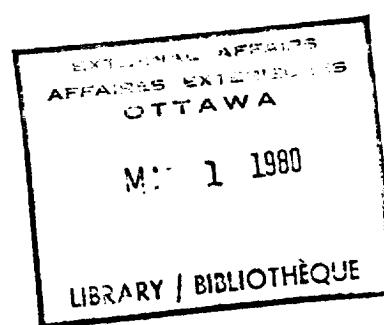


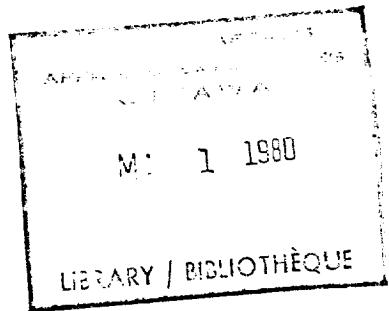
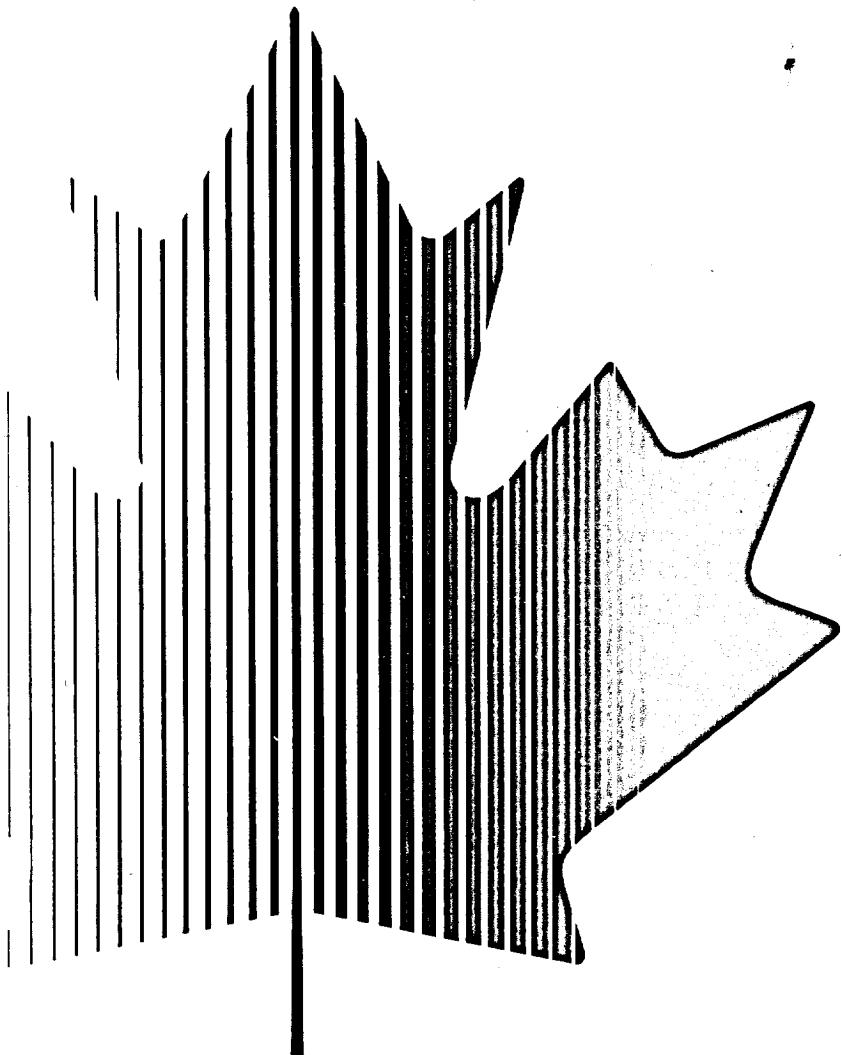
b3489759 (F)

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

S



Ministère des affaires extérieures



Revue annuelle
1976

Ministère des Affaires extérieures

Revue annuelle 1976



L'honorable Don Jamieson
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la revue annuelle du ministère des Affaires extérieures. Conformément aux dispositions de la Loi du ministère des Affaires extérieures, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1976.



Le sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,

Ottawa, 1977

©

Ministre des Approvisionnement et Services Canada 1977

No. de cat: E1-1/1976F

ISBN: 0-662-00842-1

Table des matières

1976: année de stabilisation

I Activité régionale

Afrique et Moyen-Orient

Afrique anglophone et
Afrique lusophone
Afrique francophone et Maghreb

Moyen-Orient

Asie et région du Pacifique

Pacifique
APASE
Asie de l'Est
Asie du Sud

Europe

Europe de l'Ouest
Europe de l'Est
Europe du Nord-Ouest

Hémisphère occidental

Antilles du Commonwealth
Amérique Latine et
système interaméricain
États-Unis d'Amérique

II Activité multilatérale

Commonwealth
Francophonie
Nations-Unies

Relations de défense
Désarmement et contrôle des armements
Affaires technologiques et économiques
Droit international

1	III Coordination de la politique étrangère	
6	Comité interministériel sur les relations extérieures	72
	Relations fédérales-provinciales	75
7		
8	IV Services offerts aux Canadiens	
10	Activité consulaire	77
13	Assistance juridique	78
14	Bureau des passeports	80
16		
17	V Affaires publiques	
18	Relations avec les universités	82
19	Affaires culturelles	86
21	Affaires historiques	90
	Information et relations publiques	91
	Service de presse	94
	Programme des expositions universelles	94
25		
26	VI Ressources humaines et communications	
27	Protocole	95
29	Bureau du personnel	95
	Budget	96
	Missions diplomatiques canadiennes	97
	Traitement de l'information	100
	Organigramme de l'administration centrale du Ministère	102
33		
36	VII Accords internationaux:	
38	Liste d'accords marquant le développement des relations juridiques du Canada avec les autres pays en 1976	104

1976: Une année de stabilisation

L'année 1976 a vu se dérouler bien des événements sur la scène internationale. Si certains ont pris une tournure dramatique, aucune grande crise cependant n'est venue bouleverser la vie internationale. Ce sont plutôt de vieux problèmes qui ont réapparu sous d'autres formes pour poser de nouveaux défis. Sur le plan international, les efforts ont surtout visé à concilier des intérêts divergents sur de nombreuses questions importantes et complexes, qui ont parfois semblé insolubles.

Economie internationale

Les questions économiques ont dominé la scène internationale, et c'est dans un contexte d'incertitude constante à leur égard qu'il faut envisager les événements, les succès et les échecs survenus pendant l'année. Certains pays occidentaux ont été plus lents que prévu à se relever de la récession: les taux d'inflation ont certes été abaissés, mais le chômage est demeuré élevé et les taux de croissance faibles. Le monde entier s'est ressenti de la faiblesse de la reprise. Quelques pays ont vu leur économie s'améliorer, mais beaucoup sont restés aux prises avec de sérieux problèmes, souvent aggravés par un déséquilibre de la balance des paiements dû en grande partie au prix élevé du pétrole — majoré une fois de plus à la fin de l'année — et de certains autres produits de base. Ces difficultés économiques persistantes ont mis à rude épreuve les mécanismes commerciaux et financiers de coopération bilatérale et multilatérale et soulevé des doutes une fois de plus sur leur aptitude à répondre aux besoins de l'avenir.

La situation économique a eu d'importantes répercussions pour le Canada, dont la croissance dépend dans une large mesure de la coopération et des échanges internationaux. Aussi est-il d'une importance particulière pour la prospérité de son économie que le climat commercial et économique international soit vigoureux et lui ouvre de multiples possibilités. Au surplus, sa condition de producteur et d'exportateur à la fois de matières premières et de biens manufacturés le distingue de la plupart des autres pays.

Le Canada a été, en 1976, un champion

de l'action collective dans les affaires économiques. En juin, le premier ministre s'est joint au « sommet » économique réunissant, à Porto Rico, les chefs des sept principaux États industrialisés de l'Occident. Le Canada a participé également aux négociations commerciales multilatérales tenues à Genève en vue de supprimer ou de réduire les barrières tarifaires et non tarifaires, et il a pris part aux discussions de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), qui ont abouti au début de l'année à un accord de coopération énergétique à long terme entre les pays développés. Enfin, le Canada a assuré la coprésidence de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (C.C.E.I.), où sa délégation a joué un rôle de premier plan.

Dialogue Nord-Sud

Les délibérations de la C.C.E.I., qui s'est réunie à Paris au cours de l'année, ont mis en évidence le souci commun des pays développés et en développement de faire évoluer le système économique international dans le sens de l'ordre et de la justice. La Conférence s'est particulièrement attachée à mettre au point un dispositif d'échanges constants et efficaces entre producteurs et consommateurs sur les questions énergétiques, la modération des fluctuations du prix des produits de base, le règlement des problèmes relatifs à la dette et la coordination en vue de donner un effet optimal à l'aide internationale au développement.

En 1976, le Canada a continué d'intensifier son programme d'aide au développement, conformément à sa « stratégie de coopération au développement international pour la période de 1975 à 1980 ». Ses décaissements de plus de 900 millions de dollars à ce titre — dont plus d'un quart a été versé à des institutions multilatérales s'occupant des problèmes du tiers monde — l'ont amené aux premiers rangs des bailleurs de fonds. Le Canada s'est aussi intéressé de près à l'élaboration des programmes consécutifs aux conférences tenues récemment sur les problèmes de la population, du logement et de l'alimentation (notamment le financement du nouveau Fonds

international de développement agricole). Un des faits saillants de l'année pour les Canadiens a été la *Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat)* — la plus grande conférence jamais convoquée par la communauté mondiale — qui s'est tenue à Vancouver au mois de juin.

Par ailleurs, les visites effectuées en 1976 par le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient ont souligné l'importance que le Canada accorde à ses relations avec les pays de ces régions.

Relations Est-Ouest et détente

Il est clair que le maintien des relations pacifiques entre l'Est et l'Ouest repose sur de vrais plans de dissuasion de la part de l'Occident, des mesures efficaces pour la défense de l'Atlantique et un équilibre militaire stable entre les deux blocs. Le Canada a réaffirmé sa volonté de participer à la sécurité collective et a souligné l'importance qu'il attache au respect des obligations découlant de sa participation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de son adhésion à l'Accord sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) en décidant de doter ses forces armées de nouveaux blindés et d'avions patrouilleurs à long rayon d'action (A.P.L.R.A.).

La détente est un processus dynamique d'accordement entre l'Est et l'Ouest visant à apaiser les tensions, promouvoir la coopération ainsi que les relations mutuellement avantageuses, et réduire ainsi les risques d'affrontement militaire direct. D'une importance particulière à ce chapitre, l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* énonce un ensemble de principes et fournit un cadre au développement de relations plus normales et plus ouvertes entre les démocraties occidentales et l'Union soviétique et les autres États communistes de l'Europe de l'Est. Le Canada a joué un rôle actif dans ce processus, accordant une attention spéciale aux questions des droits de l'homme, en particulier celle de la réunion des familles. Malheureusement, des divergences d'opinion sur

son interprétation de la détente et des initiatives contraires à sa politique en la matière lui ont sensiblement compliqué la tâche. Néanmoins, les Canadiens ont envisagé en 1976 des moyens de progresser vers une application significative des dispositions de l'Acte final de la C.S.C.E., en prévision notamment des réunions qui doivent avoir lieu à Belgrade, en 1977, en vue de réviser ces dispositions.

Le contrôle des armements étant lui aussi essentiel à l'amélioration des relations Est-Ouest, ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales, le Canada a continué de participer aux pourparlers de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (M.B.F.R.); il a aussi suivi avec intérêt les entretiens entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Paix et sécurité internationales

Une des principales préoccupations de la communauté internationale est de prévenir, dans la mesure du possible, les conflits locaux et régionaux et, s'ils éclatent malgré tout, de les limiter pour empêcher une escalade susceptible d'aboutir à un affrontement dans lequel seraient utilisées des armes nucléaires. A ce propos, en 1976 le Canada est resté le plus gros fournisseur d'effectifs aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Pour la première fois en une génération, la paix s'est installée au Vietnam et les communautés grecque et turque ont semblé progresser vers un règlement constitutionnel et l'établissement d'un *modus vivendi* à Chypre; toutefois, les hostilités ont repris de plus belle au Liban et en Afrique australe. Vers la fin de l'année, la guerre civile était sous contrôle au Liban et, bien qu'aucune solution ne fût encore intervenue au problème global d'un règlement permanent au Moyen-Orient, on pouvait espérer que des initiatives nouvelles permettraient aux parties directement intéressées d'entamer des négociations en 1977. En même temps, la dégradation de la situation en Afrique australe causait beaucoup d'inquiétude à l'échelle internationale. Le Canada a appuyé les démarches anglo-américaines en vue d'assurer, par un accord entre les parties,

un transfert pacifique du pouvoir à la majorité, en Rhodésie; mais, avec l'ajournement de la *Conférence de Genève* en novembre, les perspectives d'un règlement prochain se sont quelque peu estompées.

Exportateur de matières, d'équipement et de technologie nucléaires, le Canada est resté particulièrement conscient des dangers de la prolifération des armes atomiques. C'est pourquoi il a négocié au cours de l'année une série d'accords bilatéraux traduisant cette préoccupation; en décembre, il a annoncé unilatéralement son intention d'assortir de garanties plus sévères ses exportations dans le domaine nucléaire. Le Canada s'est engagé à poursuivre ses efforts pour obtenir une reconnaissance plus généralisée du Traité sur la non-prolifération (auquel une vingtaine de nouveaux pays ont annoncé leur adhésion en 1976), l'application des garanties les plus rigoureuses possible par tous les fournisseurs en matière nucléaire.

Le Canada cherche aussi à compenser les aspects discriminatoires du système de non-prolifération par des mesures qui amèneront les deux principales puissances nucléaires à freiner leur course aux armements stratégiques et à mettre fin aux essais d'armes nucléaires.

Coopération internationale

La possibilité d'établir un ordre mondial fondé sur l'interdépendance repose sur une action collective capable de répondre à des besoins et des intérêts changeants. En cette ère technologique où s'amenuisent rapidement les distances et où s'accentue la complexité du monde dans lequel nous vivons, l'Organisation des Nations Unies demeure, malgré ses faiblesses et ses lacunes, le meilleur espoir de coopération internationale. Elle porte en elle le potentiel nécessaire à l'élaboration progressive d'un système mondial d'institutions et d'un ordre international où tous les pays pourront trouver leur compte. Le Canada a pour politique de contribuer à assouplir et améliorer cet instrument d'action internationale. Sa récente élection au Conseil de sécurité — le quatrième mandat de deux ans qu'il

obtient depuis la fondation de cet organisme international — lui permettra d'ailleurs d'y jouer un rôle encore plus constructif.

Le Canada met au nombre de ses premières priorités l'élaboration et l'application progressives du droit international visant à préserver la paix et le sécurité et à organiser la coopération multilatérale. Il accorde notamment beaucoup d'importance à l'élaboration de principes d'application internationale énonçant les droits et les obligations des États au regard de l'environnement naturel. La coopération internationale étant essentielle à la solution des problèmes écologiques, il participe activement aux efforts déployés aux Nations Unies pour définir des principes et mettre en place des mécanismes de protection et de gestion du milieu physique.

La *Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*, qui a pour objet de négocier un traité d'ensemble visant à réglementer l'utilisation des océans, a tenu ses quatrième et cinquième sessions à New York en 1976. Malgré des progrès considérables dans certains domaines, la Conférence n'a pu aboutir à un accord général et final et devra donc se réunir de nouveau à New York en 1977.

Le Canada attache beaucoup de prix à la conclusion d'un tel accord parce qu'il est lui-même un État côtier septentrional (ouvert sur trois océans), à large plateau continental, que son pourtour océanique recèle peut-être des richesses naturelles considérables et que l'écologie de ses régions arctiques est particulièrement fragile. Par ailleurs, la situation est d'autant plus critique que les stocks de poissons au large de ses côtes s'épuisent rapidement. C'est pourquoi, à la fin de l'année, le gouvernement s'est donné une juridiction exclusive en matière de pêche dans une zone côtière large de deux cent milles, non sans avoir au préalable conclu des accords bilatéraux avec les principaux pays pêchant au large de ses côtes. La réalisation des autres objectifs majeurs du Canada, par exemple la reconnaissance internationale des problèmes propres à l'environnement dans l'arctique, la protection du milieu marin et de ses ressources biologiques et la réglementation de l'exploitation

des ressources minérales situées au large de ses côtes, dépendra finalement de l'issue des travaux de la Conférence.

Le Canada et l'Occident

Pour le Canada, la coopération entre les démocraties industrielles est une condition *sine qua non* pour promouvoir la paix et la prospérité mondiales, ainsi que la liberté et la justice. Ayant ces objectifs à l'esprit, le gouvernement canadien estime qu'il est de la plus grande importance que les nations fortement industrialisées répondent positivement et avec dynamisme aux défis qui s'offrent à elles. En 1976, ces nations ont d'ailleurs fait preuve d'une conscience plus aiguë des nécessités de l'interdépendance mondiale et d'une volonté de créer un nouveau climat international.

Dans un monde en constant changement, le maintien de saines relations avec les États-Unis demeure une pierre angulaire de la politique étrangère du Canada. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, étant donné l'envergure, la diversité, la complexité et le caractère unique de ces relations bilatérales. Qui plus est, en tant que première puissance mondiale, les États-Unis continuent d'exercer une énorme influence sur une multitude de questions internationales intéressant le Canada. En conséquence, l'un des objectifs essentiels du gouvernement est de multiplier les avantages que les deux pays tirent de leurs relations, tout en poursuivant au maximum les intérêts et les objectifs proprement canadiens.

La principale initiative du Canada en 1976 a été de prendre de nouvelles dispositions importantes en vue de raffermir ses liens bilatéraux avec les autres pays industrialisés. Ses rapports établis de longue date avec les pays de l'Europe de l'Ouest — en particulier ceux de la Communauté européenne — ont continué d'offrir d'excellentes possibilités parallèles d'expansion commerciale et de coopération industrielle, d'échanges culturels et scientifiques et de consultation et de collaboration dans divers domaines d'intérêt commun. Ils ont encore été resserrés par la conclusion de l'Accord-cadre de coopération économique et commerciale avec la Communauté.

La visite que le premier ministre a effectuée au Japon en novembre a permis d'étendre et de diversifier nos relations bilatérales avec ce pays. A cette occasion, les deux pays ont en effet signé un accord-cadre de coopération économique et un accord culturel destinés à élargir les programmes et les échanges déjà en cours, à en créer de nouveaux et à renforcer la coopération pour la rendre mutuellement avantageuse. L'ensemble de ces deux accords influencera l'aspect et le cours des relations dans des domaines couvrant un large éventail d'intérêts communs.

Enfin, la visite que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a effectuée durant l'été, en Australie et en Nouvelle-Zélande, a resserré les liens déjà étroits entre le Canada et ces deux pays.

L'année 1976 n'a pas été fertile en événements sensationnels, bien que l'élection de nouveaux dirigeants dans un certain nombre de pays ait eu des répercussions considérables. Les Canadiens, quant à eux, se souviendront de 1976 comme étant l'année des Jeux d'été de la XXI^e Olympiade, tenus en juillet à Montréal, à Kingston et dans plusieurs autres villes, avec tout ce qu'ils ont comporté d'attractions et suscité de tensions. L'année a été essentiellement une période de transition, un temps de réflexion sur des situations nouvelles et de recherche d'un juste équilibre. Les décisions relatives aux grandes questions de l'heure — les négociations commerciales multilatérales, la *Conférence sur la coopération économique internationale*, la *Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*, les mesures consécutives à la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*, les pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, les entretiens sur la limitation des armements stratégiques (SALT), le Moyen-Orient et l'Afrique australe — ont été reportées à 1977 pour plus amples négociations. Par ailleurs, on pourrait dire de 1976 qu'elle a été une année d'efforts constructifs pour trouver des terrains d'entente, une année de stabilisation où s'est maintenu ou accéléré l'élan amorcé en vue des grandes décisions à prendre au cours des douze mois à venir.

* * *

**Le 15 septembre, M. Allan J. MacEachen
a été remplacé au poste de secrétaire d'État
aux Affaires extérieures par M. Don Jamieson,
auparavant ministre de l'Industrie et du
Commerce.**

I Activité régionale

Afrique et Moyen-Orient

En 1976, les événements tragiques du Liban, la poursuite des efforts en vue de résoudre le conflit au Moyen-Orient, l'amorce de négociations sur le problème rhodésien et les politiques d'*apartheid* de l'Afrique du Sud mobilisaient toujours l'opinion mondiale et demeuraient au cœur des préoccupations canadiennes à l'égard de cette région du monde. La situation économique de la plupart des pays en développement de la région, surtout les moins avancés, restait instable en raison des difficultés de redressement de l'activité économique des pays industrialisés, et pour divers autres motifs.

Le Canada a continué de renforcer et de diversifier ses relations avec ses partenaires d'Afrique et du Moyen-Orient. En janvier 1976, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est rendu dans cinq pays du Moyen-Orient. Le premier ministre a effectué une visite privée en Israël et en Jordanie. Le ministre des Approvisionnements et Services a représenté le gouvernement canadien aux célébrations qui ont marqué le vingtième anniversaire de l'indépendance de la Tunisie, de même qu'aux cérémonies d'inauguration de la Route de l'unité et de l'amitié canadienne au Niger. Par ailleurs, les représentants de plusieurs États africains et de certains pays du Moyen-Orient, notamment Israël, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, sont venus au Canada en visite privée ou officielle.

Afrique anglophone et Afrique lusophone

Les Seychelles ont célébré leur indépendance le 26 juin et, à l'instar du Canada et de l'île Maurice, ont adhéré à la fois à la Francophonie et au Commonwealth. Le Canada a également reconnu les îles Comores comme nation indépendante; il en est de même pour toutes les anciennes colonies portugaises, dont l'Angola. Des relations diplomatiques ont été établies avec le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Mozambique par le biais d'une représentation non résidente.

Avec la décolonisation totale des territoires africains du Portugal et la fin de la guerre civile en Angola, les efforts en vue de

compléter l'indépendance de l'Afrique se sont concentrés sur la Rhodésie et la Namibie, de même que sur le problème colonial que pose encore le territoire français des Afars et des Issas.

La situation en Rhodésie (Zimbabwe) est devenue une priorité absolue pour l'Afrique en 1976, en grande partie en raison de la cessation de la guerre civile en Angola, de la fermeture par le Mozambique de sa frontière avec la Rhodésie et des efforts déployés par la Grande-Bretagne et les États-Unis pour trouver une solution pacifique à la question rhodésienne. En avril, au cours d'une visite qui l'a mené dans plusieurs pays d'Afrique, M. Kissinger a clairement fait comprendre au régime Smith qu'il ne devait s'attendre à aucun appui des États-Unis. A la suite d'une « navette diplomatique » du secrétaire d'État américain, Ian Smith a accepté le 24 septembre, suivant ses propres interprétations, les propositions anglo-américaines conçues en vue de transférer le pouvoir à la majorité dans un délai de deux ans. A cette fin, une conférence s'est ouverte à Genève, le 28 octobre, en vue d'engager les pourparlers sur l'instauration d'un gouvernement provisoire. Elle était présidée par la Grande-Bretagne, et des délégations représentant les groupes nationalistes rhodésiens et le régime Smith y ont assisté. L'indépendance du Zimbabwe a été fixée au 1^{er} mars 1978. A la lumière des opinions exprimées par les groupes nationalistes et par les États africains, le gouvernement britannique a annoncé, en décembre, qu'il était disposé à participer directement au gouvernement transitoire si, de l'avis général, cela s'avère utile. On a demandé au Canada d'envisager de contribuer à un fonds international qui pourrait aider à garantir un règlement politique acceptable en faveur d'un Zimbabwe indépendant. Les pourparlers ont été ajournés le 14 décembre dans l'espoir (par la suite déçu) de les reprendre en janvier 1977. L'activité militaire a augmenté en 1976 par suite d'une guérilla plus intense et des constantes opérations de poursuite menées par les forces de M. Smith dans les territoires voisins, surtout le Mozambique.

La question de la Namibie est restée sans solution. Le Canada a pressé le gouvernement sud-africain de se soumettre à la demande du Conseil de sécurité des Nations Unies lui enjoignant de se retirer du territoire et de faciliter la tenue, le plus tôt possible et sous surveillance de l'ONU, d'élections libres en vue d'obtenir une Namibie indépendante et unie. Pretoria a toutefois persisté à rejeter ces demandes.

La dureté avec laquelle le gouvernement sud-africain a réprimé les grèves et les émeutes provoquées par les problèmes raciaux, et qui ont éclaté en juin et se sont étendues à de nombreuses régions du pays, a été unanimement condamnée par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Canada a fait part de sa désapprobation directement au gouvernement sud-africain. Devant les protestations, celui-ci a fait certaines concessions mineures, mais a bien précisé qu'il n'entendait pas changer le fond de sa politique d'*apartheid*. Le premier « foyer » bantou — le Transkei — a été proclamé indépendant en octobre. A l'exception de l'Afrique du Sud, aucun État n'a reconnu le Transkei, et la résolution des Nations Unies condamnant cette « indépendance » dans laquelle il voit une nouvelle manifestation de l'*apartheid* a obtenu l'appui général, dont celui du Canada.

Le Nigéria, le pays le plus peuplé de l'Afrique sub-saharienne, a poursuivi une politique étrangère vigoureuse et manifesté son intérêt soutenu et grandissant pour les affaires africaines, comme l'a montré son ferme soutien aux mouvements de libération de l'Afrique australie.

Après l'incident survenu en juillet à l'aéroport d'Entebbe, le Kenya et l'Ouganda ont failli se déclarer la guerre et, en dépit d'un accord intervenu par la suite, les relations sont restées tendues entre les deux pays. Cette situation a également contribué à la désagrégation presque complète de la Communauté de l'Afrique orientale (Kenya, Tanzanie et Ouganda).

L'année 1976 a été marquée par la venue à Ottawa de plusieurs dignitaires de l'Afrique anglophone : le président du Botswana, Sir

Seretse Khama, le ministre des Postes, des Télécommunications et des Transports du Lesotho, M. Peete N. Peete, le commissaire aux Affaires étrangères du Ghana, le colonel Roger Felli, le commissaire aux Affaires extérieures du Nigéria, le brigadier Joseph N. Garba et le commissaire fédéral nigérien à l'Agriculture, M. B.O.W. Mafeni. Ces visites ont témoigné de l'accroissement des relations entre le Canada et l'Afrique et ont permis des échanges d'idées sur des sujets d'intérêt commun.

Afrique francophone et Maghreb

En Afrique francophone et au Maghreb, l'année 1976 s'est déroulée dans un climat de consolidation et de stabilité relative. Seul le Burundi a connu un renversement de gouvernement, et encore il s'est produit sans violence. L'Algérie a adopté une Constitution et une Charte nationale et, lors d'un scrutin tenu le 10 décembre, le colonel Boumediène a été élu président. Au Maroc ont eu lieu des élections municipales auxquelles ont pris part les divers partis politiques. Finalement, le différend portant sur le Sahara occidental, qui oppose le Maroc et la Mauritanie d'une part et le Polisario appuyé par l'Algérie d'autre part, n'était toujours pas réglé à la fin de l'année; les opérations militaires se sont poursuivies en dépit de plusieurs initiatives tentées pour amener les deux camps à négocier.

Les pays membres du Comité inter-États permanent pour la lutte contre la sécheresse au Sahel, appuyés par le Club des amis du Sahel, ont élaboré un projet de plan d'ensemble sur lequel s'appuieront les opérations de relance économique.

La participation du Canada à la création du Club des amis du Sahel, de même qu'au Club de Paris qui a joué un rôle actif pour aider le Zaïre à résoudre ses graves difficultés économiques, et la recherche de nouvelles formes de coopération basées sur l'égalité des partenaires, sont autant d'exemples qui illustrent l'importance et la priorité que le Canada accorde à ses partenaires africains. Dans le domaine commercial, des marchés importants conclus par des entreprises canadiennes et

Moyen-Orient

financés par la Société pour l'expansion des exportations ont montré l'intérêt croissant que portent les milieux d'affaires canadiens aux possibilités de commerce qui existent avec certains pays d'Afrique.

Il convient de rappeler aussi les visites officielles qu'ont effectuées au Canada, à l'invitation du gouvernement canadien, S.E. Léopold Séder Senghor, président de la République du Sénégal, une délégation togolaise (conduite par M. Ayi Hunlédé, alors ministre des Affaires étrangères, et composée de M. Kodjo, ministre de l'Économie et des Finances, et de M. Dogo, ministre du Plan, du Commerce, de l'Industrie et des Transports), M. Alladayé, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République démocratique du Bénin et le lieutenant-colonel Aloys Nsékalije, ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération. Par ailleurs, le Comité mixte Canada-Tunisie destiné à renforcer les relations politiques et économiques entre les deux pays a tenu sa septième réunion annuelle en avril.

Le conflit israélo-arabe et la guerre civile libanaise, de même que leurs répercussions, ont continué de retenir l'attention de la plupart des Canadiens. Lors de son voyage au Moyen-Orient, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a donné l'assurance que le Canada désire intensifier ses relations bilatérales avec tous les pays de la région hors du contexte du conflit israélo-arabe, ce qui constitue un pas important vers la reconnaissance du Moyen-Orient comme force économique et politique grandissante dans le monde. Dans la pratique, cette reconnaissance s'est manifestée par la formation, au cours de l'année, de comités économiques consultatifs avec l'Arabie Saoudite et Israël.

Le Comité économique mixte canado-saoudien s'est réuni pour la première fois à Ottawa du 13 au 15 septembre. M. Ghazi Al-Gosaibi, ministre saoudien de l'Industrie et de l'Électricité, conduisait la délégation d'Arabie Saoudite et M. Don Jamieson (alors ministre de l'Industrie et du Commerce, mais nommé secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 15 septembre), celle du Canada. En décembre, le Comité économique mixte Canada-Iran a tenu à Téhéran sa deuxième réunion au niveau des fonctionnaires. Un protocole d'entente établissant un Comité économique mixte canado-israélien a été signé à Ottawa le 27 septembre, à l'issue de la visite de M. Yigal Allon, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Israël.

On s'attend à ce que ces comités favorisent l'exercice d'activités commerciales et économiques avantageuses tant pour le Canada que pour les pays du Moyen-Orient. On pourrait mentionner à ce chapitre la réalisation d'entreprises en coparticipation, une plus grande participation des sociétés d'experts-conseils canadiennes et une augmentation du volume des ventes d'exportations canadiennes, ce qui réduirait l'importante balance excédentaire en faveur des pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient.

Le Canada a poursuivi sa politique d'équilibre à l'égard du conflit israélo-arabe, fondant sa position sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité portant sur le Moyen-

Orient, et insistant à la fois sur la nécessité de reconnaître à Israël le droit d'exister en paix comme État indépendant et sur les intérêts et aspirations légitimes des Palestiniens, notamment leur besoin de trouver un moyen d'expression politique.

Le Canada a dû une fois de plus se prononcer, à l'UNESCO et devant l'Assemblée générale des Nations Unies, sur de nombreuses résolutions concernant Israël et le Moyen-Orient. Désireux, lorsque cela était possible, de bien faire connaître sa position, le Canada — sur dix-huit résolutions majeures liées au Moyen-Orient et présentées au sein de divers organismes onusiens — a voté cinq fois pour, huit fois contre et s'est abstenu à cinq reprises. Ce désir d'adopter une position non équivoque a été manifeste dans les votes du Canada sur les trois résolutions proposées à la session de 1976 de l'UNESCO, de même que dans les positions qu'il a adoptées à la trente et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il convient de noter qu'à cette occasion, le Canada s'est opposé à la résolution portant sur la « Question de la Palestine » — alléguant qu'elle allait à l'encontre du cadre convenu pour les négociations de paix au Moyen-Orient —, qu'il a appuyé la résolution déplorant la politique d'Israël d'établir des colonies de peuplement dans les territoires occupés et qu'il a également appuyé la résolution égyptienne demandant instamment la reconvocation, dans les plus brefs délais, de la *Conférence de Genève sur la paix au Moyen-Orient*. Pour chacune de ces questions, le Canada a expliqué pourquoi il s'opposait à toute tentative pour entraver ou éluder les négociations en vue d'un règlement, ou préjuger de leur résultat, en se fondant sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité qui, selon lui, continuent d'être le seul cadre généralement accepté pour les négociations sur le Moyen-Orient.

Le Canada n'a pas participé directement aux événements du Liban, mais il s'est employé activement à répondre aux besoins que cette situation a créés. Les normes de l'immigration ont été assouplies pour permettre aux victimes de la guerre d'émigrer au Canada.

Le gouvernement du Canada a aussi contribué au programme du Comité international de la Croix-Rouge visant à alléger les souffrances du peuple libanais. Les hostilités ont contraint l'ambassade du Canada à se retirer de Beyrouth et à s'installer provisoirement à Amman (où elle était déjà accréditée). Une fois à Amman, l'ambassade a maintenu son accréditation auprès du Liban et de la Syrie.

Le Canada a continué de fournir le plus important contingent de tous les pays à la Force de maintien de la paix des Nations Unies chargée de faire observer le cessez-le-feu dans la péninsule du Sinaï et sur les hauteurs du Golan.

Asie et Pacifique

Les nations de l'Asie et de l'Ouest du Pacifique présentent une grande diversité de formes de gouvernement et de structures sociales. On y trouve certains des pays les plus industrialisés du monde, mais aussi certains des plus pauvres et des moins développés. Le Canada a intensifié ses relations commerciales avec les premiers et contribué utilement au développement d'une partie des seconds. Le programme d'aide au développement mis en œuvre là-bas est d'ailleurs le plus ancien et le plus important des programmes canadiens. De nouvelles perspectives s'ouvrent sans cesse pour le commerce, l'investissement et les entreprises en coparticipation, le Canada a continué d'accroître sa participation à la vie économique de la région. En conformité avec sa politique générale de maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'un de ses principaux soucis en 1976 a été de négocier des ententes garantissant l'utilisation de ses exportations nucléaires à des fins pacifiques et non « explosives ».

Pacifique

Japon

L'année 1976 a vu se multiplier et se resserrer davantage les relations entre le Canada et le Japon, maintenant ainsi l'impulsion imprimée en 1974 par les premiers ministres Trudeau et Tanaka lorsqu'ils avaient annoncé conjointement l'intention de leurs pays d'« élargir et approfondir » leurs rapports et d'ouvrir ainsi une nouvelle ère de relations canado-nippones. L'Accord-cadre de coopération économique et l'Accord culturel canado-japonais, signés en octobre à l'occasion de la visite du premier ministre Trudeau au Japon, constituent deux jalons importants dans l'évolution de cette nouvelle relation.

Cette visite du premier ministre a d'ailleurs été l'événement de l'année, car elle a permis au Canada de montrer toute l'importance qu'il attache à ses relations avec le Japon et fourni l'occasion de tenir des discussions à l'échelon le plus élevé. M. Trudeau a rencontré à cette occasion l'Empereur et l'Impératrice du Japon et s'est entretenu longuement et utilement avec le premier ministre Miki et d'autres membres du Cabinet japonais, notamment le vice-premier ministre Fukuda, élu premier ministre à la fin de décembre.

Il a en outre pris la parole devant divers groupes, dont le Keidanren, importante organisation d'affaires japonaise, les étudiants de l'Université Keio, où on lui a remis un doctorat honorifique, et le Cercle national des journalistes du Japon. Dans ses allocutions, M. Trudeau a attiré l'attention de ses auditoires sur le potentiel technologique canadien et leur a fait remarquer qu'en tant que pays industrialisé, le Canada avait beaucoup plus que des matières premières à offrir au Japon. Cette visite aura été un succès à tous points de vue puisqu'elle a permis de réunir les divers éléments des relations canado-japonaises et donné un nouvel élan à la coopération croissante entre les deux pays.

La signature de l'Accord-cadre de coopération économique a été particulièrement marquante. Le Japon vient au deuxième rang des partenaires commerciaux du Canada, l'un de ses principaux fournisseurs de denrées

alimentaires et de matières premières. Traduisant le désir du Canada d'accroître ses exportations de produits manufacturés, l'Accord-cadre cherche à promouvoir la diversification des relations commerciales canado-japonaises et à favoriser la coopération entre les deux pays dans divers domaines, notamment celui de l'industrie et de la mise en valeur des ressources. Les objectifs qu'il prône et les dispositions consultatives qu'il renferme permettront aux hommes d'affaires des deux pays de multiplier leurs contacts par des échanges et des entreprises en coparticipation, et le cadre qu'il établit assurera la continuité de ce processus par la discussion des questions économiques et commerciales d'intérêt commun.

Par ailleurs, la coopération économique s'est poursuivie activement tout au long de l'année. De nombreuses missions japonaises, composées de représentants de l'État et de l'industrie, sont venues au Canada pour étudier les techniques utilisées dans la fabrication des pièces d'avions et d'automobiles, la construction domiciliaire, l'extraction du charbon et de l'uranium et d'autres domaines encore. En novembre, un groupe d'éminents hommes d'affaires japonais nous a rendu visite pour examiner sur place les possibilités de commercialisation et d'investissement. Le Canada a lui aussi envoyé plusieurs missions au Japon, pour y discuter de pâtes et papiers, d'ADAC et de produits agricoles. Plusieurs missions provinciales se sont rendues là-bas, dont une sous la direction du premier ministre de la Saskatchewan, M. Blakeney. Il existe maintenant au Japon une Association d'hommes d'affaires canadiens. En août, le Canada a été l'hôte des Consultations annuelles sur l'agriculture, qui revêtent pour lui une importance particulière puisque le Japon est son plus grand marché d'exportation de produits agricoles. Par ailleurs, des organisations canadiennes et japonaises étudient actuellement la possibilité d'utiliser le réacteur CANDU au Japon.

En reconnaissance des traditions parlementaires des deux pays, une Ligue de parlementaires canadiens et japonais a été créée

en mars; elle comprend 150 membres de la Diète japonaise appartenant à tous les partis politiques. Une délégation de parlementaires canadiens, dirigée par l'Orateur de la Chambre des communes, M. James Jerome, et par le président du Sénat, M^{me} Renaude Lapointe, s'est rendue au Japon pour la circonstance. En juillet, M. Kenzo Kono, président de la Chambre des conseillers — la Chambre haute du Parlement japonais — a effectué une visite privée au Canada. Enfin, au cours de sa visite d'octobre, le premier ministre Trudeau a rencontré le président de la Chambre des représentants, M. Maeo. D'autres visites de parlementaires des deux pays ont eu lieu au cours de l'année.

Comme chaque année, les consultations officielles entre les deux pays se sont poursuivies en 1976. Les pourparlers annuels sur la planification des politiques se sont déroulés en mai à Tokyo; des hauts fonctionnaires des deux parties s'y sont penchés sur un certain nombre de questions multilatérales d'intérêt commun. Les troisièmes consultations annuelles entre le Canada et le Japon sur les affaires des Nations Unies ont eu lieu à New York. C'est également à l'ONU que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré son homologue japonais, M. Kosaka, avec qui il a passé en revue diverses questions bilatérales et multilatérales. Le sommet économique tenu à Porto Rico en juin a également permis aux premiers ministres Trudeau et Miki de s'entretenir de questions économiques multilatérales. Enfin, les deux pays ont travaillé en étroite collaboration aux réunions du Fonds monétaire international, de la *Conférence sur la coopération économique internationale* et de nombreuses autres organisations internationales où ils sont représentés.

La mise sur pied d'un programme d'études canadiennes au Japon et la signature de l'Accord culturel, de même que l'augmentation du tourisme de part et d'autre, ont aussi largement contribué à rapprocher les deux pays.

Australie

Les relations canado-australiennes, déjà solidement ancrées sur des bases culturelles,

historiques, politiques et économiques semblables, se sont développées à un rythme constant en 1976. Au cours d'une visite officielle qu'il a effectuée en Australie du 1^{er} au 5 septembre, M. MacEachen, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'est entretenu avec le premier ministre Fraser et le ministre des Affaires étrangères Anthony Peacock du dialogue Nord-Sud, de la sécurité en Asie du Sud-Est et des nombreux défis qui se posent aux pays industriels fondés sur des institutions démocratiques et libérales. Quelques mois plus tôt, le premier ministre Fraser était venu assister aux Jeux olympiques, ce qui avait été pour lui l'occasion d'une rencontre non officielle avec M. Trudeau à Montréal.

A mesure que le Canada applique sa politique de diversification, la région du Pacifique prend de plus en plus d'importance. Dans ce contexte, ses relations avec l'Australie deviennent de plus en plus vitales, l'Australie étant non seulement une puissance régionale à la grandeur du Pacifique mais aussi une puissance de premier plan dans le Pacifique Sud. Les deux gouvernements partagent un intérêt commun dans la stabilité politique et économique de la région, comme en témoigne l'appui qu'ils accordent tous deux à l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (APASE) en laquelle ils voient un modèle de coopération régionale.

Le programme d'échanges de visites officielles s'est poursuivi tout aussi activement que par le passé; les Australiens ont continué de jauger l'expérience canadienne dans des domaines tels que les institutions des partis politiques, les relations fédérales-provinciales, l'organisation gouvernementale interne et la planification énergétique, tandis que les Canadiens se sont penchés sur les politiques australiennes relatives aux fonctions de l'ombudsman, aux droits des autochtones et à la mise en valeur des ressources minérales. Les questions du droit de la mer et les garanties nucléaires, en particulier celles prévues par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ont donné lieu à d'étroites consultations. En novembre, d'autres consultations ont eu lieu entre

le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire désigné du ministère australien des Affaires étrangères, M. N. Parkinson, alors en visite à Ottawa. Par ailleurs, dans le cadre du troisième d'une série de programmes bilatéraux d'échanges de militaires, 150 soldats australiens sont venus s'entraîner pendant six semaines au Canada et un nombre équivalent de Canadiens ont fait de même en Australie. Enfin, vers la fin de l'année, un autre projet est venu illustrer la vigueur des relations entre les deux pays : une fusée canadienne *Brant B* a été lancée en Australie dans le cadre d'un programme visant à mesurer les rayons X cosmiques de faible énergie.

Nouvelle-Zélande

L'année 1976 a été particulièrement importante pour les relations entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. En plus des visites habituelles de hauts fonctionnaires des deux pays, M. Allan MacEachen lui-même s'est rendu en Nouvelle-Zélande du 29 août au 1^{er} septembre; il était le premier secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures à poser ce geste officiellement. Inscrite dans le contexte de la politique canadienne de diversification des relations dans la région du Pacifique, sa visite traduisait le désir du Canada de resserrer davantage ses liens déjà étroits avec la Nouvelle-Zélande. Les deux pays entretiennent d'ailleurs des relations depuis relativement longtemps. En effet, dès 1919, le gouvernement canadien ouvrait une mission commerciale à Auckland; en 1940, il établissait dans cette même ville un haut-commissariat et, en 1932, il avait signé un accord bilatéral de commerce. Comme elle joue un rôle de premier plan dans le Pacifique Sud, la Nouvelle-Zélande occupe une place importante dans la diversification des liens du Canada avec les pays du Pacifique.

L'ampleur des relations entre les deux pays a d'ailleurs amené la création d'un Comité consultatif bilatéral, formé de hauts fonctionnaires qui se réunissent tous les deux ans pour discuter de problèmes bilatéraux et multilaté-

raux. La prochaine rencontre aura lieu à Wellington en 1977.

Corée

L'intérêt du Canada pour la République de Corée a grandi au même rythme que la formidable poussée économique que cette dernière a connue récemment. Auparavant, c'était surtout la stabilité de la Corée qui importait aux yeux du Canada puisque la sécurité de toute la région du Pacifique en dépendait. Ces dernières années, cependant, la croissance rapide des échanges commerciaux entre les deux pays et l'important afflux d'immigrants coréens ont donné beaucoup plus d'ampleur et de profondeur aux relations bilatérales canado-coréennes. Cette récente évolution a été illustrée de manière saisissante en janvier 1976, lorsque le Canada a vendu à la Corée un réacteur nucléaire CANDU, non sans avoir au préalable négocié avec elle un rigoureux accord de garanties applicable aussi bien aux combustibles qu'au réacteur lui-même. Le Canada a par ailleurs continué à appuyer dans les assemblées internationales les propositions visant à apaiser les tensions qui se font sentir dans la péninsule, tout en veillant à ce que la République de Corée puisse exercer pleinement son droit à l'autodétermination.

Apase

Les relations du Canada avec l'Indonésie, le cinquième pays du monde par la population, ont pris du relief en 1976 grâce aux visites qu'y ont effectuées M. Allan J. MacEachen, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et M. Don Jamieson, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, le premier en août et le second en mars. Le séjour de M. MacEachen à Djakarta, au cours d'une tournée du Pacifique dont les étapes comprenaient également la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, aura donné une impulsion nouvelle à des relations qui évoluent rapidement sur les plans politique, économique, commercial et du développement. De même, la visite que M. Jamieson a effectuée à la tête d'une délégation commerciale canadienne dans les cinq capitales de l'APASE a contribué à stimuler

davantage le commerce du Canada avec cette partie du monde. A Djakarta, M. Jamieson a signé un accord par lequel la Société pour l'expansion des exportations et d'autres institutions financières canadiennes ont mis à la disposition de l'Indonésie des facilités de crédit de l'ordre de 175 millions de dollars pour l'achat de biens et de services canadiens. Le programme bilatéral d'aide au développement de ce pays est l'un des plus importants que le Canada ait mis en œuvre dans le monde (quelque 35 millions de dollars par année). En outre, au cours d'une récente visite à Djakarta, le président de l'Agence canadienne de développement international signait un accord ouvrant à l'Indonésie une ligne de crédit de 25 millions de dollars dans le cadre de l'offre globale de financement de 200 millions annoncée lors de la visite officielle du président Suharto au Canada en 1975.

Au cours de sa tournée du Pacifique, M. MacEachen a fait valoir l'adhésion du gouvernement canadien aux aspirations et aux objectifs de l'APASE pour laquelle le Canada voit une vocation comme instrument de stabilité, de paix et de développement dans la région. Il a par ailleurs annoncé le désir du Canada d'établir un dialogue avec l'Association. Le Canada lui a depuis fait une offre d'aide au développement.

Ses relations bilatérales avec les cinq États membres sont d'ailleurs excellentes. Des liens étroits l'unissent depuis longtemps à la Malaisie et à Singapour, comme lui membres du Commonwealth. A l'heure actuelle, le Canada met l'accent sur l'expansion de relations commerciales mutuellement avantageuses, par exemple avec la Thaïlande, ainsi que sur la tenue de consultations politiques plus étroites. Les Philippines représentent pour lui une précieuse source d'immigrants et un partenaire commercial de plus en plus important. C'est également par Manille que s'établissent tous les contacts du Canada avec l'APASE.

Asie de l'Est

Chine

Les relations entre le Canada et la Chine ont continué de s'améliorer et de se diversifier en 1976.

La valeur totale des échanges est restée légèrement inférieure à celle de 1974, année où les exportations et les importations avaient atteint les chiffres record respectifs de 438 et de 61 millions de dollars. En partie à cause d'un meilleur rendement de la production chinoise de blé, l'exportation canadienne de cette denrée a été réduite, de sorte que la valeur totale des exportations est tombée à 169 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année. Pour la même période, les importations en provenance de la République populaire de Chine (RPC) sont passées à 64 millions de dollars. Le Comité mixte du commerce Canada-Chine s'est réuni à Pékin au printemps pour passer en revue l'ensemble des relations commerciales sino-canadiennes, et notamment les possibilités d'accroître les exportations de produits non céréaliers. Le 13 octobre, l'Accord de commerce entre les deux pays a été reconduit pour une nouvelle période de trois ans.

Les échanges techniques et commerciaux survenus en 1976 donnent une idée de l'ampleur que prennent les relations sino-canadiennes. C'est ainsi qu'un groupe de cartographes chinois est venu au Canada étudier nos techniques de cartographie et d'arpentage. Dans le cadre du même programme, une délégation canadienne de spécialistes des levés géophysiques s'est rendue en Chine à son tour. On peut citer également la visite au Canada d'une délégation de la Société des métaux de la RPC intéressée aux techniques minières canadiennes et la visite en Chine d'un groupe de techniciens en photographie qui sont allés discuter des derniers progrès des techniques de traitement de la couleur.

Les échanges culturels ont aussi occupé une place importante dans les relations bilatérales du Canada avec la Chine. En août, le vice-ministre chinois de la Santé publique a piloté une délégation au Canada et assisté à l'inauguration officielle de la Maison Bethune

à Gravenhurst, en Ontario, lieu de naissance du docteur Norman Bethune, héros de l'armée de Mao Tsé-toung décédé au cours de la deuxième guerre sino-japonaise alors qu'il pratiquait et enseignait la médecine. Une équipe de quatre reporters de la radio et de la télévision chinoises, au Canada en juillet et août, était sur les lieux.

Dans les domaines musicaux et artistiques, les préparatifs d'un certain nombre d'échanges allaient bon train alors même que des visites étaient faites de part et d'autre. En juin, *les Hommes des profondeurs*, chorale de mineurs du Cap-Breton, ont donné une série de concerts en Chine. Au printemps de 1977, le Ballet de Changhaï se produira au Canada et en 1978, l'Orchestre symphonique de Toronto effectuera une tournée en Chine, accompagné d'une équipe cinématographique de Radio-Canada. Du côté sportif, l'équipe de hockey des Blues de l'Université de Toronto a disputé une série de matches hors-concours en RPC au cours du mois de décembre.

Dans le cadre d'un programme officiel d'échanges universitaires, vingt-cinq étudiants canadiens sont allés étudier en Chine et trente étudiants chinois sont venus au Canada en 1976. On a également mis la dernière main à l'organisation d'un échange de professeurs entre les deux pays, qui débutera pendant l'hiver de 1977.

Vietnam

Le 2 juillet 1976, jour de la proclamation de la République socialiste du Vietnam, l'unification du Vietnam était consacrée. Le Canada n'a pas eu à reconnaître officiellement le nouvel État, puisque ses relations avec lui ont été jugées être la continuation de celles déjà établies avec les anciens gouvernements des Vietnams du Nord et du Sud.

En septembre, une délégation dirigée par le sous-ministre des Affaires étrangères, M. Hoang Luong, est venue au Canada s'entretenir de diverses questions bilatérales et multilatérales. A la suite de quoi, en novembre, le gouvernement du Vietnam a envoyé à Ottawa une mission diplomatique chargée d'y établir une ambasade. A cause de son programme de

restrictions budgétaires, le gouvernement ne sera pas en mesure d'envoyer un ambassadeur à Hanoï dans l'avenir immédiat, mais son ambassadeur en République populaire de Chine demeure accrédité auprès de la République socialiste du Vietnam.

Les questions bilatérales qui intéressent actuellement les deux pays comprennent la réunion des Vietnamiens résidant déjà au Canada avec les membres de leur famille restés au Vietnam, la coopération commerciale et économique et l'aide humanitaire. En 1976, le Canada a acheminé de l'aide au Vietnam par diverses filières multilatérales, dont le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Croix-Rouge internationale. Dans le cadre d'un programme d'aide humanitaire mis sur pied en 1975, il a continué à envoyer des vivres et des médicaments au Vietnam et à d'autres pays de la région, pour un coût total de \$16 750 000. Enfin, un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont bénéficié d'un appui du gouvernement pour poursuivre leurs programmes d'aide au Vietnam.

Thaïlande

Les relations du Canada avec la Thaïlande se sont poursuivies activement tout au long de l'année et n'ont pas souffert du changement de régime survenu à Bangkok en octobre. Si l'activité commerciale est restée plutôt réduite, bon nombre d'hommes d'affaires canadiens se sont rendus en Thaïlande dans l'espoir de voir ce pays devenir un jour un marché prospère pour les producteurs canadiens. Le Canada a continué de participer à divers programmes nationaux et internationaux en Thaïlande, notamment ceux destinés à appuyer des organisations régionales telles que l'Institut asiatique de technologie. L'objectif premier de son aide bilatérale à la Thaïlande en 1976 était d'assister le gouvernement thaïlandais dans la mise à exécution de ses projets d'aménagement rural.

Birmanie

Conduites par l'intermédiaire de l'ambassade du Canada à Bangkok, les relations du Canada avec la Birmanie comprennent notamment un programme général d'aide au développement. C'est ainsi que le Canada a contribué à des projets de développement dans les secteurs de la foresterie, de l'agriculture, des transports et des mines. L'objectif de son programme d'aide, auquel il a consacré environ 5 millions de dollars en 1976, est d'aider l'économie birmane à exploiter les richesses naturelles dont elle dispose.

Laos et Kampuchea

Le Canada entretient des relations avec le Laos par l'intermédiaire de son ambassade à Bangkok, l'ambassadeur canadien en Thaïlande étant également accrédité auprès du gouvernement de Vientiane. Il achemine son aide au Laos par le biais de divers organismes et programmes internationaux. Bien qu'il reconnaisse le gouvernement du Kampuchea (l'ancien Cambodge), le Canada n'a cependant pas encore établi de relations diplomatiques avec lui.

Hong Kong

Hong Kong est l'un des importants partenaires commerciaux du Canada, tant comme source d'importations et de capitaux d'investissement que comme marché d'exportation de biens et de services. Au cours des neuf premiers mois de 1976, les importations canadiennes en provenance de Hong Kong se sont chiffrées à 206 millions de dollars, contre 36 millions de dollars d'exportations. Le Canada accueille par ailleurs un grand nombre d'immigrants et d'étudiants de Hong Kong.

Asie du Sud

En 1976, si l'aide au développement est demeurée au premier plan des relations canadiennes avec l'Asie du Sud, des événements d'une importance particulière sont également survenus dans le domaine de la coopération nucléaire. Au premier rang a certes été la décision du Canada de mettre fin à son programme de coopération nucléaire avec l'Inde, et d'éliminer ainsi un obstacle éventuel à la conduite de relations normales dans d'autres secteurs. Comme l'a expliqué le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lorsqu'il a annoncé cette décision le 18 mai 1976, la coopération nucléaire du Canada avec l'Inde, qui a débuté dans le cadre du Plan de Colombo, visait essentiellement l'exploitation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. L'explosion d'un engin nucléaire indien en 1974 a révélé l'existence de profondes divergences entre les deux pays quant à l'étendue des applications pacifiques de l'énergie nucléaire par les États non encore dotés d'armes atomiques. Depuis longtemps fervent partisan des efforts internationaux visant à limiter et à maîtriser la prolifération de la technologie nucléaire explosive, le Canada ne fait aucune distinction technique entre les applications pacifiques et non pacifiques des explosions nucléaires. L'Inde a maintenu, pour sa part, que tous les pays devaient être libres d'utiliser la technologie nucléaire, à quelque stade que ce soit, à toutes fins considérées à leurs yeux comme pacifiques.

Au cours de longues négociations, les deux parties ont fait des efforts sincères pour rapprocher leurs positions respectives. Le Canada exigeait que toute son aide dans ce domaine soit protégée par des garanties qui empêchent l'Inde de s'en servir à des fins explosives. Devant l'impossibilité de faire accepter cette condition, le Canada a décidé d'interrompre sa coopération nucléaire.

Les négociations menées simultanément avec le Pakistan pour renforcer les garanties protégeant les installations nucléaires canadiennes dans ce pays n'avaient pas encore abouti à la fin de 1976. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'en a pas moins annoncé le 22 décembre de nouvelles normes

renforcées en matière de garantie, auxquelles le Pakistan, comme tous les autres bénéficiaires des exportations nucléaires canadiennes, devra se soumettre s'il veut que la coopération nucléaire se poursuive.

Les pays du sous-continent asiatique ont continué de recevoir une large part de l'aide canadienne au développement, qu'elle soit acheminée par les voies bilatérales ou multilatérales. En 1976 par exemple, comme ce fut le cas ces dernières années, l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh ont été les trois plus gros bénéficiaires nets de l'aide canadienne dans le monde, et l'aide bilatérale au Sri Lanka a augmenté considérablement.

Le Canada a accueilli deux importants visiteurs de l'Asie du Sud en 1976. En février, le premier ministre du Pakistan, M. Zulfikar Ali Bhutto, a effectué une visite officielle à Ottawa et Toronto, accompagné de son épouse, la Bégum Nusrat Bhutto. Il en a profité pour discuter divers sujets d'intérêt commun, notamment les relations nucléaires, le commerce, la coopération au développement et les affaires internationales. En octobre, le ministre d'État indien à l'Information et à la Radiodiffusion, M. V. C. Shukla, s'est rendu à Toronto, Montréal et Ottawa à l'occasion de l'ouverture du festival du film indien. Il a visité les installations de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et de la Crawley Films Ltd., et s'est entretenu des possibilités d'échanges entre le Canada et l'Inde dans les domaines de la cinématographie et de la radiodiffusion.

Europe

Dans les relations du Canada avec l'Europe de l'Ouest, l'événement marquant de l'année 1976 aura sans aucun doute été la signature de l'accord-cadre de coopération commerciale et économique avec les Communautés européennes, c'est-à-dire la création d'un « lien contractuel ». Cet accord s'inscrivait dans la logique de la politique canadienne de la « Troisième option ». L'objectif fondamental de ce plan d'action à long terme, adopté en 1972, est de réduire la vulnérabilité de notre économie face à certains facteurs externes et en particulier à l'influence des États-Unis, et parallèlement, de renforcer notre capacité de promouvoir nos grands objectifs et de développer davantage le sentiment de notre identité nationale.

L'un des principaux objectifs du gouvernement canadien était donc de diversifier ses relations commerciales et d'accroître sa coopération industrielle et technique avec des pays autres que les États-Unis, dont la position de premier partenaire commercial du Canada est de toute façon acquise. Étant donné cet effort de diversification visant, en somme, à faire contrepoids à l'influence américaine, l'Europe de l'Ouest représentait un partenaire naturel.

Aux liens qui le rattachaient déjà aux pays d'Europe de l'Ouest, le Canada désirait ajouter un lien de nature contractuelle avec les Communautés européennes. La définition d'un mandat de négociations en 1975 et la visite au Canada de M. François-Xavier Ortoli, président de la Commission des Communautés européennes, en février 1976, ont constitué les étapes préliminaires à l'ouverture des négociations entre le Canada et la Commission, le 11 mars. Celles-ci avaient pour but la conclusion d'un accord-cadre de coopération commerciale et économique pouvant constituer un tel lien contractuel. Comme cet accord était sans précédent, les négociateurs ont créé et innové au fur et à mesure qu'ils progressaient. Leurs efforts ont rapidement porté fruit, et, le 6 juillet, l'accord était signé à Ottawa par M. Allan J. MacEachen, alors secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (Canada) et par M. Max Van der Stoel, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, et Sir Christopher Soames (res-

pectivement président en exercice du Conseil et vice-président de la Commission des Communautés européennes). Les principaux objectifs de coopération économique définis dans l'accord visent notamment le développement des industries canadienne et européenne, l'ouverture de nouvelles sources d'approvisionnement et de nouveaux marchés, le progrès technologique et scientifique, la création de nouveaux emplois, la réduction des disparités régionales et la protection ainsi que l'amélioration de l'environnement. L'accord-cadre est entré en vigueur le 1^{er} octobre, et dès le 10 décembre, le Comité mixte de coopération créé conformément à l'accord tenait à Bruxelles sa première réunion, inaugurée par M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et par M. Ortoli. Ces réunions, qui auront normalement lieu une fois par an, ont pour but de promouvoir et de passer en revue les divers programmes de coopération commerciale et économique mis en œuvre par le Canada et les Communautés, particulièrement dans le domaine de la coopération industrielle.

Le Canada et la Communauté européenne souhaitent tous deux que cette coopération vienne compléter et renforcer les relations bilatérales qui existent déjà entre le Canada et les États membres de la Communauté. Comme nombre des domaines dans lesquels ces relations se développent sont inclus dans l'accord-cadre, il est à espérer que les relations bilatérales du Canada avec les pays membres des Communautés européennes et ses relations avec la Communauté dans son ensemble auront des effets bénéfiques réciproques.

Bien qu'en 1976 le lien créé entre le Canada et les Communautés européennes ait défrayé l'actualité plus que toute autre relation canado-européenne, le Canada n'en a pas moins continué à poursuivre son autre grand objectif en Europe, à savoir la réduction des tensions entre l'Est et l'Ouest. A cette fin, il a resserré encore davantage ses relations bilatérales avec les pays de l'Europe de l'Est, dont l'Union soviétique. De concert avec ses partenaires de l'Alliance atlantique, le Canada a également persévétré dans ses efforts en vue

d'en arriver à une réduction mutuelle et équilibrée des forces entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie (voir les rubriques « Relations de défense » et « Désarmement et maîtrise des armements »). Parallèlement, les travaux ont progressé dans la voie de la mise en application des dispositions de l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* signé à Helsinki en août 1975.

Europe de l'Ouest

Le fait que 1976 ait été l'année de l'accord-cadre avec la Communauté européenne n'a pas diminué l'intérêt que le Canada attache à ses relations bilatérales avec les pays européens, qu'ils soient ou non membres de la Communauté. En fait, aux relations habituelles qu'assurent les ambassades de ces pays et les ambassades du Canada, se sont ajoutées, dans la plupart des cas, des discussions spéciales à un niveau élevé. A l'occasion, les discussions au niveau ministériel se sont déroulées parallèlement aux rencontres qui, telles la réunion semestrielle des ministres des pays membres de l'OTAN et l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, se tiennent à intervalles réguliers. A ces rencontres, qui se prestaient à la discussion de questions d'intérêt aussi bien bilatéral que multilatéral, sont venus s'ajouter les voyages effectués par certains ministres spécialement dans le but d'approfondir la discussion de problèmes d'intérêt commun. Mentionnons, entre autres, la visite à Ottawa (avril 1976) du premier ministre de la Belgique, M. Léo Tindemans, et du ministre belge des Affaires étrangères, M. Renaat Van Elslande; les entretiens du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, en République fédérale d'Allemagne avec des membres du gouvernement allemand, et surtout avec le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher (mai 1976); ses entretiens avec des membres du gouvernement autrichien et plus particulièrement avec son homologue M. Erich Bielka à Vienne (mai également) ainsi que ceux qu'il eut, à l'occasion de cette même visite, avec les dirigeants de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et de

l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont le siège se trouve à Vienne; la visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de Grèce, M. Dimitrios Bitsios (octobre 1976); les entretiens (Paris, novembre 1976) du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, avec des membres du gouvernement français et en particulier avec le ministre des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, et la visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères d'Espagne, M. Marcelino Oreja Aguirre (novembre 1976). De son côté, le premier ministre Trudeau a reçu en juillet le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schmidt; cette visite privée a permis aux deux hommes d'État de discuter de questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun. Lors de son passage à Rome, en septembre, le premier ministre a été reçu en audience privée par Sa Sainteté le pape Paul VI; il a également eu l'occasion de discuter de questions d'intérêt commun avec le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, et le premier ministre d'Italie, M. Giulio Andreotti.

D'autres rencontres au niveau ministériel ont également contribué à resserrer les liens bilatéraux du Canada avec divers pays d'Europe de l'Ouest. Ainsi, les ministres canadiens ont reçu à Ottawa le ministre français du Travail, M. Michel Durafour, en février, le ministre français de l'Éducation, M. René Haby, en mars, le vice-premier ministre et ministre de la Justice des Pays-Bas, M. Andreas A. M. van Agt, en mai, et le secrétaire d'État français aux Postes et Télécommunications, M. Norbert Ségard, en octobre. M. Barnett Danson, alors ministre d'État chargé des Affaires urbaines, s'est rendu à Paris en février pour la préparation de la Conférence *Habitat*; le ministre du Travail et ministre responsable du multiculturalisme, M. John Munro, a effectué une visite en Italie en juin, et M. Daniel MacDonald, ministre des Affaires des anciens combattants, s'est rendu à Paris en novembre. Au niveau parlementaire où de nombreux échanges ont eu lieu, il convient de mentionner la visite à Ottawa d'une importante délégation du Conseil de l'Europe dirigée par le président

de l'Assemblée parlementaire du Conseil, M. Karl Czernetz (juin 1976).

Par ailleurs, des commissions et des groupes d'étude ont été chargés de faire progresser les relations bilatérales. La Commission mixte scientifique Canada-France s'est réunie en mars, le Comité Canada-République fédérale d'Allemagne sur les relations culturelles, en avril, et la Commission mixte Canada-Belgique sur les relations culturelles, en octobre. En novembre et décembre, une importante délégation dirigée par le sous-secrétaire d'État italien au Commerce extérieur, M. Luigi Michele Galli, est venue au Canada pour y discuter de coopération industrielle.

Finalement, un certain nombre d'accords ont été conclus par le Canada avec des pays d'Europe de l'Ouest. Mentionnons, entre autres, la signature d'un accord de transport aérien entre le Canada et la France en juin 1976, d'un accord de pêche avec l'Espagne, également en juin, d'un autre accord de pêche en juillet, cette fois-ci avec le Portugal, d'un accord avec la Suisse pour éviter la double imposition, au mois d'août, de contrats avec la République fédérale d'Allemagne en vue de l'achat et de la location de chars *Leopard*, en octobre, d'accords avec l'Espagne et l'Autriche, en novembre et décembre respectivement, en vue d'éviter la double imposition, d'arrangements provisoires en matière de pêche avec la France, en décembre, et en décembre toujours, d'un contrat entre L'Énergie atomique du Canada Limitée et la firme italienne Progettazione Meccaniche Nucleari, firme paraétatique, en vue de l'installation de réacteurs CANDU en Italie et éventuellement dans d'autres pays.

Europe de l'Est

Au cours de l'année, les consultations à un niveau élevé ont continué à revêtir une importance primordiale dans la conduite et le resserrement des relations bilatérales du Canada avec les gouvernements centralisés des pays d'Europe de l'Est.

M. Roméo Leblanc, ministre d'État chargé des Pêcheries, s'est rendu en Union soviétique en mai. Le point saillant de cette

visite a été la signature d'un accord sur les relations mutuelles en matière de pêche établissant les conditions dans lesquelles les navires soviétiques pourront pêcher à l'intérieur des nouvelles limites territoriales de pêche du Canada. En vertu de cet accord, les navires soviétiques sont autorisés à pêcher, sous surveillance canadienne, les ressources qui excèdent les besoins du Canada.

Un deuxième accord canado-soviétique d'importance a été signé lors de la visite du ministre soviétique du Commerce extérieur, M. N. S. Patolichev, au Canada (juillet 1976). Il s'agit de l'Accord économique à long terme qui établit un cadre à l'intérieur duquel ont été intégrés deux accords déjà en vigueur, l'Accord commercial et l'Accord sur les échanges industriels, tout en facilitant le resserrement de la coopération économique entre le Canada et l'URSS. Conformément à cet accord, un sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce s'est rendu à Moscou en septembre et, en octobre, le nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre d'État chargé des petites entreprises, M. Len Marchand, ont dirigé un groupe d'hommes d'affaires canadiens qui se sont rendus à Moscou pour la première réunion de la commission mixte créée en vertu du nouvel accord économique.

Pendant son séjour au Canada à l'occasion des Jeux olympiques de Montréal, le premier vice-président d'Union soviétique, M. Novikov, s'est entretenu avec le premier ministre Trudeau.

Le fait saillant de nos relations avec la Pologne a été la visite au Canada du ministre polonais des Affaires étrangères, M. Olszowski (mai 1976) qui, outre ses entretiens de deux jours avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'est rendu dans diverses régions du pays où il a eu, entre autres, des discussions d'intérêt commercial avec le premier ministre Bennett de la Colombie-Britannique et certains ministres du gouvernement québécois. En vertu d'un accord de transport aérien signé à Ottawa, des vols réguliers ont été inaugurés en juin entre Varsovie et Montréal. Un accord de pêche a également été

signé en prévision de l'élargissement des limites territoriales de pêche du Canada, et dans le but de conclure des ententes provisoires en ce qui concerne la pêche sur la côte ouest. La Pologne a été autorisée à ouvrir un nouveau consulat à Toronto.

Le développement des relations commerciales entre le Canada et la Pologne s'est poursuivi par la visite (novembre 1976), du ministre d'État chargé des petites entreprises à Varsovie. A cette occasion, M. Marchand a signé un contrat de 80 millions de dollars pour la fourniture de machines devant servir à la réalisation du projet polonais de papeterie de Kwidzin, réalisation à laquelle des spécialistes canadiens ont participé. C'est encore en automne que M. T. Skwirzynski, ministre polonais de la Sylviculture et de l'Industrie du bois, s'est rendu au Canada, et que le ministre québécois de l'Industrie, M. Guy Saint-Pierre, a dirigé une mission commerciale déléguée en Pologne.

Au mois de mai, le vice-président hongrois, M. Gyula Szeker, a effectué au Canada un séjour au cours duquel il s'est entretenu avec M. Jamieson, alors ministre de l'Industrie et du Commerce. En octobre, le sous-ministre roumain du Commerce extérieur, M. Stanciu, s'est rendu au Canada pour participer à des négociations concernant la coopération dans le domaine nucléaire. Pendant ses vacances, au mois d'août, le premier ministre Trudeau a eu un court entretien avec le premier ministre yougoslave, M. Bijedic.

Au cours de l'année écoulée, le Canada a reçu des délégations parlementaires en provenance de Yougoslavie, de Hongrie et d'Union soviétique. Organisées dans le cadre d'un programme d'échanges parrainé par l'orateur de la Chambre des communes, ces visites faisaient suite à celles qu'avaient effectuées plus tôt des parlementaires canadiens dans ces pays.

Outre les visites réciproques d'hommes politiques et de parlementaires, les consultations de hauts fonctionnaires jouent un rôle important dans le développement des relations bilatérales avec les pays d'Europe de l'Est. Un sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures s'est rendu dans cette région du

monde à deux reprises en 1976. En juillet, il eut des entretiens avec des représentants gouvernementaux à Moscou et à Bucarest. En décembre, il prit part à des consultations à Budapest et à Belgrade. En septembre, un sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce s'est rendu à Prague et à Moscou pour y avoir des entretiens d'intérêt commercial. De hauts fonctionnaires polonais sont venus au Canada en avril dans le but d'ouvrir les négociations visant la signature d'un accord consulaire, et en novembre, des consultations à caractère commercial ont eu lieu à Ottawa avec des représentants polonais.

Les relations du Canada avec la République démocratique allemande ont continué de se développer. C'est ainsi que fut conclu, en septembre, un accord relatif à l'accréditation réciproque d'ambassadeurs. Il s'agira d'ambassadeurs non résidents, puisque l'ambassadeur de la RDA à Washington sera accrédité auprès d'Ottawa, cependant que les relations du Canada avec la RDA seront confiées à notre ambassade à Varsovie.

En décembre, une ambassade du Canada a ouvert ses portes à Bucarest; M. J. E. Thibault a été nommé premier titulaire du poste d'ambassadeur résident en Roumanie.

Dans le domaine du sport, on a assisté, à intervalles réguliers, à des échanges d'équipes organisés entre le Canada et l'URSS en vertu de l'Accord de 1973 sur les principes de coopération sportive; par ailleurs, en prévision des Jeux de 1980 qui auront lieu à Moscou, des représentants du Comité olympique soviétique sont venus, cette année encore, chercher au Canada les enseignements qu'ils pouvaient tirer de l'expérience acquise lors de la tenue des Jeux à Montréal. Les équipes nationales de hockey soviétique et tchèque ont participé au tournoi de hockey Coupe Canada disputé en septembre sous les auspices du gouvernement canadien.

L'Accord sur les échanges généraux conclus entre le Canada et l'URSS prévoit la réalisation d'un programme d'échanges dans les domaines universitaire, scientifique et culturel, et notamment un échange annuel d'étudiants du deuxième cycle. C'est ainsi que des

hauts fonctionnaires du ministère soviétique de la Santé publique sont venus au Canada en juillet pour se renseigner au sujet des progrès accomplis dans les domaines de la santé publique, des services de soins médicaux et de la médecine. Des spécialistes canadiens de la santé ont, à leur tour, visité l'Union soviétique en septembre. De plus, cinq journalistes canadiens se sont rendus en URSS, visite qui correspondait à celle qu'avaient faite des journalistes soviétiques au Canada (1975). Ralph Gustafson, Al Purdy, Marie-Claire Blais et Antonine Maillet se sont également rendus en Union soviétique dans le cadre du programme d'échanges. Un peu plus tôt, plusieurs poètes et écrivains soviétiques avaient, eux aussi, visité le Canada. Des œuvres d'art provenant du Musée de l'Ermitage ont été exposées à Montréal et Winnipeg en automne, et l'on prépare activement pour 1977, la présentation d'œuvres choisies du Groupe des Sept dans différents centres culturels soviétiques. Une semaine du cinéma canadien a été organisée à Moscou, Leningrad et Riga en janvier.

Les échanges qu'effectue le Canada avec d'autres pays d'Europe de l'Est ne font pas l'objet d'accords officiels. Il s'agit, la plupart du temps, d'échanges de caractère commercial ou d'échanges réalisés par les organismes intéressés eux-mêmes, mais il convient de noter la participation officielle du Canada à des programmes d'échanges d'étudiants avec la Hongrie, la Pologne et la Yougoslavie. Lancés au début de l'année universitaire 1976-1977, ces programmes prévoient l'échange annuel de trois étudiants du deuxième cycle avec chacun de ces pays. En février 1976, une exposition de gravures Inuit (Canadiens esquimauds) a été présentée dans les villes yougoslaves de Belgrade, Sarajevo et Ljubljana, et au cours du même mois, une collection de livres canadiens a été offerte à l'Université de Sarajevo par le ministère des Affaires extérieures. La Bibliothèque nationale du Canada a organisé une exposition de livres canadiens à Sofia, en Bulgarie, tandis que l'on pouvait voir une exposition de machines industrielles canadiennes à la foire de Plovdiv. Enfin, au

printemps, l'Orchestre symphonique de Montréal s'est produit à Prague.

CSCE

En 1976, le gouvernement canadien a pris part avec d'autres participants, aux travaux de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* : avec eux, il a surveillé les progrès accomplis dans la mise en application des dispositions de l'Acte final de la CSCE signé à Helsinki le 1^{er} août 1975 par les dirigeants des trente-trois États européens participants ainsi que par le Canada et les États-Unis. Il a également entrepris d'examiner dans quelle mesure il applique lui-même ces dispositions afin de s'assurer qu'il respecte son engagement d'appliquer intégralement l'Acte final dans toutes les circonstances qui s'y prêtent. Il considère, en effet, que l'application intégrale de l'Acte final par tous les participants, quoiqu'étant un processus à long terme, pourrait constituer une importante étape dans la voie de l'amélioration des relations Est-Ouest. Le Ministère a commencé les préparatifs en vue des réunions complémentaires qui auront lieu à Belgrade à compter du 15 juin 1977, et il passera en revue les progrès accomplis en ce qui concerne l'application de l'Acte final.

Europe du Nord-Ouest

Grande-Bretagne

Nos relations avec la Grande-Bretagne, toujours remarquablement cordiales, se sont reflétées dans le libre échange des ressources humaines, des produits et des idées, libre échange dont les origines se retrouvent dans une histoire, une langue, des valeurs et des institutions communes et, probablement, surtout dans un lien de parenté. Au fil des ans, ces relations où les sentiments occupaient une place importante ont évolué et atteint le stade de la maturité.

Bien que l'on ait assisté à une diminution relative de certains échanges, en termes relatifs, des échanges commerciaux en particulier, les intérêts que partagent les deux pays sur les plans politique, social et commercial font que la Grande-Bretagne est vouée à demeurer

l'un des pays les plus importants pour le Canada.

L'intérêt qu'a suscité la visite d'une semaine effectuée au Canada par le premier ministre Callaghan en septembre met en évidence la solidité et la permanence des liens qui unissent les deux pays. Cette visite, dont le programme comprenait des activités aussi peu protocolaires qu'un barbecue dans un ranch et un match de hockey, a conduit M. Callaghan dans l'Ouest, le centre et l'Est du pays où il a eu l'occasion de s'entretenir avec les premiers ministres provinciaux. A Ottawa, M. Callaghan a été l'invité du premier ministre Trudeau, et il a également rencontré d'autres membres du Cabinet. Outre qu'elle aura donné au nouveau premier ministre britannique un aperçu général de la vie canadienne, cette visite aura également permis à des Canadiens de tous les secteurs d'activité — des éleveurs de l'Alberta aux pêcheurs de la Nouvelle-Écosse — de discuter avec lui et les membres de sa délégation de questions importantes pour les citoyens des deux pays.

En décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jamieson, s'est rendu à Londres pour y avoir des entretiens avec son homologue, M. Anthony Crosland, ainsi qu'avec M. Denis Healey, chancelier de l'Échiquier. A cette occasion, M. Jamieson a également remis au premier ministre britannique une carte topographique de la « Piste de Callaghan », piste du parc national de Gros Morne (Terre-Neuve) qui, depuis son séjour au Canada, porte officiellement son nom.

Des consultations non officielles sur de multiples sujets d'intérêt bilatéral et international ont lieu à intervalles réguliers entre les deux pays. Pour ce qui est des discussions officielles au sujet de questions d'intérêt commun, c'est au sein du Comité permanent Canada-Royaume-Uni qu'elles ont généralement lieu, et ce, depuis la création de cet organisme en 1948. On a assisté, en 1976, à un échange de personnalités politiques, de journalistes et d'universitaires, dont un grand nombre ont participé à des conférences et des colloques parrainés par le gouvernement.

Bien que la Grande-Bretagne soit maintenant le troisième partenaire commercial du Canada, seuls les États-Unis la dépassent sur le plan des échanges de ressources humaines et d'idées. Par ailleurs, elle reste une importante source d'investissement pour le Canada. Les déplacements de personnes entre le Canada et la Grande-Bretagne (visiteurs de toutes sortes, étudiants en particulier), sont plus importants qu'avec tout autre pays européen, et les immigrants en provenance de Grande-Bretagne sont plus nombreux que ceux de tout autre pays. Les nouveaux immigrants britanniques, dont le nombre s'élevait à plus de 24 000 en 1976, nous ont, non seulement apporté leur compétence, mais ont également contribué, de manière moins tangible, à renforcer les relations entre les deux pays. C'est sur ce plan des rapports humains, souvent difficiles à évaluer, que nos relations continuent à se développer; dans de nombreux cas en dehors du champ d'activité des gouvernements.

Dans des sphères aussi variées que l'activité militaire, la science, la vie universitaire et la culture, le rythme des échanges s'est intensifié. Des initiatives gouvernementales prises en 1976 ont abouti au resserrement et à l'accroissement des liens universitaires avec l'Université Sussex et l'Université d'Edimbourg, où une chaire d'études canadiennes, la première en Grande-Bretagne, a été créée. Des progrès satisfaisants ont également été accomplis dans le domaine de la coproduction de films par suite de la signature d'un accord en ce sens (1975).

Dans le domaine culturel, mentionnons la tournée triomphale de l'Orchestre symphonique de Montréal en Angleterre et en Écosse, et plusieurs expositions, dont celle d'une collection des œuvres contemporaines de Greg Curnoe, et celle d'œuvres du Groupe des Sept. La diversité qu'offrait le programme des arts plastiques s'est retrouvée dans le domaine de la musique, où la musique classique du quatuor Orford contrastait avec les compositions électroniques des New Music Concerts.

Irlande

Il existe entre le Canada et l'Irlande une tradition de relations chaleureuses et une affinité tenant au fait que près de 10 p. cent de la population canadienne est d'ascendance irlandaise. Bien que le nombre annuel de nouveaux immigrants se soit maintenu au même niveau depuis quelques années (1 500 environ), les liens sentimentaux issus du passé demeurent étroits. Ceux-ci sont aujourd'hui renforcés par la décision qu'a prise récemment le gouvernement d'accroître les échanges dans le domaine culturel (théâtre en particulier) et le domaine pédagogique et par la nomination, en 1976, d'un nouvel ambassadeur en Irlande, M. A. E. Ritchie. Aux programmes de présentation de livres, dont la remise de livres français au *college Trinity* de Dublin où existe un programme d'études canadiennes, se sont ajoutées, en 1976, des mesures destinées à accroître le nombre et la diversité des activités canadiennes présentées en Irlande dans les domaines des arts plastiques et des arts de la scène, ainsi qu'à donner plus d'envergure aux reportages consacrés par la presse écrite et parlée aux événements susceptibles d'intéresser les Irlandais.

Quoique récents (1966), les investissements canadiens en Irlande, particulièrement en ce qui a trait aux télécommunications et à l'exploitation minière (plomb et zinc), n'ont cessé de prendre de l'ampleur, et l'on s'attend que cette tendance se poursuive. Afin d'encourager les investissements étrangers, M. M. Killeen, directeur général de l'Agence irlandaise de développement industriel, s'est rendu au Canada pour y rencontrer des investisseurs éventuels.

Parmi les marchés sur lesquels le Canada écoule ses produits, l'Irlande est, depuis quelques années, l'un de ceux qui a le plus grandi, au sein de la Communauté européenne. Après le déclin enregistré en 1975, les exportations canadiennes ont remonté la pente pour atteindre à nouveau le niveau record de 1974.

Bien que l'Irlande ne soit pas membre de l'OTAN, ses forces et celles du Canada sont unies par des liens étroits, du fait qu'elles

ont travaillé, côte à côte, au maintien de la paix, à Chypre et en d'autres lieux.

Pays nordiques

La nature des relations qu'entretiennent le Canada et les pays scandinaves s'explique par la similitude de leur climat, leur communauté de vues et le patrimoine européen qu'ils partagent. Au cours des ans, les Canadiens ont découvert qu'ils possédaient avec les peuples nordiques des intérêts communs sur les plans politique, économique, social et environnemental, comme le montre le nombre toujours plus grand de visiteurs tant officiels que privés circulant entre le Canada et la Scandinavie. Les Canadiens s'intéressent aux innovations et expériences scandinaves en matière de développement social, et il arrive souvent dans ce domaine, que l'on envisage l'application de modèles nordiques en milieu canadien. En 1976, M. Hugh Faulkner, alors secrétaire d'État, s'est rendu au Danemark (et au Groenland) ainsi qu'en Norvège pour y comparer les programmes gouvernementaux canadiens et nordiques à l'intention des populations autochtones.

Le fait que tous les pays scandinaves n'aient pas emprunté la même voie politique — le Danemark, l'Islande et la Norvège étant membres de l'OTAN et la Suède et la Finlande demeurant dans la neutralité — n'empêche pas le Canada de coopérer étroitement avec eux en tant que groupe aux niveaux tant régional qu'international, dans diverses sphères. Leur collaboration est particulièrement digne de mention dans les domaines des opérations de maintien de la paix, du droit de la mer, de la protection de l'environnement et de l'administration des ressources de l'Arctique.

Bien que les échanges commerciaux entre le Canada et les pays nordiques demeurent modestes, on assiste actuellement à des efforts concertés en vue de leur donner plus d'ampleur en appliquant diverses formes de coopération industrielle.

L'immigration en provenance de la Scandinavie est peu importante; cependant, les immigrants qui en sont originaires sont haute-

ment qualifiés et contribuent grandement à la prospérité de leur pays d'adoption.

Danemark

Le ministre danois chargé du Groenland, M. Jorgen Hansen, a effectué deux visites au Canada en 1976. Au cours de sa première visite en février, il a eu des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre d'État chargé des Pêcheries. Ceux-ci ont porté sur des sujets d'intérêt commun. A son retour en mai, M. Hansen s'est rendu dans l'Arctique canadien à titre d'invité du ministre des Affaires indiennes et du Nord pour y étudier les conditions de vie et établir des comparaisons avec les fonctionnaires canadiens au sujet des problèmes que pose l'administration de l'Arctique et du Nord.

Le Canada et le Danemark ont d'importants centres d'intérêts communs en ce qui concerne l'environnement, les frontières marines nordiques et les limites de pêche, questions qui donnent lieu à de fréquents échanges de vues entre les deux pays. Des contacts sont établis régulièrement entre l'administration des Territoires du Nord-Ouest et les représentants du Groenland, ainsi qu'entre les Inuit du Canada et les Esquimaux du Groenland qui, à pied ou en traîneau, franchissent aisément la surface glacée qui les sépare.

Suède

Le Canada et la Suède ont signé un traité d'extradition à Stockholm en février, et ils ont échangé leurs instruments de ratification à Ottawa en juin.

La Suède a été l'un des premiers pays avec lequel le Canada ait discuté, à la suggestion du premier ministre suédois, de nouvelles façons d'accroître ses échanges économiques en utilisant diverses formes de coopération industrielle. En décembre, une mission économique suédoise est venue au Canada; en 1975, une mission canadienne similaire avait visité la Suède.

Une délégation parlementaire canadienne s'est rendue à Stockholm au mois d'août pour y étudier le système parlementaire suédois et son mode de fonctionnement, ainsi

que la démocratie industrielle du pays, son programme d'énergie nucléaire et sa politique d'emploi.

Le ministre suédois du Travail, M. Ingemund Bengtsson, au cours d'une visite au Canada en février, a eu des entretiens avec les ministres canadiens du Travail, de l'Expansion économique régionale et des Affaires urbaines. Le Canada s'intéresse grandement aux réalisations suédoises dans les domaines du bien-être social et des relations de travail, comme en témoigne le grand nombre de visiteurs officiels (représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux) et privés qui se rendent chaque année en Suède pour y étudier les institutions suédoises.

Finlande

Une mission économique finlandaise a effectué une visite au Canada en septembre pour y étudier les possibilités de coopération industrielle; une visite similaire avait été faite en Finlande par des représentants canadiens en 1975. En mars, le Canada et la Finlande ont signé à Helsinki un accord de garanties sur les matières nucléaires en vertu duquel le Canada est autorisé à faire des ventes à long terme d'uranium à la Finlande.

Au milieu de l'été, la goélette *Norma and Gladys* s'est rendue à Helsinki, Copenhague, Oslo et Stockholm sous les auspices des gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour y présenter une exposition expliquant la position du Canada en ce qui concerne le droit de la mer et la protection de l'environnement marin.

Islande

Une délégation parlementaire islandaise a effectué au Canada (juin 1976) une visite au cours de laquelle elle s'est rendue en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Québec et au Manitoba, provinces où vivent la plupart des Canadiens d'origine islandaise. A Ottawa, le chef de la délégation a remis à la Chambre des communes une reproduction de l'édition originale de l'un des plus grands trésors littéraires de l'Islande, *Flateyjarbok*, et il a invité une délégation canadienne à se rendre dans son pays.

L'hémisphère occidental

En 1976, la première liaison expérimentale de transport maritime a été établie entre Reykjavik et Halifax; le Canada et l'Islande espèrent que le volume des marchandises sera suffisant pour assurer son maintien et accroître leur modeste niveau d'échanges commerciaux.

Norvège

Il existe depuis longtemps une coopération militaire étroite entre le Canada et la Norvège dans le secteur nord de l'OTAN. Le ministre de la Défense nationale s'est rendu à Oslo en mars pour y avoir des entretiens avec ses homologues et y assister à des manœuvres d'exercice de l'OTAN auxquelles le Canada participait. La Commission de la Défense de Norvège a effectué une visite au Canada en juin pour y étudier l'organisation de la défense.

Les liens d'amitié existant entre les deux pays ont été resserrés davantage en septembre lorsque le prince héritier Harald a inauguré à Toronto un monument commémorant la « Petite Norvège » (où des pilotes norvégiens s'étaient entraînés pendant la Seconde Guerre mondiale). Le prince a offert ce monument au peuple canadien. Le ministre d'Etat aux Affaires urbaines l'a accepté au nom du Canada. Quelque cent cinquante anciens combattants norvégiens et leur famille s'étaient rendus à Toronto pour la cérémonie.

Le Canada accorde une importance de premier plan à ses voisins de l'hémisphère occidental. Plus qu'avec tout autre pays, c'est avec les États-Unis qu'il entretient les relations les plus importantes et les plus poussées. Plus au sud, l'Amérique latine et les Antilles du Commonwealth occupent une place non négligeable dans la mise en œuvre de la politique de diversification de ses relations étrangères.

Comme par le passé, le Canada s'est attaché au plus haut point à la gestion de ses relations avec les États-Unis. Considérant l'ampleur, la diversité et la complexité des intérêts que supposent ces relations, les divergences d'opinions ont été remarquablement rares. Les deux parties ont abordé les questions bilatérales avec un esprit positif, contribuant ainsi à la gestion efficace des relations et à l'excellence de la coopération. Au cours de 1976, les Canadiens se sont joints à leurs voisins américains pour la célébration de leur Bicentenaire en organisant diverses manifestations spéciales. En plus d'avoir examiné le vaste éventail des questions bilatérales habituelles, les deux pays ont participé, de concert avec d'autres États, à l'étude de problèmes politiques, économiques et sociaux d'intérêt mondial.

En 1976, le Canada a continué d'intensifier ses relations avec les pays d'Amérique latine, tant sur le plan bilatéral que par le biais des institutions interaméricaines. Le fait saillant de l'année a été la visite du premier ministre au Mexique, à Cuba et au Venezuela.

Les liens solides qui unissent depuis longtemps le Canada et les Antilles du Commonwealth ont continué d'évoluer à la lumière du nouvel élan que connaissent les Antilles. Ces réalités se manifestent, grâce à la Convention de Lomé, par les liens économiques de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes (CARICOM) avec la Communauté européenne ainsi que l'intérêt manifesté par les principaux États du CARICOM pour un rapprochement avec l'Europe de l'Est. Les négociations se sont poursuivies en vue d'aboutir à un nouveau traité commercial et économique entre le Canada et les pays du CARI-

COM, ce qui devrait constituer un important apport aux relations canadiennes avec les Antilles du Commonwealth.

Antilles du Commonwealth

En 1976, la coopération historique, étroite et féconde entre le Canada et les pays des Antilles du Commonwealth s'est poursuivie, se traduisant par des échanges intenses dans les deux sens. La Barbade, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque ainsi que Trinité-et-Tobago ont toutes un haut-commissariat à Ottawa. Il existe aussi à Montréal un commissariat des Antilles orientales qui représente les États associés des Indes occidentales et des îles du Vent et Sous-le-Vent. Les hauts-commissariats du Canada se trouvent à la Barbade (accréditation auprès de la Grenade et des États associés des Indes occidentales), en Jamaïque (accréditation auprès des Bahamas et de Belize), à Trinité-et-Tobago ainsi qu'en Guyane. Le haut-commissaire du Canada à Georgetown, en Guyane, fait aussi office d'ambassadeur non résident du Canada auprès du Surinam. Le consul général du Canada à New York a présenté en 1976 ses lettres de créances à titre de commissaire aux Bermudes.

Pour diverses raisons, des liens importants existent depuis longtemps entre le Canada et les Antilles du Commonwealth. Le volume des échanges commerciaux reste appréciable, bien que la valeur des exportations canadiennes vers la région, en 1976 (90,4 millions de dollars), montre une chute sensible par rapport à 1975. La valeur des importations du Canada en provenance des Antilles (40,6 millions de dollars), marque également une diminution considérable. La part des investissements canadiens dans des secteurs tels que le tourisme, l'industrie de l'alumine et de la bauxite, ainsi que la banque, est élevée (350 à 500 millions de dollars). D'autre part, la présence de milliers de Canadiens visitant la région chaque année, le grand nombre de Canadiens résidant dans les Antilles, les liens éducatifs ainsi que l'accroissement de la communauté antillaise au Canada ajoutent une importante dimension humaine à ces relations.

L'amitié du Canada avec les pays antil-

lais a une influence qui dépasse les relations bilatérales étroites. Les peuples des Antilles jouent un rôle actif dans les assemblées internationales comme la CNUCED et la *Conférence sur la coopération économique internationale* (C.C.E.I.) en se faisant les porte-parole des préoccupations du monde en développement. Les gouvernements des Antilles exercent également une influence modératrice dans le cadre du dialogue Nord-Sud qui se poursuit toujours. Les nations des Antilles siègent en compagnie du Canada à une commission des Nations Unies chargée par l'Assemblée générale de rédiger une convention dénonçant l'*apartheid* dans les sports.

Au mois de juillet, plusieurs personnalités des Antilles sont venues au Canada en visite officielle, dont le sénateur Derrick Knight et M. Gus Compton du Secrétariat des États associés des Indes occidentales. Mentionnons tout particulièrement la visite en octobre du premier ministre Manley de la Jamaïque à Ottawa et à Toronto, pendant laquelle le gouvernement du Canada a mis au point, en faveur de ce pays, un ensemble de mesures économiques de 100 millions de dollars constitué de prêts et de crédits à court terme ainsi qu'une ligne de crédit au développement à long terme.

La trente et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a réexaminé la prétention du Guatemala sur une partie du territoire de Belize. L'Assemblée a adopté une résolution, coparrainée par le Canada, appuyant l'intégrité territoriale de Belize et son droit à l'indépendance.

Plusieurs événements politiques marquants sont survenus en 1976. Des élections ont reporté au pouvoir les gouvernements en place à Trinité-et-Tobago, à Grenade et en Jamaïque mais ont conduit à la défaite du gouvernement de la Barbade. Le nouveau premier ministre de la Barbade, M. Tom Adams, est le fils du « père de l'indépendance » de ce pays.

Actualité économique

Les pays des Antilles du Commonwealth ont poursuivi leur coopération et leur intégra-

tion économiques régionales par l'intermédiaire d'institutions comme le CARICOM et la Banque de développement des Caraïbes. A l'échelle de l'hémisphère, ils ont œuvré dans des organisations aussi importantes que la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL), l'Organisation des États américains (O.E.A.) et le Système économique latino-américain (SELA).

Pour donner suite aux consultations Canada-Antilles du Commonwealth de novembre 1975, des réunions se sont tenues à Port of Spain, en septembre, et à Ottawa, en décembre, afin de mettre au point un nouveau traité économique et commercial destiné à remplacer l'Accord des Antilles de 1912 et de 1925 ainsi que le Protocole de 1966.

Les difficultés économiques qui ont affligé les Antilles du Commonwealth, surtout depuis 1974 — le chômage, l'instabilité des prix des matières premières, la cherté des importations et le déficit de la balance des paiements — n'ont pas cessé en 1976. La crise de la balance des paiements de la Jamaïque, au début de l'année, a dû être atténuée par une série de prêts consentis par ses partenaires du CARI-COM, le F.M.I. et le Canada. Un bouleversement économique du même genre a secoué les États associés des Indes occidentales.

Semblables problèmes économiques conjugués au désir de s'affranchir davantage de la tutelle des propriétaires étrangers possédant certaines industries importantes du pays ont amené plusieurs gouvernements des Antilles du Commonwealth à resserrer leur mainmise sur ces entreprises. La Guyane a acheté les avoirs du groupe financier britannique Bookers, détenteur de gros actifs dans ce pays. Le gouvernement de la Jamaïque a acquis des capitaux dans certaines des plus grandes sociétés d'alumine et de bauxite de l'île.

En 1976, l'Agence canadienne de développement international a révisé sa stratégie concernant les Antilles et modifié quelque peu l'ordre de ses priorités. Même si la région devrait continuer de recevoir les plus fortes sommes par habitant fournies par le programme canadien d'aide, celui-ci ne sera plus axé sur l'infrastructure sociale et industrielle

mais plutôt sur la création d'emplois productifs. Le Canada a aussi continué de subventionner des institutions régionales comme la Banque de développement des Caraïbes et l'Université des Indes occidentales.

L'Amérique latine et le système interaméricain

Les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine ont été resserrées par les visites du premier ministre Trudeau au Mexique, à Cuba et au Venezuela en janvier et février. C'était la première fois depuis 1960 qu'un premier ministre canadien se rendait en Amérique latine. Cette visite avait pour but de montrer le désir du Canada de renforcer ses relations avec ces trois pays ainsi qu'avec l'Amérique latine dans son ensemble. Cette tournée a servi non seulement à promouvoir les relations bilatérales mais aussi à échanger des idées aussi bien sur des questions interaméricaines que sur des sujets d'importance mondiale.

Le Canada entretient des relations avec tous les pays d'Amérique latine par l'intermédiaire de ses treize missions résidentes. En outre, il œuvre, d'une manière ou d'une autre, au sein d'à peu près toutes les organisations interaméricaines. Le Canada a une mission permanente d'observation auprès de l'Organisation des États américains (O.E.A.) à Washington et est membre de la Banque interaméricaine de développement, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, de l'Organisation panaméricaine de la santé (O.P.S.), de l'Institut interaméricain des sciences agricoles (I.I.S.A.), de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (I.P.G.H.) ainsi que d'autres organismes régionaux.

Le Canada a également eu de nombreuses occasions de travailler en collaboration avec les pays latino-américains à l'extérieur du système interaméricain. Cette action s'est poursuivie dans des organisations comme les Nations Unies et ses institutions, le Fonds monétaire international (F.M.I.), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

ainsi que dans des réunions telles les *Conférences sur le droit de la mer* et la *Conférence sur la coopération économique internationale* qu'il copréside avec le Venezuela.

Le commerce constitue de longue date un des principaux éléments des relations du Canada avec l'Amérique latine. Après un léger déclin du commerce canadien avec cette région en 1975, les premiers chiffres de 1976 indiquent un relèvement important. La valeur totale des importations du Canada en provenance de l'Amérique latine se chiffre à 1 937,7 millions de dollars, dont 1 291,1 millions pour le pétrole en provenance du Venezuela, comparativement à 1 649,6 millions en 1975, dont 1 097,5 millions pour le pétrole vénézuélien. Les exportations canadiennes sont passées de 1 257,2 millions de dollars en 1975 à 1 480,3 millions.

Afin de promouvoir les ventes canadiennes en Amérique latine, la Société pour l'expansion des exportations a signé un certain nombre d'accords de prêts à long terme en 1976. Des crédits de 116 millions de dollars ont été accordés à Panama, de 20 millions au Brésil, de 29,9 millions au Pérou, de 18 millions à l'Équateur, de 13 millions au Venezuela, de 12 millions à l'Argentine et de 3,5 millions au Guatemala.

Outre la tournée du premier ministre en Amérique latine, des visites ont été effectuées dans les deux sens afin de resserrer les relations économiques. En mai, le sous-ministre des Ressources naturelles du Mexique est venu au Canada afin de discuter de l'achat de réacteurs CANDU. Le même mois, une mission commerciale vénézuélienne dirigée par le ministre du Développement et le ministre de la Production de base est arrivée au Canada afin d'examiner les possibilités d'achat. Une mission commerciale canadienne est allée en Équateur et au Pérou en juin. Le même mois, le ministre vénézuélien des Mines et des Hydrocarbures est venu au Canada afin de discuter de la coopération pour la mise au point de la technologie pétrolière et de la vente de pétrole vénézuélien au Canada. En septembre, le ministre de l'Agriculture s'est rendu au Brésil afin de s'entretenir de la co-

opération agricole tandis que le ministre de l'Industrie et du Commerce a effectué une tournée au Venezuela. En novembre, le Comité conjoint Canada-Brésil, de création récente, s'est réuni à Ottawa.

Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a représenté le Canada, en décembre, à la cérémonie d'investiture du président José Lopez Portillo et a eu des entretiens officieux avec les autorités mexicaines.

L'Association canadienne pour l'Amérique latine (ACAL), composée de sociétés canadiennes ayant des intérêts en Amérique latine, a continué de tenir les firmes canadiennes au courant des possibilités de commercer et d'investir en Amérique latine. La Chambre de commerce Brésil-Canada a continué d'offrir les mêmes services auprès des sociétés d'affaires canadiennes ayant manifesté un intérêt pour le Brésil. La cinquième grande conférence de l'Association, ACAL V, s'est déroulée à Caracas en janvier, au moment de la visite du premier ministre au Venezuela.

Le programme d'aide bilatérale du Canada en Amérique latine est modeste par rapport à ses programmes dans d'autres parties du monde. Cette situation est imputable à l'état relativement avancé de l'économie de plusieurs pays de cette région et à la politique du Canada qui a pour règle de ne porter ses efforts que sur les pays et les populations les plus pauvres. L'Agence canadienne de développement international a fourni 27 millions de dollars à différents pays de cette région, dont 4,2 millions étaient destinés à secourir le Guatemala à la suite du séisme dévastateur survenu en février. L'ACDI a engagé environ 3 millions de dollars sous forme de subventions de contrepartie destinées aux organisations non gouvernementales canadiennes ayant des programmes en Amérique latine. Le président de l'ACDI a effectué deux visites dans cette région en 1976. En mars, il s'est rendu au Guatemala afin d'évaluer les résultats de l'aide du Canada dans ce pays à la suite du tremblement de terre, ainsi qu'en Colombie et au Pérou afin de discuter de coopération pour le développement industriel et d'évaluer les programmes d'aide du Canada. En novem-

bre, des discussions avec diverses organisations financières régionales l'ont amené au Venezuela et au Brésil afin d'étudier de nouvelles formes de coopération.

Le Canada a également fourni des crédits destinés à des programmes d'assistance multilatérale par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de diverses organisations techniques spécialisées. Depuis que le Canada est devenu membre de la BID en 1972, il lui a versé 382 millions de dollars.

Le Centre de recherches pour le développement international (C.R.D.I.), dont le siège est à Ottawa et dont le financement est assuré par le Canada, a continué de subventionner les recherches sur l'application des sciences et de la technologie aux besoins des pays en développement. Pour l'année financière 1976-1977, le C.R.D.I. a approuvé vingt-neuf projets en Amérique latine dont la valeur totale s'élève à 6 millions de dollars. Les institutions locales qui mettent en œuvre ces projets comprennent l'Institut de technologie agricole de la Bolivie, le Centre régional de coopération sur la population de Colombie, le Centre de recherches et de formation en matière d'agriculture tropicale du Costa Rica, le Conseil national des sciences et de la technologie du Mexique et l'Association péruvienne des facultés de médecine.

Les relations du Canada avec les pays de l'Amérique latine s'étendent dans de nombreux autres domaines. Lors de la visite du premier ministre en Amérique latine en janvier, un accord culturel avec le Mexique et un accord sportif avec Cuba ont été signés. Une délégation de parlementaires canadiens a effectué une tournée au Venezuela tandis que des parlementaires mexicains sont venus au Canada. Les pays d'Amérique latine, notamment le Mexique et Cuba, ont continué d'attirer un grand nombre de touristes canadiens.

Les États-Unis

Les relations du Canada avec les États-Unis ont, cette année encore, été les plus poussées et les plus complexes, mettant en

cause une vaste gamme de questions bilatérales et multilatérales d'ordre politique, économique, défensif, mésologique et social. La diversité, la complexité et le nombre des intérêts en jeu créent un chassé-croisé continuel entre les deux pays. En effet, les deux gouvernements se sont attachés à soigner leurs relations en recourant à des procédés tels l'échange ponctuel de renseignements, la mise au courant et la consultation préalables et, si besoin est, les négociations.

En 1976, les Canadiens ont organisé un certain nombre de manifestations pour célébrer le Bicentenaire de la révolution américaine, démontrant ainsi l'importance qu'ils attachent à leurs relations avec les États-Unis. Au cours de la visite qu'il a effectuée au mois de juin dernier à Washington, le premier ministre a offert au président Ford une édition spéciale du livre *Between Friends/Entre Amis*, commanditée par l'Office national du film du Canada pour le Bicentenaire. Les deux dirigeants ont également discuté d'un certain nombre de questions bilatérales et multilatérales.

Au mois d'août, M. Alan McEachen, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a rencontré à Washington le secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger; en octobre, c'était au tour de son successeur, M. Don Jamieson, de faire connaissance avec le chef de la diplomatie américaine. A ces réunions, un certain nombre de questions bilatérales et multilatérales ont été passées en revue, notamment les événements nouveaux survenus à la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.). On a étudié également la nécessité de redéfinir les frontières maritimes et les arrangements en matière de pêche entre les deux pays après qu'ils eurent tous deux annoncé leur intention d'étendre à 200 milles des côtes la zone de pêche sous leur juridiction respective.

Économie

Comme en témoignent des échanges bi-directionnels d'environ 50 milliards de dollars, une fois de plus en 1976 le Canada et les États-Unis ont été, l'un pour l'autre, le partenaire commercial le plus important. Les sec-

teurs public et privé du Canada sont allés chercher des capitaux considérables sur les places financières américaines au cours de l'année. A cause de l'ampleur des relations économiques entre les deux pays, un grand nombre de questions ont fait l'objet d'échanges suivis, comme par le passé.

On a enregistré une augmentation sensible du nombre d'enquêtes anti-cartel aux États-Unis dont les ramifications politiques et économiques se sont étendues jusqu'au Canada, notamment dans des secteurs comme celui de la potasse, de l'uranium, du soufre et du zinc. Ces enquêtes sur de présumées activités monopolisatrices portaient sur des actions que les firmes incriminées avaient entreprises à l'instigation ou avec l'appui des gouvernements fédéral ou provinciaux. De plus, elles ont soulevé des doutes sur l'extra-territorialité des procédures anti-cartel américaines. Consultation et coopération ont permis aux deux administrations de reconnaître dans une plus large mesure les intérêts de l'autre partie en cette matière.

Tout au long de l'année, le commerce des voitures et des pièces détachées a continué d'être une source d'inquiétude. Les représentants des deux gouvernements ont poursuivi des études distinctes mais parallèles de l'état et des perspectives d'avenir de l'industrie. En 1976, le Canada a subi dans le secteur de l'automobile un déficit commercial net imputable aux pertes considérables enregistrées dans le commerce des pièces de rechange; il était cependant moins élevé qu'en 1975.

L'imposition par les États-Unis au mois d'octobre dernier d'un contingent mondial sur les importations de viande de bœuf et de veau a touché le commerce agricole du Canada. Des consultations ont eu lieu avec les États-Unis à la fin de 1976 sur le commerce bi-directionnel de ces produits pour 1977 et se sont terminées par un échange de lettres de compréhension réciproque. Parmi les dispositions des lettres, une entente prévoyait que les deux parties devaient se consulter au cours de l'année sur le commerce de la viande.

Préconisée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

afin de limiter l'exode de la publicité canadienne vers les postes américains limitrophes, la politique de suppression occasionnelle des annonces publicitaires américaines des émissions diffusées par les télédistributeurs canadiens a suscité une forte réaction aux États-Unis et fait l'objet de plusieurs rencontres entre les autorités canadiennes et américaines. A la fin de l'année, une solution temporaire a été trouvée au problème: le C.R.T.C. a annoncé qu'il ajournait la mise en œuvre de sa politique jusqu'à ce qu'on ait évalué les effets des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu, effets qui retranchent des déductions admissibles au titre des frais de l'entreprise la publicité sur les chaînes américaines limitrophes, et procédé à l'examen de méthodes de recharge pour réaliser les objectifs du Canada en matière de télédiffusion.

Des consultations fréquentes ont eu lieu entre les deux pays sur diverses questions commerciales et monétaires dans un cadre bilatéral et au sein d'instances multilatérales comme les N.C.M., le GATT, le F.M.I. et l'ONU.

Énergie

Le secteur de l'énergie n'a rien perdu de son importance et de son dynamisme en 1976.

On a paraphé au mois de janvier l'accord *ad referendum* concernant les pipe-lines de transit, accord qui assure la sécurité réciproque du débit et la non-discrimination en ce qui a trait aux hydrocarbures de l'une des parties acheminés sur le territoire de l'autre partie au moyen de pipe-lines de transit déjà en exploitation ou à construire. Toute l'année durant, les autorités des deux gouvernements ont échangé des renseignements sur les innovations en matière de transport du gaz du Nord vers les marchés méridionaux.

Malgré l'inquiétude suscitée par le relèvement du prix du gaz naturel aux frontières et la réduction progressive des exportations de pétrole brut canadien, les Américains comprennent mieux le bien-fondé des politiques énergétiques du Canada. C'est donc dans un esprit pragmatique que les deux gouvernements ont poursuivi l'étude du problème de

l'énergie. Les autorités ont également conféré sur l'approvisionnement en pétrole et sur l'échange d'hydrocarbures, en ce moment et dans l'avenir.

Le Canada a travaillé en étroite collaboration avec les États-Unis et d'autres pays sur les questions internationales d'énergie, de même que sur des problèmes financiers connexes au sein de l'Agence internationale de l'énergie et à la Conférence sur la coopération économique internationale.

Les frontières maritimes et les pêches

En 1976, le Canada et les États-Unis ont annoncé leur intention d'étendre leurs zones de pêche respectives à 200 milles en 1977; c'est pourquoi les discussions ont repris sur les quatre frontières maritimes qui demeurent indéterminées. On a également débattu un nouvel accord bilatéral sur les pêches. Si aucun accord final n'a été réalisé en 1976, des négociations intensives étaient en cours à la fin de l'année afin d'aboutir à un règlement sur des modalités provisoires de pêche.

Environnement

Les deux pays ont encore attaché beaucoup de prix aux questions mésologiques transfrontières. Dans la Note du 12 octobre 1976, le gouvernement du Canada, préoccupé par les incidences néfastes éventuelles du projet de diversion de Garrison dans le Dakota du Nord sur les biens et la santé des Canadiens, a demandé au gouvernement des États-Unis d'ajourner toute poursuite des travaux ainsi que les décisions sur la construction du réservoir de Lonetree jusqu'à la réception du rapport de la Commission mixte internationale et la tenue de discussions entre les deux parties.

Sur une autre question écologique de grande importance, le gouvernement du Canada a réitéré son opposition à un projet de raffinerie de pétrole et de port pétrolier à Eastport dans le Maine, et, en particulier, son refus de sanctionner le transport de grandes quantités de polluants dans le passage de Head Harbour.

Des consultations ont eu lieu entre les deux pays sur les questions suivantes : la cir-

culation des navires-citernes de l'Alaska au large de la côte ouest, les opérations de forage dans la mer de Beaufort, le projet d'exploitation houillère de Rio Algom à Cabin Creek en Colombie-britannique, la construction d'une centrale thermique sur la rivière East Poplar au nord de la frontière de la Saskatchewan et du Montana, l'accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et un projet canadien de travaux de régularisation des crues sur la rivière Richelieu.

La Commission mixte internationale a continué à jouer un rôle actif dans les relations canado-américaines sur l'environnement. Entre autres questions mésologiques transfrontières étudiées par la Commission pendant l'année, mentionnons le projet de diversion de Garrison, la qualité et le niveau des eaux des Grands lacs, la qualité des eaux de la rivière Saint-Jean ainsi que le partage de l'eau de la rivière Poplar.

Défense

L'étroite coopération canado-américaine en matière de défense s'est poursuivie sans relâche en 1976. Une vaste gamme de questions touchant les arrangements bilatéraux de défense du continent nord-américain a fait l'objet d'exams par la Commission mixte permanente pour la défense et lors d'un certain nombre d'entretiens entre nos deux pays.

Après de longues négociations, un accord est intervenu sur l'achat d'un avion de patrouille à long rayon d'action pour les forces armées du Canada; celui de la société Lockheed a été retenu.

Affaires publiques

Entre autres fonctions, l'ambassade du Canada à Washington et les quinze missions consulaires canadiennes aux États-Unis exécutent le plus important de nos programmes d'affaires publiques afin de mieux faire comprendre et connaître le Canada. L'opération s'est traduite par des contacts étroits avec les media d'information américains et par des arrangements pour faire venir au Canada des « faiseurs d'opinion » de grande renommée. Les missions ont continué à encourager l'épa-

nouissement des programmes d'études canadiennes dans certaines universités américaines. Quant aux activités culturelles canadiennes aux États-Unis, elles n'ont cessé de prendre de l'ampleur. (Pour ce qui est de la participation du Canada aux manifestations du Bicentenaire des États-Unis, voir p. 29.)

II Activité multilatérale

Le Commonwealth

Pour le Commonwealth, 1976 a été une année fertile en changements. Au cours de sa première année complète à la tête du secrétariat à Londres, M. Ramphal a mis beaucoup d'ingéniosité à élargir l'éventail des activités du Commonwealth dans les affaires internationales. Par le passé, cette association a fait preuve d'une remarquable souplesse en s'adaptant aux besoins pressants de ses membres, maintenant au nombre de trente-six. Aujourd'hui plus que jamais, il est possible de parler d'un « nouveau Commonwealth » dont le patrimoine commun remonte à l'Empire britannique mais dont les principes de fonctionnement, la consultation et la coopération, se fondent sur l'égalité, la compréhension et le respect réciproque. La famille du Commonwealth compte plus de 935 millions de membres de races, de langues et de cultures différentes, et, pour reprendre les paroles du premier ministre Trudeau à la réunion des chefs de gouvernement, tenue à Ottawa en 1975, l'Association constitue la « fenêtre du Canada sur le monde ».

En 1976, à l'instar de ses partenaires du Commonwealth, le Canada a suivi attentivement les événements en Afrique australe. La préoccupation collective du Commonwealth s'est traduite par l'appui de son Secrétariat aux délégations nationalistes du Zimbabwe à Genève, et aux Rhodésiens noirs par l'intermédiaire du Programme spécial du Commonwealth pour les Rhodésiens. L'Association a également examiné à fond l'état de l'économie mondiale et constaté la nécessité d'opérer une réforme en profondeur du système économique international.

Réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth

Année intercalaire entre les réunions bi-annuelles des chefs de gouvernement, 1976 a permis la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la rencontre de 1975 à Kingston, en Jamaïque. Dans le but d'assurer la continuité des consultations à l'échelon supérieur entre les membres du Commonwealth, une réunion de hauts fonctionnaires (secrétaire de cabinet) s'est tenue à Canberra

du 26 au 28 mai; on y a discuté de l'action que le Commonwealth pourrait entreprendre pour promouvoir le développement industriel et la coopération entre les pays membres. Les participants ont bien accueilli la proposition du secrétaire général préconisant la nomination d'une équipe de spécialistes de l'industrie de plusieurs pays du Commonwealth chargée de formuler des propositions précises concernant l'expansion du secteur industriel des pays membres. Par la suite, le Canada a désigné un industriel pour le représenter au Groupe d'experts du Commonwealth sur la coopération industrielle. Les hauts fonctionnaires ont également étudié la situation en Afrique australe et réaffirmé l'espoir de tous les membres du Commonwealth que le passage du pouvoir à la majorité en Rhodésie s'effectue rapidement, sans heurts et d'une manière irréversible. A la suite d'une initiative du Canada, à Kingston en 1975, ils ont aussi confirmé qu'à partir de 1977, le jour du Commonwealth serait célébré simultanément dans les trente-six pays de l'Association le deuxième lundi de mars.

Réunion des ministres des Finances

La réunion annuelle des ministres des Finances du Commonwealth a eu lieu du 30 septembre au 1^{er} octobre, à Hong Kong, et leur a permis d'échanger leurs idées sur les problèmes de l'économie internationale. Ils ont souligné en particulier les problèmes sans cesse croissants de l'endettement et des déficits de la balance des paiements qui affligen les pays importateurs d'énergie et ont convenu que « leur tâche la plus pressante demeure la mise en place d'arrangements efficaces destinés à aider les pays en développement à réaliser un taux soutenu de croissance et à satisfaire les besoins fondamentaux de tous leurs peuples ». Ils ont manifesté leur inquiétude devant les problèmes auxquels font face nombre de pays dans leur lutte pour la croissance économique et ont exhorté les nations riches à ouvrir plus volontiers aux pays en développement l'accès de leurs ressources et de leurs marchés.

Les ministres des Finances ont bien accueilli le document intitulé *Rapport supplé-*

mentaire — Vers un nouvel ordre économique international, préparé par le Groupe d'experts du Commonwealth (le groupe McIntyre), dont la CNUCED IV avait déjà pris connaissance à Nairobi. Les ministres ont accordé un appui général aux conclusions du rapport des experts préconisant une action immédiate afin d'améliorer le sort des pays pauvres pendant que la communauté internationale tâche d'opérer une réforme internationale plus profonde. Ils se sont en outre entendus pour que leurs propositions reçoivent « toute l'attention voulue lorsque seront élaborées les politiques nationales et internationales visant à faciliter le décollage des pays en développement et à combler progressivement les disparités entre les nations nanties et les nations défavorisées ». Le groupe doit remettre son rapport final lors de la réunion des chefs de gouvernement en juin 1977.

Coopération technique

Dans son rapport remis au mois de mars, le Groupe de révision triennale a passé en revue le fonctionnement du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (F.C.C.T.). La contribution du Canada au F.C.C.T., pour 1975-1976, s'est élevée à 2,2 millions de livres, soit près de 40 p. cent du budget total. Le F.C.C.T. a connu une expansion rapide de ses activités et, lors de sa réunion du 21 avril, le Conseil des représentants a convenu de relever à 7 millions de livres les avoirs du Fonds pour 1976-1977. Il souscrit toujours, cependant, à ses principes directeurs et encourage les échanges internes entre les nations en développement et le transfert d'assistance technique entre pays développés et en développement.

Le Conseil des représentants a accepté de créer un fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique, fonds dont l'objectif initial a été fixé à un million de livres. En septembre, les membres du Commonwealth s'étaient déjà engagés à y verser plus de 850 000 livres.

La Fondation du Commonwealth

La Fondation du Commonwealth s'est

employée avec succès à promouvoir le perfectionnement professionnel et à encourager les contacts entre les membres des professions libérales et autres à travers le Commonwealth. Le Canada a accepté de faire passer de 15 à 32 p. cent sa contribution au budget de la Fondation fixé à 700 000 livres.

Autres conférences du Commonwealth

En 1976, il s'est tenu environ cinquante conférences, colloques et ateliers de travail au niveau gouvernemental et au niveau non gouvernemental. Le Comité des sanctions du Commonwealth s'est réuni les 4 et 31 mars. Les 17 et 18 mars, le Secrétariat du Commonwealth a organisé une réunion des représentants de l'Association afin de discuter des questions soulevées à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer à New York. Du 22 au 27 mars, le Secrétariat du Commonwealth sur la santé régionale a convoqué un colloque et un atelier de travail sur les manuels destinés aux techniciens de la santé et le Secrétariat a co-parrainé un colloque sur l'investissement étranger tenu à Port Moresby du 22 au 26 mars. Du 2 au 4 avril, une *Conférence sur le droit municipal dans les pays du Commonwealth* s'est tenue en Grande-Bretagne tandis que des éducateurs et des radiodiffuseurs de douze pays membres en voie de développement ont visité l'Inde du 4 au 17 avril, grâce au financement du Secrétariat et à l'aide de l'Association de radiodiffusion du Commonwealth. Du 10 au 18 avril, un atelier régional sur le développement mondial, organisé par le Secrétariat, Direction de la production alimentaire et du développement rural, a eu lieu au Nigeria; de son côté, le Conseil des sciences du Commonwealth a organisé, en Tanzanie, un atelier sur les techniques de communication. Le Conseil du Commonwealth pour les affaires de la jeunesse a décidé, lors de sa rencontre à Malte du 26 au 30 avril, d'étendre les activités du Programme du Commonwealth pour la jeunesse, placé sous la responsabilité du nouveau directeur canadien, M. André Renaud.

Le 2 mai, les ministres de la Santé du Commonwealth se sont rencontrés avant la

réunion annuelle de l'Assemblée mondiale de la santé à Genève et, du 11 au 14 mai, un groupe d'étude du Commonwealth composé de dix membres s'est réuni à Londres afin de discuter des recommandations faites par le Programme du Commonwealth consacré aux études appliquées sur les techniques du gouvernement. En juin, une rencontre a eu lieu à Londres entre les représentants supérieurs des organisations régionales du Commonwealth; ceux-ci ont débattu des moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale entre les pays de l'Organisation. Le même mois, se sont réunis à Londres, l'Association du Commonwealth pour l'enseignement juridique et le comité du Commonwealth sur les problèmes de Chypre.

Du 7 au 10 septembre, les présidents des Parlements du Commonwealth ont tenu leur quatrième conférence en Grande-Bretagne tandis que, du 18 au 30 septembre, l'île Maurice était l'hôte de la vingt-deuxième Conférence parlementaire du Commonwealth. La Onzième Conférence générale de l'Association de radiodiffusion du Commonwealth a eu lieu du 28 septembre au 7 octobre à Singapour. Un colloque régional sur l'éducation au sein du Commonwealth a été organisé à Hong Kong du 28 septembre au 8 octobre et, du 4 au 9 octobre, Charlottetown a accueilli la Dix-septième Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth. Du 4 au 13 octobre, la Troisième Conférence des directeurs des postes du Commonwealth s'est tenue au Sri Lanka, qui a également été l'hôte, du 29 novembre au 3 décembre, de la neuvième réunion bisannuelle du Conseil des sciences du Commonwealth. Du 13 au 18 décembre, la Quatrième Conférence du Commonwealth sur le développement et l'écologie s'est tenue à Dacca.

Organisations non gouvernementales du Commonwealth

Quand on parle du Commonwealth, il est bon de souligner le rôle accru qu'ont joué cette année les organisations non gouvernementales — ce « Commonwealth officieux » —, dont témoigne la conférence qu'elles ont tenue

en octobre à l'Université Dalhousie, à Halifax. Cette conférence a montré la nécessité de multiplier les contacts entre le Commonwealth officiel et officieux (ce dernier réunit plus de deux cents organisations non gouvernementales).

Parmi les autres réunions, organisées en 1976 par les ONG du Commonwealth, notons la Deuxième Conférence de l'Association des responsables de la planification du Commonwealth en février à Auckland et un séminaire sur l'arpentage et la gestion des terres, en Zambie, du 6 au 9 avril. La Quatrième Conférence du Commonwealth de la Société royale de sauvetage a eu lieu en mai à Londres. En juillet, Georgetown a reçu la Douzième Conférence antillaise des associations parlementaires tandis qu'un colloque sur les stages internationaux d'étude s'est tenu à Régina. La quatorzième Foire du livre du Commonwealth s'est ouverte en Grande-Bretagne en août. Par ailleurs, en septembre, la ville de York, en Angleterre, a été l'hôte de la Conférence triennale de l'Association des architectes.

Comme par le passé, au Canada, la Société royale du Commonwealth a continué à s'intéresser vivement aux affaires de l'Association et, en avril, elle a co-parrainé, de concert avec le Ministère, la Quatrième Conférence des étudiants sur le Commonwealth à Ottawa. Cent élèves venant de l'Ontario et du Québec ont participé à la conférence de trois jours qui s'est terminée par une imitation d'une réunion des chefs de gouvernement.

La visite du secrétaire général

Le secrétaire général, M. Ramphal, s'est rendu en visite officielle au Canada du 27 octobre au 7 novembre. Il est venu participer à la conférence de Dalhousie, assister à une réunion du Conseil national de la Société royale du Commonwealth, à Ottawa, et prendre la parole à Toronto et à London. Le 4 novembre, il a rencontré des hauts fonctionnaires canadiens et, le jour suivant, le premier ministre, avec qui il a discuté un vaste éventail de questions, y compris l'Afrique australe, les

Jeux du Commonwealth et la rencontre des chefs de gouvernement prévue pour 1977.

Les membres

Le 28 juin 1976, le Commonwealth a accueilli un nouveau membre, les Seychelles, qui, à l'instar du Canada et de l'île Maurice, sont un pays bilingue et comptent à la fois parmi les membres à part entière du Commonwealth et de la Francophonie. Le Commonwealth a également donné le coup d'envoi à des contacts fort intéressants entre le Secrétariat et l'Agence de coopération culturelle et technique.

Le secrétaire général, M. Ramphal, a déclaré récemment : « Le Commonwealth regroupe le quart de la population mondiale, mais il regroupe près de la moitié des pauvres du monde. Et de tous ceux qui entrent dans la catégorie de « la pauvreté absolue », les plus pauvres d'entre les pauvres... près des trois quarts vivent à l'intérieur du Commonwealth. » Ceci donne une idée de l'immensité de la tâche à laquelle l'Association fait face et indique pourquoi les Canadiens doivent continuer à lui accorder son appui total.

La Francophonie

L'année 1976 a marqué une étape importante dans l'évolution de la Francophonie, communauté internationale qui regroupe une trentaine de pays d'expression française.

On constate en particulier une consolidation des structures des institutions francophones intergouvernementales et l'établissement de modalités favorisant entre elles le rapprochement et une collaboration plus étendue. De plus, l'orientation des programmes a été redéfinie, l'accent étant mis sur les projets susceptibles de mieux répondre aux besoins des pays membres moins avancés.

Rôle du Canada

Le Canada a continué d'œuvrer en vue de renforcer et d'élargir la Francophonie internationale pour en faire un instrument utile de dialogue et un cadre efficace de coopération, principalement entre pays industrialisés et pays en développement. L'appui soutenu

accordé dans le passé par le Canada, ainsi que le rôle constructif qu'il continue de jouer, valent à notre pays une place de premier plan dans la Francophonie internationale.

Agence de coopération culturelle et technique

Au cours de deux réunions de son Conseil d'administration, en juin et décembre, l'Agence a procédé à la mise en œuvre des décisions arrêtées à la *Conférence générale* tenue à l'île Maurice en novembre 1975. La réorganisation de l'Agence dans les domaines de la gestion et de l'administration a été complétée. Le Conseil d'administration a également mis au point le statut et les règlements applicables au personnel de l'Agence.

Le programme d'activité adopté par le Conseil s'insère dans les trois principaux axes d'action tracés par la *Conférence générale*, c'est-à-dire le développement, la promotion des cultures et des langues nationales, et la coopération en matière de sciences, de techniques et d'éducation. Les projets, qui doivent être réalisés principalement en milieu rural, obéissent aux critères établis par la *Conférence générale* en vue de favoriser quelques actions pertinentes de la plus haute priorité, se prêtant, d'une façon générale, à une gestion simple.

En application de la décision de la *Conférence générale*, le Conseil d'administration a adopté, à sa réunion du mois de juin, les modalités d'un programme spécial destiné à promouvoir le développement par le biais d'une coopération économique, sociale et culturelle, englobant l'éducation et la formation, et par la mise en commun de ressources économiques, financières, techniques et culturelles. Financé par des contributions volontaires, ce programme spécial complète les autres programmes de l'Agence et comble les lacunes d'autres activités de coopération bilatérale et multilatérale. Il a pour but l'étude et la mise en œuvre de projets de développement correspondant à des besoins exprimés par les pays bénéficiaires, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'agriculture, de la santé et des communications sociales. Il s'adresse à

tous les pays membres de l'Agence et des conférences ministérielles francophones. En outre, le Conseil d'administration peut, à sa discrétion, permettre à des pays non membres de ces institutions d'y adhérer.

Pour sa part, le Canada, qui est l'un des promoteurs du programme, s'est engagé à participer à ses activités par une contribution financière de \$750 000, qu'il espère porter à \$2 millions au cours des trois prochaines années. D'autres pays ont également annoncé leur intention d'y contribuer; mentionnons le Gabon, le Sénégal, la Tunisie, Haïti, la Haute-Volta, le Togo et l'île Maurice. Un comité provisoire sera créé en vue d'étudier certains points du programme. En attendant son lancement définitif, le Canada a offert une contribution exceptionnelle non liée de \$250 000 pour permettre à l'Agence de réaliser en 1977 des projets du type de ceux que prévoit le programme.

Autre aspect important des activités de l'Agence en 1976, le Conseil a autorisé la reconduction du programme destiné à aider les îles Comores dans le secteur de l'enseignement secondaire. L'envoi d'un groupe d'une cinquantaine de professeurs a été prévu pour la prochaine année scolaire. Le Canada assurera l'envoi d'une dizaine d'enseignants.

A la demande du Gabon, pays hôte, le deuxième Festival de la jeunesse a été reporté à l'été 1978.

Le Conseil a pris acte de l'intention du Liban d'accueillir la prochaine *Conférence générale* qui devrait se tenir à l'automne 1977. Il s'est félicité de l'adhésion à l'Agence des îles Seychelles qui, comme le Canada et l'île Maurice, font aussi partie du Commonwealth.

Conférences sur la jeunesse et les sports et sur l'éducation

La session annuelle de la *Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française* s'est tenue à N'Djamena au Tchad, du 23 au 27 février. M. Bernard Lachapelle, alors ministre d'État à l'Éducation du Québec, conduisait la délégation canadienne qui se composait également des représentants du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Mani-

toba. La Conférence s'est penchée, en particulier, sur les problèmes relatifs à la formation des maîtres. Elle a aussi approuvé le projet de fusion des secrétariats techniques des deux conférences sectorielles (sur l'éducation — sur la jeunesse et les sports). En vue d'établir une plus grande collaboration avec l'Agence de coopération culturelle et technique, la Conférence s'est prononcée en faveur de la réalisation conjointe des projets mis de l'avant par l'Agence au chapitre des langues nationales et de la production locale de matériel pédagogique pour l'enseignement et la formation professionnelle. La Conférence a retenu comme thème de sa prochaine session : L'encadrement pédagogique des professeurs des niveaux élémentaire et secondaire.

La session annuelle de la *Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports* a eu lieu à Paris du 12 au 14 juillet. Dirigée par M. Paul Phaneuf, ministre d'État responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports du Québec, la délégation canadienne se composait, en outre, de M. Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick, de M. René Toupin, ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles du Manitoba, ainsi que d'un représentant de l'Ontario.

Considérant la nécessité pour les organismes francophones d'harmoniser leurs programmes d'action et de normaliser leurs règlements intérieurs, la *Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports* a accepté de fusionner son secrétariat avec celui de la *Conférence des ministres de l'Éducation* et a pris certaines mesures en ce sens. A la lumière des recommandations des différentes commissions techniques, la Conférence a approuvé une série de programmes de formation et d'ateliers pour les jeunes, programmes qui seront financés en partie par des sources privées et en partie par l'Agence de coopération culturelle et technique.

Le Canada a modifié son programme de bourses de formation pour les cadres supérieurs, ce qui a entraîné des déboursés additionnels de \$75 000, portant ainsi la contribution du Canada à \$450 000. Le Québec,

pour sa part, entend consacrer une somme d'environ \$60 000 au financement de certains programmes.

Organisations non gouvernementales

Le Canada a maintenu son appui aux multiples associations francophones privées qui réunissent des personnes d'une même profession ou d'un même secteur soucieuses d'établir des liens de coopération et de se mieux connaître; dans bien des cas, il leur a apporté un concours financier. Le dynamisme de ces associations et leurs activités contribuent pour une grande part aux progrès réalisés par la communauté francophone internationale.

Entre autres, on peut signaler le *Congrès international des économistes de langue française* qui a réuni à l'Université Laval, du 13 au 15 mai, des participants venus de nombreux pays francophones. L'Université York a organisé, du 2 au 5 juin, un colloque portant sur la Francophonie dans les Amériques; les participants sont venus du Canada, de la France, des États-Unis, d'Haïti et des Antilles. Enfin, le Congrès francophone international d'immunologie a tenu ses assises, du 11 au 15 octobre, au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic au Québec.

Les Nations Unies

L'année 1976 a été relativement calme pour l'Organisation des Nations Unies. Des événements survenus à l'extérieur de ses principales enceintes, de même qu'une conscience plus aiguë de la valeur de *consensus* chez les États membres, ont atténué les rivalités et apaisé certaines des tensions qui avaient marqué les discussions antérieures, en particulier à l'Assemblée générale. A la trente et unième session, le débat sur le Moyen-Orient, qui avait suscité de vives controverses en 1975, n'a pas produit de résultats inattendus et s'est généralement déroulé sans heurts, en partie sans doute à cause de la guerre civile au Liban et des élections présidentielles aux États-Unis. Les initiatives menées en Afrique australe, dont l'aboutissement a été la convocation de la *Conférence de Genève sur la Rhodésie*, ont eu tendance à tempérer l'ardeur des délégués,

engagés dans le débat sur cette question avec le souci, semble-t-il, de ne pas compromettre les délicates négociations en cours. Au sujet de l'établissement du « nouvel ordre économique international », une entente tacite est intervenue entre les deux parties au dialogue Nord-Sud pour attendre les résultats de la *Conférence de Paris sur la coopération économique internationale* (C.C.E.I.), dont le Canada assure la coprésidence, et l'issue des négociations engagées au lendemain de la CNUCED, tenue en mai 1976 à Nairobi au Kenya.

A partir des 124 points inscrits à l'ordre du jour de la trente et unième session, l'Assemblée générale a adopté 245 résolutions, dont 148 par *consensus* ou acclamation et seulement 97 par voie de scrutin consigné au procès-verbal. Ce nombre relativement peu élevé de mises aux voix traduit le nouvel esprit de l'Assemblée générale, de plus en plus sensible à la nécessité de recourir à la consultation et au *consensus*. Le Canada a voté affirmativement 56 fois, s'est abstenu 34 fois et a voté négativement seulement sept fois, de sorte que sur les 245 résolutions adoptées à la session, il en a appuyé 204.

Tout au long de 1976, le Canada, un des membres fondateurs des Nations Unies, a réaffirmé son adhésion aux idéaux et principes de l'Organisation par une politique de contributions substantielles, encore que nécessairement sélectives, au système mondial. L'engagement de l'ONU de rehausser la qualité de la vie a trouvé une nouvelle expression à la *Conférence « Habitat »* qui s'est déroulée en mai à Vancouver. Par ailleurs, les Nations Unies ont effectué un autre grand pas en avant lorsque sont entrés en vigueur au cours de l'année les Pactes relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et aux droits civils et politiques. Faisant allusion à ces réalisations dans son message au Secrétaire général à l'occasion de la Journée des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait le 24 octobre :

Les Nations Unies viennent de vivre une période de rajustement et, à certains moments, de frustration. En cette période dif-

ficile, ces réalisations ont constitué une preuve tangible, non seulement de la valeur des principes contenus dans la Charte, mais aussi des progrès réalisés au chapitre de leur mise en œuvre.

Je puis vous assurer que le Canada attache beaucoup d'importance aux travaux des Nations Unies et qu'il continuera d'en être un membre fidèle et constructif.

Cette image de « membre fidèle et constructif » a été reconnue de façon spéciale en 1976 lorsque le Canada a été élu au Conseil de sécurité pour les deux années 1977 et 1978. C'était la quatrième fois que le Canada était choisi pour y siéger.

L'ONU s'est approchée encore plus près de son objectif d'universalité en admettant dans ses rangs l'Angola, le Samoa et les Seychelles, portant ainsi à 147 le nombre de ses membres. D'autre part, le Canada est particulièrement fier du statut d'observateur conféré au Secrétariat du Commonwealth, puisqu'il était un des États à avoir parrainé cette requête.

Le Canada s'est également réjoui du renouvellement du mandat de M. Kurt Waldheim au poste de Secrétaire général. Dans son message de félicitations au titulaire, M. Jamieson écrivait justement :

Au moment où vous vous remettez aux tâches multiples et souvent ingrates qui vous incombe, soyez assuré que nos meilleurs souhaits de réussite vous accompagnent. Le Canada songe en particulier aux rapports étroits et avantageux qu'il entretiendra avec vous au cours de son prochain mandat au Conseil de sécurité où vos talents de diplomate et vos conseils éclairés seront hautement estimés.

Dans le cadre limitatif de cette *Revue annuelle*, il serait impossible de relater de façon exhaustive tous les efforts que les Nations Unies ou le Canada ont pu déployer pour aboutir à des résultats comme ceux dont il vient d'être question. La présente section sera donc consacrée aux secteurs qui revêtent un intérêt majeur pour le Canada. Un certain nombre de questions relatives à l'ONU sont cependant traitées dans d'autres sections de

la *Revue* : le droit de la mer, l'UNESCO et la CNUCED, par exemple, font l'objet de rubriques distinctes. Enfin, d'autres chapitres brossent un tableau plus complet de la participation canadienne aux Nations Unies en 1976, en particulier ceux qui traitent des activités multilatérales du Canada.

Questions politiques et questions de sécurité

Pour un certain nombre de raisons, notamment celles mentionnées ci-dessus, la tendance à éviter l'affrontement et à rechercher le dialogue qui s'était dessinée à la trentième session s'est maintenue à la trente et unième. Aux yeux de certaines délégations, cette dernière session a été en quelque sorte une opération dilatoire. Quelle que soit l'interprétation qu'on en donne, il reste que les discussions de fond engagées sur un certain nombre de questions cruciales dans d'autres enceintes — la C.C.E.I., la CNUCED IV, la Conférence de Genève — auguraient fort bien pour la trente et unième session.

Corée

L'impasse à laquelle avait abouti, à la trentième session, le débat sur la question de la Corée à la suite de l'adoption de deux résolutions mutuellement contradictoires a pu être évitée à la trente et unième lorsque les partisans de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) ont retiré leur résolution. Les partisans de la République de Corée (Corée du Sud) ont alors fait de même, et la question a été retranchée de l'ordre du jour.

Afrique australe

Sur le plan politique, l'un des faits saillants de la session a été le débat sur les questions relatives à l'Afrique australe, notamment celles de l'*apartheid* et de la Namibie. La troisième grande question sous ce titre, celle de la Rhodésie, a fait l'objet d'un débat tout aussi intense, mais dans une autre enceinte, la *Conférence de Genève*; il semble d'ailleurs que la nature délicate de ces négociations ait découragé toute initiative suscep-

tible de compromettre le moindrement les chances d'aboutir à un règlement satisfaisant.

Le Canada a maintenu aussi fermement son appui aux efforts visant à instaurer par des moyens pacifiques la justice sociale en Afrique australe et exprimé clairement sa vive réprobation de la discrimination raciale dans cette partie du monde. Dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale, M. Jamieson déclarait en effet le 29 septembre:

Mon gouvernement convient qu'il n'y aura pas de paix en Afrique si la Namibie et la Rhodésie n'accèdent pas rapidement à l'indépendance selon la règle de la majorité et dans l'harmonie raciale. En outre, il considère essentiel au maintien d'une paix durable que l'Afrique du Sud réponde aux revendications politiques, sociales et économiques de la majorité des Sud-Africains, appuyés quasi unanimement par cette assemblée.

Néanmoins, la dégradation de la situation en Afrique australe, en particulier à la suite des émeutes en Afrique du Sud et des déboires de la *Conférence constitutionnelle* en Namibie, a graduellement amené les délégations de l'Afrique et d'autres pays du tiers monde à durcir leur position à la trente et unième session. Pour la première fois, des pays entretenant d'importantes relations économiques avec l'Afrique du Sud ont été critiqués nommément dans des résolutions, la lutte armée menée par la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) en Namibie a reçu l'appui de l'Assemblée générale et le débat sur l'*apartheid* a explicitement qualifié de coloniale la situation en Afrique du Sud. C'est pourquoi la plupart des pays occidentaux, y compris le Canada, ont dû s'abstenir sur un certain nombre de résolutions importantes, dont le Canada avait pourtant approuvé des versions plus modérées à la session précédente.

Moyen-Orient

Le débat sur le Moyen-Orient, s'il s'est généralement déroulé dans le calme, n'en a pas moins continué d'occuper une bonne partie du temps de l'Assemblée. Le lien entre le racisme et le sionisme, établi en 1975, est

réapparu dans les discours prononcés, mais aucune résolution n'y a fait allusion directement. De même, bien que certaines résolutions aient trahi un manque de pondération en proposant des solutions partiales et impraticables au conflit du Moyen-Orient, l'impression générale était que les événements politiques au lendemain de la guerre civile libanaise et dans le monde arabe permettaient d'espérer une reprise prochaine de la *Conférence de Genève*. Présentée par l'Égypte, une résolution modérée en ce sens a d'ailleurs reçu l'appui général, y compris celui du Canada et de la plupart des pays de l'Occident. Sur la question du Moyen-Orient la position du Canada face à toutes les résolutions se veut équilibrée et conséquente avec les principes énoncés par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. La position canadienne s'est d'ailleurs concrétisée au cours du débat sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que dans une série d'explications de votes, où ont été exposés les principaux facteurs qui la déterminent, notamment la double reconnaissance des aspirations légitimes du peuple palestinien et du droit d'Israël à une existence indépendante.

Chypre

Au cours du débat de l'Assemblée générale sur Chypre, le représentant canadien n'a pas manqué de souligner la déception que causent au Canada l'absence de progrès vers un règlement négocié des problèmes de Chypre et l'appui financier insuffisant que les États membres consentent à la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), même s'il s'accorde à dire qu'elle joue un rôle important, voire capital. Le débat plénier n'a pourtant laissé entrevoir aucun progrès majeur à ce chapitre.

Le Canada, qui vient au deuxième rang des fournisseurs d'effectifs à l'UNFICYP, s'est abstenu sur la résolution adoptée par l'Assemblée générale parce qu'elle omettait de stipuler que les parties au conflit doivent collaborer avec la Force de maintien de la paix.

Maintien de la paix

Les trois principales forces de maintien

de la paix de l'ONU auxquelles le Canada participe à fond ont toutes vu leur mandat prolongé par le Conseil de sécurité en 1976 : celui de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU), cantonnée dans le Sinaï, est prolongé d'une année entière, avec échéance au 24 octobre 1977; celui de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD), installée sur les hauteurs du Golan, est prolongé de six mois, avec échéance au 31 mai 1977; enfin, celui de la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) est lui aussi prolongé de six mois, avec échéance au 15 juin 1977.

Le Canada a continué de participer aux délibérations du Comité des 33, chargé d'élaborer la politique de maintien de la paix. Les progrès y sont cependant demeurés bien minces, en raison de divergences entre les membres quant aux principes devant régir la mise sur pied et le contrôle quotidien des opérations de maintien de la paix. A la trente et unième session, l'Assemblée a enjoint au Comité de poursuivre néanmoins ses efforts en vue d'établir des principes directeurs acceptables (voir aussi la section consacrée au maintien de la paix sous la rubrique intitulée « Relations de défense »).

Désarmement

La recherche d'une solution aux problèmes complexes du désarmement s'est poursuivie à la trente et unième session, où plus de cent énoncés de position nationale et vingt-deux résolutions adoptées ont laissé voir l'exaspération grandissante suscitée par la stagnation des négociations sur les diverses questions en jeu. La persistance de deux puissances nucléaires à ne pas y participer et une attitude manifestement prudente des superpuissances n'ont pas contribué à créer un climat propre à faire avancer les négociations. Une note d'optimisme est cependant apparue lorsque le *consensus* s'est fait sur une proposition, coparrainée par le Canada, de convoquer pour 1978 une session extraordinaire sur le désarmement. M. Jamieson traduisait sans doute la pensée de bien des délégations lors-

qu'il déclarait le 29 septembre à l'Assemblée générale :

Pourtant, il ne faut pas nous faire d'illusions : ce n'est pas en les débattant au sein de cette assemblée que nous ferons tomber les principaux obstacles dressés sur la voie du désarmement. Ces obstacles, ce sont les divergences d'opinion entre les États quant à la meilleure façon d'assurer leur sécurité. Il aura été de peu d'utilité que nous nous penchions sur les moyens d'améliorer le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement et du contrôle des armes si les pays membres ne redoublent pas leurs efforts pour surmonter ces divergences.

A mi-chemin de la Décennie du désarmement, nous devons tous chercher des solutions aux véritables obstacles qui se dressent devant nous. Mais la responsabilité en incombe plus particulièrement aux États dotés d'armes nucléaires et à ceux qui disposent d'un potentiel militaire appréciable. Nous ne pourrons obtenir des résultats satisfaisants que si nous remettons en question les postulats classiques, prenons suffisamment en considération les préoccupations des autres en matière de sécurité et saisissons toutes les occasions qui s'offrent à nous de passer aux actes concrets.

Questions économiques et sociales

Les soixantième et soixante et unième sessions du Conseil économique et social (ECOSOC) ont porté sur diverses questions économiques et sociales qui intéressent particulièrement le Canada, lequel siégeait au Conseil en 1976 pour la deuxième année d'un mandat de trois ans. Une grande partie du temps de la soixantième session, consacrée surtout aux affaires sociales comme le veut l'usage, a été occupée par un débat enflammé sur la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale; c'était d'ailleurs cette question qui avait déclenché la controverse sur le sionisme lors de la session précédente de l'Assemblée générale. Cependant, malgré le temps perdu dans ce débat essentiellement politique, un certain nombre de résolutions utiles ont pu être adoptées, notam-

ment des mesures d'application de certaines dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et l'envoi de secours au Guatemala, à Madagascar, en Éthiopie et au Mozambique. Le Canada a par ailleurs été élu au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement ainsi qu'au Comité des ressources naturelles.

Sur une invitation de la Côte d'Ivoire, la première semaine de la soixante et unième session s'est déroulée à Abidjan; c'était la première fois que l'ECOSOC se réunissait en Afrique. Consacrée aux questions économiques comme c'est l'usage depuis plusieurs années, cette session s'est déroulée dans l'ombre de la *Quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement*, qui venait de prendre fin, et de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (dialogue Nord-Sud), dont il est question à la page 54. Au chapitre des négociations internationales sur les questions économiques qui intéressent le tiers monde, ces deux conférences ont été les événements de l'année, au regard desquels la session de l'ECOSOC elle-même s'est révélée plutôt terne et improductive. Elle a tout de même mis sur pied un groupe d'étude chargé d'enquêter sur les tractations malhonnêtes des sociétés transnationales et, ce qui intéresse davantage le Canada, elle a adopté par *consensus*, et sans verser dans un débat politisé, le rapport de la Conférence « Habitat ».

Droits de l'homme

En 1976, la législation internationale applicable au respect des droits de l'homme s'est trouvée renforcée par l'entrée en vigueur de trois nouveaux instruments : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Protocole facultatif qui se rapporte à ce dernier. Le Canada les a ratifiés tous les trois le 19 mai 1976, après avoir établi en décembre 1975, au cours d'une conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des droits de l'homme, les mesures propres à assurer le

respect intégral de leurs dispositions sur tout son territoire. Par cette adhésion, le Canada est tenu en droit de respecter certaines normes énoncées par les documents en ce qui a trait aux droits de l'homme et d'en faire rapport à intervalles réguliers au Conseil économique et social ou au Comité des droits de l'homme, nouveau comité de surveillance mis sur pied en vertu du Pacte relatif aux droits civils et politiques. De plus, l'adhésion au Protocole facultatif permet aux individus de porter à l'attention du Comité les violations présumées du Pacte dont ils ont pu être victimes au Canada.

L'adhésion du Canada au Pacte relatif aux droits civils et politiques s'est faite assez tôt pour lui permettre de participer à la première élection au Comité des droits de l'homme, qui s'est déroulée à New York le 20 septembre 1976. Le professeur Walter S. Tarnopolsky de la Faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York a été l'une des dix-huit personnes choisies pour faire partie, à titre personnel, de ce Comité; il s'est vu confier par la suite un mandat de quatre ans. Le Comité entreprendra ses travaux au printemps de 1977.

En 1976, le Canada a rempli le premier tiers de son mandat de trois ans à la Commission des droits de l'homme. Ses efforts ont porté sur l'amélioration des travaux d'enquête de la Commission et sur la prévention de la politisation à outrance. Le Canada considère que la trente-deuxième session de la Commission a connu un certain succès, des progrès modestes ayant été réalisés sur les questions de la torture et de l'intolérance religieuse.

Une délégation canadienne a également participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme, qui a consacré la plus grande partie de ses sessions de 1976 à deux tâches importantes. Elle a d'abord mis au point, en vue de la Décennie des Nations Unies pour la femme (proclamée par l'Assemblée générale en 1975), un programme destiné à assurer aux femmes une participation entière et réelle à la vie nationale sous tous ses aspects. En second lieu, même s'il lui a fallu pour cela convoquer une nouvelle session extraordinaire, elle a

terminé un projet de convention sur la discrimination à l'endroit des femmes. Cette convention sera étudiée par l'Assemblée générale au cours de la trente-deuxième session en 1977 et, si elle est approuvée, elle entrera en vigueur lorsque vingt États lauront ratifiée ou y auront adhéré.

Les efforts que le Canada a déployés au chapitre des droits de l'homme dans la poursuite des objectifs internationaux de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale ont encore été compromis en 1976 par la présentation à plusieurs organes de l'ONU de résolutions approuvant ou rappelant la résolution de 1975 par laquelle le sionisme était assimilé au racisme.

Conférences spéciales : Habitat, conférence des Nations Unies sur les établissements humains

La plus importante conférence spéciale de l'année a été celle d'*Habitat*, conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui s'est déroulée à Vancouver du 31 mai au 11 juin. L'idée d'*Habitat* avait germé en juin 1972, à la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain et avait été lancée quelques mois plus tard par l'Assemblée générale, qui avait par la même occasion accepté l'offre du Canada d'en être l'hôte.

Par la suite, M. Enrique Peñaloza, de la Colombie, avait été nommé secrétaire général de la Conférence, et un comité préparatoire de cinquante-six États membres s'était réuni à trois reprises; au niveau régional, des réunions préparatoires avaient eu lieu en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe et, enfin, une série de réunions d'experts et de groupes de travail gouvernementaux avait été organisée pour étudier divers aspects des travaux envisagés ou pour donner des conseils à leur sujet.

A la Conférence même, la délégation canadienne était composée de soixante et onze membres, dont des représentants du secteur non gouvernemental et de quatre paliers de gouvernement (notamment quatre ministres fédéraux et neuf ministres provinciaux).

Cent trente-deux États étaient présents,

faisant ainsi de la Conférence le plus grand rassemblement spécialisé jamais tenu sous l'égide des Nations Unies. A la première séance, après les allocutions du Secrétaire général des Nations Unies, du gouverneur général et du premier ministre du Canada, M. Barney Danson, alors ministre d'État canadien chargé des Affaires urbaines, était élu président par acclamation. A la séance suivante, le président du Mexique, M. Luis Echeverria, prenait à son tour la parole devant les délégués réunis.

Trois points de l'ordre du jour revêtaient une importance majeure : la déclaration de principes, les recommandations sur les mesures nationales et les recommandations sur la coopération internationale. Énonçant à la fois des principes généraux et des objectifs particuliers des programmes gouvernementaux, la déclaration a été votée par appel nominal et adoptée par quatre-vingt-neuf voix contre quinze (dont celle du Canada) et dix abstentions. Le Canada était d'accord avec l'esprit général de la déclaration, mais il ne pouvait accepter un amendement qui rappelait la résolution 3379 de l'Assemblée générale, celle qui en 1975 définissait le sionisme comme une forme de racisme. Le débat sur cette question a beaucoup attiré l'attention des *media*, mais c'est surtout sur ses recommandations de mesures nationales que la Conférence a fait porter ses efforts, là où elle se devait justement d'insister; elle a adopté soixante-quatre recommandations sur des sujets tels que les politiques d'établissement humain, le logement, l'eau potable et la gestion foncière, ainsi qu'un certain nombre de mesures d'appoint régionales et mondiales.

Tout à fait unique en son genre, le programme audio-visuel d'*Habitat* a permis aux participants de visionner au cours des séances de la Conférence, au Centre de présentation des projets, au *Queen Elizabeth Playhouse* et même à la télévision par câble, 249 documentaires et 160 versions condensées, exposant les positions respectives des pays qui les représentaient. Les cinq films réalisés par le Canada portaient sur les innovations canadiennes en matière de design, l'administration des régions

urbaines, le crédit foncier, le traitement de l'eau et le rajeunissement des collectivités. Afin de préserver et d'augmenter cette précieuse documentation, la Conférence a recommandé la création d'un centre de l'information audiovisuelle. Le Canada s'est offert pour abriter ce centre et pour le financer à ses débuts. Après que l'Assemblée générale eut approuvé à sa trente et unième session la recommandation de la Conférence, le centre en question a été mis sur pied en collaboration avec le tout nouveau centre des établissements humains à l'Université de la Colombie-Britannique.

L'année 1976 aura aussi été celle de la *Conférence mondiale tripartite sur l'emploi*, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail, tenue à Genève du 4 au 17 juin sous l'égide de l'Organisation internationale du travail, dans le cadre de l'instauration d'un « nouvel ordre économique international ». Le Canada y était représenté par une délégation présidée par le ministre du Travail, M. John Munro, et composée de fonctionnaires fédéraux et provinciaux, de députés et de représentants patronaux et syndicaux. Dans sa déclaration finale, la Conférence a présenté une formule de développement qui insiste sur la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les peuples, souligne l'importance de l'interdépendance des peuples dans la réalisation de cet objectif et conclut à la nécessité d'un taux de croissance élevé pour réduire le chômage.

Contributions financières du Canada à l'Organisation des Nations Unies

En 1976, la trente et unième session de l'Assemblée générale a approuvé des propositions de dépenses supplémentaires de l'ordre de 38 millions de dollars, portant ainsi à un total de \$783 932 000 le budget biennal de 1976-1977. Ces crédits serviront à financer les programmes économiques, sociaux et humanitaires de l'ONU et couvriront les salaires versés au personnel, les frais d'administration et la publication des imprimés de l'Organisation. Les dépenses de l'ONU sont réparties entre les États membres suivant un barème de quotes-parts compliqué et basé principalement sur le

revenu national. Un nouveau barème vient cependant d'être établi, et la quote-part du Canada est maintenant fixée à 2,96 p. cent du budget ordinaire, ce qui représente pour lui une légère réduction par rapport à son ancien taux de cotisation : c'est ainsi qu'en 1977, le Canada versera un montant de \$9 925 904, soit la neuvième de toutes les contributions par ordre d'importance. Certains États ont vu leur quote-part augmenter considérablement, en particulier ceux qui ont profité ces dernières années du formidable transfert de ressources financières engendré par la hausse des prix du pétrole. Les États membres doivent également contribuer au budget des institutions spécialisées de l'ONU dont ils font partie; pour le Canada, les dépenses à ce titre se sont élevées à environ 16 millions de dollars en 1976.

Les contributions canadiennes au maintien de la paix couvrent surtout les dépenses en sus de ce qu'il en coûterait pour entretenir au Canada même les forces qui y participent. Pour l'UNFICYP, on estime que le Canada a dépensé au total 10 millions de dollars en 1975-1976, dont 1,93 million n'est pas remboursable parce qu'imputable uniquement à la présence de 515 militaires canadiens à Chypre, plus un montant de \$800 000 de frais de transport aérien, qui seront cependant remboursés par l'ONU. Au Moyen-Orient, près de 1 100 Canadiens servent dans la FUNU II et la FNUOD; à un coût annuel total de 13 millions de dollars (soldes et allocations comprises), dont 7 millions sont réclamables chaque année auprès de l'ONU. Le Canada acquitte sa part des dépenses totales des forces de maintien de la paix selon une formule spéciale, ce qui lui a coûté 4,6 millions de dollars en 1975-1976.

Les contributions volontaires, destinées principalement aux activités d'aide au développement par opposition aux dépenses du budget ordinaire, représentent une portion beaucoup plus considérable de la contribution financière du Canada à l'Organisation des Nations Unies : elles se sont élevées à 140 millions de dollars en 1976. Dans la répartition de ce montant, le Canada a accordé la priorité

Relations de défense

aux fonds centraux d'aide au développement (PNUD, UNICEF), lesquels ont reçu ensemble environ 28 millions de dollars, ainsi qu'au Programme alimentaire mondial, qui en a reçu 99 millions (10 millions en espèces et 89 millions en céréales vivrières). Si le Canada concentre plutôt son aide dans ces institutions onusiennes, c'est qu'il est l'un des principaux producteurs alimentaires du monde et préfère en principe acheminer son aide par des fonds de développement généraux plutôt que par les divers fonds que constituent de temps à autre l'ONU et ses institutions spécialisées à des fins particulières. Enfin, des contributions de moindre importance, en espèces et en nature, sont allées à des programmes de secours aux réfugiés, aux victimes de l'*apartheid*, aux victimes de catastrophes naturelles et à toute autre forme d'aide humanitaire qui répondait à des besoins urgents de la communauté internationale.

OTAN

Le Canada est l'un des douze premiers signataires du Traité de l'Atlantique Nord. A l'instar d'autres membres de l'Alliance atlantique, les gouvernements canadiens qui se sont succédé ont tous soutenu que la sécurité du Canada demeure liée à celle de l'Europe et des États-Unis. Le Canada, partisan de la sécurité collective, reste convaincu de l'importance du rôle politique que joue l'OTAN en cherchant par la négociation, la conciliation et le règlement des différends à réduire et par la suite éliminer les facteurs pouvant engendrer des conflits entre l'Est et l'Ouest. Ces idées ont été développées de façon assez détaillée, en 1970, dans un document intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens* et, en 1971, dans le Livre blanc sur la défense.

En mai 1975, au cours d'une visite effectuée à Bruxelles à l'occasion d'une rencontre au sommet des chefs de gouvernement des États membres, le premier ministre a renouvelé l'engagement du Canada envers l'OTAN. Il a rappelé que le Canada souscrivait entièrement au principe de la sécurité collective et maintenait son appui à l'OTAN, et il s'est engagé, par exemple, à assurer une contribution canadienne appréciable à la défense de l'Organisation.

Le gouvernement allait concrétiser l'engagement pris par M. Trudeau en prenant une série de décisions à la suite d'une révision approfondie de l'organisation de la défense du Canada. En novembre 1975, il annonçait que les dépenses d'investissement au titre de la défense seraient augmentées, en termes réels, de 12 p. cent par année au cours des cinq années à venir, jusqu'à ce qu'elles totalisent au moins 20 p. cent du budget total de la défense. Il accordait en outre son approbation de principe au remplacement de certaines armes et pièces d'équipement périmées des forces armées. C'est en conformité avec cette décision qu'ont été conclues en 1976 des ententes portant sur l'achat d'un nouvel avion patrouilleur à long rayon d'action, le CP140 *Aurora*, et d'un nouveau char de combat destiné aux forces canadiennes stationnées en Allemagne, le *Léopard I*.

Ces ententes sont intervenues à un moment où les membres de l'Alliance ressentaient encore, à des degrés divers, les effets de l'inflation, de la crise énergétique et de la récession et où les économies de certains étaient aux prises avec de graves difficultés. En de telles circonstances, il fallait accorder une attention particulière au maintien d'une puissance défensive suffisante. Les membres de l'Alliance, le Canada y compris, ont continué de réaliser des économies en évitant les doubles emplois coûteux, cela grâce à une spécialisation accrue dans la mise au point, la production et l'acquisition du matériel militaire. Ils ont aussi poursuivi leurs efforts en vue d'apaiser les tensions entre la Turquie et la Grèce, susceptibles de compromettre la sécurité et la cohésion de l'Alliance.

Grâce à son appartenance à l'OTAN, le Canada a pu continuer de développer ses relations politiques, économiques, scientifiques et techniques avec l'Europe, par lesquelles il cherche justement à faire contrepoids aux relations canado-américaines. L'Alliance, dans laquelle le Canada et les États-Unis sont tous deux en mesure, et même dans l'obligation, de s'intéresser de près aux affaires européennes, illustre bien l'interdépendance qui existe entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Elle permet également au Canada de tenir des consultations suivies et périodiques auprès de quatorze autres pays (dont huit des neuf membres de la Communauté européenne) sur divers sujets politiques et militaires.

Au cœur de ces discussions, il y a l'ensemble complexe des questions et des relations dynamiques regroupées sous la rubrique de *la détente*. Ce processus long et laborieux a franchi une étape importante à Helsinki le 1^{er} août 1975, au moment de la signature de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Les dispositions de cet Acte final prévoient notamment des mesures destinées à renforcer la confiance, par lesquelles les signataires s'engagent à s'informer les uns les autres de toutes les manœuvres militaires d'envergure auxquelles ils prennent part en Europe. Jusqu'à présent, le Canada a donné notification des

manœuvres auxquelles ses forces armées ont participé en République fédérale d'Allemagne en 1975 et 1976.

Les mesures destinées à renforcer la confiance prévoient également l'invitation facultative d'observateurs aux manœuvres militaires. L'OTAN ayant décidé de se conformer entièrement à cette disposition, des observateurs ont pu assister à tous les exercices militaires d'envergure auxquels le Canada a participé. Jusqu'ici, tous les pays qui étaient présents à la C.S.C.E., sauf ceux du Pacte de Varsovie, ont accepté à un moment ou à un autre les invitations qu'on leur avait adressées. Le Canada espère enfin que les mesures destinées à renforcer la confiance deviendront un jour partie intégrante de la politique de tous les signataires de l'Acte final de la C.S.C.E.

Collaboration à la défense de l'Amérique du Nord

L'appui du Canada au principe de la sécurité collective ne se traduit pas uniquement par son appartenance à l'OTAN. En effet, dans le cadre de sa contribution au maintien d'un équilibre stratégique stable, le Canada collabore avec les États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord. C'est ainsi que les deux pays ont mis au point des systèmes communs de surveillance et de contrôle de l'espace aérien nord-américain, des dispositifs de lutte anti-sous-marin et des ententes sur le partage de la production de défense.

Le principal organe consultatif de la coopération canado-américaine en matière de défense est la Commission mixte permanente de défense. En 1976, la Commission s'est penchée sur diverses questions de défense mutuelle, par exemple la conclusion d'un accord sur le maintien des forces américaines cantonnées à Goose Bay (Terre-Neuve) et l'application des dispositions de l'Accord sur le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), tel que renouvelé en 1975.

Les entretiens se sont poursuivis en 1976 en vue de redéfinir les limites régionales établies par le NORAD et de créer, sous le Commandement de la défense aérienne, deux

secteurs entièrement canadiens, d'où seraient dirigées toutes les opérations aériennes effectuées dans le pays. Le Canada et les États-Unis ont aussi engagé des discussions connexes sur le partage de leurs compétences dans la mise en place des futurs dispositifs de défense aérienne. Face à la menace toujours présente d'une attaque de bombardiers, ils ont convenu de remplacer et de moderniser, au cours des années 80, bon nombre de leurs systèmes communs de surveillance et de contrôle.

Les deux pays ont également discuté de questions telles que la dispersion des appareils militaires américains vers des bases canadiennes en cas d'urgence, l'aménagement des terres excédentaires d'Argentia, base navale de Terre-Neuve louée aux États-Unis, et l'utilisation du système aéroporté d'alerte avancée (AWACS) dans la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Le Canada et les États-Unis collaborent régulièrement à des recherches dans le Nord, lesquelles ont souvent des répercussions sur la défense.

En décembre, le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, s'est rendu à Washington pour s'entretenir avec son homologue du gouvernement américain sortant, M. Rumsfeld, des questions de la défense de l'OTAN et de l'Amérique du Nord.

Maintien de la paix

Malgré tout ce qu'elles demandent de ressources à ses forces armées, le Canada continue de participer activement aux opérations de maintien de la paix, parce qu'il voit là le meilleur moyen d'empêcher une reprise des hostilités et un espoir d'aboutir à une paix durable.

Le Canada est demeuré en 1976 le plus gros fournisseur d'effectifs aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. A cette fin, quelque 1 600 Canadiens servent à l'étranger, soit près de 1 100 dans le cadre de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) au Moyen-Orient, et 515 dans le cadre de la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre (UNFICYP).

Les Canadiens continuent également de participer aux deux plus anciennes opérations de maintien de la paix, celles de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) (la plus petite des trois forces de maintien de la paix au Moyen-Orient) et du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), toutes deux créées en 1948.

En dépit de la stabilité relative qui a régné en 1976 dans chacune des régions concernées, les parties n'ont guère progressé vers la solution des problèmes politiques sous-jacents aux conflits qui les opposent. Aucune négociation n'a eu lieu sur la question du Moyen-Orient, et les entretiens entre les communautés chypriotes grecque et turque, rompus en avril, n'avaient pas repris à la fin de l'année.

Aide à la formation militaire

Le Programme d'aide à la formation militaire est administré par un comité interministériel présidé par le ministère des Affaires extérieures. Il permet à des membres des forces armées de certains pays en développement choisis, pour la plupart africains et antillais, d'effectuer sur demande des stages d'instruction élémentaire en vue de devenir simples officiers, ou officiers d'état-major subalternes, ou d'exercer un métier dans les rangs des forces armées.

En 1976, sur plus de cent stagiaires étrangers formés au Canada, environ 30 p. cent se destinaient à des carrières d'officier. En outre, cinq Canadiens ont servi à l'étranger dans le cadre du même programme : en Malaisie, un scientifique civil du Conseil de recherche pour la défense; en Tanzanie, un spécialiste de la formation des pilotes; et au Ghana, trois conseillers en instruction militaire.

Désarmement et contrôle des armements

Le désarmement se traduit par la démobilisation effective des forces militaires et par la destruction des armes, tandis que le contrôle des armements vise à réduire ou à limiter l'importance et le degré de perfectionnement des forces existantes, à empêcher la mise au point

ou la prolifération de nouvelles armes et à ralentir ou stopper la course aux armements. De telles mesures peuvent contribuer de façon efficace à la sécurité internationale, à la détente et à l'amélioration des relations politiques; elles peuvent être à la fois facteur et résultante d'un climat international plus sain. Le Canada préconise depuis longtemps l'intensification rapide des efforts de désarmement et de contrôle des armements et contribue lui-même à l'élaboration de mesures efficaces dans ces deux domaines, conformément à ses obligations face à la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest et à son désir de collaborer à la sécurité internationale et de voir s'améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest.

Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)

L'accord entre les deux grandes puissances nucléaires en vue de mettre fin à la course aux armements stratégiques et de commencer à réduire les arsenaux nucléaires demeure à l'heure actuelle la plus urgente des questions négociées dans le cadre du contrôle des armements. Il importe au plus haut point que les États-Unis et l'Union soviétique se mettent d'accord pour limiter les armements nucléaires stratégiques de façon à préserver la stabilité de l'équilibre stratégique, à réduire les risques de guerre et à favoriser un climat de détente en accroissant la sécurité de l'Est et de l'Ouest. Les négociations SALT sont bilatérales, c'est-à-dire que seules les deux superpuissances y participent, mais leur issue aura des répercussions profondes sur la sécurité du Canada et de l'Alliance atlantique et, partant, sur celle du monde entier.

En 1972, les États-Unis et l'URSS ont signé leurs premiers accords sur la limitation des armes nucléaires stratégiques (SALT I); en 1974, à Vladivostok, le président Ford et le secrétaire général Brejnev sont parvenus à une entente sur les grandes lignes d'un accord SALT II. Des négociations d'une extrême complexité se sont poursuivies tout au long de 1975 et de 1976, mais n'avaient pas encore abouti à la fin de l'année.

Pendant tout ce temps, les États-Unis ont tenu leurs alliés de l'OTAN informés de la marche des négociations. À l'OTAN, comme à l'occasion d'entretiens bilatéraux, le Canada a pu faire part de son désir de voir les deux parties arriver rapidement à un accord sur de nouvelles réductions et limitations mutuelles propres à freiner, quantitativement et qualitativement, la course aux armements nucléaires, pour finalement y mettre fin.

Réductions mutuelles et équilibrées des forces (M.B.F.R.)

En sa qualité de membre de l'Alliance atlantique, le Canada est directement engagé dans l'autre grande série de négociations entre l'Est et l'Ouest sur le contrôle des armements, soit la *Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et sur les mesures connexes en Europe centrale*, Conférence qui vise à réduire l'importance des forces armées massées dans cette partie du monde. Ces négociations, qui ont débuté à Vienne en 1973, mettent en présence les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie qui ont des forces armées stationnées en Europe centrale. Elles ont été rendues possibles par une diminution générale des tensions causées par la guerre froide, par une amélioration des relations entre les États-Unis et l'URSS, qu'illustrent les accords SALT de 1972, et par la convocation de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*. Comme on s'y attendait, les travaux ont progressé avec lenteur, et aucune entente n'était encore en vue à la fin de 1976.

Si le Canada s'intéresse d'aussi près aux M.B.F.R., c'est qu'il est convaincu que, d'une part, une réduction équilibrée des forces armées que l'Est et l'Ouest lèvent l'un contre l'autre assainira le climat politique et limitera les risques de guerre et que, d'autre part, sa sécurité est indissociable de celle de l'Europe occidentale. Ces raisons l'ont amené, au sein de l'Alliance atlantique, à toujours appuyer fermement les réductions mutuelles et équilibrées des forces et à participer activement à l'élaboration des politiques et à la conduite des négociations dans ce domaine.

Non-prolifération

Les efforts faits pour renforcer et élargir le système international de non-prolifération ont connu beaucoup plus de succès que ceux déployés dans d'autres secteurs. Au cours de l'année, les pays fournisseurs en matière nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) se sont penchés davantage sur les dangers que constituerait l'augmentation du nombre de pays pouvant fabriquer des armes atomiques, ainsi que sur la nécessité d'assortir les approvisionnements nucléaires de garanties plus strictes. Le nombre des adhérents au Traité sur la non-prolifération (T.N.P.), que le Canada considère comme la pierre angulaire du système de non-prolifération, est passé à une centaine vers la fin de 1976, alors qu'il était d'environ quatre-vingt en 1975, au moment de la Conférence chargée de réviser le T.N.P. Les parties au Traité comprennent maintenant presque tous les États hautement industrialisés et la grande majorité des pays en développement. L'A.I.E.A. et d'autres instances s'attachent maintenant à mettre au point une formule internationale d'application de contrôles plus sévères des opérations les plus délicates du cycle de fabrication du combustible nucléaire, soit le recyclage et l'enrichissement.

Le Canada a terminé en 1976 la révision de ses exigences en matière de garanties relatives à ses exportations et à sa coopération dans le domaine nucléaire. A la fin de l'année, il a annoncé que tous les futurs contrats canadiens d'exportation de matières, d'équipement ou de technologie nucléaires vers des États non dotés d'armes atomiques ne seraient approuvés que si l'État bénéficiaire *a)* est partie au T.N.P. ou du moins tenu en droit international de ne pas mettre au point ou produire des engins nucléaires explosifs et *b)* accepte l'application intégrale de garanties administrées par l'A.I.E.A. à l'ensemble de son programme nucléaire. Prise par l'un des principaux fournisseurs nucléaires, cette décision marquait un grand pas vers une adhésion plus ferme des États fournisseurs et des États bénéficiaires au principe selon lequel la coopération internationale dans les utilisations pacifiques de l'éner-

gie nucléaire doit reposer sur des engagements obligatoires de non-prolifération et sur des garanties suffisamment strictes pour assurer leur respect. Par ses nouvelles normes en matière de garanties, le Canada vient de se hisser à l'avant-garde de tous les exportateurs en matière nucléaire et espère que son geste incitera les États tant fournisseurs que bénéficiaires à prendre les mesures qui s'imposent pour accroître la sécurité internationale en renforçant davantage le système international de non-prolifération, pour le plus grand bien de tous.

Conférence du Comité sur le désarmement

La *Conférence du Comité sur le désarmement* (C.C.D.), dont le Canada fait partie, s'occupe des questions de désarmement et de contrôle des armements qui intéressent l'ensemble de la communauté internationale et formule à leur sujet des propositions qui se veulent d'application universelle. La C.C.D. tient régulièrement des discussions multilatérales à Genève. Bien qu'elle ne relève pas directement des Nations Unies, elle présente chaque année un rapport et des propositions à l'Assemblée générale, qui les étudie au cours de son débat annuel sur le désarmement.

Comme elle est la seule tribune où se négocient des mesures de désarmement et de contrôle des armements au niveau multilatéral, le Canada considère que la C.C.D. peut jouer un rôle important, à condition que ses participants fassent preuve de la volonté politique nécessaire pour venir à bout des difficultés. Si, dans l'ensemble, sa session de 1976 a donné des résultats décevants, la C.C.D. a tout de même mené à bonne fin les négociations relatives à un projet de convention sur l'interdiction d'utiliser des « techniques de modification de l'environnement » à des fins militaires, ou à toutes autres fins hostiles, et poursuivi ses travaux en vue d'interdire les essais d'armes nucléaires ainsi que la mise au point, la production et le stockage des armes chimiques. Ces trois secteurs d'intérêt font chacun l'objet d'une rubrique distincte ci-dessous.

Guerre mésologique

Le Canada a participé, à la C.C.D., aux négociations qui ont abouti à l'adoption de la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou à toutes autres fins hostiles. Ce traité interdit le recours aux techniques « ayant pour objet de modifier, par une manipulation délibérée des processus naturels, la dynamique, la composition ou la structure de la Terre » ou de l'espace extra-atmosphérique pour les rendre susceptibles d'entraîner « des effets étendus, durables ou graves qui causeront des destructions, des dommages ou des préjudices à un autre État partie ». Les négociateurs canadiens auraient préféré que la Convention formule ses dispositions prohibitives de façon moins ambiguë, mais force leur était de conclure qu'il aurait été extrêmement ardu, sinon impossible, d'en arriver à un texte plus précis, en particulier à cause de la difficulté de transposer en langage juridique des phénomènes scientifiques et techniques aussi complexes que changeants.

A sa trente et unième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution, coparrainée par le Canada, demandant à tous les États d'étudier la Convention, de la signer et de la ratifier au plus tôt. Le Canada est lui-même censé la signer en 1977.

Essais d'armes nucléaires

Tout au long de l'année, les efforts du Canada ont porté sur l'arrêt des essais d'armes atomiques, du moins, pour commencer, ceux des deux principales puissances nucléaires. A la trente et unième session de l'Assemblée générale, il a demandé aux deux superpuissances de conclure, avec le plus grand nombre possible d'autres États dotés d'armes atomiques, un accord provisoire mettant fin aux explosions nucléaires expérimentales, au moins pendant une période d'essai déterminée. Un tel accord devrait prévoir des mesures permettant de vérifier auprès des adhérents s'ils en respectent bel et bien les obligations. A la fin de la période d'essai convenue, les signataires de l'accord pourraient déterminer s'il convient de

le reconduire ou de le transformer en un accord d'interdiction absolue applicable à tous les États dotés d'armes atomiques. Par ailleurs, le Canada s'est joint aux efforts visant à augmenter l'aptitude de la communauté internationale à détecter, localiser et identifier les explosions nucléaires souterraines par des procédés sismologiques. A la suite d'une initiative prise en 1975 par le Canada, le Japon et la Suède, un groupe de sismologues s'est réuni, en 1976, pour étudier comment contrôler l'application d'un traité d'interdiction des essais souterrains par des méthodes télésismiques. Le groupe poursuivra ses travaux en 1977. A sa dernière session, l'Assemblée générale a prié la C.C.D. d'accorder la plus haute priorité aux négociations relatives aux essais d'armes nucléaires.

Guerre chimique

En 1972, la C.C.D. négociait une convention, que le Canada ratifiait en septembre de la même année, interdisant la production et la possession d'armes bactériologiques (biologiques). Cette convention prévoyait en outre que les parties devaient poursuivre les négociations en vue de conclure à brève échéance un accord sur des mesures d'interdiction des armes chimiques. Dès 1925, le protocole de Genève, ratifié par le Canada en 1930, avait interdit l'utilisation des armes chimiques et bactériologiques. Restait donc à conclure un accord international sur l'interdiction de la mise au point, de la production et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction. La C.C.D. est censée porter une attention spéciale à cette question en 1977.

Armes classiques

Comme les années précédentes, le Canada a participé à la *Conférence d'experts gouvernementaux sur l'emploi de certaines armes conventionnelles*, conférence qui s'est tenue à Lugano, et ultérieurement, à la troisième session de la *Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés*, réunie à Genève. Chargées d'étoffer et d'élaborer davantage les Conven-

tions de Genève de 1949, ces deux conférences se sont penchées sur l'interdiction, ou l'emploi limité, de certaines armes classiques susceptibles de « causer des souffrances inutiles ou produire des effets inconsidérés » (armes incendiaires, projectiles à grande vitesse, etc.). Le Canada appuie les efforts internationaux déployés dans ces domaines et sera présent à la quatrième session de la Conférence diplomatique, qui doit avoir lieu à Genève en 1977.

Session extraordinaire de l'ONU sur le désarmement

A la trente et unième session de l'Assemblée générale, plusieurs pays non alignés ont proposé la convocation, en 1978, d'une session extraordinaire sur le désarmement. Coparrainée par le Canada, la résolution présentée à cet effet a été adoptée par *consensus*. Le Canada fait partie du Comité préparatoire qui se réunira en 1977. On espère que cette session extraordinaire contribuera à revaloriser les négociations sur le désarmement et le contrôle des armements.

Affaires techniques et économiques

Malgré une reprise hésitante de l'économie mondiale, marquée par la persistance des pressions inflationnistes et un taux de chômage croissant, on peut dire qu'en 1976 la coopération économique internationale s'est améliorée. Le Canada a participé activement aux efforts internationaux pour relever les multiples défis posés à la croissance et à la stabilité économiques. Au sommet de Porto Rico et lors des réunions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), du Fonds monétaire international (F.M.I.), de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (C.C.E.I.) et d'autres réunions importantes, le Canada s'est efforcé d'adopter des approches positives aux problèmes économiques de ses partenaires industrialisés et de nouer de meilleures relations avec le tiers monde. Il a joué un rôle particulièrement important en tant que

coprésident de la C.C.E.I. où l'on a discuté d'une vaste gamme de problèmes, dont l'énergie, les ressources, le financement et les échanges de produits de base.

Sur le plan bilatéral, le Canada a réussi à diversifier ses relations économiques internationales. Des accords de coopération économique ont notamment été signés avec ses deux grands partenaires commerciaux : la Communauté européenne et le Japon, ainsi qu'avec l'URSS.

Liens bilatéraux

Deux grands événements ont marqué l'expansion des relations économiques du Canada avec les Communautés européennes (C.E.) et le Japon : le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a signé, le 6 juillet, un Accord-cadre de coopération commerciale et économique avec les Communautés européennes et, lors de sa visite au Japon, le premier ministre en a fait autant avec ce pays, le 21 octobre. Ces deux accords visent à intensifier les échanges et les investissements en stimulant la coopération économique et industrielle. Dans les deux cas, des comités mixtes ont été créés pour faciliter et promouvoir cette coopération. La première réunion du Comité mixte de coopération Canada-C.E. s'est tenue le 10 décembre à Bruxelles et l'on y a convenu d'un programme de travail pour 1977-1978. De son côté, le Comité économique mixte canado-japonais devait se réunir au début de 1977.

Le Canada a signé avec l'URSS, le 14 juillet 1976, un Accord à long terme visant à faciliter la coopération économique, industrielle, scientifique et technique, accord dont l'objectif est d'intensifier et de diversifier les relations économiques et commerciales entre les deux pays. Une commission mixte a reçu pour mandat d'élaborer des modalités de coopération et de préparer un programme économique à long terme. La première réunion de la commission mixte, qui s'est tenue à Moscou en octobre 1976, était coprésidée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jamieson, et le ministre du Commerce extérieur de l'Union soviétique, M. Patolichev.

Un grand nombre d'hommes d'affaires canadiens accompagnaient M. Jamieson.

Nos relations économiques avec le Brésil ont connu un nouvel essor au cours de l'année 1976. Un Comité mixte canado-brésilien a été créé le 28 juin par un échange de notes entre l'ambassadeur du Canada et le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Azeredo da Silveira. Le comité a pour mandat de promouvoir et de renforcer les relations commerciales et économiques entre nos deux pays. Il a tenu sa première réunion à Ottawa, du 2 au 4 novembre.

En 1976, le Canada a également mis sur pied des comités économiques mixtes avec l'Arabie saoudite et Israël. Le Comité canado-saoudien a tenu sa première réunion à Ottawa du 13 au 15 septembre. Quant au Comité canado-israélien, il devrait se réunir pour la première fois à Tel Aviv au cours du premier semestre de 1977. La deuxième réunion du Comité économique mixte canado-iranien a eu lieu en décembre à Téhéran. Ces comités devraient promouvoir et faciliter une coopération économique et commerciale favorisant les deux parties.

A la fin de 1975, les pays des Antilles du Commonwealth ont annoncé leur intention de briser l'Accord de commerce Canada-Antilles de 1925 à cause des exigences de la Convention de Lomé signée avec la Communauté européenne et des modalités du Système préférentiel généralisé des États-Unis. Nous avons donc entrepris, en 1976, des négociations en vue d'un accord de coopération commerciale et économique Canada-CARICOM qui tiendrait compte des changements survenus et actualiseraient nos relations avec ces pays.

Liens multilatéraux

La participation du Canada au sommet de Porto Rico (juin 1976) a marqué une étape importante dans la définition du rôle qu'il entend jouer dans les affaires économiques internationales. La tenue d'un tel sommet témoigne d'une nette prise de conscience de l'interdépendance économique complexe entre les nations et de l'importance d'une gestion

rationnelle des grandes économies occidentales servant autant l'économie mondiale que leurs propres intérêts. On a souligné à cette occasion l'engagement pris par les démocraties industrialisées à aborder, dans un esprit de compréhension et de collaboration, leurs problèmes économiques communs, notamment la nécessité d'amorcer une période de croissance soutenue sans provoquer une nouvelle flambée inflationniste.

L'approche économique mise au jour au sommet de Porto Rico, et aux réunions de Rambouillet qui l'ont précédé, s'est fait sentir dans un certain nombre d'institutions économiques internationales qui ont pris des mesures pour améliorer le système monétaire et les échanges internationaux. Lors de sa réunion de janvier à la Jamaïque, le Fonds monétaire international a donné suite à l'accord de Rambouillet qui prévoyait une révision de l'Accord de Bretton Woods de 1944, de façon à permettre aux pays d'établir des taux de change flottants et d'utiliser les Droits de tirage spéciaux comme nouvelle unité de compte du Fonds. La révision donnera également au F.M.I. des responsabilités accrues quant au contrôle du système monétaire international.

En juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a assisté à la réunion ministérielle du Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à laquelle il a été notamment décidé de renouveler « l'engagement commercial » de 1974 en vertu duquel les pays membres avaient convenu de ne pas appliquer aux échanges et autres transactions en compte courant des restrictions susceptibles de provoquer une réaction en chaîne et de compromettre le processus de relance économique. Ce renouvellement d'engagement revêtait une certaine importance, étant donné l'accentuation des pressions protectionnistes dans nombre de pays au cours de l'année, à la suite d'un fléchissement généralisé de la reprise économique.

Un climat d'incertitude quant à la vigueur de la relance économique et les élections aux États-Unis et ailleurs ont ralenti le progrès des discussions sur plusieurs questions impor-

tantes abordées lors des négociations commerciales multilatérales de Genève. Des mesures importantes ont toutefois été prises dans presque tous les secteurs des négociations, y compris la présentation d'un projet de formule de réduction tarifaire pouvant servir de base aux négociations sur les tarifs douaniers. Lors de ces discussions, la délégation canadienne a précisé les éléments qui doivent être intégrés à l'accord pour répondre aux besoins particuliers de la structure industrielle et des capacités d'exportation du Canada.

Au cours des N.C.M., le Canada a souligné l'importance d'étudier également les nombreux obstacles non tarifaires aux échanges, telles les restrictions sur le contingentement, les normes techniques, les pratiques de passation des marchés de l'État ainsi que les modalités douanières et administratives. C'est pourquoi il a participé de façon dynamique aux activités de tous les groupes de négociations et contribué pour beaucoup aux efforts visant à améliorer les modalités internationales d'utilisation des subsides publics et des droits compensateurs. Afin de favoriser notre politique de transformation plus poussée des ressources avant leur exportation, la délégation canadienne a présenté une proposition globale de négociations « sectorielles ». Celle-ci prévoit des accords sectoriels visant à réduire ou à éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires qui entravent les échanges de produits valorisés dans un certain nombre de secteurs importants.

Respectueux de l'engagement pris par les pays industrialisés de réservé, dans les N.C.M., un traitement spécial et plus favorable aux problèmes commerciaux des pays en développement, le Canada et d'autres nations industrielles ont proposé des réductions tarifaires sur un certain nombre de produits dits tropicaux. Au sein de différents groupes de travail, la délégation canadienne a contribué à l'étude de modalités d'application de mesures spéciales visant à accroître et à diversifier les débouchés des pays en développement.

Les problèmes posés par les investissements internationaux et les sociétés multinationales ont reçu beaucoup d'attention dans les

enceintes mondiales. Le Canada a collaboré avec les autres membres de l'O.C.D.E. à l'élaboration de lignes directrices pour les sociétés multinationales opérant dans les pays adhérents de l'Organisation, ainsi qu'à la préparation de deux déclarations, l'une sur le traitement national accordé aux investisseurs étrangers, et l'autre sur les consultations relatives aux politiques d'incitation et de pénalisation en matière d'investissements. Au sein des Nations Unies, le Canada a participé activement à la préparation d'un code de conduite régissant le commerce international, à la rédaction d'un accord visant à éliminer la corruption et les paiements illicites des transactions commerciales internationales, ainsi qu'à des travaux dans les secteurs des pratiques commerciales restrictives et du transfert des techniques.

Les débats canadiens sur les projets de refonte de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et de la Loi sur les brevets et la révision décennale de la Loi sur les banques ont été suivis avec un certain intérêt à l'étranger. Nos missions se sont efforcées de faire comprendre les intentions du Canada à nos partenaires commerciaux et de recueillir leurs commentaires.

Le gouvernement a clarifié sa position sur le boycottage international et s'est fortement opposé à la discrimination et à la levée de sanctions fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, ou la religion. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement prendrait des mesures pour retirer l'aide ou les services accordés dans le cas de certaines catégories de transactions commerciales afin de contrer tout effet discriminatoire de telles sanctions sur les sociétés ou les citoyens canadiens. Ces mesures ne s'appliqueront évidemment pas aux boycottages sanctionnés par le Canada, comme celui de la Rhodésie, imposé par le Conseil de sécurité des Nations Unies, mais à tout autre boycottage international susceptible de comporter des aspects discriminatoires.

L'événement le plus important en matière d'échanges internationaux de produits de base a été l'adoption, à Nairobi, de la résolution 93

(IV) de la C.N.U.C.E.D. IV établissant un programme intégré pour les produits de base. Ce programme prévoit des discussions visant la stabilisation des principales recettes d'exportation de produits de base des pays en développement, l'établissement éventuel de mécanismes internationaux de stockage des produits de base et la création d'un « fonds commun » de financement de ces stocks.

Les discussions sur les matières premières tenues dans le cadre de la *Conférence sur la coopération économique internationale* se situaient à la périphérie des négociations sur les produits de base menées au sein d'autres instances. Les deux plus importantes questions étudiées par la Commission des matières premières de la C.C.E.I. ont été la préservation du pouvoir d'achat des pays en développement et les approvisionnements.

Au chapitre des minéraux, un événement important a marqué la *Conférence sur le droit de la mer* à New York : l'introduction d'une proposition concernant le taux d'exploitation des ressources des fonds marins. Le Canada et nombre de pays en développement se sont opposés à cette proposition qui, à leur avis, pourrait entraîner la chute des cours du nickel et compromettre l'avenir des producteurs de nickel de source terrestre. Espérons que 1977 donnera lieu à un accord sur cette question.

En tant que grand exportateur de blé, le Canada a continué à s'intéresser de près aux discussions du Conseil international du blé au sujet d'un nouvel accord sur les échanges mondiaux de céréales. Les négociations du Conseil étant toujours liées aux discussions sur les grandes questions des négociations commerciales multilatérales de Genève, leur lenteur a retardé l'élaboration de ce nouvel accord.

Étant donné l'imposition par les États-Unis, en octobre 1976, d'un contingentement mondial sur la viande de bœuf et de veau, le Canada a établi des quotas pour l'exportation de ces produits en vue d'en assurer une commercialisation rationnelle au Canada. Les principaux fournisseurs ont été consultés au sujet de ces mesures et des dispositions régissant les échanges de viande de bœuf et de veau en 1977.

Aide au développement

Le programme canadien d'aide publique au développement s'est encore accru au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1976; les décaissements ont atteint un niveau sans précédent de 903,5 millions de dollars.

Les décaissements bilatéraux ont été concentrés sur les pays les plus démunis, conformément à l'un des grands objectifs formulés dans la *Stratégie de coopération au développement international pour 1975-1980*, énoncé de la politique canadienne en matière de coopération. Compte tenu d'un deuxième objectif de cette politique, à savoir l'augmentation de la part de l'aide multilatérale canadienne, les crédits (à l'exception de l'aide alimentaire) consentis à des institutions multilatérales telles que la Banque mondiale, les banques régionales de développement et le P.N.U.D. ont atteint le niveau sans précédent de 26,3 p. cent de l'ensemble des décaissements pour l'exercice se terminant le 31 mars.

Lors de la *Conférence mondiale de l'alimentation* tenue en 1974, le Canada s'était engagé à fournir annuellement, pendant trois ans, un million de tonnes métriques de céréales au titre de l'aide alimentaire. Pour l'exercice 1976-1977, deuxième année de son engagement, il fournira un million de tonnes métriques de céréales et d'équivalents-céréales et \$45 millions en aliments non céréaliers, dépassant ainsi le niveau des contributions prévues. La partie bilatérale comprend 600 000 tonnes métriques de céréales et d'équivalents-céréales et \$22 millions de lait écrémé en poudre, la contribution multilatérale comprenant 400 000 tonnes métriques de céréales et d'équivalents-céréales et \$23 millions en denrées non céréalier.

L'administration du programme canadien d'aide au développement incombe, au premier chef, à l'Agence canadienne de développement international qui fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministère des Affaires extérieures travaille en étroite collaboration avec l'ACDI et d'autres services publics à élaborer une politique et à en assurer la coordination avec les autres intérêts

du Canada en matière de politique étrangère. Les missions du Canada dans les pays en développement consacrent également des ressources humaines à l'administration du programme.

Relations économiques avec les pays en développement

En 1976, le Canada a joué un rôle de premier plan dans le dialogue international sur les relations économiques entre pays industrialisés et pays en voie de développement en acceptant de coprésider la C.C.E.I. Tribune centrale du dialogue Nord-Sud auquel participent vingt-sept pays, cette Conférence, qui s'est réunie régulièrement pendant l'année à Paris, a pour but d'améliorer la coopération économique internationale afin de la rendre profitable à toutes les nations.

Le Canada a participé à nombre de discussions importantes concernant les relations avec les pays en voie de développement, notamment la *Quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement* (CNUCED) et les réunions organisées par l'ECOSOC, le Conseil mondial de l'alimentation, la Commission des questions économiques de l'AGNU, les groupes de haut niveau de l'O.C.D.E. sur les relations Nord-Sud et les produits de base, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, les banques régionales de développement, l'ONUDI et le Commonwealth. Mentionnons particulièrement la participation du Canada aux travaux de groupes d'experts du Commonwealth sur le « nouvel ordre économique international » et sur la coopération industrielle avec les pays en développement. Le Canada a continué de jouer un rôle actif dans les consultations sur les produits de base au sein de la CNUCED et de la F.A.O. et a participé à des discussions internationales sur un certain nombre de produits dont le cuivre, l'étain, le sucre, le café, le jute et les fibres dures. Il s'est engagé à verser \$33 millions au Fonds international de développement agricole (FIDA) et a participé à la première conférence des plénipotentiaires du Fonds.

La coordination des relations économiques du Canada avec les pays en développement et, notamment, de la participation du gouvernement à la C.C.E.I., à la CNUCED IV et à d'autres réunions internationales, s'est effectuée par l'intermédiaire du Comité interministériel sur les relations économiques avec les pays en voie de développement (CIREPD), sous la présidence du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Énergie

En 1976, les difficiles adaptations économiques nécessitées par la hausse du prix de l'énergie ont continué de préoccuper le Canada, et tous les pays importateurs de pétrole, en dépit de la stabilité relative des prix internationaux du pétrole pendant l'année. Toutefois, les discussions multilatérales auxquelles le Canada a participé avec d'autres pays industrialisés au sein de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) et avec les principaux importateurs et exportateurs d'énergie à la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) ont permis de reconnaître les limites futures des approvisionnements en hydrocarbures et la nécessité d'une économie énergétique internationale fondée de plus en plus sur le recours aux énergies nouvelles; ce sont là les grands problèmes auxquels tous les pays font face.

Au début de 1976 ont été complétées, à l'A.I.E., les négociations concernant un programme de coopération énergétique à long terme entre pays industrialisés, visant à réduire leur dépendance à l'égard du pétrole brut importé et à accélérer la recherche de nouvelles sources d'énergie. Le Conseil d'administration de l'Agence (dont le Canada assure la vice-présidence) a pris en novembre d'autres mesures pour accroître l'efficacité et la crédibilité de ces efforts: en effet, il a entrepris d'établir et d'évaluer des objectifs collectifs visant à réduire cet état de dépendance, et d'inscrire ces efforts dans des politiques et des programmes d'action nationale. Le Canada a continué de participer aux activités de l'Agence sur le partage pétrolier en cas d'urgence ainsi que de recherche et développement.

Le Canada, qui présidait le groupe des pays industrialisés à la C.C.E.I., a joué un rôle important aux huit sessions mensuelles de la Commission de l'énergie où se sont tenues des discussions utiles entre principaux exportateurs de pétrole et pays industrialisés et en voie de développement. On y a surtout discuté des approvisionnements en pétrole, de l'établissement des prix de ce produit et de la base d'une coopération entre exportateurs et importateurs. On a recensé les problèmes et les intérêts communs ainsi que les secteurs où s'impose une coopération plus étroite. La C.C.E.I. devait se réunir pour la dernière fois au début de 1977 afin d'évaluer les progrès réalisés et de décider des mesures à prendre concernant l'énergie et d'autres questions importantes discutées pendant la Conférence, tels le développement, les affaires financières et les matières premières.

Nos importations de pétrole, de charbon et d'électricité et nos exportations de pétrole, de gaz, de charbon, d'énergie hydroélectrique et d'uranium se sont à peu près compensées en 1976. Lorsque le nouveau *pipe-line* reliant Sarnia et Montréal a été en mesure d'alimenter les raffineries de Montréal, le Canada, conformément à sa politique d'exportation du pétrole brut, a commencé à réduire graduellement ses livraisons aux États-Unis. Les problèmes d'approvisionnement que cette mesure a créés pour certaines raffineries américaines très dépendantes du pétrole canadien ont été l'objet de plusieurs rencontres pendant l'année entre les représentants des deux gouvernements, qui se sont penchés tout particulièrement sur la question des « échanges réciproques de pétrole » actuels et éventuels. Les gouvernements cherchaient des solutions à long terme aux problèmes des raffineries américaines. Parmi celles envisagées, mentionnons plusieurs projets de *pipe-lines* qui font actuellement l'objet d'une étude de la part des sociétés intéressées. Des échanges fructueux se sont également tenus sur l'application par le gouvernement canadien des recommandations de l'Office national de l'énergie concernant la hausse du prix du gaz naturel exporté aux États-Unis.

Un certain nombre de décisions importantes seront probablement prises au Canada et aux États-Unis en 1977 au sujet du transport du gaz du Nord vers les marchés du Sud. Dans leur désir commun de retenir toutes les options qui s'offrent pour le transport du gaz du Nord en attendant l'adoption de règlements et de politiques au Canada et aux États-Unis, les représentants des deux gouvernements sont restés en étroite liaison et ont échangé des renseignements sur l'évolution de la situation dans leurs pays respectifs. Ils ont également poursuivi l'étude de l'Accord *ad referendum* concernant les *pipe-lines* de transit, lequel, parafé par les négociateurs en chef, en janvier 1976, prévoit des mesures contre l'ingérence et la discrimination ainsi qu'un traitement tarifaire préférentiel pour les *pipe-lines* acheminant des hydrocarbures qui, destinés à l'une des parties, transittent sur le territoire de l'autre. L'accord proposé devra être signé et ratifié par les deux gouvernements avant son entrée en vigueur, ce qui devrait se faire sous peu.

Parmi nos autres contacts internationaux importants en matière d'énergie, mentionnons la visite, en juin, de Valentin Hernandez, ministre des Mines et des Hydrocarbures du Venezuela et, en octobre, celle du général Alfonzo Ravard, président de la Société pétrolière nationale du Venezuela. Des représentants de Petro-Canada, société établie en janvier 1976, se sont à leur tour rendus au Venezuela pour explorer les possibilités de mise au point de techniques d'exploitation des sables bitumineux des deux pays.

Coopération nucléaire

L'intérêt porté à l'énergie nucléaire comme source génératrice d'électricité a continué de croître en 1976, entraînant une forte demande internationale d'uranium. Tout en élargissant leurs programmes nationaux de production nucléaire, les différents pays ont poursuivi un but d'intérêt vital, à savoir le contrôle des dangers de la prolifération des armements nucléaires.

Le Canada a relevé des défis posés par le double objectif de l'application de l'énergie

nucléaire à des fins pacifiques et de la non-prolifération, et joué un rôle de premier plan dans le renforcement des garanties internationales relatives au transfert d'équipement, de matières et de techniques nucléaires. Il a mis fin à sa coopération nucléaire avec l'Inde parce que ce pays n'offrait pas de garanties suffisantes. Le Canada a poursuivi les négociations menées avec plusieurs de ses clients dans le domaine nucléaire pour les inciter à se conformer aux normes sévères qu'il a annoncées en 1974. Certaines de ces négociations ont été couronnées de succès; dans ces cas-là, le Canada a poursuivi la vente de matière ou d'équipement nucléaires. En décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que le Canada exigerait, pour ses futurs contrats d'approvisionnement, l'adhésion au Traité de non-prolifération ou l'acceptation de garanties intégrales. Le Canada a exprimé l'espoir que d'autres fournisseurs suivent son exemple.

S'appuyant sur des garanties strictes, le Canada, qui est l'un des pays les plus avancés dans l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, a continué de soutenir les efforts internationaux visant à assurer l'exploitation rationnelle de l'énergie nucléaire sous la surveillance spéciale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) et de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E. Il a également participé aux efforts du Groupe des fournisseurs dans le domaine nucléaire visant une meilleure entente sur les garanties à exiger, surtout lorsqu'il s'agit de techniques aussi délicates que l'enrichissement, le retraitement et la production d'eau lourde. Le Canada a versé \$300 000 à l'A.I.E.A. pour aider les pays en développement qui ont ratifié le T.N.P. à appliquer les techniques nucléaires à des fins pacifiques. Enfin, il a participé à un certain nombre d'échanges scientifiques, multilatéraux et bilatéraux, sur des questions nucléaires ainsi qu'à de nombreux colloques et conférences techniques internationaux.

Télécommunications

Le gouvernement canadien a participé activement aux délibérations d'organismes

internationaux s'occupant de télécommunications. Ainsi, une délégation canadienne a assisté à l'Assemblée des membres de l'Organisation internationale des télécommunications par satellites (INTELSAT), tenue à Nairobi en septembre.

Au cours du même mois, une convention et un accord d'exploitation créant l'Organisation internationale des satellites de navigation maritime (INMARSAT) ont été adoptés par une conférence convoquée à cette fin. Le Canada a participé aux négociations préparatoires à cette réunion. L'INMARSAT a été créée pour améliorer les communications mer-terre par l'utilisation de satellites.

Les négociations canado-américaines sur les programmes Loran-C de radionavigation se sont terminées en juin par un échange de notes.

Le Canada a conclu des ententes avec un certain nombre de pays pour permettre aux radio-amateurs canadiens d'échanger des messages au nom de tierces parties pendant les Jeux olympiques de 1976.

Accords de transport aérien

Étant donné la période difficile que traverse l'aviation civile internationale, nos transporteurs aériens ont commencé à se restreindre et à consolider leur situation. L'accent a davantage porté sur l'application efficace des accords en vigueur que sur la négociation de services élargis ou nouveaux. Nos liaisons aériennes avec Israël et l'Espagne ont été suspendues, et à cause de l'encombrement de l'aéroport de Malton, il a fallu interdire (jusqu'à 1980) l'accès à Toronto des transporteurs internationaux.

De nouveaux accords ont été négociés avec la Pologne et la France. Le premier permet à la société aérienne polonaise LOT d'effectuer des vols à route unique, ce droit étant lié à la négociation d'un accord d'exploitation en commun par LOT et Air Canada. L'accord avec la France, qui remplace le pacte de 1950, donne à Air France l'accès à Toronto avec des droits restreints de transit vers Los Angeles, et accorde à Air Canada des droits supplémentaires en France

métropolitaine et au-delà. Ces droits de trafic sont liés à la négociation d'un accord d'exploitation en commun par Air France et Air Canada. Des pourparlers ont également eu lieu avec la Grèce et la Belgique.

Transports

Le gouvernement canadien a poursuivi ses activités au sein d'organisations internationales des transports de même que ses efforts en vue de conclure des accords bilatéraux avec d'autres pays afin de développer les transports et d'échanger des informations dans le domaine des techniques et de la gestion des transports. Des délégations canadiennes ont participé aux travaux de tous les comités ainsi qu'aux séances du Conseil et de l'Assemblée de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI).

En outre, le Canada a commencé à renégocier l'Accord relatif à la Voie maritime du Saint-Laurent.

Science et environnement

Le Ministère coordonne la politique étrangère du Canada dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'environnement. Sur le plan national, il collabore avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et avec des organismes privés. A l'étranger, le ministère des Affaires extérieures est responsable des relations bilatérales touchant les sciences et l'environnement, de la participation du Canada aux activités de certaines institutions techniques multilatérales des Nations Unies, de l'OTAN, du Commonwealth et de l'O.C.D.E. ainsi que des aspects scientifiques, techniques et environnementaux de l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* (C.S.C.E.). A titre de pays hôte, le Canada a joué un rôle de chef de file à *Habitat*, Conférence des Nations Unies sur les établissements humains qui s'est tenue à Vancouver du 31 mai au 11 juin. (Voir pp. 43)

Science et technologie

Le Canada a été actif au sein des organismes techniques internationaux, notamment des institutions spécialisées des Nations Unies

et des groupes spécialisés de l'OTAN et de l'O.C.D.E. Il a participé à la réunion de février du Comité onusien de la science et de la technique au service du développement (C.S.T.D.), qui a discuté des préparatifs d'une conférence générale sur la science et la technique au service du développement (laquelle aura lieu en 1979); le Canada était également représenté aux réunions du Comité scientifique de l'OTAN et à la Conférence de l'OTAN sur l'évaluation environnementale des systèmes socio-économiques, tenue en octobre à Istanbul. Le Canada était représenté à la réunion ministérielle d'octobre du Comité de politique scientifique et technologique (C.P.S.T.) de l'O.C.D.E., à Paris, ainsi qu'à la réunion du Conseil des sciences du Commonwealth, au Sri Lanka. En tant que membre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (C.E.E.), le Canada a participé à la réunion de juin des conseillers supérieurs auprès des membres de la C.E.E. en matière de science et de technologie et à un colloque de la C.E.E. sur les techniques relatives à l'utilisation de combustibles à faible pouvoir calorifique, qui s'est tenu en Bulgarie en avril.

Le Canada a participé à la dix-neuvième session du Comité de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies, à ses sous-comités scientifiques, techniques et juridiques, ainsi qu'à des conférences, colloques et sessions de formation tenus sous les auspices des Nations Unies. Le Canada a renforcé ses liens avec l'Agence spatiale européenne (ESA) en obtenant le statut d'observateur auprès du Groupe consultatif des programmes de télédétection et du Comité des programmes scientifiques de l'Agence. Le Canada a négocié un accord d'échange d'informations entre le Centre canadien de télédétection et l'ESA.

Nos relations scientifiques et techniques avec les États-Unis se fondent généralement sur des contacts non officiels directs entre institutions ou organismes intéressés. Le ministère des Affaires extérieures n'intervient que dans des cas particuliers touchant la politique étrangère du Canada ou se rapportant directement aux relations canado-américaines. En 1976, les deux pays ont collaboré à l'élabo-

ration de lignes directrices nationales pour le contrôle des expériences dans le domaine de la génétique. La collaboration s'est également poursuivie entre le Centre canadien de la recherche océanique et des affaires aquatiques et le Centre marin du Pacifique de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis (N.O.A.A.) pour l'étude des marées et courants dans le détroit de Juan de Fuca et les eaux limitrophes. Le Canada a continué de participer au Programme global américain de prélèvement d'air et a poursuivi, en collaboration avec les États-Unis, des expériences dans le cadre de l'Étude du plateau continental polaire, des recherches sur les pêcheries, des études du plateau côtier et des expériences liées à l'étude des Grands lacs.

La coopération dans le secteur de la recherche spatiale a peut-être été l'élément le plus important de nos relations scientifiques avec les États-Unis. Pendant l'année, des efforts ont été déployés pour identifier de nouveaux secteurs d'activités conjointes en matière de télédétection et de recherches connexes. Le Canada a conclu une entente selon laquelle les États-Unis continueront à utiliser le Polygone de recherches de Churchill pour le lancement de fusées-sondes et pour d'autres fins scientifiques pacifiques. Parmi les programmes conjoints de recherche sur l'espace extra-atmosphérique et la haute atmosphère, mentionnons le lancement de ballons pour l'étude de la stratosphère et de la magnétosphère, des études de particules cosmiques et l'échange de techniques relatives aux fusées-sondes. Des discussions se sont également tenues avec le Département d'État et l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA) des États-Unis en vue d'améliorer les très importantes relations entre la NASA et plusieurs institutions canadiennes.

Nos relations avec la Chine se sont poursuivies dans le cadre d'un programme non structuré d'échanges scientifiques et techniques. Deux médecins canadiens ont passé trois mois en Chine pour étudier l'acupuncture, et une équipe d'experts dans la greffe de membres et de doigts et dans le traitement des

brûlés y a séjourné pendant un mois. En juin, trois experts canadiens en aquiculture ont étudié les techniques piscicoles utilisées en Chine. Les missions chinoises qui se sont rendues au Canada comprenaient une délégation de spécialistes en levés et en cartographie et un groupe d'experts en satellites et télécommunications de la Société chinoise d'électronique.

Notre coopération scientifique et technique avec la République fédérale d'Allemagne (R.F.A.) s'est concentrée dans les secteurs identifiés lors de la réunion de 1975 du Comité scientifique mixte : sciences et technologie marines, sciences géophysiques, technologie de la détection et traitement des données. Des réunions se sont tenues sur le chauffage collectif, la médecine du travail, la recherche énergétique, le traitement des eaux d'égout et la technologie des plastiques. Des groupes de travail sur la photogrammétrie, l'exploitation des fréquences radioélectriques et la sécurité nucléaire ont permis aux experts dans ces domaines d'échanger leurs idées. Des experts canadiens et allemands, réunis à Ottawa en août, ont étudié la possibilité d'une coopération en matière de technologie biomédicale.

Le Canada a continué de cultiver des relations très fructueuses avec la France. La Commission mixte Canada-France sur la coopération scientifique a tenu sa première réunion à Paris en mars. Les parties ont convenu de poursuivre les activités en cours et de développer de nouveaux secteurs de coopération tels que l'urbanisme, l'agriculture et la technologie alimentaire, les recherches sanitaires et médicales et la mise en valeur des richesses naturelles. Lors de la visite qu'il a effectuée à Ottawa en octobre, M. Ségard, ministre français des Postes, Téléphones et Télégraphes, a étudié la possibilité d'une collaboration avec le ministère canadien des Communications. Le Centre canadien de télédétection et le Centre national français d'études spatiales ont également signé un accord pour la réalisation d'une série d'expériences conjointes.

Nos relations avec la Belgique se sont poursuivies dans le cadre de l'accord de coopération scientifique, technique et industrielle

signé en 1971. Même si notre ministère d'État aux sciences et à la technologie et le Service belge de la programmation et politique scientifique ont joué un rôle de chef de file, d'autres ministères fédéraux et les dix gouvernements provinciaux ont également pris part à ces relations. Des visites, des échanges d'information et des projets conjoints sont déjà entrepris ou envisagés dans les secteurs de la recherche et de la technologie appliquées, du traitement des données, de la politique de la santé, de l'agriculture et de l'informatique. En août, une délégation belge a visité des hôpitaux ainsi que d'autres installations médicales de l'Ontario et du Québec.

Notre coopération avec les pays d'Europe de l'Est s'est poursuivie dans le cadre de l'Accord d'Helsinki. L'accord canado-soviétique de coopération pour l'application de la science et de la technologie comporte de nombreux projets en cours, dont des groupes de travail dans les secteurs de la construction, des industries forestières, de l'énergie électrique, des combustibles fossiles, des transports et de l'agriculture. Des scientifiques soviétiques et canadiens se sont rendu visite dans le cadre de l'accord conclu entre le C.N.R. et l'Académie des sciences de l'URSS. Nos relations avec les autres pays d'Europe de l'Est en sont encore au stade embryonnaire. Dans une première grande étape, une entente conclue avec la Pologne permettra à une délégation de scientifiques canadiens de visiter ce pays et à une délégation médicale polonaise de visiter le Canada; ces visites auront pour objet de définir les modes de coopération bilatérale possibles.

La croissance de nos relations scientifiques et techniques avec le Japon a été en bonne partie attribuable à des contacts directs et non officiels entre des institutions et des personnes. L'activité du ministère des Affaires extérieures s'est concentrée sur le projet canado-nippon concernant les installations au large des côtes — programme conjoint de recherches relatives à l'aménagement de postes d'amarrage pour pétroliers —, sur les échanges d'ingénieurs et de scientifiques ainsi que sur l'échange d'informations sur des sujets tels

que les transports ultra-rapides et la technologie spatiale. Le Conseil des Arts du Canada a signé un accord d'échanges de sociologues avec la Société japonaise pour la promotion des sciences.

Environnement

Les efforts du Canada pour protéger l'environnement s'inscrivent surtout dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (P.N.U.E.), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et des programmes environnementaux multilatéraux de l'O.C.D.E. et de l'OTAN. Le Canada étudie également la possibilité de coopération bilatérale en matière de recherche écologique avec plusieurs pays, notamment la France et la République fédérale d'Allemagne.

Le Canada joue un rôle toujours plus actif dans les activités du P.N.U.E. et les opérations de son Fonds pour l'environnement. En décembre, il a été élu pour un autre mandat de trois ans au Conseil d'administration du P.N.U.E. Le Canada participe aux activités parrainées par le P.N.U.E., telles que le Système mondial de surveillance continue de l'environnement, le Système international de référence et le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques.

L'un des premiers programmes du P.N.U.E. visait à aider *Habitat*, conférence des Nations Unies sur les établissements humains, laquelle a eu lieu à Vancouver du 31 mai au 11 juin et qui a été la première grande conférence des Nations Unies à se tenir au Canada. Des représentants des cent trente-deux États membres se sont réunis pour étudier les composantes physiques, sociales et économiques de l'environnement créé par l'homme et pour échanger leurs idées et leurs expériences relatives à la solution des problèmes sans cesse plus complexes des établissements humains. Lors de sa trente et unième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la déclaration de principes et les recommandations d'action nationale élaborées par *Habitat*. C'était la première grande conférence des Nations Unies à utiliser les techniques audio-visuelles pour ses délibéra-

tions. L'Assemblée générale a également adopté une résolution acceptant l'offre d'établissement au Canada, dans un premier temps, d'un centre permanent pour l'utilisation du matériel audio-visuel conçu pour *Habitat*.

La Commission économique pour l'Europe a continué de permettre l'échange de renseignements utiles sur l'environnement, notamment par l'intermédiaire de hauts conseillers, auprès des membres de la C.E.E., sur les problèmes de l'environnement. Ces derniers ont participé activement à l'étude des questions environnementales liées à l'application de l'Acte final de la C.S.C.E. Le comité de la construction, du logement et de la planification de la C.E.E. a accepté de tenir à Ottawa, en octobre 1977, un colloque sur l'étude de l'incidence des problèmes énergétiques sur la planification et l'aménagement des établissements humains.

Le Canada a continué de prendre part aux travaux de l'O.C.D.E. sur l'environnement et du Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne (C.D.S.M.). Au sein du C.D.S.M., le Canada gère un projet-pilote sur l'alimentation et la santé et participe à une étude sur l'application des techniques de télédétection à la pollution marine.

Dans le cadre de l'extension de ses relations avec l'Europe, le Canada a poursuivi ses entretiens avec la Communauté européenne en matière de coopération et d'échanges d'informations sur des questions d'ordre scientifique et écologique. A la suite d'un échange de correspondance entre l'ambassadeur du Canada et le vice-président de la Commission (Bruxelles, novembre 1975), l'on a établi un cadre officiel de coopération en matière d'environnement. Ces relations se sont poursuivies en 1976 avec la venue à Ottawa d'une délégation d'experts dirigée par M. Scarascia-Mugnozza, vice-président de la C.E.E. chargé spécialement de l'environnement.

Droit international

Dans le domaine du droit international, le Ministère exerce, par l'intermédiaire de son Bureau des affaires juridiques, deux fonctions principales qui se complètent l'une l'autre. Le

Bureau fournit au gouvernement des services consultatifs généraux sur le droit international dans sa forme actuelle, et notamment des renseignements sur les accords internationaux intéressant le Canada ou auxquels il est partie.

Dans les relations actuelles entre les États, les nombreuses réunions internationales tenues en vue de codifier le droit existant ou d'élaborer un droit nouveau dans les domaines qui n'y sont pas encore assujettis revêtent une importance croissante. Le Bureau, quant à lui, est l'organe d'exécution du gouvernement canadien dans l'élaboration et l'application du droit international.

Droit de la mer

Dans le but d'accélérer l'élaboration du traité d'ensemble qui régira à l'avenir l'utilisation des océans, la *Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer* a tenu deux sessions à New York en 1976, une au printemps, du 15 mars au 7 mai, et une en été, du 1^{er} août au 17 septembre. Si la première a permis d'accomplir des progrès considérables, la seconde n'a pas donné les résultats escomptés; en effet, les délégués ont encore été incapables de résoudre les questions les plus litigieuses, en particulier celle du régime applicable aux grands fonds marins.

La session du printemps a été saisie du «texte unique de négociation» (TUN) en trois parties qui avait été publié le dernier jour de la session de 1975, à Genève, de même que d'un texte sur les procédures de règlement des différends, préparé, de son propre chef, par le président de la Conférence et publié en juillet 1975. Ces deux documents comprenaient quelque trois cents articles, ainsi que des annexes, qui représentaient la première tentative faite pour exposer, en vue de leur solution, des problèmes complexes et interdépendants. Les délégués n'ayant pas eu l'occasion de se prononcer sur leur contenu avant l'ouverture de la session, il a été décidé que les trois principales commissions passeraienr en revue les parties du TUN qui leur incombaient respectivement, en vue de produire un «texte unique de négociation révisé» (TUNR), tandis que le texte du président sur

le règlement des différends ferait l'objet d'un débat en séance plénière où l'on chercherait à l'harmoniser avec les autres parties du TUNR. On avait espéré que ce processus de révision s'achèverait vers le milieu de la session de printemps et non à sa fin, comme ce fut le cas : le TUNR n'a été publié que le dernier jour de la session avec un nouveau texte, non révisé, sur le règlement des différends. Cette lenteur des travaux était à prévoir, si l'on considère simplement l'étendue et la complexité des questions en litige, les méthodes de travail particulières à chacune des commissions et le nombre de groupes de négociation officieux mis sur pied pour discuter des diverses questions.

Dans la première partie du TUNR, qui traite du régime d'exploitation des ressources de la « zone internationale des fonds marins » au-delà des limites de juridiction nationale, on a profondément modifié la version de Genève : on a tenté, en effet, d'établir un plus juste équilibre entre les vues des États industrialisés et celles des pays en développement. La deuxième partie, qui traite des questions plus « traditionnelles » du droit de la mer (la mer territoriale, les détroits internationaux, les pêches, le plateau continental, etc.) et de la nouvelle conception de la zone économique de 200 milles, est, pour ainsi dire, inchangée dans sa version révisée, malgré la campagne menée par les États sans littoral et géographiquement désavantagés pour que leur soient reconnus des droits particuliers ou des privilégiés relatifs au transit à travers le territoire et dans la zone économique des États côtiers voisins. Enfin, la troisième partie, qui traite de la protection du milieu marin, de la recherche scientifique marine et du transfert des techniques, a été grandement améliorée, en ce sens surtout qu'elle accorde maintenant à l'État côtier davantage de pouvoirs dans la lutte contre la pollution causée par les navires. Un nouvel article sur les « régions couvertes de glaces » y consacre, en outre, dans une certaine mesure, la reconnaissance de la Loi canadienne de 1970 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les autres pays. Du point de vue de la recherche scien-

tifique marine, les dispositions du TUNR se veulent un compromis acceptable, c'est-à-dire que le régime du consentement de l'État côtier y est maintenu, mais assorti d'une clause selon laquelle pareil consentement ne peut être indûment refusé. La session de printemps a, par ailleurs, ajouté une quatrième partie au TUNR. Relative au règlement des différends, celle-ci offre aux parties à un conflit de recourir, au choix, à l'une ou à plusieurs des quatre possibilités ou instances suivantes : Cour internationale de justice, nouveau tribunal du droit de la mer, arbitrage et système de « procédures spéciales ».

Aux prises avec un certain nombre de problèmes insolubles à la fin de la session de printemps, la Conférence a décidé de se réunir de nouveau à New York dès l'été suivant afin de ne pas rompre son élan et de régler quelques-unes des questions les plus urgentes. Les objectifs de cette cinquième session étaient donc de négocier les principales questions en suspens recensées par les présidents des trois commissions, de revoir la quatrième partie du TUNR portant sur le règlement des différends, de lui donner le même statut qu'aux trois précédentes et, enfin, de rédiger un préambule et des clauses finales qui seraient inclus dans un projet unifié de convention.

Mais cet ambitieux mandat n'a pas été rempli. Bien que les Deuxième et Troisième Commissions aient avancé considérablement sur certaines questions et qu'une version révisée de la quatrième partie (règlement des différends), ait été publiée en novembre 1976, les délibérations de la Première Commission ont achoppé sur la question du régime juridique applicable à l'exploitation des grands fonds marins. En effet, les États industrialisés exigeaient que le futur traité sur le droit de la mer garantisse l'accès des entreprises privées aux grands fonds marins, tandis que les pays en développement, représentés par le Groupe des 77, maintenaient qu'un tel accès ne pouvait être garanti par aucun traité mais devait être laissé à l'entièvre discréction de l'Autorité internationale des fonds marins, et que l'entreprise internationale proposée devait,

en tant qu'organe d'exécution de l'Autorité, jouir de priviléges d'exploitation de ces grands fonds. Les efforts visant à trouver un terrain d'entente n'ont pas encore donné de bons résultats, et il est regrettable que l'impossibilité de dénouer cette impasse en commission ait estompé les progrès indéniables réalisés dans la révision des autres parties du TUNR.

A la Deuxième Commission, il est ressorti des discussions que la conception de la zone économique exclusive est maintenant consacrée dans le TUNR comme la clé de voûte de la nouvelle convention. Et bien que le débat se poursuive quant au statut précis de la zone (la question est de savoir s'il faut la considérer comme haute mer, ainsi que le demandent certains États maritimes, ou comme un secteur qui n'est ni mer territoriale ni haute mer mais dans lequel l'État côtier exerce une juridiction fonctionnelle et des droits souverains précis, comme le veulent le Canada et d'autres États côtiers), le pouvoir souverain de l'État côtier sur les ressources biologiques et non biologiques de sa zone économique exclusive demeure expressément formulé dans le texte officieux. Étant donné ce *consensus* indéniable, il est clair que les mesures prises par le Canada, les Etats-Unis, les États d'Europe de l'Ouest et beaucoup d'autres pays pour étendre leur juridiction nationale en matière de pêche jusqu'aux eaux situées à 200 milles de leurs côtes jouissent d'un large appui sur le plan international. Les négociations ont également progressé sur la question des droits d'accès et de libre transit des États sans littoral, et certains signes encourageants permettent de penser que les parties pourraient bientôt s'entendre sur un mode de définition du rebord externe de la marge continentale et sur une formule de partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources minérales du plateau continental s'étendant au-delà de 200 milles des côtes, questions d'importance vitale pour un pays tel que le Canada qui est entouré d'un large plateau. En ce qui concerne le régime de passage en transit dans les détroits servant à la navigation internationale, il reste inchangé dans le TUNR, mais un certain nombre d'États côtiers cherchent en-

core à y faire inclure d'autres mesures propres à satisfaire leurs exigences en matière d'environnement et de sécurité.

La Troisième Commission a encore progressé sur la question des pouvoirs que peut exercer l'État côtier pour empêcher la pollution du milieu marin. Les négociations de la session d'été ont réaffirmé le *consensus* qui se dégageait en faveur d'un partage fonctionnel des compétences en la matière entre l'État côtier, l'État du pavillon et l'État du port. La nécessité d'un traité global énonçant des obligations fondamentales au regard de l'environnement, ainsi que le préconise depuis longtemps le Canada, semble maintenant généralement admise et est exposée dans le TUNR. Certains États qui pratiquent la navigation maritime émettent cependant encore des réserves, notamment en ce qui concerne le droit de l'État côtier, déjà mentionné dans le texte officieux, de faire respecter dans sa zone économique les normes internationalement reconnues en matière de pollution par les navires et celui, sanctionné par le droit international actuel, de fixer des normes nationales dans sa mer territoriale. Sur le plan de la recherche scientifique marine, il semblait à la fin de la session qu'un régime de consentement à caractère limité contenait peut-être les éléments d'un compromis : le pays désireux d'effectuer des recherches scientifiques dans la zone économique ou sur le plateau continental d'un autre pays devrait d'abord obtenir le consentement de ce dernier, lequel ne pourrait lui être refusé qu'en certains cas précis.

L'un des résultats les plus positifs de la cinquième session est certainement la révision complète de la quatrième partie du texte de négociation portant sur le règlement des différends relatifs au droit de la mer. Dans sa nouvelle version, cette quatrième partie est d'une précision extrême, tant dans ses articles de fond que dans ses annexes, encore que certains problèmes demeurent quant aux pouvoirs discrétionnaires que l'État côtier peut exercer dans sa zone économique sur les ressources biologiques et non biologiques, la prévention de la pollution et la recherche scientifique marine.

La Conférence tiendra sa sixième session à New York du 23 mai au 8 juillet 1977, sa date de clôture pouvant, éventuellement, être reportée au 15 juillet. Dans l'espoir de trouver une formule acceptable pour le régime d'exploitation des grands fonds marins, on a prévu que des discussions intersessionnelles d'une importance capitale auraient lieu avant son ouverture. De la solution de cette question dépend le succès ou l'échec de la Conférence, étant donné l'entente générale intervenue dès le départ et selon laquelle toute convention définitive sur le droit de la mer doit englober tous les sujets traités par le TUNR et consacrer l'établissement d'une relation entre les deux notions fondamentales du nouvel ordre mondial applicable aux océans : celle d'une zone économique de 200 milles relevant de la juridiction de l'État côtier et celle d'une zone internationale des fonds marins proclamée « patrimoine commun de l'humanité ».

Droit de l'environnement

A la Conférence sur le droit de la mer, les discussions multilatérales sur la pollution des mers ont représenté une bonne part de nos travaux relatifs au droit de l'environnement en 1976, mais notre activité dans ce secteur a surtout porté sur les problèmes écologiques qui se posent tout le long de notre frontière avec les États-Unis.

Les entretiens se sont poursuivis entre les autorités canadiennes et américaines sur le projet de dérivation de Garrison, qui vise à détourner les eaux de la rivière Missouri pour irriguer un territoire d'une superficie d'un quart de million d'acres dans le Dakota du Nord. D'après des études effectuées dans les deux pays, le gouvernement canadien était arrivé à la conclusion que les travaux, exécutés conformément aux plans existants, auraient des effets néfastes sur le lac Winnipeg et sur la partie de la rivière Souris, de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge se trouvant au Canada, ce qui contreviendrait aux dispositions de l'article IV du Traité de 1909 sur les eaux limitrophes, en vertu duquel le Canada et les États-Unis sont, chacun, tenus de ne pas polluer leurs eaux limitrophes ou

transfrontalières aux dépens de la santé ou des biens du pays voisin. En octobre 1975, les deux pays avaient alors adressé un renvoi à la Commission mixte internationale (C.M.I.), lui demandant de préparer à l'intention de leurs gouvernements des recommandations susceptibles de les aider à veiller au respect des dispositions de l'article IV du traité. La C.M.I. n'ayant pu cependant terminer son enquête avant la date prévue (octobre 1976), la présentation de son rapport a été reportée jusqu'au début de 1977. En raison de ce retard et de la poursuite de certains travaux du projet de Garrison, le Canada a adressé, le 12 octobre 1976, une note aux États-Unis leur demandant « d'ajourner tous les travaux et les décisions relatives à la construction du réservoir de Lonetree jusqu'à la réception du rapport de la Commission et la tenue de consultations ultérieures entre les deux gouvernements ».

La raffinerie de pétrole que se propose de construire la *Pittston Oil Company* à Eastport, dans le Maine, sur la côte est, suscite de plus en plus d'inquiétude. Selon les plans actuels, la raffinerie se servirait des eaux canadiennes du passage de Head Harbour, la voie d'accès à Eastport, pour transporter de grandes quantités de substances polluantes. Or, une étude publiée en décembre par le ministère des Pêcheries et de l'Environnement a révélé que sur vingt-deux emplacements canadiens où l'on pourrait aménager un port pétrolier, le passage de Head Harbour était celui qui se prêtait le moins bien aux manœuvres des navires-citernes. Par ailleurs, un rapport du ministère des Transports concluait à propos du passage que le risque de pollution y demeurait élevé et inacceptable du point de vue de l'environnement. C'est pourquoi, dans une lettre datée du 1^{er} décembre 1976, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait savoir à la *Pittston Oil Company* que le Canada continuait de s'opposer au passage des pétroliers dans les eaux en question. « Eu égard à la position bien arrêtée du Canada, écrivait-il, le gouvernement canadien se verra dans l'impossibilité de conclure pareils accords, de signifier pareille approbation ou d'accorder

pareils permis », qui permettraient aux pétroliers d'emprunter le passage de Head Harbour.

Les incidences écologiques du forage pétrolier dans la mer de Beaufort, dans le Grand Nord, ont elles aussi fait l'objet de discussions. En effet, en février 1976, le Canada a engagé des pourparlers avec les États-Unis à la lumière des principes reconnus du droit et de l'usage internationaux, notamment ceux qu'avait énoncés en 1974 la Déclaration de l'O.C.D.E. demandant la notification préalable des projets présentant des dangers de pollution outre-frontière. Comme c'est l'usage dans les pourparlers engagés par les deux pays au sujet des questions touchant l'environnement, les discussions ont eu lieu avant et après l'octroi d'un permis de forage, permis accordé, en l'occurrence, à la *Dome Petroleum Ltd.* Des difficultés d'ordre juridique empêchant de conférer aux citoyens américains le droit statutaire à l'indemnisation dont peuvent se prévaloir les Canadiens en cas de dommages causés par la pollution pétrolière, il a été convenu que les exploitants réserveraient un montant de 10 millions de dollars au dédommagement de citoyens américains advenant l'éruption d'un puits de pétrole dans la mer de Beaufort. En prévision d'un accident de ce genre, les organismes compétents des deux pays ont d'ailleurs entrepris d'élaborer un plan d'urgence devant permettre de débarrasser les eaux du pétrole qui s'y déverserait.

En ce qui concerne la côte ouest, des entretiens ont eu lieu entre représentants canadiens et américains en prévision de l'accroissement du trafic de pétroliers qui résultera de la construction de l'oléoduc en provenance du gisement de North Slope en Alaska. Des négociations sont prévues pour le début de 1977 en vue de mettre au point un système impératif de gestion du trafic maritime dans le détroit de Juan de Fuca, et notamment des mesures propres à réglementer la circulation des navires et à réduire les risques de collisions et d'autres accidents de la navigation.

Sur le plan international, le Canada a été au premier rang des gouvernements qui préconisaient l'accroissement des efforts déployés

en vue de définir des normes plus strictes de protection de l'environnement. A la *Conférence sur le droit de la mer*, il a continué d'exhorter les participants à s'entendre pour que les États côtiers aient dans leur future zone économique de 200 milles des pouvoirs suffisants en matière de pollution marine. Au sein de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO), il a encore négocié pour que soient renforcées les normes internationales. En décembre 1976, il a demandé au Comité sur la protection de l'environnement maritime (MEPC) d'établir des normes sur certains aspects techniques importants du transport maritime, par exemple des normes applicables aux compartiments à ballast séparés, aux doubles coques et à l'épuration des eaux usées sur les navires. Membre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), il a participé aux travaux du Groupe de travail sur les richesses naturelles partagées, insistant pour que les États reconnaissent l'obligation d'aviser leurs voisins de toute activité susceptible d'avoir des effets sur l'environnement extra-territorial et de leur fournir tous les renseignements relatifs à de telles activités.

Pêches internationales

L'année 1976 aura été décisive pour la protection des ressources halieutiques au large des côtes canadiennes. En effet, pour contrer la menace d'épuisement des stocks de poissons se trouvant au large de la côte atlantique, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait à la Chambre des communes, le 4 juin, au lendemain de la session de printemps de la *Conférence sur le droit de la mer*, la décision du gouvernement d'étendre à 200 milles sa limite de juridiction en matière de pêche. Les cinq accords bilatéraux qui, en moins d'un an, avaient été négociés avec la Norvège, la Pologne, l'URSS, l'Espagne et le Portugal ont frayé la voie à cette extension de juridiction, dont les bases — les articles rédigés à la *Conférence sur le droit de la mer* — ont été jetées lors des deux sessions tenues à New York en 1976.

Soucieux d'introduire en douceur le nouveau régime de gestion qu'il allait instituer le 1^{er} janvier 1977, le Canada a participé à des discussions bilatérales et multilatérales tout au long de 1976, en particulier lors des sessions de juin et de décembre de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (ICNAF). Provisoirement pour 1977, les autorités canadiennes ont convenu d'appliquer comme règlements en la matière les mesures adoptées par l'ICNAF avec le concours du Canada, notamment celles qui fixent les plafonds des prises autorisées dans les eaux canadiennes s'étendant au large de la côte atlantique. Ces quotas correspondent généralement à ceux que les autorités canadiennes auraient fixés si la zone de pêche de 200 milles avait déjà été établie au moment de la réunion de l'ICNAF. Au large de la côte ouest, les prises autorisées par le Canada ont pour leur part été déterminées après consultations auprès des pays intéressés, à savoir le Japon, l'URSS, la Corée du Sud et la Pologne.

Comme il n'a pas de frontières maritimes définies avec les États-Unis et la France (îles Saint-Pierre et Miquelon), le Canada a engagé des négociations avec ces deux pays en vue d'établir un régime provisoire qui prévienne l'éclatement de conflits de juridiction en matière de pêche dans les régions limitrophes et lui permette de poursuivre dans le climat le plus propice possible l'étude de dispositions applicables à long terme aux opérations de pêche qui s'y déroulent.

Au cours d'une visite officielle qu'il a effectuée en France en novembre 1976, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, a rencontré le ministre français des Affaires étrangères. A la suite de ces entretiens et de négociations ultérieures entre des responsables français et canadiens des pêches, les deux parties se sont entendues sur des arrangements provisoires basés sur un régime spécial de modération dans l'application réciproque des règlements de pêche dans un secteur donné de l'ICNAF adjacent aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

Face aux États-Unis, désireux de ne pas nuire aux négociations qui se poursuivaient

toujours à la fin de 1976, le gouvernement canadien a décidé de ne plus exiger des navires américains la possession d'un permis de pêche jusqu'à ce qu'un accord temporaire soit intervenu entre les deux pays.

Vers la fin de l'année, le Canada a participé à plusieurs séances de consultations bilatérales avec toutes les nations qui pêchent au large de ses côtes afin de les familiariser avec les nouveaux règlements canadiens qui s'appliqueront désormais à leurs opérations de pêche dans la zone économique de 200 milles et avec la marche à suivre en vue d'obtenir des permis donnant à leurs navires le droit de pêcher une partie des stocks qui excèdent la capacité d'exploitation du Canada. Il est évident que ces pays devront, au début du moins, réduire considérablement leur activité dans la nouvelle zone afin de permettre aux stocks de poissons de se reconstituer et d'assurer des pêches plus abondantes dans les années à venir, pour le plus grand bien de tous les intéressés.

Droit économique international

En 1976, l'élan qu'avait reçu le nouvel ordre économique international au cours des deux années précédentes s'est transformé en une intensification du « dialogue » entre le Nord et le Sud, c'est-à-dire des Négociations commerciales multilatérales, des travaux de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (C.C.E.I.), de la Banque mondiale, de l'Association internationale de développement et du Fonds monétaire international et de la *Quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement* (CNUCED IV). Première grande rencontre internationale qui se soit penchée sur les questions du commerce et du développement depuis la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, la CNUCED IV avait pour mandat de donner par les résolutions qu'elle adopterait un cadre juridique à l'élaboration du nouvel ordre économique international.

Pour ce qui est du transfert des techniques, la Conférence a décidé de former son propre groupe international d'experts chargé

d'élaborer, avant l'été 1977, un code de conduite qui ferait l'objet d'une conférence des Nations Unies à la fin de la même année. Aucune décision n'a cependant été prise quant à savoir si ce code doit être obligatoire, auquel cas il prendrait certainement beaucoup d'importance aux yeux des pays en développement, qui voient là un moyen d'éliminer les écarts économiques entre les nations et de favoriser leur développement socio-économique.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle et industrielle, la CNUCED IV a insisté de nouveau sur la nécessité, pour les pays membres, d'accepter la déclaration énonçant les objectifs de la révision de la Convention de Paris. Cette déclaration avait été adoptée en décembre 1975 lors de la deuxième réunion du groupe spécial d'experts gouvernementaux chargé de réviser la Convention. Il a aussi été décidé que le Secrétaire général devait poursuivre ses efforts pour amener la CNUCED à respecter ses engagements en ce qui a trait à la réforme du système international des brevets et au rôle de ce dernier dans le transfert des techniques. Il est à remarquer que les pays en développement s'intéressent vivement aux répercussions qu'aura cette réforme sur leur économie et leur développement.

L'année 1976 a également vu se produire un événement marquant pour le Canada, du point de vue du droit économique international : la conclusion d'un accord-cadre de coopération économique et commerciale avec les Communautés européennes. Cet accord établit un précédent en ce sens qu'il est le premier accord non préférentiel de ce genre à être négocié entre les Communautés européennes et une nation industrialisée.

Des événements ayant une portée juridique se sont aussi produits dans d'autres secteurs de l'activité économique internationale. En juin, par exemple, les gouvernements des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont publié une déclaration qui comprenait entre autres choses des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, des décisions sur le traitement de ces entreprises par les pays d'accueil, des mesures propres à sti-

muler ou à freiner l'investissement international et des modalités de consultation. Si les dispositions de cette déclaration ne s'appliquent qu'aux pays de l'O.C.D.E., elles pourraient bien, par contre, avoir des retombées à plus grande échelle sur l'ensemble des relations économiques internationales, et notamment sur les efforts que ne cesse de déployer la Commission des sociétés transnationales pour établir un code de conduite à l'intention de ces dernières. Par ailleurs, le Conseil économique et social de l'ONU a mis sur pied un groupe de travail intergouvernemental, dont le Canada faisait partie, pour étudier et élaborer un accord international visant à prévenir les tractations malhonnêtes, en particulier la corruption et les paiements illicites, dans les transactions commerciales internationales.

Depuis quelques années, les organismes canadiens et américains de lutte contre les coalitions collaborent en se conformant aux ententes bilatérales Fulton-Rogers et Basford-Mitchell et aux arrangements multilatéraux conclus au sein de l'O.C.D.E., lesquels d'ailleurs leur ont permis d'effectuer un excellent travail dans ce domaine. Cependant, les enquêtes que les États-Unis ont menées sur les cartels en 1976, notamment dans les secteurs de la potasse et de l'uranium, ont soulevé certains problèmes pour lesquels *aucune* disposition n'avait été prévue. Certes, il a été possible de s'entendre sur des méthodes permettant d'éviter les conflits directs en matière de juridiction, mais celles-ci n'étaient que temporaires et très limitées dans leur application. Il reste donc à trouver des solutions plus générales et plus durables pour régler aussi bien les conflits de juridiction que les divergences de politique.

Droit nucléaire

Bien que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.) soit à l'heure actuelle l'instrument juridique le plus apte à assurer le maintien de garanties et d'obligations internationales propres à empêcher la dissémination des armes atomiques, il s'est produit en 1976, parfois en marge du T.N.P., une série d'événements marquants qui ont dénoté

une évolution rapide des exigences canadiennes et internationales en matière de garanties nucléaires.

Tout au long de l'année, le Canada a continué de négocier avec ses clients nucléaires en vue de conclure avec eux des accords de garanties qui satisfassent aux conditions rigoureuses qu'il avait annoncées en décembre 1974. C'est ainsi que la République de Corée, l'Argentine, la Finlande et l'Espagne ont signé avec le Canada des accords bilatéraux qui, dans le cas des États parties au T.N.P., complètent les obligations découlant de ce traité et qui, dans le cas des autres États, exigent des garanties que l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) est chargée de faire respecter et qui sont assorties d'obligations complémentaires envers le Canada lui-même. Par contre, le Canada a annoncé qu'il mettait un terme à sa coopération nucléaire avec l'Inde et le Pakistan, ces deux pays ayant refusé de se plier à ses exigences en matière de garanties.

Au début de 1976, à la suite d'une série de rencontres tenues à Londres, les principaux fournisseurs nucléaires sont parvenus à un *consensus* sur les garanties standard à appliquer à leurs exportations dans ce domaine. Dans des déclarations unilatérales, le Canada a, par ailleurs, reçu des autres fournisseurs l'assurance qu'ils insisteraient, dans leur politique nationale, sur l'application de ces garanties. Il s'agissait là d'une véritable percée, si l'on considère que le T.N.P. n'est pas très explicite sur la nature des garanties et autres contrôles applicables aux exportations nucléaires et que certains fournisseurs, pourtant ralliés au *consensus*, n'avaient même pas adhéré à ce traité.

La position adoptée par les fournisseurs se rapproche beaucoup de la politique canadienne annoncée en 1974. Elle consiste, en effet, à exiger que les garanties s'appliquent aux articles nucléaires pendant toute leur vie utile et pendant celle de tous autres articles qui en sont dérivés. Elle précise également que la technologie relative aux activités nucléaires dangereuses ne peut être transférée que si les matières nucléaires produites

par de telles activités sont elles aussi assujetties aux garanties. Elle impose des mesures rigoureuses de protection contre le terrorisme nucléaire. Enfin, elle recommande que les États fournisseurs et les États bénéficiaires soient tenus de conclure entre eux des arrangements relatifs au retraitement et à l'enrichissement, ainsi qu'au stockage et au transfert à des tiers, du plutonium et de l'uranium hautement enrichi, deux substances qui peuvent servir directement à la fabrication d'armes atomiques. En s'en prenant ainsi au terrorisme nucléaire et au stockage de matières fissiles servant à produire de l'électricité, mais pouvant aussi servir à fabriquer des armes, les fournisseurs se sont attaqués à deux problèmes que le T.N.P. n'aborde pas et ont ainsi pris une position d'avant-garde.

Ils ne sont cependant pas parvenus à s'entendre sur plusieurs problèmes essentiels dans un régime international de non-prolifération. Les modalités internationales applicables au retraitement, à l'enrichissement et au stockage des matières pouvant servir à fabriquer des armes (par exemple l'établissement d'un moratoire sur toute nouvelle commercialisation d'installations destinées à ces opérations, ou encore la limitation de ces opérations à des centres multinationaux de combustible nucléaire) n'ont pu être réglées. Il n'a pas non plus été décidé si les garanties devaient s'appliquer intégralement à l'ensemble du programme nucléaire du pays bénéficiaire.

Malgré cette absence de *consensus* sur l'application intégrale des garanties, le gouvernement canadien a décidé en décembre 1976 de n'approuver dorénavant les exportations nucléaires canadiennes que si l'État bénéficiaire avait déjà ratifié le T.N.P., ou était autrement assujetti à la non-prolifération nucléaire, et s'il avait accepté l'application de garanties à l'ensemble de son cycle de fabrication de combustible nucléaire. Le Canada fait de son mieux pour amener les autres fournisseurs à suivre son exemple dans ce domaine. Son geste revêt beaucoup d'importance, non seulement parce qu'il s'agit d'un précédent — par lequel le Canada se place lui-même en position d'infériorité sur le plan commercial —,

mais aussi parce que la Conférence chargée de revoir le T.N.P. a justement exhorté les fournisseurs à réviser leur position en la matière. Et si on l'a accusé d'affaiblir le T.N.P. en imposant des conditions supplémentaires aux États qui y ont déjà adhéré, le Canada demeure par contre le premier pays à exiger des États non parties au T.N.P. des garanties aussi rigoureuses que celles qu'il exige des États parties.

Droit de l'espace extra-atmosphérique

Aux Nations Unies, le Canada a continué de prendre part aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son sous-comité juridique.

Pour ne pas se laisser dépasser par les rapides progrès de la technologie spatiale, le sous-comité juridique a continué, en 1976, d'accorder la plus haute importance aux trois questions suivantes : projet de traité relatif à la lune, élaboration de principes applicables à l'emploi par les États de satellites terrestres artificiels pour la télévision directe et incidences juridiques de la « téléobservation » de la terre depuis l'espace.

Les travaux relatifs au projet de traité sur la lune n'ont guère progressé. Au cours de ses sessions précédentes, le sous-comité n'avait pu s'entendre sur les questions du champ d'application du traité, des renseignements à fournir sur les missions lunaires et des ressources naturelles de la lune. A la quinzième session, cette dernière question est restée au premier plan, beaucoup de délégations étant d'avis que sa solution faciliterait l'entente sur les deux autres points. A la fin de la session, toutefois, des divergences fondamentales subsistaient entre les pays désireux de faire des ressources lunaires un « patrimoine commun de l'humanité » et ceux qui s'opposent à l'idée de voir imposer des restrictions juridiques internationales injustifiées à leur prospection et aux possibilités encore inconnues de leur exploitation.

Par contre, des progrès considérables ont été réalisés sur le plan de l'élaboration des principes applicables à l'emploi des satellites pour la télédiffusion directe. A sa dernière session, le sous-comité juridique est parvenu

à rédiger neuf principes officieux, en grande partie grâce au concours du Canada et de la Suède. Ces deux pays étaient d'avis que les membres devaient dès lors unir leurs efforts pour produire un ensemble complet de dispositions relatives à la télédiffusion directe par satellites, et, en particulier, au consentement et à la participation des États récepteurs. Sur ce dernier point, ils considéraient que le moyen le plus sûr d'ordonner l'exploitation de cette technique et d'éviter son emploi à mauvais escient, était de s'appuyer sur une coopération internationale renforcée par des principes tels que le consentement des États récepteurs à l'installation de systèmes de télévision directe destinés spécifiquement à diffuser chez eux et le droit de ces États de participer aux activités reliées à l'installation de tels systèmes. Lors de la dernière session du sous-comité, le Canada a été heureux de constater que cette formule recevait un accueil de plus en plus favorable.

Les travaux sur la question des incidences juridiques de la téléobservation de la terre à partir de l'espace ont eux aussi donné de fort bons résultats l'an dernier. A sa quinzième session, le sous-comité juridique a dégagé, des propositions présentées, trois nouveaux éléments communs et converti en principes officieux les cinq qu'il avait recensés à la session précédente. En dépit de ce succès modéré, il subsiste entre les États des divergences fondamentales qu'il faudra absolument aplanir avant de pouvoir rédiger un ensemble de dispositions. Une question sur laquelle le désaccord est profond est celle de savoir quels sont les possibilités et les moyens dont les États « observés » disposeraient pour se protéger de l'acquisition et de la publication par les États « observateurs » de renseignements susceptibles de porter préjudice à leurs intérêts. Après avoir soigneusement passé en revue les incidences juridiques internationales de la téléobservation et mis à profit l'expérience du Canada en ce domaine, la délégation canadienne a présenté lors de la dernière session du sous-comité des propositions visant à faire reconnaître la nécessité de sauvegarder les intérêts nationaux sans créer d'obstacles à

l'exploitation concertée optimale de cette technique pleine de promesses. L'idéal serait de mettre au point un régime juridique international de la téléobservation qui, sans être trop prohibitif, mettrait en garde contre certains abus. Le Canada pense que ces propositions ouvriront la voie à de nouveaux progrès lors de la prochaine session du sous-comité.

Mesures internationales de lutte contre le terrorisme

C'est en 1972, au lendemain de la tragédie des Jeux olympiques de Munich, que le terrorisme international a été inscrit pour la première fois à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette année-là, l'Assemblée a adopté une résolution créant un Comité du terrorisme international. Après s'être réuni une seule fois, en 1973, celui-ci n'a pu que constater son impuissance à accomplir un travail valable parce que ses attributions étaient beaucoup trop ambiguës. Par la suite, certaines délégations africaines et arabes opposant une farouche résistance à l'introduction de mesures internationales de lutte contre les actes de terrorisme, l'Assemblée générale a tacitement accepté de ne pas revenir sur cette question lors de ses sessions consécutives de 1973, 1974 et 1975.

En 1976 cependant, à la trente et unième session, un certain nombre de pays du tiers monde ont remis la question sur le tapis en présentant une résolution demandant de donner un nouvel essor au Comité du terrorisme international. Bien qu'il en fasse lui-même partie, le Canada a voté contre la résolution en alléguant qu'elle pourrait servir à justifier certains actes de terrorisme. D'autre part, les attributions du nouveau comité demeuraient tout aussi ambiguës et peu satisfaisantes que celles de l'ancien. C'est pourquoi le Canada doutait fort qu'à sa réunion de mars 1977 à New York, le Comité parvienne à s'entendre sur des mesures efficaces de lutte contre le terrorisme international; il veillerait cependant à ce que les décisions qu'on y prendrait soient conformes au droit international déjà établi à ce sujet, notamment aux conventions de Tokyo, de La Haye et de Montréal sur les

détournements aériens et à la convention de Vienne sur la protection des diplomates.

Si l'avenir ne semblait rien réservé d'encourageant pour le Comité du terrorisme international, la trente et unième session a, par contre, été témoin d'une initiative prometteuse de la part de l'Allemagne de l'Ouest: ce pays fit, en effet, une proposition visant à créer un comité chargé d'élaborer une convention internationale contre la prise d'otages. Favorable à cette idée, le Canada a d'ailleurs coparrainé la résolution ouest-allemande qui la présentait.

C'est finalement une version modifiée de cette résolution que l'Assemblée a adoptée par *consensus* après de longues discussions dans les couloirs. Le Comité, qui doit se réunir à Genève au mois d'août 1977, a été prié de faire tout son possible pour présenter son projet de convention de façon que l'Assemblée générale ait le temps de l'étudier au cours de sa prochaine session.

Le Canada, qui a coparrainé la résolution ouest-allemande instituant le Comité, espère que ce dernier aboutira à des résultats concrets, sinon à court terme, du moins à long terme, et ce malgré les ambiguïtés du mandat dont il a été investi.

Droit international humanitaire en période de conflit armé

La *Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international applicable dans les conflits armés* (qui a pour objet d'ajouter deux protocoles aux conventions de Genève de 1949 sur la protection des victimes de guerre) a tenu sa troisième session à Genève d'avril à juin.

En 1974, lors de sa première session, elle s'était occupée surtout d'établir un règlement intérieur, de former des comités de rédaction, et n'avait adopté que sept articles. Lors de la deuxième, en 1975, elle a été beaucoup plus productive puisqu'elle a adopté en comités de travail, le plus souvent par *consensus*, plus de soixante-dix articles des deux projets de protocole. La troisième session, qui devait être la dernière, a permis de résoudre plusieurs difficultés laissées en suspens lors des deux premières. Un certain nombre de questions épi-

neuses sont cependant demeurées sans réponse, notamment les questions ayant trait à l'exercice de représailles dans certaines conditions, aux ordres supérieurs, aux dispositions finales (adhésion au Protocole I des mouvements de libération qui ne représentent pas un État), à la défense civile et à l'octroi du statut de prisonniers de guerre aux guérilleros. De l'avis de la délégation canadienne, cette troisième session a donné des résultats bien minces, mais néanmoins précieux, et permis de cerner de plus près les dernières difficultés à résoudre. Une quatrième session était donc nécessaire et devait avoir lieu du 17 mars au 10 juin 1977.

Un autre moyen de renforcer le droit international humanitaire est d'interdire l'usage de certaines armes classiques. Avant la troisième session de la Conférence diplomatique, des experts gouvernementaux se sont donc réunis à Lugano du 28 janvier au 28 février 1976 pour y discuter de la limitation ou de l'interdiction des armes qui peuvent causer des souffrances inutiles ou produire leurs effets au hasard.

Cette rencontre a donné lieu à la rédaction d'un rapport, contenant plus de vingt propositions sur diverses restrictions ou interdictions possibles, qui a été remis au Comité spécial des armes conventionnelles de la Conférence diplomatique. Il est clair cependant qu'il faudra discuter et négocier encore avant d'en arriver à l'interdiction effective de certaines armes classiques.

III Coordination de la politique étrangère

Le Comité interministériel sur les relations extérieures

Le Comité interministériel sur les relations extérieures (CIRE) se compose du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui en est le président, et des membres suivants : le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, le sous-ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, le sous-ministre des Travaux publics, le président de l'Agence canadienne de développement international, le secrétaire du Cabinet et le secrétaire du Conseil du Trésor. Créé en mai 1970, le CIRE conseille le gouvernement, par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur des questions telles que l'élaboration d'une politique d'ensemble des opérations à l'étranger, l'harmonisation des « programmes par pays » des ministères et des organismes, la mise en œuvre des programmes à l'étranger, l'affectation de ressources à la réalisation de ces programmes, la nomination des chefs de mission et la gestion du personnel en poste à l'étranger. Le Comité est assisté d'un secrétariat formé d'employés détachés des ministères et organismes chargés d'administrer d'importants programmes d'opérations à l'étranger. Le Comité de gestion du personnel et plusieurs sous-comités, dont le sous-comité spécial et le sous-comité de l'information aident le CIRE dans son travail.

En 1976, le CIRE et ses organismes subsidiaires ont fait converger leurs efforts vers la mise au point de mesures visant à augmenter l'efficacité des opérations canadiennes à l'étranger. En conformité avec les mesures gouvernementales de restrictions, le CIRE, par le biais de sa « programmation par pays », a procédé à une révision spéciale de l'étendue et de la nature de la représentation canadienne à l'étranger, compte tenu des programmes et des objectifs de politique étrangère du Canada. Dans le cadre de cette révision exhaustive, on a procédé, à un examen critique des treize programmes réalisés à l'étranger par 126 missions canadiennes (ambassades, hauts-commissariats, consulats, délégations permanentes, bureaux, etc.) établies dans 79 pays. L'un des principaux objectifs de la révision était de s'assurer que la représentation canadienne à l'étranger reflète de façon appropriée

les priorités du gouvernement et la nature évolutive des relations du Canada avec ces pays. Cette révision a eu comme effet de nombreuses réductions et redéploiements des effectifs à l'étranger.

Le sous-comité spécial du CIRE a concentré son attention en 1976 sur l'introduction de méthodes de rationalisation de la programmation par pays. Le sous-comité de l'information s'est attaché à améliorer la coopération technique, en portée et en nature, entre les ministères et organismes qui réalisent des programmes d'information à l'étranger.

Le tableau I (ci-après) indique la répartition géographique des 126 missions canadiennes en activité et des 4 884 employés participant aux 13 programmes à l'étranger du gouvernement, dans quelque 140 pays et 39 grandes institutions internationales. Le tableau II donne le nombre relatif des années-personnes consacrées aux principaux programmes à l'étranger par le personnel qui y est affecté. Par exemple, environ 4 p. cent (ou années-personnes) des 1 532 employés de programme affectés à l'étranger ont fourni, au cours de l'année financière débutant le 1^{er} avril 1976, des services consulaires à des visiteurs canadiens, à des résidents et à des sociétés à l'étranger. Le tableau III fournit les résultats d'une analyse, par ministère ou organisme, du nombre d'employés de programme en poste à l'étranger — nombre différent considérablement de celui des 13 programmes à l'étranger convenus.

TABLEAU I

Répartition, par région géographique, des missions et du personnel canadiens
à l'étranger pour l'année financière 1976-1977

Région géographique	Nombre de postes, missions et bureaux	Nombre de pays et institutions intéressés ⁽¹⁾	Nombre ⁽²⁾ d'employés	
			de programme	de soutien
Afrique et Moyen-Orient	<u>27</u>	<u>60</u>	<u>199</u>	<u>477</u>
— Afrique anglophone	9	22	64	164
— Afrique francophone	10	21	67	137
— Moyen-Orient	8	17	68	176
Asie et Pacifique	<u>17</u>	<u>27</u>	<u>235</u>	<u>616</u>
— Asie de l'Est	3	8	47	114
— Région du Pacifique	10	12	140	277
— Asie du Sud	4	7	48	225
Europe	<u>38</u>	<u>37</u>	<u>536</u>	<u>1 289</u>
— Europe de l'Est	6	8	64	206
— Europe du Nord-Ouest	10	8	192	443
— Europe de l'Ouest	22	21	280	640
Hémisphère occidental	<u>35</u>	<u>36</u>	<u>489</u>	<u>833</u>
— Antilles	4	9	58	110
— Amérique latine	13	21	127	258
— États-Unis d'Amérique	18	6	304	465
Institutions internationales	<u>9</u>	<u>19</u>	<u>73</u>	<u>137</u>
	<u>126</u>	<u>179</u>	<u>1 532</u>	<u>3 352</u>

(1) Pays avec lesquels le Canada entretient des relations diplomatiques ou consulaires et principaux organismes internationaux (par exemple les Nations Unies et ses institutions spécialisées, les commissions économiques régionales des Nations Unies, les banques régionales de développement).

(2) Le personnel de programme regroupe les agents en provenance du Canada (1 193) et le personnel recruté sur place (339) qui sont chargés de la gestion des programmes. Le personnel de soutien englobe les employés faisant partie des groupes des écritures, de l'administration et des services sténographiques de même que d'autres employés de soutien (personnel en provenance du Canada (952) et personnel recruté sur place (2 400)).

Ces chiffres comprennent tous les employés affectés à l'étranger par tous les ministères et organismes fédéraux, sauf ceux qui travaillent pour des organismes internationaux ou y sont détachés, le personnel des Forces armées canadiennes en service dans des opérations de l'OTAN ou dans des opérations de maintien de la paix de l'ONU et le personnel outre-mer des sociétés de la Couronne et d'autres organismes commerciaux ou spéciaux du gouvernement (par exemple l'EACL, Air Canada, Radio-Canada, la CCC, l'ONF). Ces chiffres excluent les employés des gouvernements provinciaux ou le personnel d'assistance technique de l'ACDI se trouvant dans les pays en développement.

TABLEAU II

Temps consacré (exprimé en pourcentage) aux programmes canadiens à l'étranger par le personnel qui y est affecté, pour l'année financière 1976-1977

Programme	Répartition en pourcentage du personnel de programme
Consulaire	4,1
Administration des douanes et de l'accise	1,0
Relations de défense ⁽¹⁾	5,8
Relations générales	15,9
Aide au développement international ⁽²⁾	6,6
Main-d'œuvre et Immigration	17,9
Liaison avec la police	2,1
Affaires publiques	7,8
Sciences, techniques et environnement	1,0
Tourisme	4,9
Développement commercial et industriel	24,5
Transport, communications et énergie	0,7
Divers	7,9
Total	100%

1) Ne comprend pas le personnel des Forces armées canadiennes participant à des activités opérationnelles (par exemple les contingents du Canada à l'OTAN, les opérations de maintien de la paix de l'ONU).

2) Ne comprend pas le personnel des programmes d'assistance technique de l'ACDI à l'étranger (par exemple les conseillers, les spécialistes, les enseignants).

Source : Programmes par pays pour l'année financière 1977-1978 présentés par les missions à l'étranger.

TABLEAU III

Nombre d'employés de programme en service à l'étranger, par ministère ou organisme pour l'année financière 1976-1977

Ministère ou organisme	Nombre d'employés
Agriculture Canada (Agr)	2
Agence canadienne de développement international (ACDI)	51
Affaires extérieures (AE)	571
Finances (Fin)	3
Santé et Bien-être social Canada (SBSC)	27
Industrie et commerce (I&C)	481
Travail Canada (Trav)	3
Main-d'œuvre et Immigration (M&I)	252
Défense nationale (DN)	90
Archives publiques (AP)	4
Travaux publics (MTP)	9
Revenu Canada (RC)	16
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	48
Approvisionnements et Services Canada (ASC)	23
Transports Canada (TC)	2
Total :	1 532

Source : Données du CIRE sur la dotation en personnel pour l'année financière 1976-1977.

Relations fédérales-provinciales

Le Ministère s'est doté d'une Direction de la coordination fédérale-provinciale en septembre 1967 pour faciliter, au gouvernement du Canada, en les augmentant, les moyens de répondre aux aspirations internationales des provinces et pour affirmer leurs activités internationales légitimes.

La Direction cherche à tenir le Ministère au courant des politiques, aspirations et objectifs provinciaux portant sur des questions internationales. Elle contribue également à l'établissement d'une coopération efficace, au moyen de visites dans les capitales provinciales, et à la coordination, de concert avec les secrétariats intergouvernementaux provinciaux ou leur équivalent, des activités des ministères provinciaux, de l'organisation des missions à l'étranger et de la liaison avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Les agents assurent un dialogue continu avec certains fonctionnaires provinciaux et leur rendent visite régulièrement.

La Direction veille à ce que les renseignements fournis par les gouvernements provinciaux portent sur les aspects de la politique étrangère qui intéressent tout particulièrement les provinces, que la question soit ou non de compétence provinciale.

Le Ministère a continué d'élargir la vaste gamme des services offerts aux provinces. Ainsi, il met à leur disposition son réseau de télécommunications de même que les installations et les services des missions canadiennes à l'étranger. Il a également mis en place un système d'information permettant la diffusion régulière auprès des provinces de renseignements et de documents informatifs portant sur les aspects internationaux de questions qui les intéressent. La Direction fait également en sorte que tous les documents des provinces relatifs à des questions d'ordre international soient transmis aux autorités compétentes à Ottawa. Elle facilite les contacts des provinces avec les gouvernements étrangers sur des questions relevant de leur compétence.

Les deux paliers de gouvernement ont coopéré avec efficacité dans divers domaines

comportant des relations internationales. La fonction de liaison de la Direction a été illustrée par la publication, en août 1976, d'une Étude des politiques d'éducation au Canada de l'O.C.D.E. et par la signature, par le Canada, de deux Pactes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et d'un protocole facultatif et ce, à la suite de longues consultations auprès des provinces. Au nombre des principales conférences internationales auxquelles les provinces ont participé en 1976, mentionnons la *Conférence mondiale sur l'emploi*, tenue conjointement avec la *Conférence annuelle du BIT*, et la conférence *Habitat* des Nations Unies à Vancouver. D'intenses discussions entre les autorités fédérales et provinciales se sont également tenues en préparation de la *Conférence des Nations Unies sur l'eau* qui s'est tenue en mars 1977, à Mar del Plata en Argentine.

Le Programme de diffusion de l'information a été mis sur pied en 1973 pour fournir aux provinces des renseignements émanant de l'ambassade du Canada à Washington sur les politiques et activités du gouvernement américain dans certains domaines d'intérêt provincial. Le Programme comprend la diffusion de ces renseignements par des séances orales d'information et des échanges aussi bien de visites entre fonctionnaires que de documents et rapports écrits.

Lorsque le Programme de diffusion de l'information a été lancé, seule l'Ontario en faisait partie. Toutefois, les résultats et la réaction provinciale se sont avérés si positifs que le programme a été étendu à l'Alberta, à la Saskatchewan, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse; on espère que toutes les provinces en feront bientôt partie. Dans le cadre de cette extension du programme, les sujets traités ont augmenté, allant de questions presque essentiellement économiques de par leur orientation qu'à des sujets aussi divers que les politiques américaines en matière sociale, environnementale, énergétique et halieutique.

Ottawa et Québec ont signé un nouvel accord fédéral-provincial sur l'immigration à la fin de 1975. Cet accord améliorait les

mesures de coopération que les gouvernements fédéral et provincial pourraient utiliser pour encourager la venue au Québec d'immigrants d'expression française ou aptes à devenir francophones. Ces mesures ont permis un échange plus rapide de renseignements sur l'immigration, une organisation plus importante de missions de recrutement et, pour la province, la possibilité de jouer un rôle actif pendant le processus de sélection. Par suite de l'accord, le gouvernement du Québec a ouvert un bureau d'immigration à Port-au-Prince en Haïti.

La Direction a prêté son concours aux fonctionnaires provinciaux pour leurs visites à l'étranger. Elle a facilité l'organisation de missions dont la visite du premier ministre Moores, de Terre-Neuve, en Europe, celle du premier ministre Schreyer, du Manitoba, à Bruxelles, du premier ministre Lougheed, de l'Alberta, aux États-Unis et de la Commission économique de la Colombie-Britannique au Japon. L'aide et la collaboration du Ministère ont jeté les bases d'un dialogue entre les parties intéressées aux diverses négociations.

La Direction a également aidé à organiser les visites dans diverses provinces de M. François-Xavier Ortoli, ex-président de la Communauté européenne, et des premiers ministres Léo Tindemans de Belgique, James Callaghan de Grande-Bretagne, Ali Bhutto du Pakistan et Manley de Jamaïque.

Par suite de l'intérêt exprimé par diverses provinces à l'égard du « lien contractuel » de l'accord-cadre Canada-Communauté européenne, le Ministère étudie les mécanismes de coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé.

IV Services offerts aux Canadiens

Activité consulaire

Tous les Canadiens qui résident ou voyagent à l'étranger peuvent se prévaloir de l'assistance offerte par le Bureau des services consulaires. Comme le rôle du Canada dans les affaires internationales va croissant et qu'il est de plus en plus facile de voyager, le nombre des Canadiens à l'étranger est en augmentation constante. Par voie de conséquence, le Bureau et les missions canadiennes sont appelés à fournir de l'aide et des services consulaires à la fois plus complexes et plus perfectionnés.

A Ottawa, le Bureau des services consulaires comprend deux directions : *Politique consulaire* et *Opérations consulaires*. Les affaires courantes à l'étranger, tels les cas de Canadiens en difficulté, la planification à long terme des mesures d'urgence, la réunion des familles, les demandes de visas pour non-immigrants, l'inscription des Canadiens à l'étranger et les réponses aux demandes de renseignements du public relèvent de la Politique consulaire. Les rapports, statistiques et conventions consulaires, les accords multilatéraux et bilatéraux, la formation consulaire et les programmes d'évaluation, l'examen des nouvelles lois applicables aux services consulaires, la liaison avec l'industrie des voyages sont du ressort des Opérations consulaires, qui joue également le rôle de conseiller en matière d'activités consulaires. Dans les missions diplomatiques et les postes consulaires, les tâches vont des opérations courantes comme la délivrance des passeports et l'aide aux voyageurs canadiens qui sont malades, démunis ou qui ont des démêlés avec la justice, aux évacuations en cas d'urgence.

En 1976, les missions canadiennes à l'étranger se sont occupées de près d'un demi-million de demandes d'aide consulaire. Dans 490 000 cas environ, on demandait renseignements et conseils sur les règlements du Canada et des gouvernements étrangers, ainsi que l'assistance nécessaire à l'obtention d'un visa et à la délivrance ou au remplacement d'un passeport.

Le Bureau et les missions ont aidé près de 3 200 Canadiens aux prises avec des diffi-

cultés financières pressantes à se procurer de l'argent auprès de parents ou d'amis au Canada ou ailleurs. En outre, 250 Canadiens n'ayant pas les moyens de revenir chez eux ont été rapatriés selon la formule du recouvrement des fonds. Après avoir reçu avis du décès de 460 Canadiens, les différentes missions des Affaires extérieures ont communiqué avec les plus proches parents et les ont aidés à remplir les formalités d'inhumation.

Plus de 600 Canadiens sont tombés malades ou ont subi des blessures à l'étranger. En plus de les aider à obtenir des soins médicaux, les missions ont mis leur famille ou amis au fait de leur état et, le cas échéant, ont donné les renseignements nécessaires aux organismes provinciaux d'assurance-maladie afin de faciliter le règlement des comptes médicaux à l'étranger.

En 1976, 1 018 Canadiens ont été arrêtés ou incarcérés dans des pays étrangers pour divers délits, dont le tiers pour des affaires de drogue. Les missions canadiennes ont aidé les accusés à obtenir les services juridiques appropriés, ont veillé à ce qu'il n'y ait pas déni de justice et, de façon générale, se sont efforcées de garantir aux accusés un traitement humanitaire.

La Conférence *Habitat* des Nations Unies à Vancouver ainsi que les Jeux olympiques à Montréal, à Kingston et dans plusieurs autres villes ont mis à contribution les services du Bureau; ce dernier a élaboré les modalités et règlements permettant de faciliter l'entrée aux visiteurs, répondu à un nombre croissant de demandes de renseignements venant des ambassades étrangères et du grand public touchant les questions de visas et délivré des visas pour non-immigrants à certaines catégories de visiteurs. Environ 12 000 demandes de visas de ce genre ont été instruites en 1976.

La signature à Helsinki en août 1975 de l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* a eu pour résultat de raviver l'intérêt pour la question des contacts entre les personnes. Le Ministère a cherché à favoriser la libre circulation des personnes et, notamment, à réunir au Canada les familles divisées. Cette politique s'est tra-

uite par une augmentation du nombre de démarches à caractère humanitaire auprès des gouvernements des pays où l'émigration est réglementée.

Le Bureau est responsable de l'élaboration des plans d'urgence pour la protection et l'évacuation des Canadiens dans les parties troublées du monde. En 1976, il a passé en revue ses moyens et ses mesures d'urgence et s'est attaché à l'élaboration de plans pour faire face aux conflits localisés et aux catastrophes naturelles.

Après l'annonce des tremblements de terre qui ravagèrent le Guatemala au mois de février, plusieurs milliers de demandes de renseignements ont été reçues de parents préoccupés du sort de Canadiens que l'on croyait en voyage ou établis dans ce pays. Après vérification, le Bureau a pu confirmer que plus de 800 Canadiens étaient sains et saufs. Les mêmes services ont été rendus après les séismes en Italie et en Chine plus tard dans l'année. Des groupes spéciaux ont été formés pour faire face aux événements survenus au Liban et à l'aéroport d'Entebbe en Ouganda, où l'on comptait des Canadiens parmi les otages.

Deux consuls honoraires ont été nommés au Mexique en 1976, l'un à Guadalajara et l'autre à Acapulco, dans le but de satisfaire à la demande croissante de services consulaires. Des consuls honoraires sont déjà en poste à Malaga, en Espagne, et à Reykjavik, en Islande, et on examine actuellement l'opportunité d'en nommer ailleurs dans le monde. On étudie également les besoins consulaires dans les pays où le Canada n'a pas de représentant diplomatique ou consulaire et où ces services sont actuellement fournis par des représentants consulaires britanniques.

Le Bureau a poursuivi l'expansion de ses programmes de formation à l'intention du personnel consulaire au pays et à l'étranger. En 1976, quelque cent cinquante personnes ont suivi un cours intensif avant leur affectation à l'étranger.

La nouvelle Loi sur la citoyenneté canadienne a reçu la sanction royale en juillet 1976 et comme son application constitue un aspect important des opérations consulaires dans un

grand nombre de missions, le Bureau a collaboré avec la Direction générale de l'enregistrement de la citoyenneté du Secrétariat d'État à l'élaboration de nouvelles instructions et lignes directrices.

En 1976, l'examen des obligations découlant de l'adhésion du Canada à la Convention de Vienne sur les relations consulaires s'est poursuivi de même que celui des arrangements à conclure avec les autorités fédérales et provinciales compétentes en vue de son interprétation et de sa mise en application.

Dans le cadre du Programme de sensibilisation aux activités consulaires, une campagne de publicité a été lancée dans le but de mettre en garde les voyageurs d'âge universitaire contre les incidents de parcours à l'étranger. Une campagne de sensibilisation a également été mise en route dans les journaux allophones* à l'intention des citoyens canadiens que leur pays d'origine risque de considérer comme des nationaux. Les agents du Bureau ont participé à des émissions de télévision et de radio à l'appui de ces campagnes d'information. Des efforts ont également été déployés afin d'améliorer les contacts avec les associations d'agences de voyages et les chroniqueurs touristiques, ainsi qu'avec les sociétés aériennes de sorte que les modifications apportées aux règlements et formalités d'entrée des pays étrangers soient rapidement portées à leur connaissance.

Assistance juridique offerte aux Canadiens

Règlement des réclamations

Le Bureau des affaires juridiques s'occupe des réclamations canadiennes présentées contre les autres États. Ces réclamations peuvent être faites par des particuliers, des personnes morales ou des organismes gouvernementaux à la suite de préjudices imputables à diverses causes, expropriations, ruptures de contrat, blessures, décès. Les consultations et l'aide que le Ministère accorde aux réclamants sont déterminées par les dispositions applicables du droit international relatives à la responsabilité des États et par les particularités

*Journaux paraissant dans toute langue autre que les langues officielles du Canada.

propres à chaque réclamation ou à chaque catégorie de réclamations.

Dans certains cas, le Ministère a utilisé ses bons offices pour communiquer avec les autorités étrangères compétentes afin d'insister sur le règlement rapide et efficace d'une réclamation, d'obtenir des renseignements pour le compte d'un réclamant ou de protéger des droits de propriété. Ainsi, au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Ministère a poursuivi ses efforts en vue d'aider les Canadiens dont les intérêts dans le Nord de Chypre ont souffert des combats de 1974 et de la séparation qui a suivi entre Chypriotes turcs et grecs.

D'autres réclamations ont été endossées par le gouvernement ou ont fait l'objet d'entretiens directs avec l'État en cause. Le gouvernement de la République populaire de Chine a poursuivi l'examen des réclamations canadiennes soumises l'année dernière. Dans le cadre du programme canado-cubain des réclamations, les travaux préparatoires ont progressé en vue d'une autre session de négociations — que l'on espère être la dernière — avant la signature d'un accord officiel. Les autorités yougoslaves ont continué à fournir des renseignements sur les réclamations des Canadiens contre ce pays.

Une réclamation a tout particulièrement attiré l'attention du public : celle que M. David McTaggart a présenté contre le gouvernement français à la suite du préjudice que lui ont causé des navires français en 1972 et 1973, quand son navire, le *Greenpeace III*, croisait au large de l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique Sud. Bien que M. McTaggart ait intenté une poursuite en son nom devant les tribunaux français, c'est à sa demande que le gouvernement du Canada a endossé sa réclamation et en a fait part au gouvernement français. C'est ainsi que les démarches du gouvernement du Canada au nom de M. McTaggart sont passées du simple recours à ses bons offices à la réclamation formelle.

La Commission des réclamations étrangères a poussé plus avant ses évaluations et ses recommandations touchant les réclamations qui tombent sous le coup de traités existants entre le Canada et d'autres pays. La Commis-

sion a pratiquement terminé ses travaux de fond sur les réclamations contre la Hongrie et la Roumanie et compte achever le plus gros des travaux pour les programmes tchèques et polonais d'ici l'année prochaine.

Droit international privé

Dans le domaine du droit international privé, le Bureau des affaires juridiques offre divers services ayant pour but de faciliter les procédures judiciaires entre les juridictions canadiennes et étrangères dans le cadre d'accords internationaux ou grâce à des modalités convenues. Les avocats canadiens de droit privé demandent la signification de nombreux actes tels que des requêtes en divorce et des citations à des personnes résidant à l'étranger dans les cas où des actions civiles ont été engagées au Canada. Des dépositions doivent également être recueillies auprès de témoins à l'étranger grâce à des arrangements amiables ou par l'intermédiaire de commissions rogatoires lorsque la collaboration des tribunaux étrangers s'avère indispensable. Par l'intermédiaire des missions à l'étranger, le Bureau facilite la transmission des documents servant à ces fins. Au Canada, il prête son concours lorsqu'il faut notifier des actes juridiques ou constituer des commissions rogatoires. En outre, le Bureau légalise les signatures sur les actes canadiens destinés à l'étranger.

La mobilité croissante des personnes entraîne inévitablement la nécessité d'une coopération internationale dans des domaines aussi variés que la sécurité sociale, l'exécution des ordonnances d'entretien et des jugements et d'autres sujets connexes. Comme la plupart de ces questions sont du ressort provincial, le Bureau travaille en étroite collaboration avec les autorités provinciales afin de conclure et d'appliquer les arrangements réciproques nécessaires.

Un autre domaine où la coopération entre États s'impose est celui de la répression pénale. Ainsi, pour faciliter l'extradition d'individus sur le territoire canadien ou dans d'autres pays, ainsi que de fugitifs dans les pays du Commonwealth, le Bureau est en relation avec, d'une part, les forces policières et les

ministères provinciaux et fédéraux et, de l'autre, les missions diplomatiques canadiennes et étrangères. En 1976, des négociations ont été menées avec le Danemark, la Finlande et la France sur la conclusion de nouveaux traités d'extradition. Simultanément, des traités semblables ont été ratifiés entre le Canada et les États-Unis et entre le Canada et la Suède et sont maintenant en vigueur.

Par ailleurs, le Bureau joue un rôle consultatif auprès d'organisations internationales comme l'UNIDROIT et la Conférence de La Haye du droit international privé qui se consacrent à l'élaboration du droit international privé.

Le Bureau s'intéresse de près aux aspects internationaux de certains cas d'enlèvement sans intention criminelle dans lesquels le père et la mère se disputent la garde de l'enfant. Le Bureau s'efforce surtout de se procurer des rapports sur l'état de l'enfant et, si possible, de prendre les dispositions nécessaires en vue de son retour au Canada lorsque les tribunaux du pays ont déjà rendu un jugement sur sa garde. Les déchirements auxquels donnent lieu ces litiges expliquent pourquoi le rôle du gouvernement fédéral et du Ministère en la matière suscite un tel intérêt dans le grand public. La question a été soulevée lors de la *Conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice* en octobre 1975; c'est alors que les provinces ont été invitées à adopter la législation provinciale modèle sur l'exécution réciproque des jugements de garde provinciaux. Depuis lors, cinq provinces ont adopté cette loi et l'on s'attend que les autres en fassent autant dans un avenir rapproché. Lorsque la plupart, sinon la totalité des provinces auront une telle loi, le Canada sera en mesure de conclure des accords bilatéraux avec les États étrangers concernés ou de procéder, de concert avec les autorités fédérales et provinciales compétentes, l'adhésion aux conventions internationales applicables.

Bureau des passeports

Le Bureau des passeports assure des services de passeports aux citoyens canadiens. Il

émet en outre des certificats d'identité, de même que des titres de voyage accordés en vertu de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux étrangers entrés légalement et résidant actuellement au Canada. Des bureaux régionaux sont situés dans les principaux centres urbains où s'effectuent les départs vers l'étranger, soit Edmonton, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

En 1976, le nombre de passeports délivrés a augmenté de 12,3 p. cent par rapport à l'année précédente, passant ainsi à 653 164. Cette augmentation s'est produite surtout au cours du dernier trimestre. Sur le total, 38 224 passeports ont été délivrés par les missions à l'étranger. Au pays, la répartition des demandes entre les bureaux régionaux et le bureau central d'Ottawa s'est stabilisée après la grève des postes de novembre 1975. L'activité des bureaux régionaux, qui avait connu une hausse de 21 p. cent en 1975, n'a augmenté que de 3 p. cent en 1976 (309 494 passeports délivrés), tandis que l'activité d'Ottawa, qui avait connu une baisse de 6,4 p. cent en 1975, a augmenté de 25,1 p. cent (305 446 passeports délivrés).

A la suite d'événements survenus à l'étranger, notamment l'exode massif des réfugiés vietnamiens, l'émission de certificats d'identité et de titres de voyage aux réfugiés a enregistré une hausse considérable de 108 p. cent par rapport à l'année précédente (3 975 documents émis)..

En décembre 1976, on estimait à 2 858 000 le nombre de passeports valides en usage. Par ailleurs, il y avait alors 13 157 certificats d'identité et titres de voyage valides en circulation.

Les bureaux régionaux ont délivré à peu près la moitié du nombre total de passeports au Canada. Ils ont continué à mettre de l'avant des programmes d'information publique sur les passeports et ont contribué au programme ministériel de sensibilisation aux activités consulaires par des émissions de radio et de télévision et des causeries avec les auditoires intéressés. De plus, ils ont renseigné les voyageurs sur les conditions qui régnent dans certaines régions agitées du monde et ont per-

mis à des Canadiens de savoir où se trouvaient et comment se portaient les membres de leur famille en voyage à l'étranger et de leur envoyer des fonds s'ils en avaient besoin.

Le 1^{er} avril 1976, pour faire face à des obligations financières croissantes, le droit de passeport a été majoré de 2 dollars, passant ainsi à 12 dollars.

V Affaires publiques

Le Programme des affaires publiques du Ministère vise à assurer la communication entre le gouvernement, la population du pays et certains groupes et individus importants à l'étranger afin d'atteindre les objectifs de politique étrangère du Canada. Pour élaborer et réaliser une telle politique, il faut avoir constamment une connaissance précise de l'opinion publique au Canada mais aussi dans les pays présentant un intérêt primordial pour le Canada. Les attitudes de groupes particuliers d'une population peuvent exercer une grande influence sur le comportement de son gouvernement et, parfois même, sur celui d'autres gouvernements.

Le climat dans lequel les relations étrangères canadiennes sont conduites se modifie et, dans sa dimension publique, exige des représentants du Canada à l'étranger une conscience, une souplesse et une participation de plus en plus grandes. Il convient de mentionner qu'en 1976, l'attention portée au Canada sur la scène internationale s'est considérablement accrue en raison (abstraction faite des Jeux olympiques) des événements économiques et politiques qui y sont survenus. Cette situation a mis en relief le pressant besoin d'expliquer le système démocratique du pays à des auditoires étrangers et d'insister sur la force et la finalité nationale qui le sous-tendent, son importance dans les affaires mondiales de même que sa flexibilité et sa diversité.

Au milieu de 1976, on a créé une Direction des relations publiques au sein du Bureau des affaires publiques, afin d'avoir un système de traitement rapide des renseignements sur la politique, quel que soit l'endroit du Canada d'où ils proviennent et de les transmettre aussitôt aux missions à l'étranger. La nouvelle Direction est également attentive à l'intérêt que porte de plus en plus la population canadienne à la nature et à la pertinence des problèmes de politique étrangère et aux solutions qu'y apporte le gouvernement.

En 1976, le Bureau s'est attaché à mettre au point, à l'Administration centrale, un système de traitement de l'information quotidienne et du programme de relations publiques au pays et à l'étranger. Simultanément, il s'est

attaché à promouvoir, par le biais de relations culturelles et universitaires, la compréhension mutuelle entre le Canada et un certain nombre de pays étrangers. Le Bureau a cherché à faire connaître au niveau international la créativité, l'ampleur et la diversité croissantes de la culture et du savoir canadiens, tant pour leur valeur propre que pour leur contribution importante à la politique étrangère canadienne. En collaboration avec d'autres ministères, organismes ou paliers de gouvernement au Canada, le Bureau s'est également tenu au courant des activités d'organismes et de citoyens canadiens œuvrant dans des domaines aussi variés que les questions religieuses, le commerce, les communications, la science et la technologie, le sport, etc. Bien souvent, le Bureau s'est associé à ces activités ou les a appuyées. L'instantanéité des communications électroniques ainsi que la facilité et la rapidité des voyages ont vite élargi le champ de la diplomatie publique internationale. Par ailleurs, la conduite de la diplomatie publique canadienne offre au Bureau des affaires publiques et aux missions canadiennes à l'étranger des possibilités de plus en plus étendues tout en leur posant des problèmes sans cesse plus complexes.

Relations avec les universités

La Direction des relations avec les universités a pour mission de promouvoir et de coordonner les relations entre le Ministère et les universités, au pays comme à l'étranger, ainsi qu'avec d'autres organismes qui s'intéressent à la politique étrangère canadienne. La Direction a pour objet d'établir des voies de communication entre fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de la politique étrangère et universitaires (ou autres personnes) qui étudient les nombreux aspects des relations internationales. La Direction est en outre chargée des programmes d'études canadiennes à l'étranger.

Détachement d'agents du service extérieur auprès des universités

L'un des modes d'échange avec les universités consiste à y détacher de hauts fonc-

tionnaires du service extérieur à titre de professeur-invité. Ceux-ci, libérés de leurs tâches au Ministère pendant une année universitaire, peuvent ainsi se consacrer à la recherche, à l'enseignement, à la rédaction et à la tenue de séminaires et de consultations portant sur les relations internationales, conformément aux dispositions prises avec l'université d'accueil. Le programme a débuté avec la nomination de deux agents; en 1972, leur nombre est passé à trois, nommés respectivement à l'Université York, à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université de Montréal. En 1976, un haut-fonctionnaire a été détaché auprès du Trinity College de l'Université de Toronto.

Programme des conférenciers du Ministère

Dans le cadre d'un programme organisé par le Ministère, des agents du service extérieur s'adressent à des auditoires d'universitaires et à d'autres groupes, assistent à des conférences sur la politique étrangère et participent à des colloques portant sur les affaires internationales. En 1976, plus d'une soixantaine d'agents ont accepté une ou plusieurs invitations venant de quarante-deux universités et vingt-sept autres groupes. Ce programme a permis non seulement de diffuser des informations sur la politique étrangère canadienne, mais de familiariser des agents du Ministère avec des perspectives et des idées peu connues, ainsi qu'avec des questions et des critiques éclairées.

Conférences et colloques au sein du Ministère

Pour que le gouvernement puisse profiter de leur analyse des problèmes de politique étrangère, le Ministère a demandé à des professeurs de venir à Ottawa donner des causeries et participer à des colloques, dont les thèmes ont varié des problèmes actuels de politique étrangère aux aspects théoriques des relations internationales. En 1976, la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* a été l'un des principaux sujets traités.

Le Ministère a également invité des pro-

fesseurs et des journalistes à venir parler de questions telles que les répercussions sur le Portugal de la situation en Angola, la crise libanaise prise dans un contexte régional et le Commonwealth dans le monde moderne. En 1976, vingt causeries ont été prononcées tant en français qu'en anglais.

Pour maintenir ses liens avec le milieu universitaire et s'assurer les services d'experts, le Ministère a engagé, de temps à autre, des professeurs pour une durée limitée. Il a en outre accordé des contrats de recherche pour la préparation d'études spéciales; l'une d'entre elles, réalisée conjointement avec le Centre d'études et de documentation européennes de l'Université de Montréal, a consisté en un sondage d'opinions sur ce que les Canadiens pensent du Marché commun.

Colloques et conférences hors Ministère

Le Ministère organise des colloques et des conférences un peu partout au Canada et aide les universités et les centres d'études internationales à en organiser eux-mêmes. Les fonctionnaires du Ministère participent souvent à ces rencontres. Par exemple, vers la fin de l'année, l'ambassade du Canada à Bonn, en collaboration avec divers organismes de recherche et universitaires allemands, a préparé une série de colloques sur des thèmes canadiens auxquels ont participé des Canadiens et des Allemands.

Études canadiennes à l'étranger

Le Ministère a développé son programme d'études canadiennes à l'étranger afin d'élargir le noyau de professeurs et d'étudiants bien informés des affaires canadiennes, d'attirer l'attention sur l'intérêt particulier des connaissances canadiennes, notamment dans le domaine des sciences sociales et des humanités, et de promouvoir des échanges fructueux entre universitaires canadiens et étrangers. Le programme vient ainsi renforcer les relations bilatérales entre le Canada et les pays concernés.

En 1976, nos efforts ont surtout porté sur les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Japon, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne. Le programme d'études canadiennes a pris de

l'ampleur grâce à l'attribution de chaires de professeurs invités, le financement de projets conjoints de recherche, l'encouragement des relations inter-universités, les dons de livres canadiens et d'ouvrages savants, l'organisation de conférences et de colloques et l'octroi de subventions à des associations nationales pour les études canadiennes ainsi qu'aux associations responsables de la publication de revues et de bulletins consacrés au Canada.

États-Unis

En 1976, une aide financière importante a été allouée à vingt universités américaines s'intéressant aux études canadiennes. Il s'est agi, le plus souvent, de subventions accordées à l'occasion de conférences et de séminaires ou, encore, pour rétribuer des conférenciers. Le Ministère a également fourni des fonds et de l'aide à des enseignants de deux cent cinquante autres institutions. En septembre, dans le cadre de l'hommage du Canada aux États-Unis à l'occasion du Bicentenaire, le professeur John Meisel, de l'Université Queen, a été le premier spécialiste d'études canadiennes à se rendre aux États-Unis dans le cadre du programme; il enseignera pendant une année à l'Université Yale, à titre de professeur-invité. En octobre, des spécialistes canadiens et américains en matières d'études canadiennes ont tenu à Duke University une conférence du Bicentenaire sur le thème : « Évolution et révolution — leur dynamique aux États-Unis et au Canada ». Autre geste marquant l'anniversaire historique de nos voisins, une subvention de 50 000 dollars a été présentée au Centre des études canadiennes de l'Université John Hopkins. Un fonds destiné au « recyclage » de professeurs américains afin de leur permettre d'offrir de nouveaux cours sur le Canada a été mis sur pied en 1976. Le Ministère continue ses nombreux dons de livres et de revues à des institutions américaines, à l'appui de leur programme d'études canadiennes. Afin de pallier le manque de documentation sur le Canada disponible aux États-Unis, le Ministère a commandité la rédaction, par des universitaires américains, d'un manuel multidisciplinaire sur notre pays. Il continue aussi d'accorder son

appui financier à l'Association des études canadiennes aux États-Unis (ACUS), qui compte maintenant plus de cinq cents membres dans quarante-deux États et publie *The American Review of Canadian Studies* (Revue américaine d'études canadiennes).

Belgique

Il ressort des enquêtes menées au cours des deux dernières années que les Belges souhaiteraient mettre sur pied un programme d'études canadiennes. Les Universités de Liège, Gand, Anvers et Louvain ont d'ailleurs manifesté un vif intérêt à cet égard. L'Université de Liège offre actuellement un cours de littérature française qui traite également de littérature canadienne-française et, en 1976, l'Université de Louvain a organisé un important colloque sur l'expérience du Canada en matière de bilinguisme, colloque auquel ont participé un certain nombre de professeurs canadiens membres de l'Association canadienne de science politique.

Grande-Bretagne

En dépit des liens étroits qui, traditionnellement, unissent les milieux universitaires canadien et britannique, les études canadiennes n'ont pas, jusqu'à récemment, suscité grand intérêt en Grande-Bretagne. Par l'intermédiaire de notre programme, nous avons continué, en 1976, à stimuler le développement et l'expansion des études canadiennes dans les universités britanniques. Le Centre d'études canadiennes de l'Université d'Édimbourg a accueilli M. James Gibson, ex-président de l'Université Brock, en qualité de second titulaire de la chaire d'études canadiennes; en novembre dernier, cette même université a également abrité un colloque sur les relations entre le Canada et la Communauté économique européenne, qui a eu beaucoup de succès.

En 1975-1976, le professeur Dennis Magill, de l'Université de Toronto, deuxième spécialiste d'études canadiennes invité en Grande-Bretagne, a occupé une chaire à l'Université de Sussex, à Brighton. Durant son séjour, il a donné de nombreuses conférences

à travers tout le pays. Son successeur pour 1976-1977 est M. Trevor Price, professeur à l'Université de Windsor. Dans le cadre du programme, le Canada a continué de subventionner les colloques sur les études canadiennes organisés dans diverses universités britanniques et offert son aide à la *British Association of Canadian Studies* (Association britannique des études canadiennes).

République fédérale d'Allemagne

Des enquêtes menées au cours de la première année d'existence du programme ont révélé qu'un certain nombre d'institutions et d'universitaires allemands s'intéressent aux études canadiennes. La réaction initiale des intellectuels allemands à une série de conférences données par des professeurs canadiens et à plusieurs colloques très suivis sur des questions canadiennes augure bien de l'avenir des programmes. Alors qu'en 1976 les activités portaient en grande partie sur la fourniture de revues et de livres canadiens, sur des tournées de conférences données par des universitaires canadiens et sur l'organisation de colloques régionaux, l'on pose maintenant les premiers jalons en vue d'établir la base d'une association allemande d'études canadiennes et d'organiser davantage de colloques sur ce thème.

France

Le programme, en France, comprend des conférences, des colloques régionaux, des échanges de conférenciers et de chercheurs. Il assure également le financement d'un bulletin interdisciplinaire sur les études canadiennes — genre revue savante — publié sous l'égide de l'Association française des études canadiennes (AFEC), qui a officiellement vu le jour le 1^{er} mai. A la fin de l'année, l'Association a organisé, à Paris, un colloque de géographie sur la régularisation des eaux dans le bassin du Saint-Laurent.

Par suite de l'intérêt qu'a manifesté l'Université de Grenoble III, c'est un enseignant canadien, M. Claude Racine, qui a inauguré la chaire des études francophones dans cette institution. L'Université de Bordeaux a pour-

suivi l'expansion de son programme d'études canadiennes et continué à enrichir le fonds de sa bibliothèque dans ce domaine. Toutes ces activités et bien d'autres, notamment le colloque sur l'administration, tenu en mars, font que l'Université de Bordeaux est en passe de devenir l'un des principaux centres d'études canadiennes en Europe.

Italie

En Italie, le programme a surtout servi à recenser les universitaires et les institutions qui ont déjà manifesté un intérêt pour les études canadiennes, ou qui sont susceptibles de le faire.

En même temps, le Canada a fait don d'un nombre considérable de revues savantes et de livres canadiens aux universités désireuses d'inscrire des sujets canadiens à leur programme. Plusieurs de ces universités offriront sous peu leurs premiers cours d'études canadiennes dans diverses disciplines. Des préparatifs sont également en cours en vue d'organiser un certain nombre de colloques régionaux sur des thèmes canadiens.

Japon

C'est au cours de sa visite au Japon au mois d'octobre que le premier ministre, M. Trudeau, a donné le coup d'envoi officiel au programme des études canadiennes. A cette occasion, MM. Miki et Trudeau ont exprimé leur satisfaction devant les progrès réalisés pour faire progresser les études canadiennes au Japon et les études japonaises au Canada ainsi que des échanges d'universitaires entre les deux pays. Dès sa première année d'existence, le programme regroupe plusieurs universités de la région de Tokyo et de Kyoto. Premier professeur invité d'études canadiennes à se rendre au Japon, dans le cadre du programme en 1976, Mme H. Vivian Nelles dispense des cours d'histoire canadienne aux Universités de Tsukuba et de Keio et à l'*International Christian University*. En 1976-1977, les Universités de Kyoto et de Doshisha ont reçu le professeur Toyomasa Fusé, sociologue canadien. Pour assurer l'accessibilité de la documentation sur le Canada dans les universités

japonaises, le Ministère a contribué à l'enrichissement des bibliothèques en fournissant, notamment, des livres, des revues spécialisées et des traductions japonaises de certains ouvrages de base sur notre pays. Dans le cadre du programme, il a également parrainé la venue au Canada d'érudits japonais désireux de faire des recherches, dans le but de former des spécialistes en études canadiennes au sein de la collectivité universitaire japonaise.

Affaires culturelles

Les relations culturelles deviennent un moyen de plus en plus important pour sensibiliser les pays aux valeurs qu'ils partagent et les amener à se comprendre. Les programmes d'échanges culturels et universitaires avec d'autres pays, auxquels souscrit le ministère des Affaires extérieures, sont conçus de manière à appuyer les objectifs de politique étrangère en concentrant les activités culturelles dans les pays qui sont de premier intérêt pour le Canada dans les domaines politique, économique et social. Ces programmes servent également les besoins des milieux artistique et universitaire canadiens en faisant connaître à l'étranger leurs réalisations et en fournissant aux Canadiens des possibilités meilleures et plus nombreuses d'aller dans d'autres pays étudier et travailler dans leur spécialité. Ces programmes comportent des échanges de personnes, des tournées de spectacles à l'étranger, des expositions d'art, des dons de livres, des manifestations spéciales comme « Les Semaines du Canada », les festivals et les concours internationaux où le Canada est représenté. Ces activités sont administrées par les ambassades, les hauts-commissariats et les consulats généraux du Canada, certaines responsabilités incomptant aux centres culturels canadiens de Paris, Bruxelles et Londres et aux agents culturels à Bonn, Mexico, Moscou, New York, Pékin, Rome, Tokyo et Washington.

Accords et programmes culturels

En 1976, le Canada a conclu avec le Mexique (le 25 janvier) et le Japon (le 21 octobre) des accords culturels qui ont été signés lors des visites qu'a effectuées le premier

ministre Trudeau dans ces deux pays. Le Canada a signé des accords semblables avec le Brésil (1944), l'Italie (1954), la France (1965), la Belgique (1967) et la République fédérale d'Allemagne (1975). En outre, en 1971, il a conclu avec l'URSS un Accord général sur les échanges (qui englobe des programmes universitaires et culturels de même que divers échanges scientifiques). Une rencontre préliminaire avec des fonctionnaires du ministère mexicain des Affaires étrangères a eu lieu en septembre, et la Commission mixte Canada-Belgique s'est réunie à Bruxelles en octobre pour discuter des échanges de l'année à venir. De plus, le Canada participe activement à des programmes d'échanges avec de nombreux pays, programmes qui ne sont pas régis par des instruments diplomatiques officiels. Par exemple, des agents de la Direction des affaires culturelles ont rencontré, en février, des membres du Département d'État américain pour discuter d'échanges culturels et universitaires.

Échanges artistiques et promotion culturelle

Dans le cadre de divers programmes permanents pour la promotion des relations culturelles avec d'autres pays, le Ministère a parrainé, en 1976, de multiples spectacles et expositions d'art. La série de concerts donnés par l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Rafael Fruhbeck de Burgos, à New York, Bordeaux, Lausanne, Lyon, Paris, Londres, Édimbourg et Prague, a constitué l'un des grands événements musicaux de la saison. Maureen Forrester, contralto, et Ronald Turini, pianiste, ont accompagné l'orchestre en qualité de solistes invités. Les musiciens d'avant-garde du Canada ont été représentés au Japon par l'ensemble de percussionnistes « Nexus », en Belgique et aux Pays-Bas par le Groupe d'interprétation de musique électronique, et en Suède, en Norvège, en Allemagne de l'Ouest, en Suisse, en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et en Islande par les *New Music Concerts*. Ce dernier groupe, membre de la Société de musique contemporaine du Québec, a bénéficié

de l'aide du Ministère lorsqu'il a pris part aux « Journées mondiales de la musique » de la Société internationale de musique contemporaine à Boston. D'autres groupes ont effectué des tournées en 1976 : le *Canadian Brass* et le Quatuor à cordes Orford, qui se sont rendus aux États-Unis, et le groupe Camarata, qui s'est produit au Mexique, à Cuba et au Venezuela.

Les musiciens suivants ont bénéficié, à titre individuel, de l'aide du Ministère et ont donné des concerts à l'étranger : la soprano Gaeleyne Gabora (URSS), le saxophoniste Paul Brodie (Angleterre et France), l'organiste Bernard Lagacé (France, Belgique, Suisse et Allemagne), le claveciniste Kenneth Gilbert (Norvège), le chef d'orchestre Denis Brott (Suisse, Allemagne et France), le pianiste Arthur Ozolins (Brésil), la soprano Joan Pateraude (Belgique et Grande-Bretagne), le baryton Bruno Laplante (Grande-Bretagne, Pays-Bas et Belgique) et le pianiste Malcolm Troop (Chili). Parmi les artistes populaires parrainés par les Affaires extérieures, citons Edith Butler (pour des concerts en l'honneur du Bicentenaire des États-Unis), André Gagnon (qui a donné un spectacle lors du Festival de Cervantino et dans plusieurs autres villes du Mexique), les folk singers manitobains Gerry et Ziz, qui ont visité l'Algérie, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, la chanteuse Gabrielle Bugeaud, qui s'est produite à Washington, et le chanteur autochtone Curtis Jonnie, qui a donné un spectacle en Allemagne. Le Ministère a également aidé la Canadian Opera Company pour sa tournée aux États-Unis.

Du côté des productions théâtrales, mentionnons les *Toronto Workshop Productions* (Angleterre et Pays-Bas), le Théâtre du Rideau Vert avec « La Sagouine » (France, Belgique et Suisse), le *Canadian Mime Theatre* (Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour et Grande-Bretagne), les Mimes électriques (Tunisie), le Centre des arts expérimentaux et des communications (Italie, Belgique et Grande-Bretagne), les Marionnettes Merinat (France et Suisse) et le *Lampoon Puppet Theatre* (Pologne et URSS). Les décorateurs François Barbeau et Murray Laufer ont représenté le

Canada à l'exposition et au concours internationaux de scénographie et d'architecture théâtrale de la Quadriennale de Prague. L'exposition canadienne comportait également un échantillonnage des décors montés par des étudiants de l'École nationale de théâtre de même que des projets et photographies du nouveau *Shaw Festival Theatre* de Niagara-on-the-Lake.

Dans le cadre de ses programmes de visites, le Ministère a parrainé des tournées de sensibilisation à la réalité canadienne à l'intention de critiques et d'impresarios étrangers, et permis au dramaturge Michael Garneau d'assister à la première parisienne de sa pièce *Quatre à quatre*. Il est aussi venu en aide au directeur artistique des Grands Ballets canadiens, M. Brian Macdonald, dont l'une des œuvres a été interprétée par le Ballet national de Cuba lors de la visite du premier ministre Trudeau dans ce pays.

Dans le domaine des beaux-arts, le Ministère a organisé une grande tournée d'exposition d'œuvres du Groupe des Sept, avec un échantillonnage de quarante-quatre tableaux empruntés à la collection canadienne McMichael. Après avoir été exposée à Glasgow, Édimbourg et Aberdeen, la collection sera présentée à Londres en 1977 avant de se rendre dans certaines grandes villes d'Allemagne et d'URSS. Le Ministère a aussi négocié, pour le compte des Musées nationaux du Canada, un accord avec le ministère soviétique de la Culture, grâce auquel plus de 150 000 personnes ont pu admirer, au Winnipeg Art Gallery et au Musée des Beaux-Arts de Montréal, une collection de chefs-d'œuvre du Musée de l'Ermitage et du Musée d'État de la Russie. Par ailleurs, dans le cadre des activités culturelles organisées par le Canada en l'honneur du Bicentenaire des États-Unis, le gouvernement a remis un *inukshook*, sculpture de pierre inuit, au *World Sculpture Garden* de Philadelphie.

Les collections permanentes du Ministère ont continué de voyager à l'étranger. Une collection itinérante d'estampes esquimaudes s'est rendue en Algérie, au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, une autre dans

plusieurs galeries d'art des États-Unis; une exposition intitulée « Quatre photographes canadiens » a été présentée en Iran. Des œuvres artisanales et une collection d'objets façonnés esquimaux ont été exposés dans diverses régions de France. Une nouvelle collection d'art « néo-plastique » a été présentée en Belgique et en Pologne et la collection d'estampes en « hard-edge » intitulée « Paysages canadiens » a fait la tournée des États-Unis. La *Smithsonian Institution* de Washington a décidé d'inclure deux collections canadiennes dans son programme de tournées : une série d'estampes de l'artiste esquimau Pitseolak et un ensemble de cartes historiques illustrant les trajets suivis par le capitaine J. E. Warre pendant ses voyages à travers le Canada et l'Ouest des États-Unis.

En juillet, la collection d'objets d'art réunis à l'occasion des Jeux olympiques a attiré au Canada de nombreux critiques d'art et conservateurs étrangers. Outre-mer, les centres culturels canadiens de Londres, Paris et Bruxelles ont poursuivi leurs programmes d'exposition. On a pu voir les œuvres de Greg Curnoe à la Biennale de Venise, puis à la Maison du Canada à Londres. Paris a accueilli les « Oeuvres d'art de l'Atlantique » et Bruxelles, les tableaux du peintre George Rackus. Une collection de l'*Alberta Art Foundation*, intitulée « Art de l'Alberta », a été présentée dans les trois centres. L'Institut canadien de Rome a parrainé une exposition d'estampes contemporaines présentant des œuvres de neuf artistes canadiens. Enfin, une exposition d'œuvres en céramique signées Louis Gosselin a marqué l'inauguration d'un nouveau jardin de la sculpture au centre culturel canadien de Paris.

C'est en novembre que le premier lauréat d'un nouveau prix littéraire (d'un montant de \$2 500) destiné aux auteurs canadiens et australiens de langue anglaise a été connu. Il s'agit du dramaturge australien John Romeril. En 1977, le prix sera remis à un auteur canadien. Chez les auteurs de langue française, la romancière canadienne Marie-Claire Blais a remporté le Prix littéraire Belgique-Canada. Depuis sa création, en 1971, il a été décerné

six fois, par alternance annuelle entre des auteurs des deux pays. D'autres écrivains canadiens ont reçu des subventions pour effectuer des tournées de conférences et de « causeries » à l'étranger; c'est ainsi qu'Anne Hébert a pu se rendre en Australie et Earle Birney, au Mexique. En vertu de l'accord canado-soviétique d'échanges culturels, Al Purdy, Ralph Gustafson, Antonine Maillet et Marie-Claire Blais ont, pour leur part, visité l'Union soviétique.

Dans le cadre du programme permanent de dons de livres, le Ministère a remis des publications à plus de cinquante universités et bibliothèques publiques étrangères, chaque collection remise comprenait cent cinquante ouvrages en anglais et en français sur la politique, l'économie, la sociologie, l'art et la littérature du Canada. Dans le cadre du programme permanent d'aide à l'édition canadienne, le Ministère a aussi distribué, au nom du Conseil des Arts du Canada et par l'intermédiaire des ambassades canadiennes, des ouvrages récents à des bibliothèques étrangères. En collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, il a par ailleurs assuré la participation d'éditeurs canadiens à la Foire du livre de Bruxelles et aux réunions de l'*American Library Association* et de l'*American Booksellers' Association*. Il a enfin permis à des journalistes de Grande-Bretagne, de France et des États-Unis d'assister à la Foire internationale du livre tenue à Montréal en mai.

Outre les programmes d'échanges artistiques administrés à partir d'Ottawa même, les ambassades, les consulats et les centres culturels canadiens organisent de leur propre initiative bon nombre d'activités (concerts, projections de films, conférences, soirées de poésie et expositions d'art), choisies en fonction des objectifs particuliers de leurs missions au chapitre des affaires publiques.

Échanges d'universitaires et de jeunes

En plus de la longue liste de programmes d'échange de bourses d'études parrainés par le Ministère, le Canada a entrepris de nouveaux échanges avec la Hongrie, la Pologne, la Yougoslavie et l'Iran. Les programmes

actuels avec la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Brésil, la République populaire de Chine, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et l'URSS ont continué d'attirer un grand nombre d'universitaires. Plus de deux cent cinquante étudiants canadiens ont pris part au programme pendant l'année, et un nombre égal d'étudiants étaient boursiers dans les universités canadiennes. Des bourses de voyage du Ministère ont permis à près de cent universitaires de donner des cours dans des universités étrangères ou de présenter des communications à des conférences internationales de savants. Des subventions accordées par le Ministère dans le cadre d'un programme administré pour lui par le Conseil des Arts du Canada ont permis à plus de soixante professeurs, experts et artistes étrangers de donner des cours spéciaux au Canada. C'est grâce au Ministère également qu'il a été possible d'organiser un programme d'échange qui a permis à une quarantaine de Canadiens d'enseigner l'anglais en France, en contrepartie de l'envoi au Canada d'un nombre égal d'assistants de français.

Pour la douzième année consécutive, six diplômés de l'École nationale d'administration de Paris (ENA) ont parcouru le pays et assisté à des conférences données par de hauts fonctionnaires, en contrepartie des bourses d'études offertes par l'École à des fonctionnaires canadiens dans le cadre d'un programme géré par la Commission de la Fonction publique.

En 1976, des tournées de conférences données par les Américains Eric Goldman, historien, et Merle Miller, écrivain, ont inauguré un nouveau programme canado-américain intitulé « Échanges de sommités intellectuelles ». Deux Canadiens entreprendront des tournées de conférences du même genre aux États-Unis en 1977. En outre, un projet inter-facultés de recherches en droit comparé, mis sur pied conjointement par l'Université Western (Ontario) et l'Université Case Western Reserve (Ohio) a été lancé avec l'aide du Ministère.

Les échanges de jeunes passent pour être un excellent moyen d'établir des contacts culturels à l'étranger. En 1976, le Ministère a octroyé quarante bourses d'études au collège Lester B. Pearson du Pacifique à Victoria (Colombie-Britannique), l'un des trois *United World Colleges* de niveau secondaire. Ces bourses d'études couvrent les frais de scolarité et de subsistance des étudiants étrangers.

De concert avec le Conseil des ministres de l'Éducation (composé des ministres des dix provinces) et avec certaines organisations nationales non gouvernementales qui se consacrent aux problèmes de l'éducation, le Ministère a assuré la participation du Canada à diverses manifestations à caractère éducatif organisées sous les auspices d'organisations internationales, notamment aux comités de l'éducation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), aux institutions de l'UNESCO et du Commonwealth, à la Conférence biennale internationale du Bureau de l'éducation et à la première Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport, tenue à Paris en avril 1976.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Comme elles touchent des domaines aussi vastes que les sciences naturelles et sociales, l'éducation et la culture, les activités de l'UNESCO intéressent beaucoup de ministères et organismes publics fédéraux et provinciaux, d'établissements d'enseignement supérieur et un grand nombre d'organismes privés. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, dont le Comité exécutif compte parmi ses membres le directeur de la Direction des affaires culturelles. Le délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO à Paris agit à titre d'intermédiaire entre les autorités canadiennes et le Secrétariat de l'UNESCO pour que l'Organisation profite pleinement de l'expérience canadienne et que les organismes canadiens affiliés soient tenus au courant de ce qui les intéresse.

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a consacré beaucoup d'efforts à la préparation de la dix-neuvième *Conférence générale de l'UNESCO*, tenue à Nairobi, du 26 octobre au 30 novembre 1976. En collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, des représentants des provinces et des organisations non gouvernementales intéressées ont tenu des réunions préliminaires tout au long de l'été afin d'étudier le programme 1977-1978 de l'UNESCO et les prévisions pour la période 1977-1982. En conséquence, la délégation canadienne à la Conférence de Nairobi était parfaitement préparée pour représenter le Canada.

Les seize membres de la délégation canadienne, conduite par l'ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO à Paris, comprenait des représentants du Québec, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario, ainsi que des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, du secrétariat d'État, de l'ACDI et de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Affaires historiques

Le Ministère vient de publier le huitième volume de la série intitulée *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*, annales de la politique étrangère destinées à faciliter la recherche et l'enseignement au niveau universitaire. Chacun des volumes renferme une documentation de base tirée d'une importante collection de dossiers donnant un aperçu de l'étendue des renseignements officiels disponibles, et couvre les principaux aspects de la politique étrangère et des relations que le Canada entretient avec les pays étrangers et les organisations internationales.

Chaque volume de la série constitue en lui-même un dossier complet et accessible à tous; les grandes décisions prises par les autorités politiques et les motifs qui les ont inspirées y sont présentés dans le contexte global des influences qui forment le tissu complexe des relations internationales.

Oeuvre d'historiens professionnels, les huit volumes publiés jusqu'ici portent sur la période allant de 1909, année de la fondation

du Ministère, à 1941. Le huitième, paru à l'automne de 1976, est en fait le deuxième tome du dossier bouleversant des premières années de la Seconde Guerre mondiale. Il n'a pas été possible en effet de réduire en un seul volume les événements survenus pendant cette période, étant donné la prolifération de documents de politique étrangère qu'elle a engendrée.

Les travaux de recherche et de compilation des événements postérieurs à 1941 vont bon train, et le neuvième volume (1941-1946) est censé être publié vers le milieu de 1977.

Bien qu'ils soient tombés dans le domaine public, conformément à la politique annoncée par le premier ministre en 1969, les dossiers de la période 1941-1946 sont restés sous la garde du Ministère en vue de la rédaction des volumes portant sur la Seconde Guerre mondiale. En attendant leur transfert aux Archives publiques du Canada, il est toujours possible de les consulter en en faisant la demande à la Direction des affaires historiques. Beaucoup de chercheurs ont d'ailleurs reçu la permission de le faire en 1976. Il est même possible à l'occasion de consulter certains dossiers postérieurs à 1946; une quarantaine de chercheurs en ont obtenu l'autorisation en 1976.

La Direction a aussi examiné un certain nombre de manuscrits, de thèses ou de publications rédigés d'après des renseignements puisés dans des dossiers du Ministère. Elle a également permis à des chercheurs de s'entretenir personnellement avec des employés du Ministère pour obtenir des renseignements supplémentaires sur leur sujet d'étude particulier. Elle a enfin répondu oralement et par écrit à de nombreuses demandes de renseignements adressées par des professeurs d'université, des journalistes, des écrivains et des chercheurs. Dans le seul mois de novembre, le nombre de ces demandes s'est élevé à environ cinquante.

Lancé il y a plusieurs années, le Programme d'enregistrements historiques permet d'obtenir des comptes rendus verbaux de première importance auprès des ministres et des hauts fonctionnaires mêlés de près à d'importants événements. Il s'est poursuivi

cette année avec l'enregistrement d'un certain nombre d'entrevues. La transcription de ces enregistrements demande cependant beaucoup de temps, si l'on considère les modestes ressources financières qu'on peut y affecter.

En sa qualité de membre, le Canada a participé activement en 1976 aux activités de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (I.P.G.H.), organe spécialisé de l'Organisation des États américains. Ces activités ont été de deux sortes : il a fallu d'une part préparer des rapports sur les réunions de la Commission géographique, tenues du 12 au 16 mai au Centre de conférences à Ottawa et, d'autre part, organiser et diriger une réunion de la Commission géophysique, tenue elle aussi au Centre de conférences, du 27 septembre au 1^{er} octobre. Portant sur la prévision des tremblements de terre, cette dernière rencontre a attiré plus de quarante géophysiciens du Canada, des États-Unis et de la plupart des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Elle a été rendue possible grâce à une étroite collaboration entre les Affaires extérieures et la Division de la gravité et de la géodynamique du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Information et relations publiques

Depuis la Seconde Guerre mondiale, grâce au perfectionnement des communications de masse, l'opinion publique est devenue un facteur sans cesse plus important de la formulation de la politique étrangère de nombreux gouvernements. Cette situation — inévitablement sans doute — a changé les règles de la diplomatie. Jusqu'ici, on entendait par « relations internationales » les contacts diplomatiques directs et le dialogue entre gouvernements. De nos jours, il arrive qu'il ne suffise plus à un ambassadeur d'exposer les idées de son pays aux ministres et fonctionnaires du pays auprès duquel il est accrédité ; il lui faut à l'occasion informer ou chercher à influencer l'ensemble du grand public, ou certaines de ses composantes, dans sa région d'accréditation. Il importe également de promouvoir au sein du Canada un intérêt et une connaissance

plus vastes des objectifs de la politique étrangère canadienne.

Au cours de l'année, les ambassades, hauts-commissariats et consulats canadiens ont tous plus ou moins mis en œuvre un programme d'information. Cette activité s'est surtout exercée aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon, vu l'importance que le Canada accorde à ces régions et les bénéfices qu'il espère retirer d'une campagne d'information là-bas. La direction générale du programme d'information à l'étranger incombe, bien entendu, au Ministère à Ottawa. L'Administration centrale a produit de vastes quantités de documentation, et de nombreux projets ont été mis au point pour véhiculer auprès de certains auditoires étrangers les éléments du programme d'information du gouvernement et ce, en fonction de leurs besoins propres. La majeure partie du travail a consisté à répondre aux demandes de renseignements courantes et à distribuer des documents portant sur la politique et les intérêts canadiens dans diverses régions. On s'est servi de films, d'expositions, de matériel audio-visuel, de publications, de discours et de colloques pour susciter chez des « auditoires prioritaires » et des personnes influentes une réaction favorable devant les réalisations et les options canadiennes et engendrer une véritable compréhension des objectifs du Canada. Le but de toute cette activité a été de projeter à l'étranger une image du Canada en tant que société avancée, dotée d'un caractère distinct, et ayant beaucoup à offrir au reste du monde.

Pour les aider à réaliser leurs programmes, on a fourni aux missions canadiennes une documentation fort variée. Elles ont reçu régulièrement de brefs exposés sur la politique gouvernementale qui peuvent être utilisés dans leurs relations avec des gouvernements étrangers, les organes d'information et le grand public, de même que les textes des discours et des déclarations, des coupures de presse, des directives portant sur diverses questions de politique nationale et étrangère et des documents d'information sur des questions urgentes. Le Ministère a édité à l'intention d'auditoires choisis plusieurs publications sur

des thèmes canadiens — en français, en anglais et en plusieurs langues étrangères. Le périodique *Hebdo Canada* a été diffusé en français, anglais, allemand et espagnol auprès de 20 000 lecteurs du monde entier. Environ un demi-million d'exemplaires de la brochure *Voici le Canada* ont été distribués en neuf langues au grand public à l'étranger. Des articles illustrés et des reportages photographiques ont été préparés à l'intention de publications éditées par des missions canadiennes dans la langue du pays où elles se trouvent, ou remises à des publications étrangères. On a invité au Canada plus de quatre cent cinquante journalistes et « faiseurs de l'opinion » pour des sessions d'information et des tournées de familiarisation. Des équipes de télévision étrangère venues au Canada pour faire des films sur le Canada ont bénéficié de notre aide. On a préparé de la documentation à l'intention d'orateurs, et des tournées de conférenciers canadiens ont été organisées dans différentes régions pour appuyer certains objectifs. Des missions canadiennes ont présenté à l'étranger des expositions d'ordre général et organisé des présentations sur des thèmes particuliers.

En cinq années et demie d'existence, *Perspectives internationales* — magazine bimestriel — a acquis une place particulière parmi les publications officielles émanant des ministères des Affaires étrangères de divers pays. Traitant des questions internationales et, notamment, du rôle qu'y joue le Canada, il laisse en effet s'exprimer en toute liberté les spécialistes de la politique internationale, qu'ils soient canadiens ou étrangers.

Certains documents d'information ont été produits de concert avec d'autres ministères et organismes fédéraux et avec des entreprises privées. Par exemple, le Ministère a collaboré avec l'Office national du film et des producteurs privés à la production de trois films et de plusieurs séquences télévisées sur les buts que poursuit le Canada au niveau international. Ces matériaux audio-visuels ont fait l'objet d'une vaste diffusion à l'étranger. Des arrangements ont été pris afin de permettre à certaines missions de rediffuser des émis-

sions télévisées de Radio-Canada. Avec le concours du Centre des expositions du gouvernement canadien et de l'Office national du film, on a monté et présenté des expositions à l'étranger.

Le Ministère a également participé aux préparatifs de la visite que rend chaque année l'Institut d'éducation physique comparée de l'Université Concordia, à Montréal, à son pendant soviétique; les Canadiens en ont profité pour étudier les méthodes soviétiques d'entraînement physique. Le Ministère a prêté son concours à l'organisation de la Coupe Canada (hockey) en septembre 1976 et a commencé à pressentir des gouvernements étrangers en vue de la préparation des Jeux du Commonwealth qui auront lieu à Edmonton en 1978.

Le Ministère a également organisé au Canada des tournées de conférences auxquelles ont participé de hauts fonctionnaires canadiens et étrangers, de même que des visites de groupe auprès d'organisations internationales comme l'OTAN et les Communautés européennes. Grâce à ses soins, des fonctionnaires des Affaires extérieures et des spécialistes étrangers ont pu participer à des séminaires sur des thèmes de politique étrangère. Le Ministère a collaboré avec les services d'information de l'OTAN, du Commonwealth, de l'ONU et des Communautés européennes, en prenant part à l'organisation d'expositions et de diaporamas, ou en les montant lui-même, et en distribuant au Canada des publications comme l'*OTAN Documentation*. Il assume en outre l'administration des subventions accordées aux organisations canadiennes pour qui la politique étrangère revêt un intérêt particulier, comme l'Institut canadien des affaires internationales, le Centre québécois des relations internationales et le Conseil atlantique du Canada.

Projets spéciaux

L'un des projets spéciaux a été la visite, en 1975-1976, de la goélette de pêche terre-neuvienne Norma & Gladys dans différents ports des États-Unis, des Antilles et de l'Europe occidentale, visite coparrainée par

les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve. Ce voyage a permis de présenter au public des documents montrant le désir du Canada de voir les pêches protégées par voie d'accord international sur le droit de la mer. Des expositions sur le droit de la mer et sur la population circumpolaire ont été présentées aux États-Unis et en Europe afin de faire sentir à des auditoires choisis l'intérêt que le Canada porte à l'environnement. Les programmes ont été organisés tout spécialement pour appuyer les objectifs des visites du premier ministre en Amérique latine et au Japon et ceux d'autres importantes visites ministérielles.

Bicentenaire des États-Unis

Un autre projet spécial a été la participation du Canada aux fêtes du Bicentenaire des États-Unis. Il avait pour objet de témoigner de la compréhension et de l'estime des Canadiens à l'égard des réalisations américaines et de mieux faire saisir aux Américains le caractère distinctif de l'histoire, de la société, de la culture et des objectifs nationaux du Canada. Afin de se conformer à la politique américaine au sujet des célébrations, les activités ont été organisées à l'échelle régionale ou locale, plutôt que nationale. Les missions canadiennes aux États-Unis ont participé aux manifestations organisées par les communautés de l'endroit. Les autres projets du Bicentenaire ont varié des subventions et des séjours de professeurs pour occuper des chaires d'études canadiennes aux Universités Yale et John Hopkins, à la publication d'une brochure sur le Canada et la Révolution américaine destinée à des écoles secondaires américaines choisies. Les tournées d'expositions d'art canadien (collections Pitseolak, Coverdale et Warre) et les projets de spectacles mettant en vedette des artistes de toutes les régions du Canada et représentant la mosaïque ethnique de la nation canadienne avaient pour but de souligner à nos voisins américains tant nos similitudes que nos différences. L'album photographique *Between Friends/Entre Amis* a été l'élément central de l'hommage rendu par le Canada aux États-Unis en tant que nation;

plus de 13 000 exemplaires ont été offerts à des personnalités et institutions publiques américaines. L'album a également servi de base à une exposition photographique qu'ont visitée plus de 300 000 personnes à Chicago, New York et Atlanta. Une série de défilés d'honneur ont été organisés à l'occasion de manifestations parrainées par le comité d'organisation du Bicentenaire de la Révolution américaine à Los Angeles, San Francisco et Philadelphie. Des timbres jumelés honorant la mémoire de Benjamin Franklin à titre de premier ministre des Postes des colonies britanniques ont été dévoilés à Philadelphie par les ministres des Postes du Canada et des États-Unis.

Sport international

Un programme de liaison en matière de sport international a été conçu en vue de promouvoir les intérêts des associations sportives canadiennes sur la scène internationale, en assurant la communication avec ces groupes, en les aidant et en collaborant avec le ministère d'État à la Santé et au Sport amateur. En 1976, le Ministère a aidé un certain nombre d'équipes canadiennes à organiser leur voyage à l'étranger et s'est attaché à promouvoir les échanges sportifs avec de nombreux pays. Par exemple, il a participé à l'organisation de la visite en Chine de l'équipe de hockey de l'Université de Toronto, dans le cadre du programme d'échanges sportifs Canada/RPC.

Jeux olympiques

En juillet 1972, un agent des Affaires extérieures, M. Roger Rousseau, compagnon de l'Ordre du Canada, a été détaché à Montréal auprès du Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (COJO); il allait cumuler les fonctions de commissaire général des Jeux et de président du Comité organisateur.

A titre de responsable des relations extérieures du Canada avec, sous sa direction, des représentants à l'étranger, le Ministère a été mêlé à l'organisation des Jeux de différentes façons. Les missions canadiennes ont diffusé de l'information à ce sujet dans le cadre du

programme général d'information sur le Canada. Puis, à mesure qu'approchait la date des Jeux, la portée et le rythme des activités de ce programme se sont intensifiés pour faire face à une demande croissante. En collaboration avec le COJO, le Ministère a, entre autres, présenté des expositions dans un certain nombre de pays clés. Les chefs des missions canadiennes ont fait cadeau de monnaie olympique à des chefs d'État étrangers et à d'autres personnalités de la scène mondiale. Le programme des timbres olympiques a fait également l'objet d'une importante campagne publicitaire.

Des dispositions ont été prises, en collaboration avec le COJO et les autorités municipales et provinciales, pour satisfaire aux lourdes obligations protocolaires découlant de la présence aux Jeux d'éminentes personnalités étrangères. Les milliers de visiteurs ont imposé une somme de travail énorme au personnel chargé des questions consulaires et des visas. La tenue de consultations et une planification préalable avec les ministères et organismes concernés, ainsi qu'avec le COJO, ont facilité l'entrée au pays des milliers d'athlètes et de spectateurs étrangers.

Les Olympiques ont presque fait tripler le nombre des communications télégraphiques du ministère des Affaires extérieures. D'ailleurs, l'acheminement en toute sécurité des cartes d'identité olympiques et la distribution des diplômes olympiques après les Jeux ont causé un surcroît de travail semblable dans les services du Ministère.

Les questions politiques et les problèmes connexes d'information publique découlant des Jeux ont été traités par différents bureaux du Ministère. A mesure que l'échéance approchait, la somme de travail est devenue telle que presque tout le Ministère a dû être mobilisé. Au nombre des difficultés rencontrées, mentionnons la participation de Taiwan, le retrait de certaines équipes africaines et antillaises, des manifestations et défections politiques. En dépit de cela, les Jeux, qui constituaient la plus importante manifestation internationale tenue au Canada en 1976, ont remporté tout le succès que l'on pouvait souhaiter.

Service de presse

Les relations quotidiennes entre le Ministère et les *media* d'information relèvent du Service de presse. Celui-ci a pour fonction principale d'aider les journalistes, non seulement ceux de la galerie de la presse au Parlement, mais ceux de tous les coins du pays, à rendre compte de la politique étrangère canadienne et de l'actualité internationale.

Le Service de presse fait connaître la position officielle du Ministère sur des questions de politique étrangère, répond aux demandes de renseignements des journalistes, organise des séances d'information et s'occupe, de concert avec le porte-parole du S.E.A.E., des relations de la presse avec le ministre.

Il facilite le travail des journalistes canadiens en reportage à l'étranger, notamment à l'occasion de voyages du secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou de conférences internationales. Il organise également des conférences de presse et des séances d'information pour le ministre à Ottawa.

C'est le Service de presse qui publie au nom du ministre et du Ministère les communiqués, discours et déclarations politiques portant sur les affaires internationales.

Programme des expositions universelles

Le Canada a clôturé sa participation à l'exposition océanique internationale (Expo 1975) d'Okinawa, au Japon, par la célébration de la journée nationale du Canada, le 14 janvier, soit quelques jours seulement avant la fermeture officielle de l'Exposition le 18 janvier.

La poursuite du programme des expositions universelles dépend de l'aboutissement des plans tirés par les États-Unis en vue de l'organisation d'une exposition universelle internationale dans la région de Los Angeles, en 1981, et d'une exposition internationale spéciale sur l'énergie à Knoxville, en 1982. Ces deux manifestations ont été enregistrées par le Bureau international des expositions, et le Canada devrait être officiellement invité à y participer au cours de 1977.

VI Ressources humaines et communications

Protocole

Le nombre de pays ayant une mission diplomatique au Canada a continué d'augmenter en 1976. Avec l'établissement de missions à Ottawa par l'Arabie Saoudite, le Guatemala, le Vietnam et la Commission des Communautés européennes, leur nombre est passé à 87. De plus, 42 États étaient représentés par des diplomates non résidents, ce qui portait à 129 le nombre de missions accréditées auprès du Canada. Enfin, on comptait à travers le pays 323 bureaux, consulaires et autres, établis par des gouvernements étrangers.

Le Bureau du protocole du Ministère se tient en liaison avec les missions étrangères, leur dispensant services et conseils conformément aux lois et règlements du Canada et aux obligations découlant des conventions internationales auxquelles le Canada a adhéré. La protection du personnel des ambassades et des consulats étrangers, les dispositions protocolaires à l'égard du corps diplomatique, l'accueil des visiteurs étrangers et diverses autres fonctions du genre relèvent également de sa compétence. Le Bureau était aussi chargé de surveiller l'application des priviléges et immunités dont jouissent 544 agents diplomatiques à Ottawa, 624 fonctionnaires consulaires et tout le personnel administratif et technique étranger ainsi que leurs familles. Il continue enfin d'aider les nouveaux arrivants à se familiariser avec les coutumes du pays et avec les lois et règlements canadiens qu'ils sont tenus d'observer, et d'intervenir pour empêcher que des mésententes entre citoyens canadiens et membres de la communauté diplomatique ne nuisent aux travaux des missions étrangères, tout en veillant à protéger les intérêts des Canadiens.

Le service des visites et des conférences du Bureau du protocole, en collaboration avec d'autres ministères et organismes du gouvernement, a assuré la coordination ou participé à l'organisation de 123 visites au Canada, notamment des visites officielles ou d'apparat par les chefs d'État de la Jordanie, du Sénégal et du Botswana, les chefs de gouvernement

de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de la Jamaïque et du Pakistan et les ministres des Affaires étrangères du Bénin, du Ghana, de la Grèce, d'Israël, du Nigeria, de la Pologne, du Rwanda, de l'Espagne et du Togo. Il s'est aussi chargé de toutes les dispositions matérielles pour les voyages officiels du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le Bureau spécial de coordination pour les Olympiques, organisme distinct mis sur pied en 1975 sous la responsabilité du chef du protocole, s'est penché sur les divers aspects du rôle du Ministère dans les Jeux olympiques. Il a établi une liaison étroite avec d'autres ministères et organismes ainsi qu'avec le Comité organisateur des Jeux de 1976, s'est livré à des recherches de base et a tenu lieu généralement de centre de coordination et de ressources. Pendant les Jeux, il était d'ailleurs représenté au Centre de coordination de la sécurité à Montréal. Le Ministère a apporté une aide précieuse au Comité organisateur des Jeux, en mettant par exemple à sa disposition des moyens de communication avec les membres étrangers de la famille olympique. Outre ses responsabilités accrues en matière de sécurité et d'accréditation, le Bureau du protocole a coordonné l'organisation des visites privées qu'ont effectuées à l'occasion des Jeux un grand nombre d'éminentes personnalités étrangères, notamment des chefs d'État et de gouvernement, et facilité la participation de missions étrangères résidentes au Canada à divers événements reliés aux Olympiques, en permettant par exemple à des chefs de mission d'assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture.

Bureau du personnel

Dans un ministère qui œuvre dans le service extérieur, le Bureau du personnel joue un rôle particulier dans la vie professionnelle et privée des employés et ce, à tous les niveaux. Il doit relever les défis que pose la conduite d'opérations complexes au pays et dans presque toutes les régions du monde. Il doit satisfaire avec assiduité et sensibilité les besoins divers propres à la carrière dans le service

extérieur. Il lui faut constamment innover, parce que ses services s'adressent à des fonctionnaires répartis sur toute la surface du globe, qui ont besoin de formation pour faire carrière dans un service *permutant*, c'est-à-dire un service comportant à la fois des affectations au pays et à l'étranger, et qui sont donc appelés à se déplacer avec leur famille et leurs effets personnels entre le Canada et plusieurs douzaines de pays aux conditions géographiques, climatiques, sanitaires, culturelles et linguistiques différentes.

En 1976, le nombre des employés des Affaires extérieures a légèrement augmenté en raison des responsabilités croissantes dévolues aux gestionnaires et aux coordonnateurs des opérations étrangères du gouvernement canadien. A la fin de l'année, on comptait chez les permутants 786 agents et 1 375 employés de soutien, dont 453 et 898 respectivement étaient postés à l'étranger. Les bureaux du Canada à l'étranger avaient aussi à leur service 2 283 employés engagés sur place et affectés aux opérations étrangères de tous les ministères et organismes fédéraux. Enfin, 1 070 agents et autres employés non permutants travaillaient à l'Administration centrale des Affaires extérieures à Ottawa.

De nombreux cours ont été organisés pendant l'année à l'intention des employés qui recevaient de nouvelles affectations au pays ou à l'étranger. Dans ce dernier cas, l'employé bénéficiait d'un stage spécial axé sur son lieu d'affectation. Des programmes mensuels d'orientation ont été conçus afin d'aider les recrues à s'adapter à leur nouveau milieu de travail à Ottawa. Le nouveau centre de préparation aux affectations a mis à la disposition des intéressés une abondante documentation sur la vie à l'étranger et a organisé une série d'ateliers sur des questions telles que la santé, la sécurité et les relations interculturelles. L'enseignement de vingt-cinq langues étrangères, depuis l'arabe jusqu'à l'ourdou, a été dispensé au cours de l'année. Enfin, des employés de tous les niveaux ont pu suivre des cours en gestion et en supervision.

Des programmes avancés de français et d'anglais ont été mis sur pied afin d'aider les

employés affectés au Canada et à l'étranger à mieux travailler et servir le public dans les deux langues officielles.

Le Ministère a continué tout au long de l'année de veiller à ce que tous ses employés reçoivent un traitement juste et équitable conformément aux Directives du Service extérieur et aux autres conditions d'emploi applicables à Ottawa et à l'étranger. Au chapitre des relations de travail, le Bureau du personnel a joué un rôle de premier plan dans l'administration des vingt-six conventions collectives qui régissent les relations entre le Ministère et ses employés et dans les activités du Conseil mixte des Affaires extérieures, un comité patronal-syndical créé en 1975 à des fins de consultation sur tous les aspects de l'emploi au Ministère.

Budget

Le budget de 241,5 millions de dollars du Ministère pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977 a financé ses dépenses de fonctionnement et d'investissement et les subventions, contributions et autres paiements de transfert versés à des organisations nationales et internationales. Afin de permettre au Ministère de s'acquitter de ses fonctions au chapitre de la conduite et la coordination des opérations étrangères, un montant de 160 millions de dollars a dû être affecté aux dépenses de fonctionnement, et notamment les traitements, salaires et autres prestations pour le personnel du Ministère et des missions à l'étranger (90,8 millions de dollars), la location de biens immobiliers à l'étranger (18,3 millions de dollars) et divers autres coûts relatifs à la conduite des relations étrangères. Les transports et les communications représentent deux autres postes importants des dépenses de fonctionnement. Pour assurer l'efficacité des communications, et particulièrement des services de courrier entre l'Administration centrale et les missions à l'étranger, il a fallu engager la somme de 8,7 millions de dollars. Quant aux déplacements du personnel à destination ou en provenance des missions à l'étranger, que ce soit en service commandé ou accompagné de personnes à

charge, les dépenses se sont chiffrées à 14,9 millions de dollars.

Les dépenses d'investissement se rangent sous deux rubriques : une première tranche de 11,2 millions de dollars a servi à remplacer du matériel, des véhicules et des meubles et une seconde, de 17,8 millions de dollars, a été consacrée, dans le cadre du programme immobilier, à l'acquisition de biens-fonds qui seront utilisés pour des chancelleries, des résidences et les logements du personnel, permettant ainsi au Ministère de réaliser à long terme des épargnes.

Les paiements que le Canada doit effectuer de par sa qualité de membre d'un certain nombre d'organisations internationales ont absorbé une large part des 46,9 millions de dollars dépensés au titre des *subventions, contributions et autres paiements de transfert*. Les contributions obligatoires du Canada à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées se sont élevées à 26 millions de dollars, dont 4,2 millions représentaient la part canadienne des dépenses de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. D'autres subventions et contributions ont été versées à des institutions telles que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (2,5 millions de dollars), l'Organisation de coopération et de développement économiques (2,5 millions de dollars), l'Agence de coopération culturelle et technique dans les pays francophones (3,2 millions de dollars), le Collège Pearson du Pacifique (0,8 million de dollars) et l'Organisation panaméricaine de la santé (1,7 million de dollars). Enfin, le Ministère a versé 1,2 million de dollars à diverses autorités canadiennes en compensation de l'exonération fiscale sur les biens diplomatiques et consulaires dont jouissent, à l'instar du Canada, les pays étrangers.

Ambassades

A) Avec résidence

(*Le représentant du Canada réside dans le pays auprès duquel il est accrédité.*)

Pays	Ville
Afrique du Sud	Pretoria
Algérie	Alger
République fédérale d'Allemagne	Bonn
Arabie Saoudite	Djeddah
Argentine	Buenos Aires
Autriche	Vienne
Belgique	Bruxelles
Brésil	Brasilia
République unie du Cameroun	Yaoundé
Chili	Santiago
République populaire de Chine	Pékin
Colombie	Bogota
Corée	Séoul
Costa Rica	San José
Côte d'Ivoire	Abidjan
Cuba	La Havane
Danemark	Copenhague
République arabe d'Égypte	Le Caire
Espagne	Madrid
États-Unis d'Amérique	Washington
Éthiopie	Addis-Abeba
Finlande	Helsinki
France	Paris
Grèce	Athènes
Guatemala	Guatemala
Haïti	Port-au-Prince
Hongrie	Budapest
Indonésie	Djakarta
Irak	Bagdad
Iran	Téhéran
Irlande	Dublin
Israël	Tel-Aviv
Italie	Rome
Japon	Tokyo
Liban	Beyrouth
Maroc	Rabat
Mexique	Mexico
Norvège	Oslo
Pakistan	Islamabad
Pays-Bas	La Haye
Pérou	Lima
Philippines	Manille
Pologne	Varsovie
Portugal	Lisbonne
Roumanie	Bucarest
Saint-Siège	Rome
Sénégal	Dakar
Suède	Stockholm
Suisse	Berne
Tchécoslovaquie	Prague
Thaïlande	Bangkok
Tunisie	Tunis
Turquie	Ankara
Union des Républiques socialistes soviétiques	Moscou
Venezuela	Caracas

Yougoslavie
République du Zaïre

Belgrade
Kinshasa

B) Sans résidence

(Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses.)

Pays
Afghanistan (Pakistan)
République arabe syrienne (Liban)¹
Bahreïn (Iran)
République populaire du Bénin (Ghana)
Birmanie (Thaïlande)
Bolivie (Pérou)
Bulgarie (Yougoslavie)
Burundi (République du Zaïre)
République centrafricaine
(République unie du Cameroun)
République populaire du Congo
(République du Zaïre)
République Dominicaine (Venezuela)
El Salvador (Costa Rica)
Émirats arabes unis (Iran)
Équateur (Colombie)
Gabon (République unie du Cameroun)
Guinée (Sénégal)
Guinée-Bissau (Sénégal)
Haute-Volta (Côte d'Ivoire)²
Honduras (Costa Rica)
Islande (Norvège)
Jordanie (Liban)
Koweït (Iran)
Laos (Thaïlande)
Libéria (Ghana)
Libye (République arabe d'Égypte)
Luxembourg (Belgique)
Madagascar (Éthiopie)
Mali (Côte d'Ivoire)³
Mauritanie (Sénégal)
Mongolie (Union des Républiques socialistes soviétiques)
Népal (Inde)
Nicaragua (Costa Rica)
Niger (Côte d'Ivoire)⁴
Oman (Iran)
Panama (Costa Rica)
Paraguay (Argentine)
Qatar (Iran)
Rwanda (République du Zaïre)
République démocratique de Somalie (Tanzanie)
Soudan (République arabe d'Égypte)
République du Surinam (Guyane)
Tchad (République unie du Cameroun)
Togo, République unie du, (Ghana)
Uruguay (Argentine)
République démocratique du Vietnam
(République populaire de Chine)
République arabe du Yémen (Arabie Saoudite)
République démocratique et populaire du Yémen (Arabie Saoudite)

Hauts-commissariats

A) Avec résidence

(Le représentant du Canada réside dans le pays auprès duquel il est accrédité.)

Pays	Ville
Australie	Canberra
Bangladesh	Dacca
Barbade	Bridgetown
Ghana	Accra
Grande-Bretagne	Londres
Guyane	Georgetown
Inde	New Delhi
Jamaïque	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaisie	Kuala Lumpur
Nigeria	Lagos
Nouvelle-Zélande	Wellington
Singapour	Singapour
Sri Lanka	Colombo
République unie de Tanzanie	Dar-es-Salaam
Trinité-et-Tobago	Port of Spain
Zambie	Lusaka

B) Sans résidence

(Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses.)

Bahamas (Jamaïque)
Botswana (Afrique du Sud)
Chypre (Israël)
Fidji (Australie)
Gambie (Sénégal)
Grenade (Barbade)
Lesotho (Afrique du Sud)
Malawi (Zambie)
Maurice (République de Tanzanie)
Ouganda (Kenya)
Papouasie-Nouvelle-Guinée (Australie)
Samoa occidentales (Nouvelle-Zélande)
Les Seychelles (Bangladesh)
Sierra Léone (Nigeria)
Swaziland (Afrique du Sud)
Tonga (Nouvelle-Zélande)

Missions permanentes auprès d'organismes internationaux

Organisme	Ville
Agence internationale de l'énergie atomique	Vienne
Communautés européennes (économique, énergie atomique, charbon et acier)	Bruxelles
Conseil de l'Atlantique Nord	Bruxelles
Nations Unies	New York

Nations Unies (Office de l'ONU à Genève et Conférence du comité sur le désarmement)	Genève	Macao ⁶ Saint-Marin ⁷ États-Unis d'Amérique	
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	Rome		Buffalo Cleveland
Organisation de coopération et de développement économiques	Paris		Dallas Detroit
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Paris		Minneapolis Philadelphie
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Vienne		San Juan (Territoire de Porto Rico)
Organisation des Etats américains (Mission d'observation)	Washington		

Consulats généraux

Pays	Ville
Afrique du Sud	Johannesburg
Allemagne	Düsseldorf Hambourg Melbourne Sydney Bordeaux Marseille Strasbourg
Australie	
France	
Espagne	Malaga (Consul honoraire)
États-Unis d'Amérique	Atlanta Boston Chicago Los Angeles Nouvelle-Orléans New York San Francisco Seattle Reykjavik (Consul honoraire)
Islande	
Italie	Milan
Mexique	Acapulco (Consul honoraire)
Monaco ⁵	Guadalajara (Consul honoraire)

Consulats

Pays	Ville
Afrique du Sud	Cape Town
Allemagne	Stuttgart
Brésil	Rio de Janeiro São Paulo
Grande-Bretagne	Belfast Birmingham Glasgow Manchester

Délégations auprès des conférences internationales

Conférence	Ville
Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des Forces	Vienne
Négociations commerciales multilatérales	Genève

Mission militaire et consulat

Pays	Ville
Allemagne	Berlin

Commissions

Pays	Ville
Belize ⁸	
Les Bermudes ⁹	
Etats associés des Antilles et Montserrat ¹⁰	Hong-Kong
	Hong-Kong

Notes

- 1) Depuis le 1^{er} avril 1976, l'ambassade du Canada auprès du Liban est installée provisoirement à Amman en Jordanie.
- 2) Agent résident à Ouagadougou (Bureau de l'ambassade du Canada auprès de la Haute-Volta).
- 3) Agent résident à Bamako (Bureau de l'ambassade du Canada auprès du Mali).
- 4) Agent résident à Niamey (Bureau de l'ambassade du Canada auprès du Niger).
- 5) Aux soins du consulat général du Canada à Marseille.
- 6) Aux soins de la Commission du Canada à Hong-Kong.
- 7) Aux soins de l'ambassade du Canada à Rome.
- 8) Aux soins du haut-commissariat du Canada en Jamaïque.
- 9) Aux soins du consulat général du Canada à New York.
- 10) Aux soins du haut-commissariat du Canada aux Barbades.

Traitemennt de l'information

Les besoins croissants des ministères en matière de communication mettent à rude contribution les ressources existantes en cette période de grandes restrictions financières. Voulant néanmoins maintenir la rapidité et l'efficacité de ses services de télécommunications, le ministère des Affaires extérieures a résolu d'accélérer le renouvellement de son matériel de télécommunications à travers le monde. Le programme, qui doit être mené à terme au cours des deux prochaines années, permettra de réaliser des économies substantielles. A l'Administration centrale, l'installation d'un commutateur de messages a connu un succès immédiat, faisant la preuve de sa remarquable capacité pendant les jeux olympiques, alors même que la pénurie estivale habituelle de personnel se faisait sentir. C'est d'ailleurs pourquoi des études visent à accroître encore la capacité du commutateur, afin de profiter d'un nouveau tarif de location des circuits transmarins. Tous ces changements visent à réduire les coûteuses opérations de relais à l'étranger en établissant des communications plus directes entre les missions et Ottawa. Pour plus de rendement et d'économie, on envisage même de doter l'appareil de nouveaux organes automatisés d'entrées-sorties. Dans les secteurs de la télotypie et de la cryptographie, l'implantation d'interfaces et de terminaux s'est poursuivie en prévision des « premières livraisons » dans le cadre du programme de remplacement du matériel démarré en 1975. Deux missions sont déjà dotées de radiotéléimprimeurs, et si certains problèmes en ont limité l'utilité, leur valeur a été amplement démontrée, notamment lorsque les coûts d'utilisation des circuits commerciaux sont très élevés.

Les premiers pas ont été faits dans la mise sur pied du système de stockage et de recherche d'informations qui avait reçu l'approbation de principe en 1975. Les éléments clés de ce projet sont la décentralisation de la gestion des documents, le répertoriage automatisé de toute la gamme des documents de politique étrangère et le microfichage des dossiers

fermés du Ministère. Le répertoriage automatisé permettra d'identifier d'un seul coup tous les documents disponibles sur un sujet donné, tandis que la décentralisation du service des documents et l'utilisation des microfiches assureront à tous les bureaux un accès rapide aux renseignements contenus dans les dossiers du Ministère.

Des devis descriptifs du système et de son fonctionnement accompagnaient les appels d'offres lancés pour la fourniture du matériel informatique nécessaire. Entre-temps, une petite équipe était mise sur pied pour compiler dans un recueil le vocabulaire de base du répertoire automatisé à accès direct.

Tandis que s'élaborait le programme des systèmes d'information, un certain nombre de modifications complémentaires étaient apportées à la Direction des archives. Le service postal renforcé fonctionnerait désormais en coordination plus étroite avec le service de courrier diplomatique. Une section de microphotographie était mise sur pied pour microfilmer et reproduire des dossiers ministériels et de nombreux autres documents de base. L'installation d'un appareil ultra-rapide de microfilmage, en plus d'économiser la main-d'œuvre, permettra sans doute de réaliser des épargnes accrues et d'améliorer le service dans bien des secteurs. Enfin, les premières démarches étaient faites en vue de créer une section distincte, associée à celle de la microphotographie, pour préparer la conversion en microfiches de quelque 30 000 dossiers-matières.

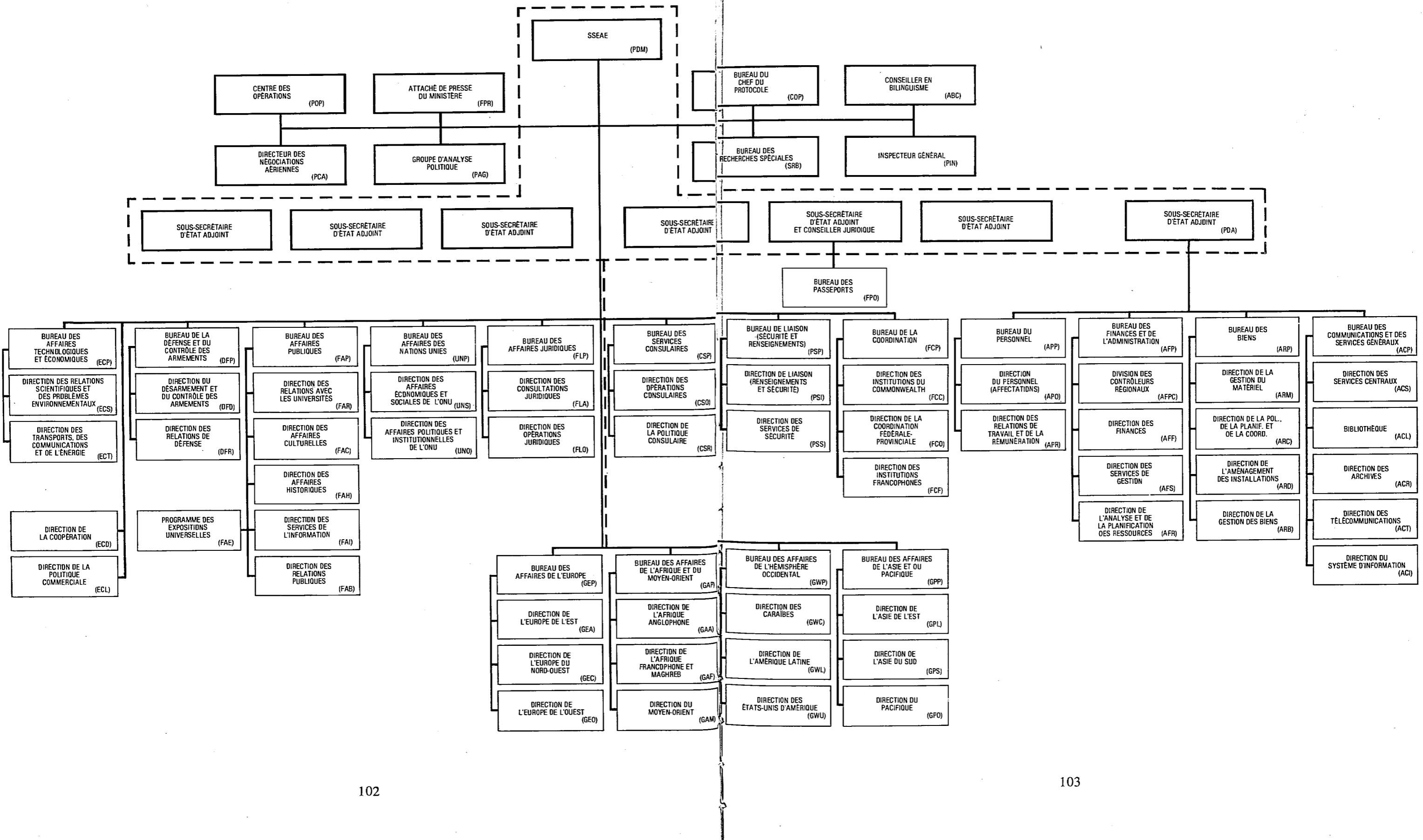
Bibliothèque

Au 31 décembre 1976, la Bibliothèque logeait dans ses locaux permanents de l'immeuble Lester B. Pearson depuis trois ans. Le moment est bien choisi pour passer en revue les progrès réalisés. Auparavant — à l'étroit dans des locaux nettement insuffisants — son personnel devait constamment se surpasser pour desservir un ministère éparsillé dans treize immeubles. La planification minutieuse qui a précédé l'installation dans des locaux attrayants du nouvel immeuble a donné d'excellents résultats, la Bibliothèque assurant

maintenant à l'Administration centrale et aux missions à l'étranger un service nettement supérieur. Il devient possible d'édifier sur ces bases solides une bibliothèque moderne, capable d'assurer efficacement les services qui doivent de plus en plus sous-tendre de nombreuses activités du Ministère.

Dans ce cadre propice, la Bibliothèque a continué en 1976 à se servir de méthodes informatisées de catalogage en collaboration avec des bibliothèques universitaires de l'Ontario et du Québec et la *Co-operative Document Cataloguing System* (CODOC). L'automatisation lui a permis d'améliorer les services d'abonnement et autres qu'elle offre aux bibliothèques des missions. En collaboration avec la section de microphotographie, la Bibliothèque des Affaires extérieures commence à se monter l'une des plus importantes microthèques canadiennes de documents des Nations Unies, d'autres organismes intergouvernementaux et de certains gouvernements nationaux sur microfilms. Ces micro-documents seront à la disposition des institutions d'un bout à l'autre du pays.

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES



VII Accords internationaux: Liste d'accords marquant le développement des relations juridiques du Canada avec les autres pays en 1976

Le Recueil des traités du Canada montre qu'en 1976, le Canada a signé quarante-neuf accords bilatéraux et pris des dispositions à l'égard de vingt-cinq accords multilatéraux. Au cours de l'année, dix accords bilatéraux ont été ratifiés et trois sont entrés en vigueur par voie d'échange de notes diplomatiques.

Parmi les accords bilatéraux signés ou ratifiés, onze portaient sur la double imposition, deux sur l'extradition, huit sur les pêches et six sur l'assurance des investissements étrangers.

Sur le plan multilatéral, l'un des événements les plus marquants de 1976 est l'adhésion du Canada au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, au Pacte international de 1966 relatif aux droits civils et politiques et au Protocole facultatif qui se rapporte à ce dernier.

I Accords bilatéraux

Algérie

Accord commercial à long terme sur le blé entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire

Alger, le 27 mai 1976

En vigueur le 27 mai 1976

Allemagne, République fédérale d'

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne amendant l'Accord au sujet de l'entraînement des unités de la Bundeswehr au Canada (BFC de Shilo), conclu le 23 janvier 1973

Ottawa, le 27 février et le 23 avril 1976

En vigueur le 23 avril 1976

Accord entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et de certains autres impôts

Bonn, le 22 janvier 1976

Argentine

Accord de coopération entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République argentine concernant le développement et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques

Buenos Aires, le 30 janvier 1976

En vigueur le 30 janvier 1976

Australie

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Australie concernant l'utilisation de la base australienne de Woomera pour le lancement d'une fusée-sonde canadienne à des fins de recherche scientifique

Canberra, le 26 et le 27 août 1976
En vigueur le 27 août 1976

Autriche

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République d'Autriche, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Vienne, le 9 décembre 1976

La Barbade

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Barbade prorogeant l'Accord intérimaire sur le transport aérien du 20 novembre 1974, tel que prorogé

Bridgetown, le 9 novembre 1976

En vigueur le 9 novembre 1976 avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1976

Belgique

Convention entre le Canada et la Belgique tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu

Ottawa, le 29 mai 1975

Échange des Instruments de ratification le 28 juillet 1976

En vigueur le 12 août 1976

Belize

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Belize constituant un Accord relatif aux investissements canadiens à Belize et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Belize, le 17 février 1976

En vigueur le 17 février 1976

Brésil

Accord de coopération technique entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République fédérative du Brésil

Brasilia, le 2 avril 1976

Les Instruments de ratification échangés le 6 janvier 1976

En vigueur le 6 janvier 1976

Chine, République populaire de

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République populaire de Chine prorogeant pour une période de trois ans l'Accord commercial du 13 octobre 1973

Ottawa, le 13 octobre 1976

En vigueur le 13 octobre 1976

A compter du 13 juillet 1976

Communautés européennes

Accord-cadre de coopération commerciale et économique entre le Canada et les Communautés européennes

Ottawa, le 6 juillet 1976

En vigueur le 1^{er} octobre 1976

Protocole concernant la coopération commerciale et économique entre le Canada et la Communauté euro-

péenne du charbon et de l'acier
Bruxelles, le 26 juillet 1976

Corée

Accord de coopération entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée concernant le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques

Séoul, le 26 janvier 1976
En vigueur le 26 janvier 1976

Cuba

Accord sur le transport aérien entre le gouvernement du Canada et le gouvernement révolutionnaire de la République de Cuba

Ottawa, le 26 septembre 1975
En vigueur provisoirement le 25 septembre 1975
En vigueur définitivement le 5 août 1976

Dominicaine (République)

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République Dominicaine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Ottawa, le 6 août 1976

Espagne

Accord de coopération entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Espagne concernant le développement et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques

Madrid, le 7 juillet 1975
Les Instruments de ratification échangés
le 21 avril 1976
En vigueur le 21 avril 1976

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Espagne sur leurs relations mutuelles en matière de pêche

Madrid, le 10 juin 1976
En vigueur le 10 juin 1976

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Espagne, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Ottawa, le 23 novembre 1976

États-Unis d'Amérique

Échange de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique stipulant l'exploitation et l'entretien permanent de la zone d'essai de torpilles dans le détroit de Géorgie et l'établissement et l'exploitation d'un système avancé de mesure acoustique sous-marine dans l'anse Jervis

Ottawa, le 13 janvier et le 14 avril 1976
En vigueur le 14 avril 1976

Traité d'extradition entre le Canada et les États-Unis d'Amérique signé à Washington le 3 décembre 1971, amendé par un échange de Notes signé à Washington le 28 juin et le 9 juillet 1976

Les Instruments de ratification échangés
le 22 mars 1976
En vigueur le 22 mars 1976

Échange de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique prolongeant l'Accord relatif à un programme commun dans le domaine de la télédétection expérimentale à partir de satellites et d'aéronefs (ERTS) du 14 mai 1971

Washington, le 19 et le 22 mars 1976
En vigueur le 22 mars 1976
A compter du 14 mai 1975

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, prolongeant jusqu'au 24 avril 1977 leur accord sur les priviléges réciproques de pêche dans certaines régions situées au large de leurs côtes, signé le 15 juin 1973, tel que prolongé

Ottawa, les 14 et 22 avril 1976
En vigueur le 22 avril 1976

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord de coopération pour la mise au point et l'acquisition d'un télémanipulateur de navette spatiale

Washington, le 23 juin 1976
En vigueur le 23 juin 1976

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique prolongeant l'Accord du 29 juin 1973 concernant l'utilisation par les États-Unis d'installations à l'aéroport de Goose Bay par les États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 28 et le 29 juin 1976
En vigueur le 1^{er} juillet 1976

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord concernant l'utilisation du Polygone de recherche Churchill

Ottawa, le 30 juillet 1976
En vigueur le 30 juillet 1976
A compter du 1^{er} juillet 1976

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les arrangements permettant aux Forces armées américaines de continuer à utiliser les installations de l'aéroport de Goose Bay après le 30 septembre 1976

Washington, les 10 et 24 novembre 1976
En vigueur le 24 novembre 1976
A compter du 1^{er} octobre 1976

Fidji

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Fidji constituant un Accord relatif aux investissements canadiens aux Fidji et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Canberra et Suva, Fidji, le 25 février et
le 29 mars 1976
En vigueur le 29 mars 1976

Finlande

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République de Finlande concernant l'utilisation des matières nucléaires, des équipements, des installations et des renseignements échangés entre le Canada et la Finlande.

Helsinki, le 5 mars 1976

Échange des Instruments de ratification
le 16 juillet 1976

En vigueur le 15 août 1976

France

Convention entre le Canada et la France tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Paris, le 16 mars 1951

En vigueur le 1^{er} janvier 1952
Terminé le 29 juillet 1976

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République française tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Paris, le 2 mai 1975

En vigueur le 29 juillet 1976

Accord relatif aux Transports aériens entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la France

Paris, le 15 juin 1976

En vigueur provisoirement le 15 juin 1976

Gambie

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Gambie constituant un Accord relatif aux investissements canadiens en République de Gambie et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Dakar, Sénégal et Banjul, Gambie, le 24 mai 1976
En vigueur le 24 mai 1976

Ghana

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Ghana constituant un Accord relatif aux investissements canadiens en République du Ghana et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Accra, le 2 avril et le 10 juin 1976
En vigueur le 10 juin 1976

Guatemala

Accord général de coopération technique entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Guatemala

Ville de Guatemala, le 16 février 1976
En vigueur le 26 octobre 1976

Guinée

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Guinée constituant un

Accord relatif aux investissements canadiens en Guinée et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement canadien par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Dakar et Conakry, le 29 mars et le 1^{er} avril 1976
En vigueur le 1^{er} avril 1976

Israël

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Etat d'Israël, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Ottawa, le 21 juillet 1975

Échange des Instruments de ratification
le 27 juillet 1976
En vigueur le 27 juillet 1976

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement d'Israël modifiant le tableau de routes en annexe de l'Accord concernant des services aériens commerciaux réguliers conclu le 10 février 1971 entre le Canada et Israël

Ottawa, le 10 décembre 1976
En vigueur le 10 décembre 1976

Japon

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon constituant un Accord concernant le contingentement des textiles

Ottawa, le 28 juillet 1976
En vigueur le 28 juillet 1976

Accord culturel entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon

Tokyo, le 26 octobre 1976

Liberia

Convention entre le Canada et la République du Liberia, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Ottawa, le 30 novembre 1976

Malaisie

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Malaisie, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Ottawa, le 15 octobre 1976

Mexique

Accord culturel entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Mexique

Mexique, le 25 janvier 1976

Norvège

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Norvège sur les relations mutuelles en matière de pêche

Ottawa, le 2 décembre 1975

Les Instruments de ratification échangés
le 11 mai 1976
En vigueur le 11 mai 1976

Pakistan

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République islamique du Pakistan portant sur des investissements du Canada au Pakistan assurés par le gouvernement par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Ottawa, le 24 février 1976

En vigueur le 24 février 1976

Convention entre le Canada et la République islamique du Pakistan, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Ottawa, le 24 février 1976

Philippines

Convention entre les Philippines et le Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Manille, le 11 mars 1976

Pologne

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et la République populaire de Pologne constituant un Accord sur les mesures provisoires relatives aux opérations de pêche polonaises au large de la côte canadienne du Pacifique

Ottawa, le 24 mars 1976

En vigueur le 24 mars 1976

Accord sur le transport aérien entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République populaire de Pologne

Ottawa, le 14 mai 1976

En vigueur provisoirement le 14 mai 1976

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République populaire de Pologne constituant un Accord relativement aux Articles IX, XI, XIII et XV de l'Accord sur le transport aérien du 14 mai 1976

Ottawa, le 14 mai 1976

En vigueur provisoirement le 14 mai 1976

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République populaire de Pologne sur les relations mutuelles en matière de pêche

Ottawa, le 14 mai 1976

En vigueur le 14 mai 1976

Accord à long terme sur les céréales entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République populaire de Pologne

Ottawa, le 24 novembre 1976

Portugal

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Portugal sur leurs relations mutuelles en matière de pêche

Ottawa, le 29 juillet 1976

Singapour

Convention entre le Canada et la République de Singapour tendant à éviter les doubles impositions

et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Singapour, le 6 mars 1976

Suède

Traité d'extradition entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Suède

Stockholm, le 25 février 1976

Les Instruments de ratification échangés

le 25 juin 1976

En vigueur le 25 juin 1976

Suisse

Accord sur le transport aérien entre le Canada et la Confédération suisse

Ottawa, le 20 février 1975

Appliqué provisoirement dès le 20 février 1975

En vigueur définitivement le 12 mars 1976

Convention entre le Canada et la Suisse tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Berne, le 20 août 1976

Union des Républiques socialistes soviétiques

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques prolongeant l'Accord sur la coopération en matière de pêche du 22 janvier 1971 modifié et renouvelé, et l'Accord sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêcheries du 22 janvier 1971, tel que prolongé

Ottawa, le 9 février 1976

En vigueur le 9 février 1976

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur leurs relations mutuelles en matière de pêche

Moscou, le 19 mai 1976

En vigueur le 19 mai 1976

Protocole élargissant la portée de certaines dispositions de l'Accord commercial conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, signé à Ottawa le 29 février 1956

Ottawa, le 14 juillet 1976

En vigueur provisoirement le 14 juillet 1976

A compter du 18 avril 1976

Accord à long terme entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques visant à faciliter la coopération économique, industrielle, scientifique et technique

Ottawa, le 14 juillet 1976

En vigueur le 14 juillet 1976

II Accords multilatéraux

Convention sur les dommages causés aux tiers, à la surface, par des aéronefs étrangers
Faite à Rome, le 7 octobre 1952
Signée par le Canada le 26 mai 1954
Instrument de Ratification du Canada déposé le 16 janvier 1956
En vigueur pour le Canada le 4 février 1958
La notification de dénonciation du Canada déposée auprès de l'O.A.C.I. effective au 29 décembre 1976

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
Fait à New York le 19 décembre 1966
En vigueur le 3 janvier 1976
L'Instrument d'adhésion du Canada déposé le 19 mai 1976
En vigueur pour le Canada le 19 août 1976

Pacte international relatif aux droits civils et politiques
Fait à New York le 19 décembre 1966
En vigueur le 23 mars 1976
L'Instrument d'adhésion du Canada déposé le 19 mai 1976
En vigueur pour le Canada le 19 août 1976

Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques
Fait à New York le 19 décembre 1966
En vigueur le 23 mars 1976
L'Instrument d'adhésion du Canada déposé le 19 mai 1976
En vigueur pour le Canada le 19 août 1976

Protocole portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961
Fait à Genève le 25 mars 1972
En vigueur le 8 août 1975
L'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé le 5 août 1976
En vigueur pour le Canada le 4 septembre 1976

Convention concernant la Protection du patrimoine mondial, culturel et naturel
Adoptée à Paris le 16 novembre 1972
En vigueur le 17 décembre 1975
L'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé le 23 juillet 1976
En vigueur pour le Canada le 23 octobre 1976

Convention douanière relative aux conteneurs
Faite à Genève le 2 décembre 1972
Signée par le Canada le 5 décembre 1972
L'Instrument de ratification déposé le 10 décembre 1975
En vigueur pour le Canada le 10 juin 1976

Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers
Faite à Kyoto, Japon, le 18 mai 1973
Par lettre en date du 12 février 1975 au Secrétaire général du C.C.C.
Le Canada accepte l'Annexe concernant le transit douanier sans restriction

l'Annexe concernant la mise à la consommation sous réserve des restrictions touchant les pratiques recommandées numéros 16, 20, 25 et 26.

Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques

Faite à New York le 14 décembre 1973
Signée par le Canada le 26 juin 1974
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 4 août 1976

Deuxième Protocole additionnel à la Constitution de l'Union postale universelle

Fait à Lausanne, le 5 juillet 1974
Signé par le Canada le 5 juillet 1974
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 8 septembre 1975
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1976

Règlement général de l'Union postale universelle et Protocole final — Annexe : Règlement intérieur des Congrès

Fait à Lausanne, le 5 juillet 1974
Signé par le Canada le 5 juillet 1974
L'Instrument d'approbation du Canada déposé le 8 septembre 1975
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1976

Convention de l'Union postale universelle avec Protocole final et les règlements détaillés

Faite à Lausanne, le 5 juillet 1974
Signée par le Canada le 5 juillet 1974
L'Instrument d'approbation du Canada déposé le 8 septembre 1975
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1976

Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Faite à New York le 14 janvier 1975
Signée par le Canada le 14 février 1975
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 4 août 1976
En vigueur le 15 septembre 1976

Accord portant création d'un Fonds de soutien financier de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Fait à Paris, le 9 avril 1975
Signé par le Canada le 9 avril 1975
L'Instrument d'acceptation du Canada déposé le 23 février 1976

Accord entre le gouvernement du Canada et les gouvernements du Dahomey, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger et du Sénégal relatif à un tronçon du réseau panafricain de télécommunications

Fait à Ottawa, le 14 mai 1975
En vigueur le 1^{er} janvier 1976

Cinquième Accord international sur l'Étain

Fait à New York le 1^{er} juillet 1975
Signé par le Canada le 29 avril 1976
L'Instrument de ratification du Canada a été déposé le 30 juin 1976
En vigueur provisoirement le 1^{er} juillet 1976

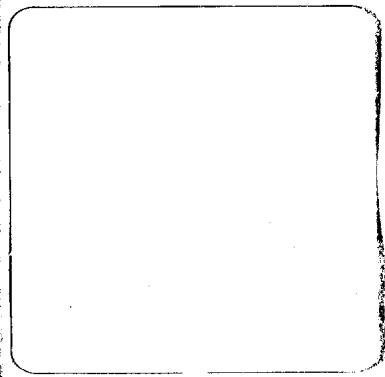
- Accord international de 1975 sur le cacao**
Fait à New York le 10 novembre 1975
Signé par le Canada le 30 juillet 1976
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 17 septembre 1976
En vigueur provisoirement le 1^{er} octobre 1976
- Protocole portant troisième prorogation de la Convention sur le commerce du blé de 1971**
Fait à Washington, le 17 mars 1976
Signé par le Canada le 7 avril 1976
L'Instrument de ratification du Canada a été déposé le 16 avril 1976
En vigueur le 19 juin 1976 pour toutes les dispositions de la Convention autres que les articles 3 à 9 inclusivement et 21, et le 1^{er} juillet 1976, pour les articles 3 à 9 inclusivement et 21 de la Convention
- Protocole portant troisième prorogation de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1971**
Fait à Washington le 17 mars 1976
Signé par le Canada le 7 avril 1976
L'Instrument de ratification du Canada a été déposé le 16 juin 1976
En vigueur le 19 juin 1976 pour toutes les dispositions de la Convention autres que les articles 3 à 9 inclusivement et 21, et le 1^{er} juillet 1976, pour les articles 3 à 9 inclusivement et 21 de la Convention
- Convention de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne (UPAE)**
Faite à Lima, Pérou, le 18 mars 1976
Signée par le Canada le 18 mars 1976
En vigueur pour le Canada le 1^{er} octobre 1976
L'Instrument d'approbation du Canada déposé le 9 avril 1976
- Protocole additionnel à la Constitution de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne**
Fait à Lima, Pérou, le 18 mars 1976
Signé par le Canada le 18 mars 1976
En vigueur pour le Canada le 1^{er} octobre 1976
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 9 avril 1976
- Accord relatif aux colis postaux (Accord de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne)**
Fait à Lima, Pérou, le 18 mars 1976
Signé par le Canada le 18 mars 1976
En vigueur pour le Canada le 1^{er} octobre 1976
L'Instrument d'approbation du Canada déposé le 9 avril 1976
- Règlement général de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne**
Règlement du Bureau des transbordements de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne
Règlement du Bureau international de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne
Fait à Lima, Pérou, le 18 mars 1976
Signé par le Canada le 18 mars 1976
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1976
L'Instrument d'approbation du Canada déposé le 9 avril 1976
- Protocole de 1976 modifiant la Convention intérieure sur la conservation des bébés phoques du Pacifique-Nord**
Fait à Washington, le 7 mai 1976
Signé par le Canada le 7 mai 1976
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 6 octobre 1976
En vigueur pour le Canada le 12 octobre 1976
- Accord international de 1976 sur le café**
Fait à New York, le 30 juillet 1976
Signé par le Canada le 30 juillet 1976
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 17 septembre 1976
En vigueur provisoirement le 1^{er} octobre 1976
- Amendement à la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge**
Adopté à Londres le 12 novembre 1975
La lettre d'acceptation du Canada déposée le 14 octobre 1976
- Accord international de 1973 sur le sucre**
Fait à Genève le 13 octobre 1973
Signé par le Canada le 14 décembre 1973
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 28 décembre 1973
Lettre d'acceptation de la prolongation de cet Accord jusqu'au 31 décembre 1977, déposée le 15 décembre 1976
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1974



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

(2) 68
8315 M.K

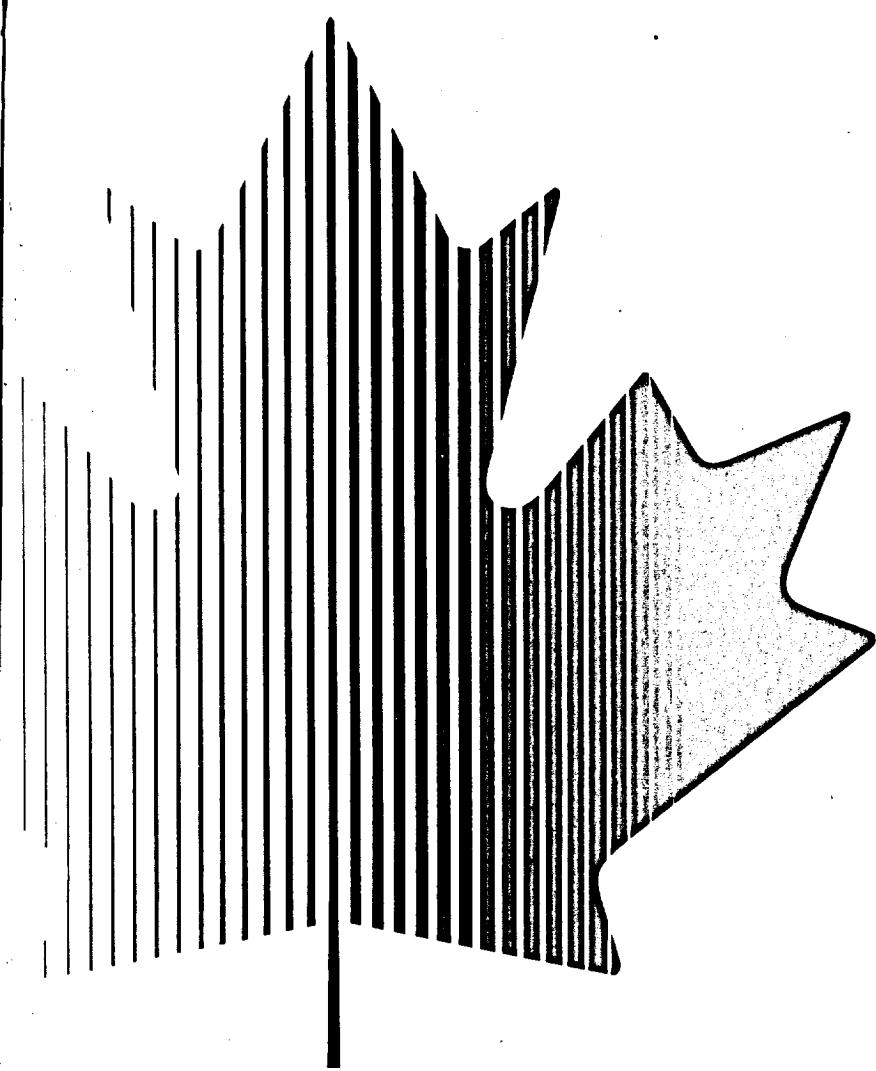


b3489747 (G)

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE



Department of External Affairs



**Annual Review
1976**

Department of External Affairs

Annual Review 1976

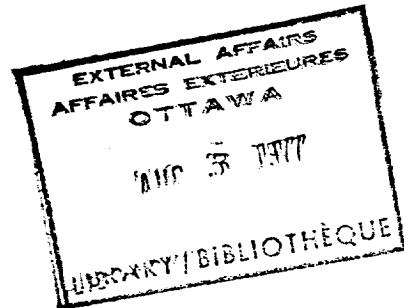
The Honourable Don Jamieson
Secretary of State for External Affairs

I have the honour to submit for your consideration the Annual Review of the Department. In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1976.

R. E. G. H. S.

Under-Secretary of State
for External Affairs

Ottawa, 1977



©

Minister of Supply and Services Canada 1977

Cat. No.: E1-1/1976

ISBN— 0-662-00840-5

Contents

1976: A Year of Consolidation

I Regional Activities

Africa and the Middle East

English-speaking and
Portuguese-speaking Africa
French-speaking Africa and
the Maghreb

Middle East

Asia and the Pacific

Pacific
ASEAN
East Asia
South Asia

Europe

Western Europe
Eastern Europe
Northwestern Europe

Western Hemisphere

Commonwealth Caribbean
Latin America and the inter-American
system
United States of America

II Multilateral Activities

The Commonwealth
La Francophonie
United Nations

Defence relations
Arms control and disarmament
Technological and economic affairs
International law

III Foreign Policy Co-ordination

1 Interdepartmental Committee on
External Relations 65
5 Federal-provincial relations 68

IV Services to Canadians

6 Consular activity 70
6 Legal assistance to Canadians 71
7 Passport Office 73

V Public Affairs

9 Academic relations 74
12 Cultural affairs 77
13 Historical affairs 81
15 Information and public relations 82
16 Press Office 85
17 World Exhibitions Program 85

VI Resources: Personnel and Communications

23 Protocol 86
24 Personnel 86
25 Budget 87
25 Canadian diplomatic representation 88
27 Handling of information 91
27 Department of External Affairs
headquarters organization chart 92

VII International Agreements to which Canada is a party: Developments during 1976

30
33
34
41
43
46
55 95

1976: A Year of Consolidation

The year 1976 was one of varied, and occasionally dramatic, events on the international scene. There were no major international crises; rather, old problems reappeared in new guises and created fresh challenges. International efforts were devoted for the most part to the search for the accommodation of divergent interests on numerous important, complex, and at times seemingly intractable, issues.

International economy

Economics dominated the international scene and the year's events, accomplishments and disappointments must be seen against a background of continued economic uncertainty. In some parts of the West recovery from recession was slower than expected and, while inflation rates were reduced, unemployment remained high and growth-rates low. This sluggish recovery had global effects. While some national economies experienced improvement, many continued to experience serious difficulties, which were frequently exacerbated by balance-of-payments problems caused largely by the high price of petroleum — increased once again as the year ended — and of some other commodities. Continuing economic difficulties generated pressure on the established mechanisms for bilateral and multilateral co-operation in the trade and monetary fields, and in some quarters raised doubts once again as to the ability of existing institutions to meet the needs of the future.

The economic situation had important implications for Canada, whose growth depends on international trade and co-operation to a high degree. A strong and versatile international trade and economic environment is, therefore, of special importance for the preservation of a healthy Canadian economy. Moreover, Canada's distinctive position as a producer and exporter of both primary products and manufactured goods sets it apart from most other countries.

Canada was very active during 1976 in support of collective action in economic matters. The Prime Minister participated in the economic "summit" conference, held in Puerto Rico in June, of the leaders of seven major

Western industrialized nations. Canada participated in the multilateral trade negotiations (MTN) in Geneva, which considered the elimination or reduction of both tariff and non-tariff barriers, and took part in the discussions of the International Energy Agency (IEA), which led to agreement early in the year on a program for long-term energy co-operation among developed countries. Canada had the co-chairmanship of the Conference on International Economic Co-operation (CIEC) and the Canadian delegation was a prominent participant.

North-South dialogue

The concern, shared by developing and developed countries, to achieve an orderly and equitable evolution of the international economic system was most evident in the deliberations of the Conference on International Economic Co-operation (CSCE), which met in Paris during the year. The conference paid particular attention to the development of an effective and continuing producer-consumer exchange on energy, the moderation of fluctuations in commodity prices, the solution of debt problems and the co-ordination of international development assistance to give it maximum effectiveness.

Canada further expanded its development-assistance program during the year, on the basis of its "Strategy for International Development Co-operation for 1975-80". Disbursements of more than \$900 million — more than a quarter of which went to multilateral institutions concerned with the problems of developing countries — made Canada a major contributor of development assistance to the Third World. Canada was also closely involved in the development of follow-up programs to recent international conferences on population, food (including support for the newly-established International Fund for Agricultural Development) and shelter. A highlight of the year for Canadians was the United Nations Conference on Human Settlements (*Habitat*) — the largest special conference ever held by the world body —, which took place in Vancouver in June.

Visits during 1976 by the Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs to Latin America, Asia and the Middle East underlined the significance that Canada attached to its relations with those regions.

East-West relations and détente

It is clear that the continuation of peaceful relations between East and West is based on a credible Western deterrent, effective Atlantic defence arrangements, and a stable military balance between East and West. Canada's firm commitment to collective security and the importance it accords to participation in the North Atlantic Treaty Organization (NATO) and the North American Air Defence Command Agreement (NORAD) were underlined by the completion of arrangements for the purchase of a new long-range patrol aircraft (LRPA) and tanks for the Canadian Armed Forces.

Détente is a dynamic process of East-West adjustment that seeks to reduce tension, promote co-operation and mutually-beneficial relations and thereby to lessen the risk of direct military confrontation. In particular, the Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe offers a set of guide-lines and a framework for the development of more normal and open relations between the Western democracies and the Soviet Union and the other Eastern European Communist states. Canada has taken an active part in this process and has paid special attention to its human-rights aspects, particularly the reunification of families. Differing perspectives on, and actions which conflict with, the Canadian interpretation of the policy of *détente* have complicated the process. However, Canadians looked forward to further progress towards the implementation of the CSCE Final Act, especially at the review meetings scheduled for Belgrade in 1977.

Arms control is central to progress in East-West relations and to world peace and security, and Canada was involved in the continuing Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR) talks in Vienna. It also followed closely the continuing Strategic-Arms

Limitation Talks (SALT) between the United States and the Soviet Union.

International peace and security

A major international concern is to prevent the outbreak of local and regional hostilities where possible, and, if they do occur, to ensure their containment and so avoid the possibility of an escalation that could involve nuclear confrontation. In this connection, Canada was once again the largest contributor of troops for United Nations peace-keeping operations.

For the first time in a generation, Vietnam was at peace and there appeared to be some reason to hope for progress towards an inter-communal *modus vivendi* and a constitutional settlement in Cyprus. However, there was renewed conflict in the Middle East and Southern Africa. By the year's end, the civil war in Lebanon had been contained and, though the wider problem of a permanent settlement for the Middle East remained unresolved, it was hoped that fresh initiatives might provide the basis for negotiations during 1977 among the parties directly involved. At the same time, the deterioration in the situation in Southern Africa caused considerable international concern. Canada supported Anglo-American-inspired efforts to negotiate an agreement for a peaceful transition to majority rule in Rhodesia; however, with the adjournment, in November, of the Geneva Conference, prospects for an early settlement seemed to diminish.

As an exporter of nuclear materials, equipment and technology, Canada has been especially conscious of the dangers of the spread of nuclear weapons. During the year, the Canadian Government negotiated a series of bilateral agreements; and in December it unilaterally announced advanced full-scope safeguard requirements for the sale of nuclear equipment, technology and materials. Canada is resolved to continue working towards wider acceptance of the Non-Proliferation Treaty (to which some 20 additional countries announced their adherence in 1976) and the strictest possible safeguards among nuclear suppliers.

Canada also sought to mitigate the discriminatory aspects of the non-proliferation system through measures to curb the strategic-arms race and to end nuclear-weapon tests by the two major nuclear powers.

International co-operation

The possibility of an interdependent world order rests on collective action that effectively meets changing needs and concerns. In an age when technology is rapidly making the world smaller and at the same time more complex, the United Nations, despite its shortcomings and handicaps, continues to offer the best hope for world co-operation. Within the United Nations framework, there exists the capacity for progressively developing a worldwide system of institutions and an international order with which all countries will be able to identify their interests. It is Canadian policy to work to strengthen the responsiveness and effectiveness of the United Nations as an instrument for international action. Canada's election to a Security Council seat for 1977-78 — its fourth two-year term since the foundation of the world body — will increase its opportunities to play a constructive role over the next two years.

The progressive development and acceptance of international law as a safeguard for peace and security and a basis for multilateral co-operation is a matter of high priority for Canada. One important area is the development of internationally-accepted guide-lines setting out national rights and obligations with respect to the natural environment. International co-operation is essential to the resolution of environmental problems and Canada is active in efforts to develop guide-lines and establish appropriate machinery within the United Nations to safeguard and manage the physical environment.

The United Nations Conference on the Law of the Sea held its fourth and fifth sessions in New York during 1976 in an effort to negotiate a comprehensive treaty to regulate the uses of the oceans. Although it achieved significant progress in some areas, the conference failed to reach general and final

agreement and will therefore meet again in New York in 1977.

Canada's situation as a northern coastal state — fronting on three oceans, with a wide continental shelf, potentially-large offshore natural resources and a fragile Arctic environment — leads it to attach great importance to agreement on the law of the sea. The depletion of fish stocks off Canada's coasts lends a special urgency to the situation. Accordingly, at the year's end, the Canadian Government assumed jurisdiction over fisheries within a 200-mile coastal zone after the conclusion of bilateral fishing agreements with major users of the fisheries. Other important Canadian objectives, such as international recognition of the special environmental problems of the Arctic, protection of the marine environment and the living resources of the sea, and regulations for the exploitation of offshore minerals will depend ultimately on the success of the resumed Law of the Sea Conference.

Canada and the West

Co-operation among the industrial democracies is, for Canada, a prerequisite for the promotion of world peace and prosperity and the advancement of freedom and justice. To these ends, the Canadian Government attaches particular importance to the development of positive and dynamic responses by the advanced industrial nations of the West to both the continuing and the emerging challenges that face them. During 1976 these nations further demonstrated their recognition of the imperatives of world interdependence and their determination to strive for and to shape a new international environment.

In a changing global environment, the maintenance of sound relations with the United States remains a cornerstone of Canadian foreign policy. The magnitude, diversity, complexity and unique nature of the bilateral relation inevitably makes it central to Canadian policy. Moreover the United States, as the world's major power, continues to have enormous influence over a wide range of international issues of interest and concern to Canada. Accordingly, a primary objective of

the Canadian Government is to enhance the mutual benefit inherent in the relationship, while developing to their maximum Canada's distinctive interests and priorities.

The year culminated for Canada in the initiation of important new arrangements for the consolidation of bilateral links with other industrialized countries. Well-established traditional Atlantic ties meant that the countries of Western Europe — especially the members of the European Community (EC) — continued during 1976 to provide significant and parallel opportunities for expanded commercial and industrial co-operation, cultural and scientific exchanges and consultation and collaboration on a wide range of matters of common interest and concern. The conclusion of the Framework Agreement for Commercial and Economic Co-operation with the Community established an important means of strengthening ties with Western Europe.

The Prime Minister's visit to Japan in November was the occasion for the expansion and diversification of bilateral relations. It saw the conclusion of the Framework for Economic Co-operation and a cultural agreement designed to provide the basis for the enlargement of existing programs and exchanges, the establishment of new ones and the enhancement of mutually-beneficial co-operation. Together, they will affect the shape and pattern of the relationship over a broad spectrum of interests.

The visit during the summer by the Secretary of State for External Affairs to Australia and New Zealand reinforced Canada's close ties with those countries.

* * *

The year 1976 will not be remembered primarily for dramatic developments, although the change of leadership in a number of countries held far-reaching implications. For Canadians, it is probable that the international scene in 1976 will be remembered for the spectacle, and the tensions, of the Summer Games of the XXI Olympiad, which were held in Montreal, Kingston and other centres in July. The year was, in fact, essentially a period of transition, involving an assessment and

evaluation of recent developments and a search for compromise. Decisions on many of the important issues of the day — the multilateral trade negotiations, the Conference on International Economic Co-operation, the United Nations Conference on the Law of the Sea, the follow-up to the Conference on Security and Co-operation in Europe, the Mutual and Balanced Force Reduction talks, the Strategic Arms Limitation Talks, the Middle East and Southern Africa — were carried over into 1977 as subjects of continuing negotiation. On the other hand, it could be said of 1976 that it was a year of constructive effort to formulate basic lines of agreement, a year of consolidation that maintained and generated momentum for major decisions in the 12 months ahead.

On September 15, Allan J. MacEachen was succeeded as Secretary of State for External Affairs by Don Jamieson, who had been Minister of Industry, Trade and Commerce.

I Regional Activities

Africa and the Middle East

The tragic events in Lebanon, the continued efforts to resolve the Middle East conflict, the beginning of negotiations on the Rhodesian problem and South Africa's *apartheid* policies continued to engage world attention during 1976 and remained at the heart of Canada's concerns in this part of the world. The economic situation in most of the developing countries of the area, especially the least-developed, remained unstable, owing in part to economic-recovery problems in the developed countries and for a number of other reasons.

Canada continued to strengthen and diversify its relations with nations in Africa and the Middle East. In January 1976, the Secretary of State for External Affairs visited five Middle Eastern countries. The Prime Minister made a private visit to Israel and Jordan. The Minister of Supply and Services represented the Canadian Government at the twentieth anniversary of Tunisia's independence and also at the inauguration of the Canadian Friendship and Unity Road in Niger. Moreover, representatives from several African states and some Middle Eastern countries, including Israel, Saudi Arabia and Jordan, visited Canada either officially or privately.

English-speaking and Portuguese-speaking Africa

On June 26, the Seychelles celebrated its independence and joined Canada and Mauritius as a member of both La Francophonie and the Commonwealth. The Comoro Islands was also recognized by Canada as an independent nation in 1976. All the former Portuguese colonies including Angola had been recognized by Canada by the end of the year. Diplomatic relations through non-resident representation were established with Cape Verde, Guinea-Bissau and Mozambique.

With the final decolonization of Portugal's African territories and with the end of the Angolan civil war, efforts to achieve an independent Africa became focused on Rhodesia and Namibia and on the residual colonial problem of the French Territory of the Afars and Issas.

The problem of Rhodesia (Zimbabwe) became the top priority for Africa in 1976, largely as a result of the conclusion of the Angolan civil war, the closing by Mozambique of its border with Rhodesia, and the efforts of Britain and the United States to find a peaceful solution to the Rhodesian question. During a visit to a number of African countries in April, the U.S. Secretary of State, Dr. Kissinger, made it clear to the Smith regime that it could expect no support from the United States. Following a round of "shuttle diplomacy" by Dr. Kissinger, Ian Smith on September 24 accepted, with his own interpretations, joint Anglo-American proposals designed to lead to black majority rule within two years. A conference that opened in Geneva on October 28, chaired by Britain and attended by delegations representing the Rhodesian nationalist groups and the Smith regime, was called to establish an interim government leading to black majority rule. It set a target date of March 1, 1978, for the independence of Zimbabwe. In the light of views expressed by nationalist groups and African states, the British Government announced in December that it was ready to play a direct role in the transitional government if it was the general view that this would be helpful. Canada was asked to consider contributing to an internationally-financed fund to assist in underwriting any acceptable political settlement that might emerge for an independent Zimbabwe. The conference adjourned on December 14, with the hope (subsequently disappointed) that it would meet again in January 1977. Military activities mounted during 1976 as a result of increased guerilla activity and continued cross-border "hot-pursuit" operations by the Smith forces into neighbouring states, particularly Mozambique.

The question of Namibia remained unsolved. Canada urged the Government of South Africa to comply with the demands of the UN Security Council that it end its presence in the territory and facilitate the holding, as soon as possible, under UN supervision, of free elections for an independent united Namibia. Pretoria continued, however, to reject these United Nations demands.

The severity of the South African Government's response to the racially-oriented rioting and strikes that broke out in June and spread to many parts of the country was unanimously condemned by the UN Security Council. Canada expressed similar condemnation directly to the South African Government. In response to the protests, the Government of South Africa made certain minor concessions but also made it clear that it did not intend to alter fundamentally its *apartheid* policies. The first *Bantustan* "homeland"—the Transkei—was declared independent in October. Except for South Africa, no state has recognized the Transkei, and the UN resolution condemning this "independence" as a further manifestation of *apartheid* drew overwhelming support, including that of Canada.

Nigeria, the most populous country in sub-Saharan Africa, pursued an active foreign policy and maintained its growing interest in African affairs, as its strong support for the liberation movements in Southern Africa illustrated.

After the rescue episode at Entebbe Airport in July, Kenya and Uganda came close to war and, though an accord was subsequently signed, uneasy relations continued between these two countries. This situation also contributed to the steady decline of the East African Community (Kenya, Tanzania and Uganda) into a moribund condition.

During 1976 there were several important visits to Ottawa from English-speaking Africa, by: the President of Botswana, Sir Seretse Khama; the Minister of Posts, Telecommunications and Transport of Lesotho, Mr. Peete N. Peete; the Commissioner for Foreign Affairs of Ghana, Colonel Roger Felli; the Commissioner for External Affairs of Nigeria, Brigadier Joseph N. Garba; and Nigeria's Federal Commissioner for Agriculture, Mr. B. O. W. Mafeni. These visits demonstrated the growth of relations between Canada and Africa and made possible the exchange of views on issues of mutual concern.

French-speaking Africa and the Maghreb

For *francophone* Africa and the Maghreb, 1976 went by in a climate of consolidation and relative stability. Only one government, that of Burundi, was overthrown—and no violence was involved. Algeria adopted a national charter and constitution and, on December 10, Colonel Boumédiène was elected President. In Morocco, the various political parties took part in municipal elections. Finally, the dispute over the Western Sahara between Morocco and Mauritania and the *Polisario*, which is supported by Algeria, was not resolved by the year's end and military operations continued despite actions aimed at bringing the sides together.

The member countries of the Permanent Inter-State Drought Control in the Sahel, supported by the Club of Friends of the Sahel, drafted a comprehensive plan to provide a basis for economic recovery.

Canada's participation in the creation of the Club of Friends of the Sahel and in the Club of Paris, which played an important part in helping Zaire with its serious economic problems, and the exploration of new means of co-operation based on equal partnership, illustrated the importance and priority Canada attached to its African partners. In the business sector, major contracts signed by Canadian companies and financed by the Export Development Corporation demonstrated the growing awareness by Canadian firms of the business they might do with certain African countries.

Other important events were official visits to Canada by: the President of the Republic of Senegal, Léopold Sédar Senghor; a Togolese delegation headed by Mr. Ayi Hunlédé, then Minister for Foreign Affairs, and including Mr. Kodjo, Minister of Finance and the Economy, and Mr. Dogo, Minister of Planning, Commerce, Industry and Transport; Mr. M. Alladayé, Minister of Foreign Affairs and Co-operation of the Democratic Republic of Benin; and Lieutenant-Colonel Aloys Nsékaliye, Rwandan Minister of Foreign

Middle East

Affairs and Co-operation. Moreover, the Canada-Tunisia Joint Committee, formed to strengthen political and economic relations between the two countries, held its seventh annual meeting in April.

The Arab-Israeli dispute and the civil strife in Lebanon, as well as their repercussions, continued to hold centre stage for most Canadians. The assurance by the Secretary of State for External Affairs during his Middle East tour that Canada wished to develop its bilateral relations with all countries of the region outside the context of the Arab-Israeli dispute constituted an important step forward in Canadian recognition of the Middle East as a growing political and economic force in the world. Practical manifestations of this recognition were the establishment during the year of joint economic consultative committees with Saudi Arabia and Israel.

The Canada/Saudi Arabian Joint Economic Committee held its first meeting in Ottawa from September 13 to 15, with Dr. Ghazi Al-Gosaibi, Saudi Minister of Industry and Electricity, heading the Saudi Arabian delegation and Don Jamieson (then Minister of Industry, Trade and Commerce but appointed Secretary of State for External Affairs on September 15) heading the Canadian team. In December, a second meeting of the Canada-Iran Joint Economic Committee was held at the official level in Tehran. A memorandum of understanding setting up a Canada-Israel Joint Economic Committee was signed in Ottawa on September 27 at the conclusion of a visit by Israel's Vice-Premier and Foreign Minister, Yigal Allon.

It was expected that these committees would promote economic and commercial activities beneficial both to Canada and to countries of the Middle East. Some of the benefits might be the formation of joint ventures, increased participation of Canadian consulting firms and higher levels of Canadian exports sales, which would reduce the massive trade surplus in favour of Middle East petroleum-exporting countries.

Canada continued to pursue a policy of balance towards the Arab-Israeli dispute, basing its stand on Security Council Resolutions 242 and 338 concerning the Middle East, and stressing both the need to recognize Israel's right to exist in peace as an independent state and the legitimate concerns and interests of

the Palestinians, including the need to find a means for their political self-expression.

During 1976, Canada was faced once again, both in UNESCO (the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) and in the United Nations General Assembly, with a large number of resolutions concerning Israel and the Middle East. Wishing, wherever possible, to express a clear stand on such resolutions, Canada — with respect to 18 major resolutions on the Middle East in various UN bodies — voted in favour of five, opposed eight and abstained on five. This desire to adopt a clear position was similarly manifest in Canada's votes on all three resolutions proposed at the 1976 UNESCO session, as well as in the positions it took at the thirty-first session of the United Nations General Assembly. Of particular note at the General Assembly was Canada's opposition to the resolution on the "Question of Palestine" on the ground that this resolution ran counter to the accepted framework for Middle East peace negotiations, its support for the resolution deplored Israel's policy of establishing settlements in the occupied territories, and its affirmative position on the Egyptian resolution urging the early reconvening of the Geneva peace conference on the Middle East. On each of these issues, Canada explained its opposition to any attempt to hinder, prejudge or bypass negotiations for a settlement on the basis of Security Council Resolutions 242 and 338, which, in the Canadian view, continued to serve as the only generally-accepted framework for Middle East negotiations.

While Canada was not directly involved in the events in Lebanon, considerable effort was made to contribute to meeting the needs it created. Immigration facilities were extended to permit victims of the fighting to emigrate to Canada, and the Canadian Government also contributed to the program of the International Committee of the Red Cross for alleviating the sufferings of the population. The Lebanese hostilities necessitated the withdrawal of the Canadian Embassy from Beirut and its establishment, on a temporary basis, in Amman

(where it was already accredited). In Amman, the Embassy retained accreditation to both Lebanon and Syria.

Canada continued to provide the largest national contingent to the United Nations peacekeeping forces observing maintenance of the cease-fire in the Sinai Peninsula and on the Golan Heights.

Asia and the Pacific

The nations of Asia and the Western Pacific — with their wide variety of forms of government and social structures — include some of the most highly industrialized countries in the world as well as some of the poorest and least-developed. Canada has expanded its trading relations with the former group and has provided important development assistance to some of the latter. The development-assistance program in the region is Canada's oldest and largest. Canadian economic interests in the region continued to increase, with rising opportunities for trade, investment and joint ventures. A major concern for Canada in 1976, consistent with the general foreign-policy theme of maintaining peace and security, was the continuing effort to ensure through negotiations that Canadian nuclear exports to the region would be used for peaceful, non-explosive purposes.

The Pacific

Japan

The past year marked the continued expansion and enhancement of Canada-Japan relations, maintaining the momentum generated by the joint announcement in 1974, by Prime Ministers Trudeau and Tanaka, that called upon the two countries to "broaden and deepen" their contacts with one another and thereby usher in a new era in their association. The Framework for Economic Co-operation and the Canada-Japan Cultural Agreement, signed on the occasion of Prime Minister Trudeau's visit to Japan in October, are two landmarks in the development of the new partnership.

The Prime Minister's visit to Japan was the year's highlight, demonstrating the significance Canada attached to its evolving relations with Japan and providing an opportunity for discussions at the highest level. Mr. Trudeau met with the Emperor and Empress of Japan and had lengthy and constructive talks with Prime Minister Miki and other members of the Japanese Cabinet, including Deputy Prime Minister Fukuda, who was elected Prime Minister late in December.

The Prime Minister addressed a number of groups, including the Keidanren, an important Japanese business organization, the students of Keio University, where he received an honorary degree, and the Japan National Press Club. In his speeches, Mr. Trudeau drew attention to Canada's technological capabilities, and pointed out that as an industrialized country Canada had much to offer Japan besides raw materials. By all accounts, the visit was a success, drawing together the diverse elements of the Canada-Japan relationship and providing impetus to the growing partnership between the two countries.

The signing of the Framework for Economic Co-operation was of particular importance. Japan is Canada's second-largest trading partner, and Canada is a major supplier of food and raw materials to Japan. The Framework, reflecting Canada's desire to increase exports of upgraded products, seeks to foster the diversification of Canada-Japan commer-

cial relations and to encourage co-operation between the two countries in a number of areas, including industry and resource development. Its objectives and consultative arrangements will provide opportunities for the business communities of both countries to expand their contacts through joint ventures and exchanges, and it establishes a forum in which that momentum can be maintained by the discussion of economic and commercial issues of mutual interest.

Economic co-operation between the two countries continued to grow throughout the year. Numerous Japanese government-industry missions visited Canada to study Canadian potential in a variety of areas — including the manufacture of aircraft and auto parts, housing, and coal and uranium mining. In November, a group of senior Japanese businessmen visited Canada to investigate trade and investment opportunities. Canada sent several missions to Japan to discuss pulp and paper, STOL (short-takeoff-and-landing) aircraft and agricultural products. Several provincial missions also visited Japan, including one led by Premier Blakeney of Saskatchewan. A Canadian Businessmen's Association now exists in Japan. Canada was host in August to the Annual Consultations on Agriculture, which are of special significance since Japan is Canada's largest market for agricultural products. In addition, Canadian and Japanese organizations are co-operating in the study of the CANDU reactor's potential use in Japan.

In March, in recognition of the parliamentary traditions of the two countries, the Japan-Canada Parliamentarians' League, consisting of 150 members of the Japanese Diet from all political parties, was established. A delegation of Canadian Parliamentarians, led jointly by Speakers James Jerome of the House of Commons and Renaude Lapointe of the Senate, paid a visit to Japan. Kenzo Kono, Speaker of the House of Councillors, the senior Japanese chamber, paid a private visit to Canada in July. During his visit to Japan, Prime Minister Trudeau met the Speaker of the House of Representatives, Mr. Maeo. A

number of other visits by parliamentarians of both countries occurred during the year.

Regular formal consultations continued during the year between the two countries. The annual policy-planning talks took place in May in Tokyo. These talks, which were attended by senior officials from both sides, dealt with a number of multilateral issues of mutual interest. The third annual Japan-Canada consultations on United Nations questions were held in New York. The United Nations was also the scene of a meeting between the Secretary of State for External Affairs and his Japanese counterpart, Mr. Kosaka, and provided an opportunity for a review of bilateral and multilateral issues. The economic summit meeting in Puerto Rico in June also provided an opportunity for Prime Minister Trudeau to exchange views with Prime Minister Miki on multilateral economic issues. There was close co-operation, too, at meetings of the International Monetary Fund, the Conference on International Economic Co-operation and numerous other international organizations at which both Canada and Japan were represented.

The establishment of a Canadian studies program in Japan and the signing of the Cultural Agreement, together with increasing tourism between the two countries, have also provided an important means of improving mutual understanding.

Australia

The year 1976 saw the steady growth of Australian-Canadian relations, which are already firmly based on similar cultural, historical, political and economic foundations. Mr. MacEachen, as Secretary of State for External Affairs, paid an official visit to Australia from September 1 to 5. He exchanged views with Prime Minister Fraser and Mr. Anthony Peacock, Minister of Foreign Affairs, on the North-South dialogue, security issues in Southeast Asia and various challenges facing industrial countries with liberal-democratic institutions. In addition, Prime Minister Fraser visited the Olympics and met informally with Prime Minister Trudeau in Montreal.

As Canada continues its policy of diversification, the importance to it of the Pacific region continues to grow. For example, Canada's relations with Australia are becoming increasingly vital, since Australia is not only a regional power in the Pacific as a whole but is a primary power in the South Pacific. Both governments share the same concern for political and economic stability in the region. The joint pursuit of this object is demonstrated by the support both Australia and Canada give to ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) as a model for regional co-operation.

The busy two-way official-visits program was maintained as Australians continued to assess Canadian experience in such areas as political party institutions, federal-provincial relations, internal government organization and energy plans, while Canadians considered Australian policies related to the office of the *ombudsman*, the question of native rights and mineral-resource development. Close consultations were held on law-of-the-sea issues and nuclear safeguards, particularly under the Nuclear Non-Proliferation Treaty. There were also consultations between the Under-Secretary of State for External Affairs and the Secretary-designate of the Australian Department of Foreign Affairs, N. Parkinson, who visited Ottawa in November. The twelve month also saw the third in the series of bilateral troop-exchange programs under which 150 Australian soldiers trained for six weeks in Canada and a similar number of Canadians trained for the same period in Australia. Finally, as 1976 closed, there was yet another indication of thriving relations: under a program to measure cosmic X-rays of very low energy emanating from outer space, a Canadian *Brant B* rocket was launched in Australia for research purposes.

New Zealand

On the New Zealand side, 1976 was a particularly important period for Canadian and New Zealand relations. In addition to the usual visits by high-level officials of both countries, the then Secretary of State for External Affairs, Allan MacEachen, paid a visit to

New Zealand from August 29 to September 1, 1976, the first official visit by a Canadian holding that office. Mr. MacEachen's visit was made in the context of Canada's diversification policy in the Pacific, and demonstrated the Canadian desire to extend further the already close relations shared by the two governments. Relations between the two countries have a relatively long history. A Canadian Government trade office was opened in Auckland in 1919, a bilateral trade agreement was signed in 1932 and Canada established a high commission in Auckland in 1940. As New Zealand plays a leading role in the South Pacific, it has an important part in the expansion of Canada's Pacific links.

The comprehensive nature of Canadian/New Zealand relations led to the establishment of a Bilateral Consultative Committee, which meets biennially and allows senior officials from both countries to concentrate on bilateral and multilateral concerns. The next meeting will be in Wellington in 1977.

Korea

Canadian interest in the Republic of Korea (ROK) has kept pace with the recent remarkable economic development of that country. In the past, Canada's chief interest in Korea lay in the importance of its stability to the security of the Pacific region generally. In recent years, however, Canada's rapidly-growing trade with Korea and the important flow of immigrants from the ROK to Canada has significantly extended the scope and depth of their bilateral association. One striking indication of this development was the sale to Korea, in January 1976, of a CANDU power reactor, accompanied by negotiation of a rigorous safeguards agreement covering the reactor and its fuels. Canada has also continued to promote in international forums proposals for reducing the tension on the peninsula, at the same time ensuring that the right of the ROK to play a principal part in the determination of its own future is not undermined.

ASEAN

Canadian relations with Indonesia, the fifth most-populous country in the world, were highlighted in 1976 by the visits of the then Secretary of State for External Affairs, Allan MacEachen, in August and the then Minister of Industry, Trade and Commerce, Don Jamieson, in March. Mr. MacEachen's visit to Jakarta, which was part of a Pacific tour that included Malaysia, New Zealand and Australia, gave additional impetus to a rapidly-expanding association with important political, economic, developmental and commercial aspects. Commercial interests were further stimulated in 1976 by the visit of Don Jamieson, at the head of a Canadian business delegation, to the five ASEAN capitals. In Jakarta, Mr. Jamieson signed an agreement making available, through the Export Development Corporation and Canadian financial institutions, credit facilities worth \$175 million for the purchase of Canadian goods and services. One of Canada's largest bilateral development-assistance programs (involving some \$35 million a year) is operating in Indonesia. In addition, during a recent visit to Jakarta, the President of the Canadian International Development Agency (CIDA) signed an agreement for a \$25-million line of credit as part of the \$200-million financing "package" announced during the official visit of President Soeharto to Canada in 1975.

During his Pacific tour, Mr. MacEachen stressed the support of the Canadian Government for the aspirations and goals of ASEAN, which promises to be an instrument of stability, peace and development in the region. He announced Canada's wish to establish a dialogue with ASEAN. Canada has since made an offer of development assistance to the organization.

Canada's bilateral relations with all five ASEAN member countries are very good. It has traditionally had close relations with Malaysia and Singapore within the Commonwealth. Emphasis in current relations, as with Thailand, has been on expanding mutually-beneficial trade connections, as well as closer

political consultations. The Philippines is a major source of immigration to Canada and a commercial partner of growing importance. Manila is Canada's contact point with ASEAN.

East Asia

China

Relations between Canada and China continued to improve and develop during 1976.

During the year the total value of trade was somewhat below the 1974 record level, when exports to China were \$438 million and imports from China were \$61 million. Partly owing to an improved yield in Chinese domestic wheat production, the export of Canadian wheat was reduced, which brought the value of total exports down to \$169 million for the first nine months of the year. Imports from the People's Republic of China (PRC) increased to \$64 million during the same period. The Canada-China Joint Trade Committee met in Peking in the spring to consider the entire range of Sino-Canadian trade relations, including the prospects for increasing the export of non-grain items. On October 13 the Canada-China Trade Agreement was extended for another three years.

Indicative of the widening scope of Sino-Canadian relations were the technical and commercial exchanges that occurred during 1976. Among these was the visit to Canada by a group of Chinese map-makers who came to study Canadian techniques of cartography and surveying. A delegation of Canadian geo-physical surveyors visited China as part of the same program. Other examples of the exchanges conducted in 1976 were the visit to Canada by a delegation from the PRC Metals Society to study Canadian mining techniques, and the visit to China of photographic technicians to discuss recent developments in colour-processing.

Cultural exchanges were also an important part of Canada's bilateral relations with China. In August, the Chinese Vice-Minister of Public Health led a delegation to Canada to take part in the ceremonial opening of the Bethune Memorial House at Gravenhurst, Ontario, the birthplace of Dr. Norman Bethune, who died a hero of the army of Mao Tse-tung while working as a doctor and medical teacher during the second Sino-Japanese War. A team of four journalists from Chinese radio and television toured Canada during July and

August and covered the opening of Bethune House.

In June, a Cape Breton miners' choir, The Men of the Deeps, gave a series of concerts in China. During the year, preparations were made for a number of musical and artistic exchanges, including a visit to Canada by the Shanghai Ballet in the spring of 1977 and a tour of China by the Toronto Symphony Orchestra and an accompanying CBC film crew in 1978. The University of Toronto's Blues Hockey Team travelled to the PRC in December for a series of exhibition games.

Academic exchanges are also conducted between China and Canada. Under the official program in 1976, 25 Canadian students studied in China and 30 Chinese studied in Canada. Final preparations were also made for an exchange of professors between Canada and China, to begin during the winter of 1977.

Vietnam

On July 2, 1976, the unification of Vietnam was officially accomplished with the proclamation of the Socialist Republic of Vietnam. Canada was not asked to recognize the new state formally, since it was considered that relations with the unified Vietnam were a continuation of the relations that had obtained with previous governments of North and South Vietnam.

In September, a delegation led by Vice-Minister for Foreign Affairs Hoang Luong visited Canada for talks on a wide range of bilateral and multilateral topics. As a result of these discussions, the Government of Vietnam sent a mission to Ottawa in November to establish a resident embassy. Because of the Government's austerity program, Canada will not be opening an embassy in Hanoi in the immediate future; instead, the Canadian Ambassador to the People's Republic of China will remain accredited to the Socialist Republic of Vietnam.

Current issues of mutual interest include the reuniting of Vietnamese now living in Canada with members of their families from Vietnam, trade and economic co-operation, and humanitarian assistance to Vietnam.

Canada provided aid to Vietnam during 1976 through a variety of multilateral channels, such as the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), the UN Children's Fund (UNICEF), and the International Red Cross. Under a program set up in 1975, Canada continued to provide humanitarian aid, in the form of food and medicine, to Vietnam and other countries in the region, at a total cost of \$16,750,000. A number of Canadian non-governmental organizations also received government support for assistance programs in Vietnam.

Thailand

Canadian relations with Thailand remained active throughout 1976 and were not affected by the change of régime in Bangkok in October. While trade relations remained relatively small, a considerable number of Canadian businessmen visited Thailand during the year in the hope that that country would become a thriving market for Canadian goods. Canada continued to provide assistance to a number of national and international programs in Thailand, including support for regional organizations such as the Asian Institute of Technology. The central aim of Canadian bilateral aid to Thailand during 1976 was to assist the Thai Government in its rural development projects.

Burma

Canada's relations with Burma, for which the Embassy in Bangkok is responsible, include a broad development-assistance program. Canada contributed to development projects in the forestry, agriculture, transportation and minerals sectors. The aim of the assistance program is to help mobilize the Burmese economy to exploit its natural-resource potential with disbursements totalling in 1976 approximately \$5 million.

Laos and Kampuchea

Canada's relations with Laos are conducted through the Canadian Embassy in Bangkok and the Canadian Ambassador to Thailand is accredited to the Government in Vientiane. Canada contributed assistance to Laos through support for a variety of international organizations and programs. Although Canada recognizes the Government of Kampuchea (formerly Cambodia), diplomatic relations have not yet been established.

Hong Kong

During 1976, Hong Kong remained an important trading partner of Canada, both as a source of imports and investment capital and as a market for Canadian goods and services. During the first nine months of the year, Canadian imports from Hong Kong totalled \$206 million, while exports from Canada were \$36 million. Hong Kong remains an important source for immigrants and students coming to Canada.

South Asia

The provision of development assistance continued to be the main element in Canadian relations with South Asia in 1976, but developments relating to nuclear co-operation were of particular significance. Chief among these was the decision by Canada to terminate its program of nuclear co-operation with India, thereby removing a potentially-troublesome obstacle in the path of normal relations in other fields. As explained by the Secretary of State for External Affairs when announcing the decision on May 18, 1976, Canada's nuclear co-operation with India began in the context of the Colombo Plan and was aimed at the development of nuclear power for peaceful purposes. India's detonation of a nuclear-explosive device in 1974 revealed that Canada and India had profoundly different views concerning the scope for the peaceful application of nuclear energy by states that were not already in possession of nuclear weapons. As an early and vigorous supporter of international efforts to limit and control the proliferation of nuclear-explosive technology, Canada recognized no technical distinction between nuclear explosions for peaceful and non-peaceful purposes. India did not accept this position and insisted that all countries should be free to use all phases of nuclear technology for whatever they viewed as peaceful purposes.

During lengthy negotiations, both sides made earnest efforts to bridge these differences. Canada insisted that any co-operation in the nuclear field be fully covered by safeguards that would ensure that its assistance would not be diverted to nuclear-explosive purposes. The decision to terminate nuclear co-operation was taken when it became evident that this object could not be achieved.

Simultaneous negotiations with Pakistan concerning the improvement of existing safeguards on Canadian nuclear facilities in that country remained inconclusive at the end of 1976. However, the Secretary of State for External Affairs announced on December 22 new upgraded standards of safeguards, which Pakistan, like all other recipients of Canadian nuclear exports, would be required to meet if nuclear co-operation was to continue.

The countries of the subcontinent continued to receive a major share of Canadian development assistance, transferred both bilaterally and through international organizations. For instance, in 1976 as in previous years, India, Pakistan and Bangladesh were the three largest net recipients of Canadian assistance in the world, and bilateral aid to Sri Lanka increased significantly.

Canada was host to two important visitors from South Asia in 1976. In February the Prime Minister of Pakistan, Zulfikar Ali Bhutto, accompanied by his wife Begum Nusrat Bhutto, paid an official visit to Ottawa and Toronto. The visit provided the opportunity to hold wide-ranging discussions on a number of topics of mutual interest, including nuclear relations, trade, development co-operation and international affairs. In October, V. C. Shukla, Indian Minister of State for Information and Broadcasting, visited Toronto, Montreal and Ottawa on the occasion of the opening of an Indian film festival. Mr. Shukla toured facilities of the Canadian Broadcasting Corporation, the National Film Board and Crawley Films, and discussed the possibilities for exchanges between Canada and India in the areas of films and broadcasting.

Europe

The highlight of Canada's relations with Western Europe during 1976 was undoubtedly the signing of a Framework Agreement for Commercial and Economic Co-operation with the European Communities (EC), i.e. the "contractual link". This agreement was a logical element of Canada's "Third Option" policy, a long-term strategy pursued since 1972, the fundamental purpose of which was to reduce the vulnerability of the Canadian economy to certain external forces, particularly the influence of the United States, and at the same time to increase Canada's ability to advance towards its major goals and to strengthen the feeling of national identity.

One of the main areas of the Canadian Government's policy was, therefore, the diversification of trade and increased industrial and technical co-operation with countries other than the United States, whose position as Canada's largest trading partner was, in any event, secure. In this effort to diversify in order to counterbalance, more or less, the American influence, Western Europe was a natural partner for Canada.

In addition to the ties it already had with the Western European countries, Canada was anxious to establish a "contractual link" with the European Communities. The definition of a negotiating mandate in 1975 and the visit of François-Xavier Ortoli, President of the Commission of the European Communities, to Canada in February 1976 prepared the way for the opening of negotiations between Canada and the Commission on March 11. The purpose of these negotiations was to draw up the framework agreement already mentioned to serve as a contractual link. Since there was no precedent for an agreement of this kind, the negotiators created and innovated as they went along. They met with rapid success, and on July 6 the agreement was signed in Ottawa. Allan J. MacEachen, then Secretary of State for External Affairs, signed for Canada and Max Van der Stoel, Netherlands Minister for Foreign Affairs and President of the Council, and Sir Christopher Soames, Vice-President of the Commission of the European Communities,

signed for the European Communities. The main objects of economic co-operation, as defined in the agreement, were the promotion of Canadian and European industries, the opening-up of new sources of supply and new markets, the encouraging of technological and scientific progress, the creation of new jobs, the reduction of regional disparities and the protection and improvement of the environment. The Framework Agreement came into force on October 1; on December 10, the Joint Co-operation Committee, created in accordance with the agreement, held its first meeting in Brussels. The meeting was opened by Don Jamieson, Secretary of State for External Affairs, and Mr. Ortoli. The purpose of these meetings, which will normally take place once a year, is to promote and review the various programs of economic and commercial co-operation undertaken by Canada and the Communities, especially those concerned with industrial co-operation.

Canada and the European Community hope that their co-operation will complement and strengthen the relations that exist between Canada and individual EC member states. Since many of the areas in which these relations are developing are relevant to the Framework Agreement, Canada's bilateral relations with EC members and its relations with the Community as a whole will, it is hoped, reinforce one another.

While the new bond with the European Communities was the most highly-publicized aspect of Canadian-European relations during 1976, Canada also continued the pursuit of its other major aim in Europe — the reduction of East-West tensions. To this end, Canada continued to develop its bilateral relations with the Eastern European countries, including the Soviet Union. Also, with its partners in the Atlantic alliance, Canada renewed its efforts to negotiate Mutual and Balanced Force Reductions between NATO and the Warsaw Pact (see sections headed "Defence Relations" and "Arms Control and Disarmament"). At the same time, work went ahead on the complementary task of promoting the implementation of the provisions of the Final

Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe, signed in Helsinki in August 1975.

Western Europe

Though 1976 was the year of the Framework Agreement with the European Community, Canada did not attach less importance to its bilateral relations with European countries, whether they were members of the Community or not. In fact, besides the working relations that were maintained in a great many fields by the Canadian embassies in these countries and by their embassies in Canada, special high-level discussions were held with a large number of the countries concerned. Discussions between ministers took place on occasion in conjunction with such regularly-scheduled gatherings as the NATO ministerial meeting, held every six months, and the opening of the UN General Assembly in New York. Such meetings provided the opportunity to discuss bilateral concerns as well as multilateral ones. In addition, ministers made special trips to hold detailed discussions in depth. Among others, there were: the visit to Ottawa in April by the Prime Minister of Belgium, Leo Tindemans, and the Belgian Minister of Foreign Affairs, Renaat Van Elslande; the visit to the Federal Republic of Germany (FRG) in May by the then Secretary of State for External Affairs, Allan J. MacEachen, for talks with members of the German Government, especially the Minister of Foreign Affairs, Hans-Dietrich Genscher; Mr. MacEachen's visit to Vienna, also in May, for talks with members of the Austrian Government, in particular with his Austrian counterpart, Doctor Erich Bielka; Mr. MacEachen's talks during the same visit with the senior officials of the United Nations Industrial Development Organization and the International Atomic Energy Agency, which have their headquarters in Vienna; the visit to Ottawa in October of the Greek Foreign Minister, Dimitrios Bitsios; the visit to Paris in November by Mr. Jamieson, Secretary of State for External Affairs, for talks with members of the French Government, in particular the

Minister of Foreign Affairs, Louis de Guirin-gaud; and the visit to Ottawa in November by the Spanish Foreign Minister, Marcelino Oreja Aguirre. Prime Minister Trudeau received Helmut Schmidt, the Chancellor of the Federal Republic of Germany, in July. This private visit provided the opportunity to discuss bilateral and multilateral questions of common interest. While the Prime Minister was in Rome in September, he was granted a private audience with Pope Paul VI to discuss matters of substance. He also discussed questions of common interest with the President of the Italian Republic, Giovanni Leone, and the Prime Minister of Italy, Giulio Andreotti.

Contacts between other ministers also helped to strengthen Canada's links with individual Western European countries. Canadian ministers received the French Minister of Labour, Michel Durafour, in Ottawa in February, the French Minister of Education, René Haby, in March, the Netherlands Vice-Prime Minister and Minister of Justice, Andreas A. M. van Agt, in May, and the French Secretary of State for the Post Office and Telecommunications, Norbert Ségard, in October. Barnett Danson, then Minister of State for Urban Affairs, visited Paris in February in connection with the *Habitat* Conference; John Munro, Minister of Labour and Minister Responsible for Multiculturalism, visited Italy in June; and Daniel MacDonald, Minister of Veterans Affairs, visited Paris in November. Among the many parliamentary exchanges was the visit to Ottawa in June by a large delegation from the Council of Europe, headed by the President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, Karl Czernetz.

In addition, commissions and working groups pursued the development of bilateral relations. This resulted in the meeting of the Canada-France Joint Commission for Scientific Affairs in March, the Canada/Federal Republic of Germany Committee on Cultural Relations in April, and the Canada-Belgium Joint Commission on Cultural Relations in October. In November and December, the Italian Under-Secretary of State for Foreign Trade, Luigi Michele Galli, headed a large

delegation sent to Canada to discuss industrial co-operation.

Finally, Canada signed a number of agreements with Western European countries during 1976. These included: the air agreement between Canada and France and the fisheries agreement with Spain in June; the fisheries agreement with Portugal in July; the agreement between Canada and Switzerland to avoid double taxation, signed in August; the contracts signed in October with the Federal Republic of Germany for the purchase and loan of *Leopard* tanks; the agreements signed with Spain in November and with Austria in December for the avoidance of double taxation; the settling of temporary fishing arrangements with France in December; and, again in December, the contract signed by Atomic Energy of Canada Ltd. and the Italian para-governmental firm Progettazione Meccaniche Nucleari to install CANDU reactors in Italy and possibly in other countries.

Eastern Europe

During 1976, high-level consultations continued to be of primary importance in the conduct and expansion of Canada's bilateral relations with the centralized governments of the Eastern European countries.

In May, Roméo Leblanc, Minister of State for Fisheries, visited the Soviet Union. During this visit an agreement on mutual fisheries relations was signed, setting out the conditions under which Soviet vessels might fish within Canada's expanded fisheries jurisdiction. The agreement permits Soviet vessels to fish, under Canadian control, for resources surplus to Canada's requirement.

A second major Canadian-Soviet agreement was signed during the visit to Canada in July of the Soviet Minister of Foreign Trade, N. S. Patolichev. The Long-Term Economic Agreement provides a framework that integrates two existing agreements, the Trade Agreement and the Industrial Exchanges Agreement, and facilitates the further expansion of economic co-operation between Canada and the U.S.S.R. In accordance with this

agreement, an Assistant Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce visited Moscow in September and in October the newly-appointed Secretary of State for External Affairs, Don Jamieson, and the Minister of State for Small Business, Len Marchand, led a group of Canadian businessmen to Moscow for the first meeting of the mixed commission provided for under the new economic agreement.

During his visit to Canada for the Montreal Olympics, Soviet First Deputy Premier Novikov met Prime Minister Trudeau

Relations with Poland were highlighted by a visit to Canada in May by Foreign Minister Olszowski, who, besides holding two days of talks with the Secretary of State for External Affairs, toured Canada to hold trade discussions with British Columbia's Premier Bennett and senior government ministers in Quebec. In Ottawa, an air agreement was signed providing for the inauguration in June of scheduled services between Warsaw and Montreal. A fisheries agreement was also signed in anticipation of the extension of Canada's fisheries jurisdiction and to provide interim arrangements for West Coast fishing. Permission was given for the opening of a new Polish consulate in Toronto.

Expansion of Canadian-Polish trade relations continued with the visit to Warsaw in November of the Minister of State for Small Business. Mr. Marchand signed an \$80-million contract for the supply of machinery to Poland's Kwidzin pulp-and-paper project, in which Canadian experts had been participating. Also in the fall, Mr. I. Skwirzynski, Polish Minister of the Forestry and Timber Industry, visited Canada, and Quebec Minister of Industry Guy St. Pierre headed a trade mission to Poland.

The Hungarian Deputy Premier, Gyula Szeker, paid a visit to Canada in May, meeting Mr. Jamieson, who was then Minister of Industry, Trade and Commerce. In October, the Romanian Deputy Minister of Foreign Trade, Mr. Stanciu, came to Canada to participate in negotiations on nuclear power co-operation.

While on vacation in August, Prime Minister Trudeau consulted briefly with Yugoslav Prime Minister Bijedic.

In 1976, Canada entertained parliamentary delegations from Yugoslavia, Hungary and the Soviet Union. These visits, part of a program administered by the Speaker of the House of Commons, were in exchange for earlier visits of Canadian parliamentarians to these countries.

In addition to exchanges of political leaders and parliamentarians, consultations between governmental officials play an important role in the development of bilateral relations with East European countries. An Assistant Under-Secretary of State for External Affairs travelled to Eastern Europe twice during 1976. In July, he held talks with officials in Moscow and Bucharest. Consultations were held in December in Budapest and Belgrade. In September, an Assistant Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce visited Prague and Moscow for trade talks. Senior Polish officials visited Canada in April to begin negotiations on a consular agreement and in November trade consultations were held with Polish officials in Ottawa.

Progress in the development of Canada's relations with the German Democratic Republic continued, and an agreement was reached in September for the mutual accreditation of ambassadors. This will be on a non-resident basis, with the GDR Ambassador in Washington, D.C., accredited to Ottawa, while Canadian relations with the GDR will be conducted from Warsaw.

In December, a Canadian Embassy was opened in Bucharest, J. E. Thibault being appointed Canada's first resident Ambassador to Romania.

In sports, there were regular exchanges of teams between Canada and the U.S.S.R. under the 1973 Agreement on Principles of Co-operation in Sport, and Soviet Olympic Committee officials concerned with planning for the 1980 Games in Moscow continued to visit Canada to learn from the Montreal

experience. The Soviet and Czech national hockey teams participated in the 1976 Canada Cup of Hockey, held in September under the auspices of the Canadian Government.

The Canada-U.S.S.R. General Exchanges Agreement provides for a program of academic, scientific and cultural exchanges with the Soviet Union, including an annual exchange of graduate students. Senior officials of the Soviet Ministry of Public Health visited Canada in July 1976 to learn something of current developments in public health, medical-care delivery systems and the medical sciences. In return, Canadian health officials visited the Soviet Union in September. Five Canadian journalists toured the U.S.S.R. in 1976, in return for a visit to Canada by Soviet journalists in 1975. The Canadian writers Ralph Gustafson, Al Purdy, Marie-Claire Blais and Antonine Maillet also visited the Soviet Union under the program. Somewhat earlier, several Soviet poets and writers had visited Canada. Works of art from the Hermitage Museum were shown in Montreal and Winnipeg in the fall of 1976, and plans are in progress for a selection of works by Canada's Group of Seven to be shown in Soviet centres in 1977. A Canadian film week was held in Moscow, Leningrad and Riga in January.

Canadian exchanges with other Eastern European countries are not based on formal agreements. For the most part, they are organized on a commercial or institution-to-institution basis, but Canada has entered officially into reciprocal scholarship programs with Hungary, Poland and Yugoslavia. The programs, which began with the 1976-77 academic year, provide for the annual exchange of three graduate students with each of those countries. In February 1976, an exhibition of Inuit (Canadian Eskimo) prints was held in the Yugoslav cities of Belgrade, Sarajevo and Ljubljana, and in the same month a collection of Canadian books was presented to the University of Sarajevo by the Department of External Affairs. The National Library of Canada held an exhibit of Canadian books in Sofia, Bulgaria, and

an exhibit of Canadian industrial machinery was shown at the Plovdiv Fair. In the spring, the Montreal Symphony Orchestra visited Prague.

CSCE

During 1976, the Canadian Government co-operated with other participants in the Conference on Security and Co-operation in Europe in monitoring the progress being made in implementing the provisions of the CSCE Final Act signed at Helsinki on August 1, 1975, by the leaders of the 33 participating European states, as well as by Canada and the United States. It also undertook a review of the extent of its own compliance with the Final Act, with a view to ensuring fulfilment of its commitment to implement the Act fully as and when opportunity arose. While this must be regarded as a long-term process, the Government believes that full implementation of the Final Act by all the participants could be a significant step in the improvement of East-West relations. Preparations were begun by the Department for the follow-up meetings in Belgrade, which are to begin on June 15, 1977, and will review the progress in implementing the Final Act.

Northwestern Europe

Britain

Relations with Britain, which have always been remarkably cordial, have involved the free exchange of people, products and ideas. The origins of this two-way movement are found in a shared history, a community of language, values and institutions and, probably most important, kinship. Over the years, the relationship has evolved from one in which sentiment played a large part to the situation today, in which the ties between the two countries have developed and matured.

While interaction in areas such as bilateral trade may have declined in relative terms, common interests in political, social and commercial matters ensure that Britain will remain one of the countries of central importance to Canada.

The strength and durability of these ties was demonstrated by the interest aroused by Prime Minister Callaghan's week-long tour of Canada in September. His informal itinerary, which featured such occasions as a ranch barbecue and an ice-hockey game, took in the Western, Central and Eastern provinces, in each of which he met the premier. In Ottawa, Mr. Callaghan was the guest of Prime Minister Trudeau and met other members of the Cabinet. Besides giving Britain's new Prime Minister his first comprehensive view of Canada, the tour afforded a welcome opportunity to Canadians in many walks of life — from Alberta ranchers to Nova Scotia fishermen — to discuss with him and his party questions of importance to the citizens of both countries.

Secretary of State for External Affairs Don Jamieson visited London in December for talks with his counterpart, Anthony Crosland, and with Denis Healy, Chancellor of the Exchequer. Mr. Jamieson also presented the British Prime Minister with a topographical map of the "Callaghan Trail", in Newfoundland's Gros Morne National Park, which had been dedicated while Mr. Callaghan was in Canada.

Informal consultations on a broad variety of bilateral and international issues are held regularly between the two countries. On a formal level, the Canada/United Kingdom Continuing Committee has provided the most important forum for the discussion of mutual problems since its creation in 1948. There has also been a continuing flow, in both directions, of senior political figures, journalists and academics, many of whom have been involved in government-sponsored symposiums and seminars.

Though Britain is now Canada's third most-important trading partner, in the exchange of people and ideas it is challenged only by the United States. It also continues to be an important source of investment in Canada. The two-way movement of visitors of all sorts — especially students — remains more active with Britain than with any European country, and the influx of settlers from Britain is greater than from any other coun-

try. New British immigrants, who in 1976 numbered over 24,000, not only brought with them valuable skills but helped, in less tangible ways, to strengthen the relations between the two countries. It is in these human terms, often difficult to measure, that the relationship continues to thrive, in many instances outside the sphere of operation of either government.

In areas as varied as the military, scientific, academic and cultural, the tempo of exchange has quickened. Government initiatives during 1976 resulted in an expansion and strengthening of academic ties with Britain at Sussex University and at the University of Edinburgh, where a Chair of Canadian Studies, the first in Britain, was established. Satisfactory progress was also made in the joint production of films as the result of the signing in 1975 of an agreement for the co-production of films.

In the cultural sphere, the successful tour in England and Scotland of the Montreal Symphony Orchestra and a variety of painting exhibitions, ranging from a collection of the contemporary works of Greg Curnoe to those of the Group of Seven, took place during 1976. The scope of the exchange program for the visual arts was matched in the field of music — in which, for example, classical performances of the Orford Quartet contrasted with the electronic modern compositions performed by the New Music Concerts.

Ireland

There exists between Canada and Ireland a tradition of warm relations and an affinity deriving from the fact that nearly 10 per cent of the Canadian population is of Irish ancestry. Although in recent years immigration figures have remained stable at about 1,500 annually, ties of sentiment, rooted in the past, are strong. Of late, these have been reinforced by government moves to increase cultural, theatrical and educational exchanges, a direction given added impetus by the appointment in 1976 of Canada's new Ambassador to Ireland, A. E. Ritchie, a former Under-Secretary of State for External Affairs. In addition to book-presen-

tation programs, including a gift of French-language books to Trinity College, Dublin, where there is a Canadian studies program, steps were taken in 1976 to increase the number and variety of Canadian activities in the visual and performing arts in Ireland and, through the press and allied media, the coverage of events likely to be of interest to the Irish.

From a late start in 1966, Canadian investment in Ireland, especially in telecommunications and in the lead- and zinc-mining sectors, has grown significantly, a trend that is expected to continue. With a view to encouraging overseas investment, Mr. M. Killeen, then managing director of the Irish Industrial Development Authority, visited Canada and met prospective investors.

In recent years Ireland has been one of the fastest-growing markets for Canadian products in the European Community. After a slump during 1975, Canadian exports made a gratifying recovery, returning to their 1974 record level.

Although Ireland is not a member of NATO, Irish and Canadian troops have had a special association in various peace-keeping roles, notably in Cyprus.

Nordic countries

A similar northern environment, a common pragmatic outlook and a shared European heritage provide the basis of Canada's relations with the Nordic countries. Over the years, Canadians have developed a community of political, economic, social and environmental interests with the Nordic peoples, reflected in the ever-increasing flow of visitors, both official and private, between Canada and Scandinavia. Canadians have been interested in Scandinavian innovations and experiments in the field of social development, and Nordic models are often studied for possible application to Canadian circumstances. During 1976, the then Secretary of State, Hugh Faulkner, visited Denmark (including Greenland) and Norway to compare Canadian and Nordic governmental programs for aboriginal populations.

The distinct political alignments of Denmark, Iceland and Norway as members of NATO, and of Sweden and Finland as neutrals, do not prevent Canada from co-operating closely with the Scandinavian countries as a group, either regionally or internationally, on diverse issues. Collaboration is particularly notable in such fields as peace-keeping, the law of the sea, protection of the environment and management of Arctic resources.

Although trade between Canada and the Nordic countries is still modest, concerted efforts are being made to expand it through industrial co-operation in various forms.

Immigration from Scandinavia is small; however, immigrants from those countries are highly skilled and make an important contribution to the prosperity of their new country.

Denmark

The Danish Minister for Greenland, Jorgen Hansen, visited Canada twice during 1976. His first visit was in February, when he met the Secretary of State for External Affairs and the Minister of State for Fisheries for discussions on subjects of mutual interest. On his return in May, Mr. Hansen toured the Canadian Arctic as guest of the Minister of Indian and Northern Affairs to study local conditions and compare notes with Canadian officials on problems of Arctic and Northern administration.

Canada and Denmark share important interests in the environment, in northern marine boundaries and in fisheries limits, which are subjects of frequent exchanges between them. There are regular contacts between the Northwest Territories administration and Greenland officials, as well as between the Inuit of Canada and the Greenland Eskimos, who are able to move easily between the two territories, by sled or on foot, across the pack-ice.

Sweden

Canada and Sweden signed an extradition treaty in Stockholm in February and exchanged their instruments of ratification in Ottawa in June.

Sweden was one of the first countries with which Canada, at the Swedish Prime Minister's suggestion, discussed new ways of increasing economic exchanges through various means of industrial co-operation. In December, a Swedish economic mission visited Canada; there had been a similar Canadian mission to Sweden in 1975.

A Canadian Parliamentary delegation visited Stockholm in August to study Swedish parliamentary organization and methods, as well as that country's industrial democracy, nuclear-energy program and employment policies.

The Minister of Labour, Ingemund Bengtsson, came to Canada in February for discussions with the Canadian Ministers of Labour, Regional and Economic Expansion, and Urban Affairs. Canadian interest in Swedish achievements in social welfare and labour-management relations is attested by the large number of visitors, federal and provincial, public and private, who travel to Sweden every year to see how the Swedes manage these things.

Finland

A Finnish economic mission visited Canada in September to explore opportunities for industrial co-operation, reciprocating a similar Canadian visit to Finland in 1975. In March, Canada and Finland signed a safeguards agreement on nuclear material in Helsinki, enabling Canada to undertake long-term uranium sales to Finland.

In mid-summer, under the joint auspices of the governments of Canada and Newfoundland, the schooner *Norma and Gladys* visited Helsinki, as well as Copenhagen, Oslo and Stockholm, with an exhibit explaining Canada's position on the law of the sea and the protection of the marine environment.

Iceland

An Icelandic parliamentary delegation came to Canada in June, visiting Ontario, Nova Scotia, Quebec and Manitoba, where the largest community of Icelandic Canadians lives. While in Ottawa, the leader of the dele-

Western Hemisphere

gation presented a facsimile edition of one of Iceland's greatest literary treasures, the *Flateyjarbok*, to the House of Commons and invited a Canadian delegation to visit Iceland.

During 1976, the first experimental shipping link was established between Reykjavik and Halifax; it was hoped that there would be a sufficient volume of trade to sustain it and to augment the modest level of commerce between the two countries.

Norway

There has long been close military co-operation between Canada and Norway in connection with NATO's northern flank. The Minister of National Defence visited Oslo in March to confer with colleagues and to observe a NATO exercise in which Canadian forces took part. The Norwegian Defence Commission visited Canada in June to study the Canadian defence structure.

The bonds of friendship with Canada were further strengthened in September when Crown Prince Harald unveiled a monument in Toronto commemorating "Little Norway" (where Norwegian airmen had trained in the Second World War), which he presented to the Canadian people. The Minister of State for Urban Affairs accepted the presentation on behalf of Canada. Some 150 Norwegian veterans and their families visited Toronto for the ceremony.

Its neighbours in the Western hemisphere are of prime importance for Canada. Canadian relations with the United States are more important and extensive than its relations with any other country. Further south, Latin America and the Commonwealth Caribbean constitute a major area for the implementation of Canada's policy of diversifying its foreign relations.

As in the past, Canada attached the highest importance to the management of its relations with the United States. In view of the magnitude, diversity and complexity of the interests involved in the relationship, differences of opinion were remarkably few. Bilateral issues were approached constructively by both sides, thus contributing to the effective management of relations and a high level of co-operation. During 1976, Canadians joined their American neighbours in the celebration of the U.S. Bicentennial by staging a number of special events. While the customary wide range of bilateral questions was considered by the two countries, they also took part, with other countries, in the consideration of global political, economic and social problems.

In 1976, Canada continued to develop its relations with the countries of Latin America, both on a bilateral basis and through inter-American institutions. The highlight of the year was the visit of the Prime Minister to Mexico, Cuba and Venezuela.

Canada's secure and long-established links with the Commonwealth Caribbean continued to evolve in the light of new Caribbean realities, which included the economic links of the Caribbean Community and Common Market (CARICOM) with the European Community through the Lomé Convention and the interest manifested by larger CARICOM states in closer relations with Eastern Europe. Negotiations continued towards a new trade and economic treaty between Canada and the CARICOM countries, which should constitute an important new element in Canadian relations with the Commonwealth Caribbean.

Commonwealth Caribbean

During 1976, the close and fruitful historical co-operation between Canada and the countries of the Commonwealth Caribbean continued and there were active exchanges in both directions. Barbados, Grenada, Guyana, Jamaica, and Trinidad and Tobago all maintain high commissions in Ottawa. There is also in Montreal a Commission for the Eastern Caribbean, which represents the West Indies Associated States and the Leeward and Windward Islands. Canada has high commissions in Barbados (also accredited to Grenada and the West Indies Associated States), in Jamaica (also accredited to the Bahamas and Belize), in Trinidad and Tobago, and in Guyana. The Canadian High Commissioner in Georgetown, Guyana, is also accredited as Canada's non-resident Ambassador to Suriname. During the year, the Canadian Consul General in New York presented his credentials as Commissioner to Bermuda.

Important links have, for a variety of reasons, existed for many years between Canada and the Commonwealth Caribbean. The flow of trade remains significant, although the \$90.4-million value of Canadian exports to the region during 1976 represented a significant decrease from the 1975 level. Canadian imports from the Caribbean, valued at \$40.6 million, also represented a considerable decrease. The level of Canadian investment in such fields as tourism, the alumina-bauxite industry and banking is high (\$350-500 million), while the many thousands of Canadians who visit the region each year, the large number of Canadians resident in the Caribbean, the educational ties and the growing West Indian community in Canada give important personal dimensions to the relation.

Canada's friendship with the Caribbean countries has an influence that goes beyond close bilateral relations. The peoples of the Caribbean play an active role in such international forums as the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) and the Conference on International Economic Co-operation in putting forward issues of concern to the developing world. The

Caribbean governments also exercise a moderating influence on the continuing North-South dialogue. The Caribbean nations serve with Canada on a UN committee, established by the General Assembly, to draft a convention opposing *apartheid* in sports.

During July, several official visitors from the Caribbean came to Canada, among them Senator Derrick Knight and Gus Compton of the Secretariat of the West Indies Associated States. A highlight was the visit in October of Prime Minister Manley of Jamaica to Ottawa and Toronto, during the course of which a \$100-million Canadian Government economic package of short-term loans and credits and a longer-term development line of credit for Jamaica was concluded.

Guatemala's claim to a part of the territory of Belize was considered again at the thirty-first session of the UN General Assembly. A resolution, co-sponsored by Canada, supporting the territorial integrity of Belize and its right to independence, was adopted by the Assembly.

Several significant political developments occurred in 1976. Elections returned incumbent governments to power in Trinidad and Tobago, Grenada and Jamaica, but led to the defeat of the government in Barbados. The new Prime Minister of Barbados is Tom Adams, the son of Barbados's "father of independence".

Economic developments

The Commonwealth Caribbean countries continued to pursue regional economic co-operation and integration through such institutions as CARICOM and the Caribbean Development Bank. At the hemispheric level, they participated in such important organizations as the UN Economic Commission for Latin America (ECLA), the Organization of American States (OAS), and the Latin American Economic System (SELA).

Meetings supplementing the Canada/Commonwealth Caribbean consultations of November 1975 were held in Port of Spain in September and in Ottawa in December to work out a new trade and economic treaty to

replace the 1912 and 1925 West Indies Agreement and the 1966 Protocol.

The economic difficulties that had troubled the Commonwealth Caribbean, particularly since 1974 — unemployment, instability in commodity prices, high import bills and international balance-of-payments deficits —, continued during 1976. Jamaica suffered a balance-of-payments crisis early in the year, which had to be alleviated by a series of loans from its CARICOM partners, the IMF and Canada. Similar economic dislocation was evident in the West Indies Associated States.

Economic problems such as these and a desire for greater independence from foreign ownership of certain important industries prompted several Commonwealth Caribbean governments to increase their control over these enterprises. Guyana purchased the assets of the Bookers Consortium, a British group with large Guyanese holdings. The Jamaican Government acquired equity in some of the largest alumina-bauxite firms on the island.

During 1976, the Canadian International Development Agency reviewed its Caribbean policy and made some changes of emphasis. While the region is expected to continue to receive the highest *per capita* disbursement in Canada's aid program, its direction will shift from a concentration on social and industrial infrastructure projects to the generation of productive employment. Canada also continued its support of regional institutions such as the Caribbean Development Bank and the University of the West Indies.

Latin America and the inter-American system

Canada's relations with the countries of Latin America were strengthened by the visits of Prime Minister Trudeau to Mexico, Cuba and Venezuela in January and February. This was the first time Latin America had been visited by a Canadian Prime Minister since 1960, and it was intended to demonstrate Canada's desire to strengthen its relations with the three countries, and with Latin America as a whole. The tour provided an opportunity not only to promote bilateral relations but also

to exchange views on inter-American questions, as well as on issues of world-wide significance.

Canada maintains relations with all the countries in Latin America through 13 resident missions. In addition, it participates, in one way or another, in almost all inter-American organizations. Canada has a permanent observer mission to the Organization of American States in Washington and is a member of the Inter-American Development Bank, the UN Economic Commission for Latin America, the Pan-American Health Organization (PAHO), the Inter-American Institute of Agricultural Sciences (IICA), the Pan-American Institute of Geography and History (PAIGH) and other regional bodies.

Canada has also found numerous opportunities to work with Latin American countries outside the inter-American system in such organizations as the United Nations and its agencies, the International Monetary Fund (IMF) and the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), and in such forums as the Law of the Sea Conferences and the Conference on International Economic Co-operation, of which Venezuela and Canada are co-chairmen.

Trade has long been a major element in Canada's relations with Latin America. After a slight decline in Canadian trade with the area in 1975, preliminary figures for 1976 showed an important increase. The total value of Canadian imports from Latin America was \$1,937.7 million, of which petroleum imports from Venezuela accounted for \$1,291.1 million, compared to \$1,649.6 million in 1975, of which oil from Venezuela accounted for \$1,097.5 million. Canadian exports rose from \$1,257.2 million in 1975 to \$1,480.3 million.

To promote Canadian sales in Latin America, the Export Development Corporation signed a number of long-term loan agreements in 1976. Credits of \$116 million were provided to Panama, of \$20 million to Brazil, of \$20.9 million to Peru, of \$18 million to Ecuador, of \$13 million to Venezuela, of \$12 million to Argentina and of \$3.5 million to Guatemala.

In addition to the Prime Minister's visit to Latin America, visits were made in both directions to promote closer economic relations. In May, the Deputy Minister of Natural Resources of Mexico came to Canada to discuss the purchase of CANDU reactors. During the same month, a Venezuelan trade mission headed by the Minister of Development and the Minister of Basic Production arrived in Canada to examine purchasing possibilities. A Canadian trade mission visited Ecuador and Peru in June. In the same month, the Venezuelan Minister of Mines and Hydro-carbons visited Canada to discuss co-operation in the development of oil technology and the sale of Venezuelan oil to Canada. In September, the Minister of Agriculture went to Brazil to discuss agricultural co-operation and the Minister of Industry, Trade and Commerce visited Venezuela. In November, the newly-established Canada-Brazil Joint Committee met in Ottawa.

The President of the Treasury Board, Robert Andras, represented Canada in December at the inauguration of President José Lopez Portillo, and held informal talks with Mexican authorities.

The Canadian Association for Latin America (CALA), the members of which are Canadian companies with interests in Latin America, continued to familiarize Canadian firms with trade and investment prospects in Latin America. The Brazil-Canada Chamber of Commerce continued providing the same services for Canadian business firms interested in Brazil. CALA's fifth major conference, CALA V, was held in Caracas in January in conjunction with the Prime Minister's visit to Venezuela.

Canada's bilateral aid program in Latin America is small compared to its programs in some other parts of the world because of the relatively advanced stage of the economies of several countries in the region and the Canadian policy of concentrating only on the poorest countries and populations. The Canadian International Development Agency provided \$27 million to various countries of the region, of which \$4.2 million went to Guatemala for relief in the aftermath of the devastating earth-

quake that occurred in February. About \$3 million was committed by CIDA in matching grants to Canadian non-governmental organizations with programs in Latin America. The President of CIDA made two visits to the region in 1976. In March, he went to Guatemala to assess the effect of Canada's aid to that country after the earthquake, and to Colombia and Peru to discuss industrial-development co-operation and evaluate Canada's assistance programs in those countries. In November, he went to Venezuela for discussions with various regional financial organizations, and to Brazil to discuss new forms of co-operation.

Canada also provided funds for multi-lateral assistance programs through the Inter-American Development Bank (BID) and through various specialized technical organizations. Since Canada became a member of the BID in 1972, it has committed \$382 million to the Bank.

The International Development Research Centre (IDRC), which has its headquarters in Ottawa and is financed by Canada, continued to fund research on the application of science and technology to the needs of developing countries. For the fiscal year 1976-1977, the IDRC approved 29 projects in Latin America with a total value of \$6 million. The local institutions carrying out these projects included the Bolivian Institute of Agricultural Technology, the Regional Centre of Co-operation on Population in Colombia, the Tropical Agriculture Centre of Research and Formation in Costa Rica, the National Council of Science and Technology in Mexico and the Peruvian Association of Faculties of Medicine.

Canadian relations with Latin American countries extended into many other areas. During the Prime Minister's visit to Latin America in January, a cultural agreement with Mexico and a sports agreement with Cuba were signed. A Canadian parliamentary delegation visited Venezuela, and Mexican parliamentarians came to Canada. The Latin American countries, especially Mexico and Cuba, continued to attract a large number of Canadian tourists.

United States of America

Relations with the United States continued in 1976 to be Canada's most intensive and complex bilateral connection, involving a wide range of bilateral and multilateral interests, viz. political, economic, defence, environmental and social. Because of the variety, complexity and number of the interests at play in this relationship, there is a continuous interplay between the two countries. Indeed, both governments gave high priority to the sensitive and careful management of their relations by such means as timely exchanges of information, prior notification and consultation and, when appropriate, negotiations.

During 1976, Canadians undertook a number of projects in celebration of the Bicentennial of the American Revolution, thus indicating the importance they attached to relations with the United States. During his visit to Washington in June, the Prime Minister presented President Ford with a special edition of the book *Between Friends/Entre Amis*, commissioned by the National Film Board of Canada for the Bicentennial. The two leaders also discussed a number of bilateral and multilateral issues.

In August, the Secretary of State for External Affairs met in Washington with the U.S. Secretary of State, Henry Kissinger, and in October the newly-appointed Secretary of State for External Affairs, Don Jamieson, met with Dr. Kissinger. A number of multilateral and bilateral issues were reviewed at these meetings, in particular developments with respect to the Conference on International Economic Co-operation and the need to redefine maritime boundaries and fisheries arrangements between Canada and the United States following their announced intention to extend their respective fisheries jurisdictions to 200 miles from their coastlines.

Economic

Canada and the United States continued to be one another's largest trading partners in 1976, with two-way trade reaching approximately \$50 billion. Canadian governmental and commercial entities raised significant

amounts of capital in U.S. financial markets during the year. Because of the breadth of economic relations between the two countries, there were, as in past years, a great many issues under active discussion.

There was a notable increase in the number of anti-trust investigations in the United States — especially those involving potash, uranium, sulphur and zinc — with both political and economic impact in Canada. These investigations into alleged anti-trust activities touched on areas where the firms in question undertook actions at the direction of, or with the support of, the Government of Canada or a Canadian provincial government, and appeared to raise questions about the extraterritorial nature of the U.S. anti-trust proceedings. Co-operation and consultation between the two governments led to greater recognition of the interests of each in these matters.

Trade in automobiles and parts continued to be a matter of concern throughout the year. Officials of both governments continued work on separate but parallel studies of the state and prospects of the industry. In 1976, Canada sustained a net trade deficit in the automotive sector, due to the substantial deficit on auto parts trade; this net deficit was less than in 1975.

Canada's agricultural trade was affected by U.S. imposition in October of a world quota on beef and veal imports. Consultations were held with the United States late in 1976 on the two-way trade in these commodities for the following year, and ended in an exchange of letters of mutual understanding. Among the provisions of the letters was an agreement to consult on the meat trade during the course of the year.

The Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission's policy of random deletion of U.S. commercials from Canadian cable-television programs, designed to counter the flow of Canadian advertising to U.S. border stations, aroused a strong reaction in the United States and was the subject of several meetings between Canadian and U.S. officials. By the end of the year, a temporary

solution to the problem was provided when the CRTC announced postponement of further implementation of its commercial-deletion policy pending an assessment of the effects of amendments to the Income Tax Act that disallow as a business expense the cost of advertising on U.S. border stations and an examination of alternative methods of achieving the aims of Canadian broadcasting.

There were frequent consultations between the two countries on a variety of international trade and monetary questions, which were held in a bilateral context as well as in the context of issues facing such international forums as the MTN, GATT, the IMF and the UN.

Energy

The energy sector continued to be an important and active area in 1976.

The *ad referendum* transit-pipeline agreement, which will provide reciprocal security of passage and non-discrimination for the hydro-carbon resources of each country crossing the other in existing or future pipelines, was initialled in January. Officials of both governments exchanged information throughout the year on developments in the transportation of northern gas to southern markets.

While the increase in the border price of natural gas and the gradual reduction in Canadian crude-oil exports caused some concern in the United States, there was increased understanding of the justification for Canada's energy policies, and both governments continued to approach the energy problem pragmatically. Officials also met to discuss oil-supplies and existing and potential oil "swaps".

Canada worked in close co-operation with the United States and other countries on international energy and related financial questions in the International Energy Agency and at the Conference on International Economic Co-operation.

Marine boundaries and fisheries

Both Canada and the United States announced in 1976 plans to extend their respective fishing-zones to a 200-mile limit in 1977.

As a result of these plans, discussions were resumed on the four maritime boundaries that remained unsettled. Discussions were also held on a new bilateral fisheries agreement. No final agreement was completed in 1976. As the year ended, intensive negotiations were under way to reach agreement on interim fisheries arrangements.

Environment

In 1976, a high priority continued to be given by both countries to transboundary environmental matters. In a note of October 12, 1976, the Canadian Government, concerned about the possible injurious effects of the Garrison Diversion Unit in North Dakota on Canadian health and property, requested that the U.S. Government defer further construction, and decisions on construction, of the Lonetree Reservoir until after the International Joint Commission (IJC) report on the transboundary implications of the Garrison project had been received and subsequent discussion between the two governments had taken place.

On another environmental matter of major importance, the Canadian Government continued to voice its opposition to a proposed oil-refinery and tanker-terminal at Eastport, Maine, and more particularly its resolve not to agree to the transporting of large volumes of pollutants through Head Harbour Passage.

There were consultations between the two countries on the question of West Coast tanker traffic from Alaska, on Beaufort Sea drilling operations, on Rio Algom's proposed Cabin Creek coal-mining development in British Columbia, the construction of a thermal-power plant on the East Poplar River just north of the Saskatchewan-Montana border, on the Great Lakes Water-Quality Agreement, and on a Canadian proposal to construct regulatory works in the Richelieu River for flood-control purposes.

The International Joint Commission continued to play a very active role in Canada-U.S. environmental relations. Among the significant transboundary environmental matters considered by the Commission during the

year were the Garrison Diversion Project, Great Lakes water-quality and -levels questions, Saint John River water-quality, and the apportionment of Poplar River flow.

Defence

Close Canadian-U.S. co-operation on defence questions continued in 1976. A wide variety of questions affecting bilateral arrangements for North American defence were considered by the Permanent Joint Board on Defence (PJBD) and in a number of bilateral discussions.

Agreement was reached, after lengthy negotiation, on the purchase from the Lockheed Corporation of a long-range patrol aircraft (the CP-140) for the Canadian Armed Forces.

Public Affairs

With all their other functions, Canada's Embassy in Washington and the 15 consular posts in the U.S. continued their efforts to increase the knowledge and understanding of Canada in that country through Canada's largest public-affairs program. This involved extensive contacts with the U.S. information media and arrangements for visits to Canada by key "opinion-formers". Posts continued to encourage the development of Canadian studies programs at selected U.S. universities and Canadian cultural activities in the United States continued to expand. (For Canadian participation in the U.S. Bicentennial celebrations, see pp 84.)

II Multilateral Activities

The Commonwealth

For the Commonwealth 1976 was filled with change. During his first full year as the head of the Secretariat in London, Secretary-General Ramphal tackled in an imaginative fashion the job of expanding the scope of Commonwealth activity in international affairs. In the past the Commonwealth demonstrated a remarkable flexibility in adapting itself to the pressing needs of its widened membership of 36. Now more than ever, it is possible to speak of a "new Commonwealth" with a common heritage dating from the British Empire, whose operating principles of consultation and co-operation are, however, based on equality, understanding and mutual respect. The Commonwealth family contains over 935 million members of diverse races, languages and cultures and, as Prime Minister Trudeau put it at the heads-of-government meeting in Ottawa in 1973, it is Canada's "window on the world".

During 1976 Canada, with its Commonwealth partners, followed attentively developments in Southern Africa. A measure of the Commonwealth's collective concern was the support given by the Secretariat to the Zimbabwe African nationalist delegations at Geneva, and to black Rhodesians, through the Special Commonwealth Program for Rhodesians. Another major problem that received careful examination by the Commonwealth was the international economic situation and the need for international economic reform.

Senior officials' meeting

As one of the years intervening between biennial heads-of-government meetings, 1976 permitted the further implementation of the recommendations of the last meeting of Commonwealth leaders in Kingston, Jamaica, in 1975. To ensure continuity in high-level consultations among Commonwealth members, senior officials (cabinet secretaries) met in Canberra from May 26 to 28 to discuss possible Commonwealth activity in promoting industrial development and co-operation among member countries. They welcomed the Secretary-General's proposal for the appointment of a team of industrial specialists from

several Commonwealth countries to recommend specific proposals for expanding the industrial sectors of member countries. Subsequently, Canada nominated an industrialist as its representative on the Commonwealth Expert Group on Industrial Co-operation. The senior officials also examined the situation in Southern Africa and reaffirmed the hope of all Commonwealth members that a transition to majority rule in Rhodesia could be effected quickly, peacefully and irreversibly. Following a Canadian initiative at Kingston in 1975, they also confirmed that Commonwealth Day would be observed simultaneously in the 36 Commonwealth countries on the second Monday of March, starting in 1977.

Finance ministers' meeting

The annual meeting of Commonwealth finance ministers took place September 30 to October 1 in Hong Kong, where the ministers exchanged views on the problems of international economic affairs. They took special note of the increasingly grave problems of debt and balance-of-payments deficits that affected energy-importing countries and agreed that "... devising effective arrangements to assist developing countries to achieve a sustained rate of growth and to provide for at least minimum needs of all their peoples remained the most pressing task". They expressed concern at the problems facing many countries in their struggle for economic growth and called for a new determination in the wealthier countries to give the developing countries access to their resources and their markets.

The finance ministers welcomed the document entitled *Further Report — Towards A New International Economic Order*, prepared by the Commonwealth Experts' Group (the McIntyre Group), which had already been circulated at UNCTAD IV in Nairobi. The experts' report, which called for urgent action to mitigate the plight of poor countries while the international community sought more basic international reform, was given general endorsement by the ministers, who further agreed that its proposals should be given "... due consideration in framing national and

international policies on the critical question of providing greater opportunity for development to the developing countries and of the progressive removal of the widening disparities of wealth between the rich and poor countries". The Group was requested to submit its final report to the heads-of-government meeting in June 1977.

Technical co-operation

The operations of the Commonwealth Fund for Technical Co-operation were reviewed by the Triennial Review Group, which submitted its report in March. Canada's contribution to the CFTC for 1975-76 was £2.2 million, almost 40 per cent of the total budget. The CFTC has undertaken a rapid expansion of its activities and, at its meeting of April 21, the Board of Representatives agreed to expand the Fund to £7 million for 1976-77. But it continues to adhere to its guiding principles of encouraging "cross-fertilization" between developing countries themselves and of transferring technical assistance from developed to developing countries.

The Board of Representatives of the Fund agreed that a special Commonwealth fund for Mozambique should be created with an initial target of £1 million. By September, Commonwealth members had pledged over £850,000 to this fund.

Commonwealth Foundation

Considerable progress was made by the Commonwealth Foundation in promoting professional development and encouraging contacts between professional and occupational groups throughout the Commonwealth. Canada agreed in 1976 to increase its contribution from 15 to 32 per cent of the Foundation's budget of £700,000.

Other Commonwealth conferences

About 50 conferences, seminars and workshops, both governmental and non-governmental, were held during 1976. The Commonwealth Sanctions Committee met on March 4 and again on March 31. On March 17 and 18, the Commonwealth Secretariat

organized a meeting of Commonwealth representatives to discuss issues arising at the Third United Nations Conference on the Law of the Sea in New York. From March 22 to 27, the Commonwealth Regional Health Secretariat convened a regional seminar and workshop on textbooks and manuals for health workers and the Secretariat co-sponsored a seminar on foreign investment in Port Moresby from March 22 to 26. From April 2 to 4, a conference on municipal law in Commonwealth countries was held in Britain, and educationalists and broadcasters from 12 developing member countries visited India from April 4 to 17, financed by the Secretariat and assisted by the Commonwealth Broadcasting Association. From April 10 to 18, a regional workshop on world development organized by the new Food Production and Rural Development Division of the Secretariat, was held in Nigeria, and the Commonwealth Science Council organized a workshop on communications techniques in Tanzania. The Commonwealth Youth Affairs Council, meeting in Malta from April 26 to 30, decided that an expansion of the activities of the Commonwealth Youth Program under its new Canadian director, Dr. André Renaud, should be undertaken.

On May 2, Commonwealth health ministers met prior to the annual meeting of the World Health Assembly in Geneva and from May 11 to 14 a ten-member Commonwealth study group met in London to discuss recommendations made by the Commonwealth Program for Applied Studies in Government. In June there was a meeting in London of senior representatives of Commonwealth regional organizations, who discussed ways of promoting regional and interregional co-operation among Commonwealth countries. The Commonwealth Legal Education Association Committee and the Commonwealth Committee on Cyprus also met during the month in London.

From September 7 to 10, the speakers of Commonwealth parliaments held their fourth conference in Britain, and Mauritius was host from September 18 to 30 to the twenty-second Commonwealth Parliamentary

Conference. The eleventh General Conference of the Commonwealth Broadcasting Association was held from September 27 to October 7 in Singapore. There was a regional seminar on Commonwealth education in Hong Kong from September 28 to October 8, and from October 4 to 9 the seventeenth Canadian regional conference of the Commonwealth Parliamentary Association was held in Charlottetown. From October 4 to 13, the third conference of Commonwealth postal administrators was held in Sri Lanka, which was also host to the ninth biennial meeting of the Commonwealth Science Council from November 29 to December 3. From December 13 to 18, the fourth Commonwealth Conference on Development and Human Ecology was held in Dacca.

The grass-roots Commonwealth

A notable development in Commonwealth affairs in 1976 was the growth in the role of non-governmental organizations, the "unofficial Commonwealth". In tune with this increasing activity, Dalhousie University in Halifax played host to a conference on the Commonwealth and non-governmental organizations in October (Commonwealth NGOs number well over 200). The conference underlined the need for increasing contacts between the official and unofficial Commonwealth.

Among the Commonwealth NGO meetings that took place in 1976 were the second conference of the Commonwealth Association of Planners in Auckland in February and a seminar convened by the Commonwealth Association of Surveying and Land Economy in Zambia from April 6 to 9. The fourth Commonwealth conference of the Royal Life-saving Society was held in May in London. In July, Georgetown entertained the twelfth Caribbean Regional Conference of Parliamentary Associations and a Commonwealth seminar on international educational placements was held in Regina. The fourteenth Commonwealth Book Fair was opened in Britain in August and in September the triennial Conference of the Commonwealth Association of Architects was held in York.

Across Canada, the Royal Commonwealth Society maintained its traditional lively interest in Commonwealth affairs and co-sponsored with the Department of External Affairs the fourth Student Commonwealth Conference in Ottawa in April. One hundred high-school students from Ontario and Quebec participated in this three-day conference, which culminated in a model heads-of-government meeting.

Visit of the Secretary-General

Canada welcomed Secretary-General Ramphal on an official visit from October 27 to November 7. He came to Canada to participate in the Dalhousie Conference, to attend a meeting in Ottawa of the national council of the Royal Commonwealth Society and to speak in Toronto and London. He met Canadian officials on November 4 and the Prime Minister the following day. Mr. Trudeau and Mr. Ramphal discussed a wide range of issues, including Southern Africa, the Commonwealth Games, and the 1977 heads-of-government meeting.

Membership

On June 28, 1976, the Commonwealth welcomed a new member, the Seychelles, which, like Canada and Mauritius, is a bilingual country and a full-fledged member of both the Commonwealth and La Francophonie. The Commonwealth has also fostered the growth of new and interesting contacts between the Secretariat and the Agency for Cultural and Technical Co-operation.

Secretary-General Ramphal recently declared: "The Commonwealth has one-quarter of the world's people, but it has nearly one-half of the world's poor. And of those who are classified as the 'absolute poor', the poorest of the poor . . . nearly three out of every four live within the Commonwealth." This stresses the immensity of the task facing the Commonwealth, and suggests that Canadians should continue to give it their full support.

La Francophonie

The year 1976 was important in the history of La Francophonie, the international community of about 30 French-speaking nations.

In particular, the structures of intergovernmental French-speaking institutions were consolidated and procedures were established to encourage wider co-operation and closer relations among these institutions. In addition, the orientation of programs was redefined, with greater attention being paid to projects that would be more likely to satisfy the needs of the less-developed member countries.

Canada's role

Canada continues to work towards strengthening and broadening the international French-speaking community to make it a useful forum for dialogue and an effective framework for co-operation, particularly between industrialized and developing countries. Canada's constant support in the past, and the constructive role it continues to play, have earned the nation a place at the forefront of the international French-speaking community.

Agency for Cultural and Technical Co-operation

At the June and December meetings of its Administrative Council, the Agency for Cultural and Technical Co-operation began to implement the decisions made at the General Conference held in Mauritius in November 1975. The Agency's administrative and managerial reorganization was completed. The Administrative Council also completed the organization of, and regulations for, Agency staff.

The programs approval by the Administrative Council fall within the three major areas of concern delineated by the General Conference: development, the promotion of national cultures and languages, and educational, scientific and technical co-operation. The projects, which are to be carried out mainly in rural areas, meet the criteria established by the General Conference for the promoting of

a few relevant, high-priority, activities that can generally be managed with little supervision.

Implementing the decision of the General Conference, the Council adopted in June the regulations for a special program of promoting development through economic, social and cultural co-operation, including education and training, and through the pooling of economic, financial, technical and cultural resources. The special program, financed through voluntary contributions, complements the Agency's other programs and fills the gaps in other bilateral and multilateral co-operation activities. Its purpose is the study and implementation of development projects corresponding to needs expressed by each country, especially in the fields of education, training, research, agriculture, health and social communication. It is open to all countries that are members of the Agency and the French-speaking ministerial conferences. At the discretion of the Administrative Council, non-members of these institutions may also participate.

Canada, one of the originators of this program, has pledged a \$750,000 contribution that it hopes to increase to \$2 million during the next three years of special-program operations. Other countries, including Gabon, Senegal, Tunisia, Haiti, Upper Volta, Togo and Mauritius, have also announced their intention of contributing. An interim committee will be formed to study details of the program. While awaiting the definitive start of the special program, Canada has offered a one-time, untied contribution of \$250,000 in order to help the Agency carry out in 1977 some projects of the type the special program is intended to support.

Another important aspect of the Agency's activities in 1976 was the Council's authorization of the renewal of the program to assist the Comoro Islands in the secondary-education sector. A contingent of about 50 teachers was organized for the next school year. Canada is to send about ten teachers.

The second Festival de la Jeunesse was postponed until the summer of 1978 at the request of the host country, Gabon.

The Council took note of Lebanon's intention of playing host to the next General Conference, which is to be held in the fall of 1977. The Council welcomed the Seychelles Islands as a new member of the Agency. The Seychelles, Canada and Mauritius are members of both the Commonwealth and the Agency.

Conferences on education and on youth and sports

The annual session of the Conference of Ministers of Education of French-speaking Countries was held in N'Djamena, Chad, from February 23 to 27. Bernard Lachapelle, then Quebec's Minister of Education, headed the Canadian delegation, which also included representatives from New Brunswick, Ontario and Manitoba. The conference gave particular attention to the problems of teacher-training. It approved the plan to merge the technical secretariats of the two sectoral conferences (on education and on youth and sports). In order to bring about closer collaboration with the Agency for Cultural and Technical Co-operation, the conference declared itself in favour of the joint operation of projects proposed by the Agency relating to national languages and local production of pedagogical materials for teaching and professional training. For its next session, the conference has chosen as its theme pedagogical supervision for elementary and secondary teachers.

The annual session of the Conference of Ministers of Youth and Sports was held in Paris from July 12 to 14. Headed by Paul Phaneuf, the minister responsible for the Quebec High Commission for Youth, Recreation and Sport, the Canadian delegation also included Jean-Pierre Ouellet, New Brunswick's Minister of Youth, René Toupin, Manitoba's Minister of Tourism, Recreation and Cultural Affairs, and a representative from Ontario.

In consideration of the need for French-speaking institutions to harmonize their programs and standardize their procedures, the Conference of Ministers of Youth and Sports agreed to a merger of its secretariat with that of the Conference of Ministers of Education,

and took certain steps towards this end. In the light of the recommendations made by the various technical committees, the conference approved a series of training programs and youth workshops that will be financed partly from external sources and partly by support from the Agency for Cultural and Technical Co-operation. Canada made changes in its program of training grants for senior managers, increasing its expenditure by \$75,000; its contribution to this federally-initiated program will thus amount to approximately \$450,000. Quebec intends to make financial contributions amounting to about \$60,000 to certain programs.

Non-governmental organizations

Canada continues to encourage, and in many cases provide, financial support for the numerous private French-speaking associations that unite individuals within a common profession or specific sector who wish to establish bonds of co-operation and means of mutual recognition. The interest demonstrated by these associations and the activities they sponsor have contributed a great deal to the progress achieved by the international French-speaking community.

Among these groups are the International Conference of French-speaking Economists, which met at Laval University from May 13 to 15, with participants from many French-speaking countries. York University organized a symposium on the topic "The French-speaking Community in the Americas" from June 2 to 5, to which participants came from Canada, France, the United States, Haiti and the West Indies. Finally, the International French-language Conference on Immunology met at the Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic, Quebec, from October 11 to 15.

United Nations

The year under review was a period of relative calm for the United Nations. Events outside the main UN forums, together with a greater appreciation on the part of member states of the value of consensus, lessened confrontation and eased certain of the immediate

tensions that had affected earlier discussions, especially in the General Assembly. At the thirty-first session, the debate on the Middle East, a source of much controversy in 1975, produced no startling results and was generally subdued, owing in part, no doubt, to the civil war in Lebanon and the Presidential election in the United States. Initiatives in Southern Africa, culminating in the convening of the Geneva Conference on Rhodesia, introduced a degree of restraint in the debate on that question, as delegations appeared concerned not to jeopardize these delicate negotiations. On the establishment of the "New International Economic Order", there was tacit agreement by both sides in the "North-South" dialogue to await the results of the Paris Conference on International Economic Co-operation and the follow-up negotiations to the May 1976 UNCTAD conference held in Nairobi, Kenya.

The General Assembly adopted 245 resolutions stemming from 124 items inscribed on the agenda for the thirty-first session. Of these, 148 were adopted without vote and only 97 required recorded votes. The relatively small number of recorded votes reflected the General Assembly's increasing awareness of the need for consultation and consensus. In the recorded votes, Canada voted affirmatively 56 times, abstained 34 times and cast negative votes only seven times. Thus, including those carried without vote, Canada was able to support 204 of the 245 resolutions adopted at the thirty-first session.

Throughout 1976, Canada, a founding member of the United Nations, continued to reaffirm its dedication to the ideals and principles of the organization through a policy of extensive, if necessarily selective, contributions to the world body. The UN's commitment to improving the "quality of life" found further expression at the *Habitat* conference in Vancouver in May. The coming into force during 1976 of the Covenants on Economic, Social and Cultural Rights and on Civil and Political Rights was a major step forward for the UN. Referring to these achievements in his October 24 UN Day message to the Secre-

tary-General, the Secretary of State for External Affairs wrote:

This has been a time of adjustment and occasional frustration for the United Nations. During a difficult period, these accomplishments have constituted concrete proof, not only of the validity of the principles embodied in the Charter, but also of the progress being made in their implementation.

I can assure you that Canada attaches importance to the work of the United Nations and will continue to be a loyal and constructive member.

Canada's record as a "loyal and constructive member" received special recognition in 1976 through its election to the Security Council for 1977-78. This was the fourth time that Canada had been selected.

The UN took another step towards universality by admitting Angola, Samoa and Seychelles, thus bringing the membership to 147. A source of particular pride for Canada was the granting of observer status to the Commonwealth Secretariat, whose application Canada co-sponsored.

Equally welcome to Canada was the reappointment of Kurt Waldheim to the post of Secretary-General. In his message of congratulation, Mr. Jamieson wrote:

As you undertake anew the varied and often onerous tasks associated with the position, be secure in the knowledge that you do so with our collective best wishes for success. Canada looks ahead in particular to a close and beneficial relationship with you during our forthcoming service on the Security Council, where your diplomatic skills and professional advice will be highly valued.

No attempt to chronicle the achievements of the UN or Canada's efforts in support of those achievements within the limits of this *Annual Review* can be comprehensive. The focus in this section, therefore, is on those areas of major concern to Canada. A number of UN matters are, however, dealt with in other sections throughout the text; law-of-the-sea questions, UNESCO and UNCTAD, for example, are discussed under their own

headings. A fuller appreciation of Canada's involvement in the UN in 1976 will be provided in other chapters, particularly those concerning Canada's multilateral activities.

Political and security questions

For a number of reasons, notably those mentioned above, the trend away from confrontation and towards dialogue begun at the thirtieth session was maintained at the thirty-first. In the view of some delegations, the thirty-first session was a holding operation. Whatever one's interpretation, the fact that substantive debate on a number of decisive issues was taking place in other bodies — the CIEC, UNCTAD IV, Geneva — augured well for the thirty-first session.

Korea

The deadlock on the question of Korea created at the thirtieth session by the adoption of two mutually-contradictory resolutions was avoided at the thirty-first, when the supporters of the DPRK (North Korea) withdrew their resolution. The supporters of the ROK then did likewise, and the question was deleted from the agenda.

Southern Africa

A major political highlight of the session was the debate on issues relating to Southern Africa, notably the questions of *apartheid* and Namibia. The third major Southern African question, Rhodesia, was the subject of equally intense debate, but in another forum, the conference at Geneva, and the delicate nature of those negotiations appeared to have discouraged any initiative that might have compromised the possibility of a successful outcome.

Canada's support for the efforts to achieve social justice in Southern Africa through peaceful means continued undiminished and its utter rejection of racial discrimination in Southern Africa was clearly expressed in Mr. Jamieson's September 29 speech to the General Assembly:

My Government agrees that the early inde-

pendence of both Namibia and Rhodesia on the basis of majority rule and racial harmony is essential to the peace of Africa. It believes as well that South Africa must meet the legitimate political, social and economic demands of the majority of South Africans, supported by the virtually unanimous opinion of this Assembly, if such peace is to endure.

Nevertheless, the deterioration of the situation in the region, particularly in the wake of the civil unrest in South Africa itself and the unsatisfactory constitutional conference in Namibia led to an increasingly strong stand on the part of African and other Third World delegations at the thirty-first session. For the first time, countries having extensive economic relations with South Africa were singled out for criticism by name in resolutions. Armed struggle in Namibia under the direction of SWAPO (South West African People's Organization) received General Assembly support, and the debate on *apartheid* explicitly treated the situation in South Africa as a colonial one. These developments led most Western countries, including Canada, to abstain on a number of major resolutions, more moderate versions of which Canada had been able to support at the thirtieth session.

Middle East

The debate on the Middle East, though generally subdued, continued to occupy a great deal of the Assembly's time. The "racism-Zionism" link, first made in 1975, remained part of the rhetoric in play, but direct references to it disappeared from resolutions. Similarly, while some resolutions reflected a lack of balance by proposing impractical and one-sided solutions to the Middle East conflict, it was generally felt that political developments in the aftermath of the Lebanese civil war and in the wider Arab context were such as to justify hope for an early resumption of the Geneva conference. A moderate Egyptian resolution calling for a resumption of the talks received general support, including that of Canada and most Western countries. Canada's approach to the Middle East question is to

strike a balanced and logical position on all resolutions on the basis of the principles contained in Security Council Resolutions 242 and 338. Canada's position was expressed through its participation in the debate on the situation in the Middle East and in a series of explanations of vote, in which the main determinants of the Canadian position were outlined, including Canada's dual recognition of Israel's right to an independent existence and of the legitimate aspirations of the Palestinian people.

Cyprus

In the General Assembly debate on Cyprus, the Canadian representatives expressed Canada's disappointment at lack of progress towards a negotiated settlement of Cyprus's difficulties; he also expressed disappointment at the inadequate financial support accorded by member states to the United Nations Force in Cyprus (UNFICYP), despite broad agreement that it played an important, and even crucial, role. The plenary debate provided little indication of progress on the Cyprus issue.

As the second-largest contributor of personnel to UNFICYP, Canada abstained on the resolution adopted by the General Assembly because of its failure to include the normal provision calling on the parties concerned to co-operate with the peace-keeping force.

Peace-keeping

The mandates of the three main UN peace-keeping forces in which Canada is a major participant were extended by the Security Council during 1976: the United Nations Emergency Force (UNEF), which is stationed in the Sinai, for a full year, until October 24, 1977; the United Nations Disengagement Observer Force (UNDOF), situated in the Golan Heights, for a further six months, until May 31, 1977; and the United Nations Force in Cyprus, also for a six-month period, until June 15, 1977.

Canada continued to take part in the deliberations of the Committee of 33, which

is charged with developing peace-keeping policy. Progress by the Committee remained limited, however, owing to differences existing among its members concerning the principles governing the establishment and day-to-day control of peace-keeping operations. The thirty-first session of the Assembly nonetheless renewed its request that the Committee continue its efforts to reach acceptable guidelines. (See also section on peace-keeping under "Defence Relations".)

Disarmament

The UN's role in the search for a solution to the complex problems of disarmament continued at the thirty-first session, while the growing frustration at the lack of progress on this range of issues was reflected in more than 100 statements of national position and the adoption of 22 resolutions. The continuing non-participation of two of the nuclear powers and a manifestly cautious attitude by the super-powers did not provide an atmosphere conducive to progress. An optimistic note was struck, nevertheless, by the general agreement to call a special session on disarmament in 1978, an initiative co-sponsored by Canada. Mr. Jamieson captured the mood of many delegations in his statement of September 29 to the General Assembly, in which he said:

We must not delude ourselves, however, that the principal obstacles to progress on disarmament will be removed by discussion in this Assembly. These obstacles are the differences of view among states as to the best ways of ensuring their security. Our examination of ways of improving the role of the United Nations in the field of arms control and disarmament will have achieved little unless member countries redouble their efforts to overcome these differences. At this mid-point in the Disarmament Decade, the responsibility to address the real obstacles to progress is shared by all members of this organization. But this responsibility falls most heavily on the nuclear-weapon states and other states of military significance. Progress will be meagre unless we re-examine traditional assumptions, take ade-

quate account of the security concerns of others, and seize all opportunities for concrete action.

Economic and social questions

The sixtieth and sixty-first sessions of the Economic and Social Council dealt with a variety of social and economic items of particular concern to Canada, which served the second year of a three-year term on the Council during 1976. Unlike previous spring sessions of ECOSOC, which had been devoted chiefly to social affairs, the sixtieth session expended much of its time in the heated debate on the Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination, which was the item under which the Zionism controversy had emerged at the previous year's General Assembly session. However, despite the expenditure of time on this essentially politicized debate, the session passed a number of useful resolutions, including measures to implement some of the provisions of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights and to provide relief assistance to Guatemala, Madagascar, Ethiopia and Mozambique. During the session, Canada was elected to the Governing Council of the UN Development Program and to the Committee on Natural Resources.

At the invitation of Ivory Coast, the first week of the sixty-first session took place at Abidjan (ECOSOC's first meeting in Africa). This session, devoted to economic questions (as had been the practice for several years), worked in the shadow of the fourth United Nations Conference on Trade and Development, which had just ended, and the Conference on International Economic Co-operation (the North-South dialogue), discussed on pages 49-50. These two conferences were the year's major international negotiations on the economic questions relevant to the Third World and, as a result, the ECOSOC session itself was a fairly quiet and unproductive one. The session did, however, establish a study group on corrupt practices of trans-national corporations and, of particular interest to Canada, adopted the report of the *Habitat*

Conference by consensus and without politicized debate.

Human rights

In 1976 the international legal basis for the enforcement of human-rights standards was strengthened by the entry into force of three human-rights instruments — the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, the International Covenant on Civil and Political Rights, and the latter's related Optional Protocol. At a federal-provincial conference of ministers responsible for human-rights matters in December 1975, the procedures for ensuring full compliance in Canada with these instruments was negotiated, and Canada acceded to all three on May 19, 1976. By acceding, Canada is legally obliged to maintain certain specified standards of human rights, as enumerated in the documents, and to report periodically on its compliance to the Economic and Social Council or to the Human Rights Committee (this is a new monitoring body established under the Covenant on Civil and Political Rights). In addition, accession to the Optional Protocol enables individuals to draw to the committee's attention allegations that they have been victims of violations of the covenant in Canada.

The timing of Canada's accession to the Covenant on Civil and Political Rights enabled it to participate in the first election to the Human Rights Committee, held in New York on September 20, 1976. Professor Walter S. Tarnopolksy of the Osgoode Hall Law School, York University, was one of 18 persons chosen for membership on the committee (on which they serve in their personal capacities) and was subsequently chosen for a four-year term. The Committee was to begin its work in the spring of 1977.

In 1976, Canada served the first year of its three-year term on the Commission on Human Rights. Canada's efforts were directed towards upgrading the commission's investigatory work and preventing excessive politicization. Canada considered the thirty-second session of the commission a qualified success,

with modest progress attained on the issues of torture and religious intolerance.

A Canadian delegation also participated in the work of the Commission on the Status of Women, which devoted most of its 1976 sessions to two important tasks. First, the commission elaborated a program for the United Nations Decade for Women (proclaimed by the General Assembly in 1975), which was designed to ensure the full and effective participation of women in all aspects of national life. Secondly, though requiring a special resumed session to do so, the commission completed a draft convention on discrimination against women. This convention will be considered by the General Assembly at its thirty-second session in 1977 and, if approved, will enter into force when 20 states have ratified or acceded to it.

Canada's participation in the international human-rights objectives of the Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination was still jeopardized in 1976 by the appearance in several UN bodies of resolutions approving of or recalling the "Zionism-is-racism" resolution passed at the 1975 General Assembly.

Special conferences

The major United Nations special conference during the year was *Habitat*, the UN Conference on Human Settlements, which took place from May 31 to June 11 in Vancouver. *Habitat* grew out of the Stockholm Conference on the Human Environment of June 1972 and was launched by the General Assembly later that year, when, at the same time, it accepted Canada's offer to act as host.

Enrique Peñaloza of Colombia was appointed *Habitat* Secretary-General. A preparatory committee of 56 member states held three sessions before the conference; regional preparatory meetings were held in Asia, Africa, Latin America and Europe and a series of expert meetings and governmental working groups were also organized to consider or advise upon aspects of the conference's work.

The Canadian delegation of 71 included representatives from four levels of government

(including four federal and nine provincial ministers) and the non-governmental sector.

The conference was attended by 132 states, which made it the largest ever held by the United Nations. At its first meeting, following addresses by the United Nations Secretary-General, Canada's Governor-General and Prime Minister, the conference elected the then Canadian Minister of State for Urban Affairs, Barney Danson, president by acclamation. The President of Mexico, Luis Echeverria, addressed the conference at the following session.

Three items on the agenda were of major importance: the declaration of principles, recommendations for national action, and recommendations for international co-operation. The declaration, containing both general principles and specific goals for government programs, was adopted by the conference by a roll-call vote of 89 in favour, 15 (including Canada) opposed, with ten abstentions. Canada supported the general intention of the declaration, but could not accept an amendment that associated it with the 1975 General Assembly Resolution (No. 3379) that defined Zionism as a form of racism. While the debate on this item attracted a large amount of press attention, the main work of the conference focused on its recommendations for national action where most effort in human settlements needed to be concentrated; 64 recommendations were passed concerning settlement policies, shelter, clean water and land-management, among other topics, and a number of measures were adopted to support these efforts regionally and globally.

A unique feature of *Habitat* was the audio-visual program in which 249 films and 160 capsules were presented by delegations as parts of their countries' positions. These materials were shown to the conference sessions, in the Project Presentation Centre, at the Queen Elizabeth Playhouse and on cable television. The five Canadian films concerned Canadian design innovations, metropolitan government, land-banking, water-treatment and community-revitalization. To preserve and augment this resource material, the conference

recommended the establishment of an audio-visual information centre. Canada offered to house and finance the centre in its initial phase, and, after the General Assembly had approved the recommendation at the thirty-first session, it was set up in co-operation with the newly-formed Human Settlements Centre at the University of British Columbia.

Another major conference was the Tripartite World Conference on Employment, Income Distribution and Social Progress and the International Division of Labour, which took place in Geneva from June 4 to 17, 1976, under the aegis of the International Labour Organization, as a contribution to the shaping of a "New International Economic Order". Canada was represented by a delegation led by the Minister of Labour, Mr. John Munro, and composed of federal and provincial government officials, Members of Parliament and employer and worker representatives. In the declaration agreed upon at the end of its work, the conference endorsed a development approach that emphasized meeting the basic needs of all people, noted the importance of the interdependence of people in achieving the satisfaction of these basic needs and agreed that, to reduce unemployment, a high rate of growth was necessary.

Canadian financial contributions to the UN system

In 1976 the thirty-first session of the General Assembly approved an additional \$38 million in proposed expenditures, bringing the total biennial budget appropriations for 1976-77 to \$783,932,000. These funds will support the economic, social and humanitarian programs of the UN and meet the costs of staff salaries, headquarters maintenance and publications. Expenses are assessed among UN member states on the basis of a complicated scale based largely on relative national incomes. Under a newly-revised scale, effective in 1977, Canada will be assessed 2.96 per cent of the regular budget: its contribution of \$9,925,904 in 1977 will be the ninth-largest. This amount represents a slight reduction from the previous rate for Canada. The rates of

some members rose dramatically, particularly those that had derived greatly-increased revenue from petroleum production in recent years. In addition, Canada also pays assessments as a member of the various UN Specialized Agencies; these amounted to approximately \$16 million in 1976.

The Canadian contributions for UN peace-keeping cover primarily expenses in excess of those that would have been entailed to maintain the same forces in Canada. For UNFICYP, it is estimated that Canada spent a total of \$10 million in the fiscal year 1975-76, including \$1.93 million in unclaimable expenses attributable solely to the presence of 515 Canadian Forces personnel in Cyprus, and \$800,000 for airlift costs — which, however, will be refunded by the UN. In the Middle East, there are almost 1,100 Canadians serving with UNEF II and UNDOF at a total annual cost of \$13 million, including pay and allowances; about \$7 million annually is claimed from the UN to offset these expenses. Canada pays its assessed share of the entire force's expenses under a special formula. These payments amounted to \$4.6 million in 1975-76.

Voluntary contributions, mostly for development-assistance activities as opposed to regular budget expenses, constitute a much larger portion of Canada's financial contribution to the UN system; they amounted to \$140 million in 1976. Canadian priority was attached to the UN's central development-assistance funds, such as the United Nations Development Program (UNDP) and UNICEF, which together received about \$28 million, and to the World Food Program, with \$99 million (\$10 million cash, \$89 million in food grains). The concentration of Canada's aid to these UN institutions reflects its position as one of the world's major food-producers and its preference in principle to channel assistance through general development funds rather than the various special-purpose funds established from time to time by the UN and the Specialized Agencies. Smaller contributions in cash and kind went towards refugee activities, programs to benefit the victims of *apartheid*,

Defence relations

and humanitarian and disaster-relief assistance, all of which responded to urgent needs in the international community.

NATO

Canada was one of the 12 original signatories of the North Atlantic Treaty. Successive Canadian Governments have maintained that Canada's security remained linked to both that of Europe and that of the United States — a view shared by other members of the alliance. Canada supports the idea of collective security, and remains convinced of NATO's important political role in the reduction, and eventual removal, of the underlying causes of potential East-West conflict through negotiation, reconciliation and settlement. These views were developed in some detail in 1970 in *Foreign Policy for Canadians* and in the 1971 White Paper on Defence.

In May 1975, Canada's commitment to NATO was reaffirmed when the Prime Minister visited Brussels to participate in a NATO heads-of-government "summit" meeting. He restated Canada's belief in the idea of collective security and its support for NATO, and pledged the maintenance of an effective Canadian contribution to NATO defence.

The Government has given concrete form to Mr. Trudeau's pledge by decisions it took following an extensive review of Canada's defence structure. In November 1975, the Government announced that capital expenditure for defence would be increased, in real terms, by 12 per cent each year for the following five years, until capital expenditures reached at least 20 per cent of the total defence budget. The replacement of certain obsolescent weapons and equipment of the Armed Forces was also approved in principle. The first steps towards implementing the Government's decision were taken in 1976 by arranging to purchase a new main-battle tank, the *Leopard 1*, for the Canadian Forces in Germany and a new long-range patrol aircraft, designated the CP140 *Aurora*.

These arrangements were concluded at a time when members of the alliance continued to experience, in varying degrees, the impact of severe inflation, energy disruption and recession. Under these circumstances, particular attention had to be paid to the problem of maintaining an adequate level of defence

capability in the face of serious strains on the economies of some of the allies. Alliance members, including Canada, continued to seek economies by increasing specialization in the development, production and acquisition of military equipment in order to avoid costly duplication of effort. Efforts also continued to reduce strain between Turkey and Greece, which could affect the security and cohesion of the alliance.

Canada's membership in NATO also continued to be a factor in the development of its political, economic and scientific-technological relations with Europe, by which Canada seeks to balance its relations with the United States. The alliance allows — indeed, obliges — both Canada and the United States to maintain a profound interest in European affairs, and exemplifies the interdependence of Europe and North America. It also provides Canada with an opportunity to consult with 14 other countries (including eight of the nine members of the European Community) on a continuous and regular basis on a variety of political and military questions.

Chief among these is the complex of dynamic issues and relations grouped under the heading *détente*. Progress in this long and arduous process was achieved in Helsinki on August 1, 1975, with the signing of the Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe. Among the obligations undertaken in that Final Act are the "confidence-building measures" (CBMs) by which the signatories agree to notify each other of all major military manoeuvres in Europe in which they are taking part.

Canada has already issued notifications of manoeuvres in which Canadian troops participated, which took place in the Federal Republic of Germany in 1975 and 1976. CBMs also provide for the optional invitation of observers to manoeuvres. NATO decided to support this provision fully, and observers have been invited to all major exercises in which Canada has been involved. These invitations have at some time or other been accepted by all countries that participated in the CSCE except those that belong to the

Warsaw Pact. It is Canada's hope that conference-building measures will become a permanent element of the policy of all CSCE signatories in the period ahead.

North American defence co-operation

Canada's support for the principle of collective security is not limited to its membership in NATO. As part of its contribution to the maintenance of a stable strategic balance of power, Canada co-operates with the United States in the defence of North America. Notable examples of this co-operation are the joint systems of surveillance and control of North American air-space and anti-submarine defence measures, as well as defence-production-sharing arrangements.

The principal consultative body for Canada/United States defence co-operation is the Permanent Joint Board on Defence. In 1976, the Board held discussions on a variety of mutual-defence questions, including such issues as an agreement for the continued stationing of U.S. forces at Goose Bay, Newfoundland, and implementation of the provisions of the renewed NORAD Agreement of 1975.

Discussions continued during 1976 on the redefinition of NORAD regional boundaries, the effect of which will be to create two NORAD regions entirely in Canada, controlling all air operations over this country. Related talks also began between Canada and the U.S. on the sharing of responsibilities for future air-defence systems. It was agreed that, with the perception of a continued bomber threat, many joint surveillance and control systems would need to be replaced and modernized in the 1980s.

Canada and the United States also exchanged views on such questions as the dispersal of U.S. military aircraft to Canadian bases in time of emergency, the development of surplus lands at the U.S.-leased naval station at Argentia, Newfoundland, and the use in North American air defence of the Airborne Warning and Control System. Canada and the United States regularly co-operate in

research activities in the North, many of which have defence implications.

In December, the Minister of National Defence, Barney Danson, visited Washington for discussions with the outgoing Secretary of Defence, Mr. Rumsfeld, on both NATO and North American defence questions.

Peace-keeping

Canada's commitment to peace-keeping has remained strong, despite the heavy strain placed on the resources of the Canadian Armed Forces, because the Government has continued to consider that the peace-keeping operations in which they were engaged constituted the best way to prevent hostilities from recurring and offered hope for the achievement of enduring peaceful conditions.

Canada continued to be the largest contributor of troops to UN peace-keeping in 1976. Almost 1,600 Canadians are serving abroad in this capacity, including almost 1,100 with the United Nations Emergency Force and the United Nations Disengagement Observer Force in the Middle East and 515 in the United Nations Force in Cyprus. Canadians also continued to participate in the two peace-keeping operations of longest standing — the United Nations Truce Supervisory Organization (UNTSO) (smallest of the three, peace-keeping forces in the Middle East) and the United Nations Military Observer Group India-Pakistan (UNMOGIP), both of which were established in 1948.

In spite of relative stability in each of the peace-keeping theatres during 1976, progress was slow towards the solution of the underlying political problems. No negotiations were conducted on the Middle East issue and intercommunal talks in Cyprus, after having been broken off in April, had not resumed at the year's end.

Military training assistance

The Military Training Assistance Program is administered by an interdepartmental committee under the chairmanship of the Department of External Affairs. It provides available training positions, upon request, for

members of the armed forces of selected developing countries, primarily in Africa and the Caribbean. The positions provided are in basic officer and junior-staff training, as well as in trades with military applications.

Over 100 foreign candidates were trained in Canada in 1976, about 30 per cent of whom were in the "officer-stream" category. In addition, five Canadians served abroad under the program — one civilian Defence Research Board scientist in Malaysia, a pilot-training adviser in Tanzania, and three staff-training advisers in Ghana.

Arms control and disarmament

Disarmament involves the actual disbandment of military forces and the destruction of arms, while arms control seeks to reduce, limit or restrain the level and character of existing forces, to prevent the development or deployment of new weapons, and to limit or put an end to the arms race. Such measures can contribute in a major way to international security, the lessening of tensions and the improvement of political relations, and can be both a means towards, and a result of, an improved international climate. Canada has been a consistent advocate of greater and more rapid progress in arms control and disarmament and has worked towards effective measures in these areas. This is fully consistent with its security commitments to the defence of North America and Western Europe and with its general interest in promoting improved East-West relations and international security.

Strategic Arms Limitation Talks (SALT)

Agreement between the two major nuclear powers to curtail the strategic nuclear-arms race and begin the process of reducing nuclear arsenals continues to be the most pressing arms-control issue now under negotiation. It is of vital importance that the United States and the Soviet Union agree to limit strategic nuclear arms so as to preserve the stability of the strategic balance, reduce the risk of war and, by increasing the security of

both East and West, promote a climate of *détente*. While the SALT negotiations are bilateral, involving only the two super-powers, their outcome will vitally affect the security concerns of Canada and the NATO alliance — and, indeed, those of the whole world.

In 1972, the U.S.A. and the U.S.S.R. signed initial agreements on the limitation of strategic nuclear arms (SALT I), and, at Vladivostok in 1974, President Ford and General Secretary Brezhnev reached an understanding on the outlines of a further SALT II agreement. The highly complex negotiations were pursued through 1975 and 1976, but had not been completed by the end of the year.

The United States continued to keep its NATO allies informed of the progress of the negotiations. Both in NATO and through bilateral channels, Canada was able to register its views in support of early agreement on further mutual reductions and limitations to slow down, and eventually end, the nuclear-arms race in both its qualitative and quantitative dimensions.

Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR)

As a member of the NATO alliance, Canada participates directly in the other principal East-West arms-control negotiation now in progress, the Conference on the Mutual Reduction of Forces and Armaments and Associated Measures in Central Europe, which is aimed at reducing the level of armed confrontation in the area of its greatest intensity. These negotiations, which began in Vienna in 1973, involve the NATO and Warsaw Pact countries with military forces stationed in Central Europe. They were made possible by a general lessening of Cold War tensions and improvement in the relations between the U.S.A. and U.S.S.R., as reflected in the 1972 SALT agreements and the convening of the Conference on Security and Co-operation in Europe. As had been expected, progress was slow, and by the end of 1976 no agreement was yet in sight.

Canada's interest in MBFR is the result both of the belief that a balanced reduction in

the level of armed confrontation between East and West will improve the political climate and reduce the possibility of war and of the recognition that the security of Canada is inseparable from that of Western Europe. Accordingly, within the NATO alliance, Canada has been a consistent supporter of MBFR, and has played its full part in the formulation of policy and the conduct of the negotiations.

Non-proliferation

Considerably more progress was made in reinforcing and broadening the international non-proliferation system than in other areas. The dangers inherent in the proliferation of nuclear-weapon capability and the need to strengthen safeguards requirements as a condition of supply received further attention among suppliers and in the International Atomic Energy Agency (IAEA). Adherence to the Non-Proliferation Treaty, which Canada considers to be the cornerstone of the non-proliferation system, grew from about 80 parties at the time of the NPT Review Conference in 1975 to about 100 by the end of 1976. The parties now include almost all the highly-industrialized and the great majority of developing countries. Detailed study is being given in the IAEA and elsewhere to the need for an international approach and for applying stronger controls to the most sensitive parts of the nuclear-fuel cycle — that is, reprocessing and enrichment.

During the year, Canada completed its review of safeguards requirements relating to Canadian supplies and co-operation in the nuclear field. At the end of the year it announced that all future Canadian contracts for the export of nuclear material, equipment or technology to non-nuclear-weapon states would require, as a condition of supply, that the recipient state (a) either be a party to the NPT or otherwise make a binding international commitment not to develop or produce nuclear-explosive devices and (b) accept IAEA-administrated safeguards on its entire nuclear program. This stipulation was an innovative step by one major supplier towards greater acceptance by both supplier and

recipient states of the principle that international co-operation in the peaceful uses of nuclear energy should be based on binding non-proliferation commitments and adequate safeguards intended to verify that they were honoured. These Canadian safeguards standards are in advance of those currently required by all other suppliers, but Canada hopes that effective action can be taken in co-operation with supplier and receiver states to increase international security by further strengthening the international non-proliferation system, which it believes to be in the interest of all states.

Conference of the Committee on Disarmament

The Conference of the Committee on Disarmament, of which Canada is a member, deals with those arms-control and disarmament issues that are of broad concern to the international community and are intended to be of general application. Multilateral discussions take place in Geneva on a regular basis. Though it is not a United Nations body, the CCD reports annually to the General Assembly. In its annual debate on disarmament, the Assembly considers the CCD report and proposals.

Canada believes that the CCD, as the only existing forum for the negotiation of arms-control and disarmament measures of a general multilateral character, can play an essential role, provided adequate political will exists to overcome difficulties. While the results of the 1976 session of the CCD were disappointing, it did successfully complete negotiations on a draft convention on the prohibition of military and other hostile uses of "environmental-modification techniques" and continued consideration of a ban on nuclear-weapon testing and on the development, production and stockpiling of chemical weapons. These areas of activity are discussed further below.

Environmental warfare

Canada took part in the negotiations at the CCD leading to the Convention on the

Prohibition of Military and Other Hostile Uses of Environmental Modification Techniques. This treaty prohibits the use of techniques "for changing, through the deliberate manipulation of natural processes, the dynamics, composition or structure of the earth" or outer space in such a way as to have "widespread, long-lasting or severe effects as the means of destruction, damage or injury to any other state party". Canadian negotiators would have preferred that the convention's prohibitions were expressed in less-ambiguous language, but came reluctantly to the conclusion that a more precise text would be extremely difficult, if not impossible, to achieve, particularly because of the problem of describing extremely complex and continually-developing scientific and technological phenomena in legal language.

A resolution, which Canada co-sponsored, was adopted at the thirty-first session of the General Assembly, referring the convention to all states for their consideration, signature and ratification at the earliest possible date. It was expected that Canada would sign the convention in 1977.

Nuclear-weapon testing

Throughout 1976, Canada worked to bring about an end to nuclear-weapon testing — at least, at the outset, by the two principal nuclear powers. At the thirty-first session of the General Assembly, Canada called on the two super-powers to enter into a formal interim agreement with as many other nuclear-weapon states as possible to end their nuclear-weapon testing, at least for a defined trial period. Such a cessation should involve adequate verification to ensure that it was being fully honoured. If such an agreement were to be reached for a fixed trial period, it could be reviewed by its adherents at the end of that time to determine whether it might be extended or transformed into a comprehensive test ban including all nuclear-weapon states. Moreover, Canada strove to augment the international capability for detecting, locating and identifying underground nuclear explosions by seismological means.

In accordance with the initiative taken by Canada, Japan and Sweden in 1975, a working group of seismological experts met in 1976 to examine the possibility of the verification of an underground test ban by tele-seismic means. This work is to continue in 1977. The last session of the General Assembly called on the CCD to give the highest priority to negotiations concerning nuclear-weapon testing.

Chemical warfare

In 1972, the CCD negotiated a convention, which was ratified by Canada in September of that year, banning the production and possession of bacteriological (biological) weapons. It provided that the parties should continue negotiations towards early agreement on measures for the prohibition of chemical weapons. The use of both chemical and bacteriological weapons was prohibited by the Geneva Protocol of 1925, which Canada ratified in 1930. The task that remained was, accordingly, that of achieving international agreement on effective measures for the prohibition of the development, production and stockpiling of chemical weapons and for their destruction. The CCD is expected to give special attention to this area in 1977.

Conventional weapons

As in previous years, Canada took part in the Conference of Government Experts on the Use of Certain Conventional Weapons, which met in Lugano, and the subsequent third session of the Diplomatic Conference on the Reaffirmation and Development of Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts, which took place in Geneva. In the process of expanding and developing the Geneva Conventions of 1949, these conferences have been considering the prohibition of, or restriction of, the use of certain conventional weapons that might "cause unnecessary suffering or have indiscriminate effects" (incendiary weapons, high-velocity projectiles, etc.). Canada supports international efforts to deal with these areas, and to this end will participate fully in

the fourth session of the Diplomatic Conference, which is to meet in Geneva in 1977.

Special UN session on disarmament

At the thirty-first session of the UN General Assembly, several non-aligned countries proposed that a special session of the General Assembly be convened to discuss disarmament. Canada joined in co-sponsoring a resolution calling for the special session to be held in 1978, which was adopted by consensus. Canada is a member of the Preparatory Committee, which will meet in 1977 to plan arrangements for the special session. It is hoped that the special session will serve to give a new sense of purpose to arms-control and disarmament negotiations.

Technological and economic affairs

Despite a faltering world economic recovery, marked by continuing inflationary pressures and growing unemployment, international economic co-operation can be said to have improved in 1976, and Canada participated actively in international efforts to meet the various challenges to economic growth and stability. At the economic summit meeting in Puerto Rico, in the meetings of the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), the International Monetary Fund, the General Agreement on Tariffs and Trade, the International Energy Agency and the Conference on International Economic Co-operation, and in other important meetings, Canada joined with its industrialized partners to bring about co-operative approaches to the problems facing their economies and to forge more constructive relations with the Third World. Canada played a particularly important role as co-chairman of the Conference on International Economic Co-operation, where a broad range of issues, including energy, resources, financing and commodity trade, were discussed.

On the bilateral front, progress was achieved in pursuit of the Government's objective of diversifying Canada's international economic relations. In particular, economic

co-operation agreements were signed with the two major trading partners, the European Community and Japan, and also with the U.S.S.R.

Bilateral developments

There were two major developments in the expansion of Canada's economic relations with the European Communities and Japan. A Framework Agreement for Commercial and Economic Co-operation with the European Communities was signed by the Secretary of State for External Affairs on July 6. On October 21, during his visit to Japan, the Prime Minister signed a similar instrument with that country. Both agreements have the objective of bringing about higher levels of trade and investment through increased economic, and in particular industrial, co-operation. In each case, joint committees have been established to facilitate and encourage such co-operation. The first meeting of the Canada-EC Joint Co-operation Committee was held on December 10 in Brussels and a work program for 1977-78 was agreed upon. The Joint Economic Committee with Japan was scheduled to meet early in 1977.

On July 14, 1976, a Long-Term Agreement to Facilitate Economic, Industrial, Scientific and Technical Co-operation was signed with the U.S.S.R., the object of which was to expand and diversify trade and economic relations between Canada and the Soviet Union. A mixed commission was established to devise measures for implementing economic co-operation and to prepare a long-term economic program. The first meeting of the mixed commission, which took place in Moscow in October 1976, was co-chaired by the Secretary of State for External Affairs, Mr. Jamieson, and the Soviet Minister of Foreign Trade, Mr. Patolichev. A large number of Canadian businessmen accompanied Mr. Jamieson on this visit.

Economic relations between Canada and Brazil gathered new momentum during 1976. On June 28, a Canada-Brazil Joint Committee was established by an exchange of notes between the Canadian Ambassador and the

Brazilian Foreign Minister, Azeredo da Silveira. The purpose of the committee was to promote and strengthen trade and economic relations between the two countries. It held its first meeting in Ottawa from November 2 to 4 inclusive.

During 1976, joint economic committees were established with Saudi Arabia and Israel. The Canada/Saudi Arabia committee held its first meeting in Ottawa from September 13 to 15. The Canada-Israel committee was to hold its first meeting in Tel Aviv in the first half of 1977. A second meeting of the Canada-Iran Joint Economic Committee was held in Tehran in December. It is expected that these committees will promote and facilitate economic and commercial co-operation to mutual advantage.

At the end of 1975, the countries of the Commonwealth Caribbean announced their intention of terminating the Canada-West Indies Trade Agreement of 1925 because of the requirements of the Lomé Convention with the European Community and the terms of the U.S. General Scheme of Preferences. Negotiations began, therefore, in 1976 on a Canada-CARICOM trade and economic co-operation agreement to reflect the changed economic environment and to put the Canada-CARICOM relation on a contemporary footing.

Multilateral developments

Canadian participation in the economic summit meeting in Puerto Rico in June 1976 was an important step in the development of Canada's role in international economic affairs. "Summitry" on economic matters reflects a clear appreciation of the complex economic interdependence among nations and the importance of the careful management of the Western world's major economies for the benefit of the international economy as well as their own. The summit meeting affirmed the commitment of the industrialized democracies to approach common economic problems, particularly the need to move to a period of sustained growth without rekindling inflation, in a compatible and co-operative fashion.

The approach to economic issues generated by the Puerto Rico meeting, and before it the Rambouillet meeting, was felt in a number of international economic institutions where decisions were taken with a view to improving the management of the world trade and monetary system. Meeting in Jamaica in January, the International Monetary Fund followed through on the Rambouillet proposal to revise the Bretton Woods Agreement of 1944 so as to permit countries to establish floating exchange-rates and to have Special Drawing Rights replace gold as the Fund's unit of account. The revision will also give the IMF wider responsibilities for overseeing the international monetary system.

In June, the Secretary of State for External Affairs attended the ministerial meeting of the Council of the Organization for Economic Co-operation and Development. Among the decisions taken was the agreement to renew the "trade pledge" of 1974 under which member governments agreed to avoid restrictions on trade and other current-account transactions that could lead to a chain reaction and endanger the process of economic recovery. The renewal was of some significance, because of the increasing protectionist pressures in many countries throughout 1976 as economic recovery faltered generally.

Uncertainty about the strength of economic recovery, as well as elections in the United States and elsewhere, slowed progress on several important issues that were being dealt with in the multilateral trade negotiations in Geneva. Important steps were taken, nonetheless, in virtually all areas of the negotiations, including the presentation of proposals for a tariff-reducing formula that would form the basis for the tariff negotiations. In these discussions, the Canadian delegation elaborated the elements that must be included in an agreement to meet the particular needs of Canada's industrial structure and export capabilities.

In the multilateral trade negotiations, Canada has stressed the importance of dealing as well with the many non-tariff barriers to trade, such as quota restrictions, technical

standards, government purchasing practices, and customs and administrative procedures. Consequently, Canada has participated actively in all negotiating groups and has played a particularly important role in efforts to improve international rules on the use of government subsidies and countervailing duties. To further the Government's policy of increasing the processing of resources before export, the Canadian delegation set forth a comprehensive proposal for "sector" negotiations. This would provide for agreements, on a sector-by-sector basis, to reduce or eliminate both tariff and non-tariff barriers that restricted trade in upgraded products in a number of important resource sectors.

In keeping with the commitment made by industrialized countries to have the MTN consider special and more favourable treatment of the trade problems of developing countries, Canada and other developed countries offered tariff reductions on a number of so-called tropical products. The Canadian delegation has contributed to the exploration in various groups of ways in which special measures to increase and broaden the trade of developing countries might be implemented.

Issues of international investment and multinational enterprise were the subject of considerable international attention. Canada participated with the other members of the OECD in developing guidelines for multinational enterprises operating in the organization's area, and a declaration on national treatment for foreign investors as well as a declaration on consultations on investment incentives and disincentives. Canada participated actively in United Nations work on the development of a code of conduct for international business, on an agreement to combat bribery and illicit payments in international business transactions, and on work in the areas of restrictive business practices and the transfer of technology.

The debates on draft revisions to the Combines Investigation Act, patent law and the decennial revision of the Bank Act were followed with some interest abroad. Canadian missions sought to ensure that Canada's trad-

ing partners understood the intentions of the proposed revisions and to elicit their comments.

The Government clarified its position on international boycotts and strongly affirmed its opposition to discrimination and boycotts based on race, national or ethnic origin, or religion. The Secretary of State for External Affairs stated in the House of Commons that the Government would take measures to deny support or facilities for various kinds of trade transactions in order to combat any discriminatory effects that such boycotts might have on Canadian firms or individuals. These measures would not, of course, apply to a boycott accepted by Canada, such as that against Rhodesia imposed by the UN Security Council, but would clearly apply to such discriminatory aspects as there might be in any other international boycott.

The most important development in international commodities issues was the adoption by UNCTAD IV in Nairobi of Resolution 93 (IV) establishing an integrated program for commodities. The program calls for discussions aimed at improving the stability of the earnings of developing countries derived from their major export commodities, the possible establishment of international commodity-stocking arrangements and a "common fund" for the financing of these stocks.

Discussions on raw materials by the Conference on International Economic Co-operation were largely peripheral to commodity discussions by other bodies. Two of the most important items discussed in the Raw Materials Commission of the CIEC were the preservation of the purchasing power of the developing countries and the question of supply.

An important development relating to minerals at the Law of the Sea Conference in New York was the emergence of a proposal concerning the rate of exploitation of seabed resources. Canada and many developing countries opposed the proposal, which they felt could lead to a collapse of the nickel market and jeopardize the future of land-based nickel

producers. It is hoped that agreement on this issue can be reached in 1977.

As a major exporter of wheat, Canada continued its strong interest in discussions in the International Wheat Council of a new agreement on world trade in grains. Progress in the Council continued to be linked to the discussion of central issues in the multilateral trade negotiations in Geneva and the slow advance of the latter affected the development of a new agreement on world grains trade.

Because of the imposition by the United States of a global quota on beef and veal in October 1976, Canada established quotas on the import of these products with the object of ensuring orderly marketing in Canada. Consultations were held with major suppliers about these measures and about arrangements for the Canadian beef and veal trade in 1977.

Development assistance

Canada's official development-assistance program continued to expand during the fiscal year ending March 31, 1976; disbursements reached a record level of \$903.5 million.

Bilateral disbursements were concentrated on countries at the lower end of the economic scale, in accordance with one of the principal objects set forth in the *Strategy for International Development Co-operation 1975-1980*, the blueprint for Canada's development co-operation policy. In accordance with a second aim of that policy, *viz.* to increase the proportion of total Canadian disbursements to multilateral institutions, contributions (excluding food aid) to institutions such as the World Bank, regional development banks and the UNDP reached a record level of 26.3 per cent of total disbursements in the year ending March 31.

At the World Food Conference in 1974, Canada pledged itself to contribute one million metric tons of grain as food aid each year for a period of three years. In the fiscal year 1976-1977, the second year of Canada's commitment, food-aid contributions of one million metric tons of grain and grain equivalents and \$45-million worth of non-grain foods will exceed the level of contribution expected as

a result of the 1974 pledge. The bilateral portion is made up of 600,000 metric tons of grain and grain equivalents and \$22-million worth of skim-milk powder, while multilateral contributions are made up of 400,000 metric tons of grain and grain equivalents and \$23-million worth of non-grain foods.

The administration of the Canadian development-assistance program is chiefly the responsibility of the Canadian International Development Agency, which reports to Parliament through the Secretary of State for External Affairs. The Department of External Affairs works closely with CIDA and other government entities to elaborate policy and ensure co-ordination with other Canadian foreign-policy interests. Canadian posts in the developing countries also make personnel available to share the responsibility for administering the program.

Economic relations with developing countries

In 1976, Canada assumed a central role in the international dialogue on economic relations between developed and developing countries by accepting the responsibility of the co-chairmanship of the Conference on International Economic Co-operation. That conference, the focal point for the North-South dialogue, is a forum for 27 countries to further general international economic co-operation for the benefit of all countries. It met regularly during the year in Paris.

Canada participated in many important meetings concerning relations with developing countries, including meetings of the Fourth United Nations Conference on Trade and Development, ECOSOC, the World Food Council, the Economic Committee of the United Nations General Assembly, OECD high-level groups on North-South relations and commodities, the International Monetary Fund and the World Bank, the regional development banks, the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) and the Commonwealth. Of particular note was Canada's participation in the Commonwealth group of experts on the "New International

Economic Order", and a parallel Commonwealth group on industrial co-operation with developing countries. Canada continued to play an active role in commodity consultations in both UNCTAD and the Food and Agriculture Organization, and participated in international discussions on a number of commodities including copper, tin, sugar, coffee, jute and hard fibres. Canada pledged \$33 million to the International Fund for Agricultural Development (IFAD) and was present at the conference of the fund's founding plenipotentiaries.

Co-ordination of Canadian economic relations with developing countries, especially of the Government's participation in the CIEC, UNCTAD IV and other international meetings, was conducted through the Inter-departmental Committee on Economic Relations with Developing Countries (ICERDC), under the chairmanship of the Under-Secretary of State for External Affairs.

Energy

The difficult economic adjustments made necessary by higher energy prices continued to concern Canada, and all the oil-importing countries, during 1976, though international oil prices remained relatively stable throughout the year. However, multilateral discussions, in which Canada took part with other industrialized countries in the International Energy Agency and with the main energy importers and exporters at the Conference on International Economic Co-operation, identified future hydrocarbon-supply limitations and the necessity of moving towards an international energy economy based increasingly on the alternative forms of energy; these would be the key problems facing all countries.

At the IEA, negotiations were completed early in 1976 on a program for long-term energy co-operation among industrialized countries, aimed at decreasing dependence on imported crude oil and accelerating the development of alternative energy sources. A further step towards increasing the effectiveness and credibility of these efforts was taken by the Agency's Governing Board (the vice-

chairmanship of which is held by Canada), which in November began to establish and evaluate group targets for reduced dependence and to translate these efforts into policies and programs undertaken by individual member states. Canada's participation in the Agency's activities in emergency oil-sharing and in research and development also continued in 1976.

Canada, which has provided the CIEC chairman for the industrialized countries, played an important role in the eight monthly sessions of the Conference's Energy Commission, in which useful discussions were held between key oil-exporting countries and the industrialized and developing countries. The principal matters discussed were the supply and pricing of oil and the basis for co-operation between exporters and importers. Common problems and common interests were identified, as well as sectors in which greater co-operation was necessary. The final CIEC meeting was expected to occur early in 1977 for the purpose of estimating how much progress had been made and deciding on appropriate measures to be taken on energy and on other important matters discussed during the conference — such as development, finance and raw materials.

Canada's oil, coal and electricity imports and its exports of oil, gas, coal, hydro power and uranium remained approximately in balance during 1976. As the newly-opened pipeline between Sarnia and Montreal began to deliver oil to Montreal refineries, Canada, in conformity with its crude-oil export policy, started to reduce its shipments of oil to the United States in successive stages. The supply problem created by this measure for some U.S. refiners who were highly dependent on Canadian oil was the subject of several meetings during the year between officials of both governments, at which special attention was given to existing and potential "oil swaps". Both governments were in search of longer-term solutions to the problems of the U.S. refiners. Among those considered were several pipeline projects currently being studied by commercial interests. Another topic on which

valuable exchanges of view took place was the implementation by the Canadian Government of the National Energy Board recommendations for a price increase on natural gas exported to the United States.

A number of important decisions, both in Canada and the U.S., on the transportation of northern gas to southern markets are likely to be made in 1977. In keeping with their common desire to retain all available transportation options for northern gas while the regulatory and political processes are being completed in Canada and the U.S., representatives of both governments remained in close contact and exchanged information on developments on this subject in each country. They also continued to study the *ad referendum* transit-pipeline agreement, initialled by the chief negotiators in January 1976, which would provide a regime of non-interference, non-discrimination and "in-bond" treatment for pipelines carrying hydrocarbons destined for one country across the territory of the other. This proposed agreement will require signature and ratification by both governments before it enters into force, but it is expected that these steps will take place shortly.

Other important Canadian international energy contacts included a visit in June by Valentin Hernandez, Venezuelan Minister of Mines and Hydrocarbons, and a visit in October by the President of the Venezuelan National Oil Company, General Alfonzo Ravard. A return visit to Venezuela by officials of Petro-Canada (established in January 1976) was undertaken to explore the development of the kind of technology that would help each country exploit its tar-sands.

Nuclear relations

Interest in nuclear power for the generation of electricity continued to grow in 1976, causing a strong international demand for uranium. Side by side with the expansion of national nuclear-power programs, the international community continued to pursue the vital aim of controlling the risks of nuclear-weapon proliferation.

Canada responded to the challenges posed by the twin purposes of peaceful application of nuclear energy and non-proliferation, and was prominent among the nations seeking to strengthen international safeguards on the transfer of nuclear equipment, materials and technology. Nuclear co-operation with India was ended because of the inadequacy of such safeguards. Negotiations with a number of important nuclear clients were pursued to bring safeguards into line with the high Canadian standard announced in 1974. In a number of cases, these negotiations were concluded satisfactorily, thus permitting continued nuclear trade. In December, the Secretary of State for External Affairs announced that, for future contracts, adherence to the Non-Proliferation Treaty or acceptance of full-scale safeguards would be a condition of Canadian supply. Canada expressed the hope that other suppliers would do the same.

Under stringent safeguards, Canada, one of the countries most advanced in the application of nuclear power to peaceful uses, continued to support international efforts to ensure the orderly development of nuclear energy under the special supervision of the International Atomic Energy Agency and the OECD's Nuclear Energy Agency. It also took part in the efforts of the Nuclear Suppliers' Group to broaden the agreement among suppliers on safeguards requirements, especially for such sensitive technology as enrichment, reprocessing and the manufacture of heavy water. Canada contributed \$300,000 to the IAEA to help developing countries that had become parties to the NPT to put nuclear technology to peaceful uses. Finally, Canada participated in a number of scientific exchanges, multilateral as well as bilateral, on nuclear matters and in many international technical symposiums and conferences.

Telecommunications

The Canadian Government was actively represented during 1976 in the deliberations of international organizations concerned with communications. Thus a Canadian delegation attended the Assembly of Parties to the Inter-

national Telecommunications Satellite Organization (INTELSAT), held in Nairobi during September.

In the same month, a convention and an operating agreement setting up the International Maritime Satellite Organization (INMARSAT) were adopted by a conference convened for that purpose. Canada had taken part in the negotiations preparatory to this meeting. The INMARSAT was created to improve communications between ship and shore by the use of satellites.

Negotiations between Canada and the United States concerning "Loran C" radio-navigation programs ended in June with an exchange of notes.

Canada made arrangements with a number of countries to permit the exchange of messages by Canadian amateur radio operators on behalf of third parties during the 1976 Olympic Games.

Air relations

Reflecting the general downward economic trend of international civil aviation, Canada's airlines began to retrench and consolidate. The efficient implementation of existing agreements was emphasized rather than the negotiation of new and expanded services. Canadian air connections with Israel and Spain were suspended, and the heavy traffic congestion at Malton Airport necessitated the calling of a halt (until 1980) to further increase in access to Toronto by international carriers.

New agreements were negotiated with Poland and France. The former agreement permits the Polish airline LOT to fly on a "single-track" basis, tying this right to a commercial pool between LOT and Air Canada. The agreement, with France, which replaced the 1950 pact, gives Air France access to Toronto with restricted "in-transit" rights to Los Angeles, and gives Canada extra rights in and beyond Metropolitan France. The traffic rights are tied to a commercial pool agreement between Air France and Air Canada. Negotiations were also held with Greece and Belgium.

Transportation

The Canadian Government continued during the year its active participation in international transportation organizations, as well as its efforts to reach bilateral arrangements with other countries for the expansion of transport opportunities and to exchange information on transport technology and management. Delegations from Canada participated in all the committees, as well as in the Council and Assembly, of the International Maritime Consultative Organization (IMCO).

In addition, Canada began to renegotiate the St. Lawrence Seaway Agreement.

Science and environment

The Department co-ordinates Canadian foreign policy on science, technology and the environment. At home, the Department's work in these areas is carried out in collaboration with other federal departments, with the provincial governments and with private institutions. Abroad, External Affairs is responsible for bilateral scientific and environmental relations, and for Canadian involvement in certain multilateral technical agencies of the UN, NATO, the Commonwealth and the OECD, as well as for the scientific, technological and environmental aspects of the Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe. As host, Canada played a leading role in *Habitat*, which was held in Vancouver from May 31 to June 11. (See page 39.)

Science and technology

Canada was active in international technical organizations, particularly the Specialized Agencies of the UN and technical groups within NATO and the OECD. It participated in the February meeting of the UN Committee on Science and Technology for Development (CSTD), which discussed preparations for a global conference on science and technology for development (to be held in 1979), in meetings of the NATO Science Committee, and in the NATO Conference on the Environmental Assessment of Socio-Economic Systems, held in October in Istanbul. Canada

was represented at the October ministerial meeting of the OECD's Committee on Science and Technology Policy (CSTP) in Paris and at the Commonwealth Science Council meeting in Sri Lanka. As a member of the UN Economic Commission for Europe (ECE), Canada participated in the June meeting of the Senior Advisers to ECE Governments on Science and Technology and in an ECE-sponsored seminar on technologies for the use of low-calorie fuels, held in Bulgaria in April.

Canada participated in the nineteenth session of the UN Outer Space Committee, its science and technology and legal subcommittees, and in conferences, seminars and training sessions held under UN auspices. Canada strengthened its ties with the European Space Agency (ESA) by assuming observer status in the Agency's Remote-Sensing Program Advisory Group and in its science program committee. An arrangement was negotiated for the exchange of information between the Canada Centre for Remote-Sensing (CCRS) and the ESA.

Canada's scientific and technological relations with the United States are generally conducted on an informal basis, directly between the institutions or agencies concerned. The Department of External Affairs becomes involved only when a foreign-policy element exists, or when there is a direct link with broad Canada/United States relations. In 1976, Canada and the U.S. co-operated in the elaboration of national guide-lines for controlling experiments in genetic manipulation. The year also saw the continuation of co-operation between Canada's Pacific Ocean Research and Aquatic Affairs Centre and the U.S. National Oceanic and Atmospheric Administration's Pacific Marine Centre on tide and current studies in the Strait of Juan de Fuca and adjacent waters. Canada's participation in the U.S. Global Air-Sampling Program and the U.S.-Canada experiments co-ordinated through the Polar Continental Shelf Project continued, as well as joint research in fisheries, investigations of the coastal shelf and experiments on the Great Lakes.

Co-operation in space research was perhaps the most important element in Canada's scientific relations with the United States. During the year, efforts were made to identify new areas for joint activity in remote-sensing and related research. Agreement was reached on the continued use of the Churchill Research Range by the United States for the purpose of sounding-rocket launching and other scientific pursuits. Joint research programs on outer space and the upper atmosphere included balloon experiments for the investigation of the stratosphere and the magnetosphere, cosmic-dust studies and the exchange of sounding-rocket technology. Discussions were also held with the State Department and the National Aeronautics and Space Administration for the purpose of improving the very important and intensive relations between NASA and several Canadian institutions.

Relations with China continued to develop by means of an informal program of scientific and technological exchanges. Two Canadian doctors spent three months in China studying acupuncture, and a team of medical experts on limb- and digit-reimplantation and burn-therapy were there for one month. In June, three aquaculture experts examined China's fish-culturing methods. Among the Chinese missions to visit Canada were a survey and mapping delegation and a group of satellite-communications experts from the Chinese Electronics Society.

Canadian scientific and technological co-operation with the Federal Republic of Germany was concentrated in areas identified at the 1975 meeting of the Joint Scientific Committee: marine science and technology, the geophysical sciences, sensor technology and data-processing. Meetings were held regarding district heating, occupational medicine, energy research, sewage-treatment and plastics technology. There were working groups on photogrammetry, radio-frequency management and nuclear safety, and experts on these subjects were exchanged. A meeting of Canadian and German experts held in Ottawa during August discussed the possibility of co-operation in biomedical technology.

The highly-productive relations with France continued throughout 1976. The Canada-France Joint Commission on Scientific Co-operation held its first meeting in Paris in March. Both sides agreed to continue activities currently under way and to develop new areas of co-operation, such as urban planning, agriculture and food technology, health and medical research, and natural-resource development. During a visit to Ottawa in October, Mr. Ségard, the French Minister of Postal, Telephone and Telegraph Services, examined the feasibility of collaboration with the Minister of Communications. An agreement was also signed by the Canada Centre for Remote-Sensing and the French Centre National d'Etudes Spatiales for the conducting of a series of joint experiments.

Relations with Belgium continued under the agreement for scientific, technological and industrial co-operation signed in 1971. While the Ministry of State for Science and Technology and the Belgian Service de la Programmation et Politique Scientifique have taken the lead, other federal departments and the ten provincial governments are also involved. Visits, exchanges of information and joint projects are under way, or are contemplated, in applied research and technology, data-processing, health policy, agriculture and information systems. In August, a Belgian delegation visited hospitals and other medical facilities in Ontario and Quebec.

Co-operation with countries of Eastern Europe continued under the Helsinki Accord. There are many active projects under the Canada-U.S.S.R. agreement on co-operation in the application of science and technology, with working groups in construction, forest-based industries, electric power, fossil fuels, transportation and agriculture. Visits by Soviet and Canadian scientists took place within the framework of the National Research Council/U.S.S.R. Academy of Science agreement. Canada's relations with the other countries of Eastern Europe are still in the exploratory stage. As a first major step, agreement was reached with Poland for a Canadian science delegation to visit Poland and a Polish medical

delegation to visit Canada; their purpose would be to determine what sort of bilateral co-operation would be possible.

The growth of Canada's scientific and technological relations with Japan has resulted largely from direct, informal contact between institutions and individuals. The Department of External Affairs' activity has focused on the Canada-Japan Offshore Structures Project — a joint research program on tanker-mooring berths, on the exchange of engineers and scientists, and on the exchange of information on such subjects as high-speed transport and space technology. The Canada Council signed an agreement for the exchange of social scientists with the Japanese Society for the Promotion of Science.

Environment

Canada's efforts to protect the environment are made largely through the UN Environmental Program (UNEP), the UN Economic Commission for Europe and the multilateral environmental programs of the OECD and NATO. Canada is also looking into the possibility of bilateral co-operation in environmental research with several other countries, notably France and the FRG.

Canada plays an increasingly active role in UNEP and in the operations of the UN Environment Fund. In December, it was elected to another three-year term on the UNEP Governing Council. It is involved in activities sponsored by UNEP, such as the Global Environmental Monitoring System, the International Referral Service and the International Register of Potentially Toxic Chemicals.

An early UNEP priority was support for *Habitat*, the first major UN conference to be held in Canada. Representatives of 132 member states met to consider the physical, social and economic aspects of the man-made environment and to exchange ideas arising from, and experience gained in, the solving of the growing problems of human settlement. At its thirty-first session, the United Nations General Assembly adopted the declaration of principles and recommendations for na-

tional action drawn up at *Habitat*. The Vancouver conference was the first major UN gathering to use audio-visual techniques in its proceedings. The General Assembly also adopted a resolution welcoming Canada's offer to serve as host, for an initial period, to a permanent centre for the use of the audio-visual material developed for *Habitat*.

The Economic Commission for Europe continued to provide a valuable forum for the exchange of environmental information, especially through the Senior Advisers to Governments on Environmental Problems. In particular, the SAEP became increasingly involved during 1976 in environmental questions related to the implementation of the CSCE Final Act. The ECE committee on building, housing and planning accepted Canada's offer to act as host to a seminar on the impact of energy considerations on the planning and development of human settlements, to be held in Ottawa in October 1977.

Canada continued to participate in the environmental activities of the OECD and the NATO Committee on the Challenges of Modern Society. In the Committee, Canada is leading a pilot project on nutrition and health, and co-piloting a study of the application of remote-sensing technology to ocean pollution.

As part of Canada's expanding relations with Europe, discussions proceeded with the European Community on co-operation and exchange of information on scientific and environmental matters. In November 1975, letters were exchanged in Brussels between Canada's Ambassador and the Vice-President of the Commission, establishing a formal framework for co-operation on environmental matters. That relation continued to develop in 1976 with the visit of an expert delegation to Ottawa led by Mr. Scarascia-Mugnozza, a vice-president of the European Economic Community (EEC) with special responsibility for the environment.

International law

In the area of international law, the Department, through its Legal Bureau, has two principal and complementary functions.

The Bureau provides a general advisory service to the Government on international law, as it now exists, including advice on international agreements to which Canada is a party or in which there is a Canadian interest.

Of increasing importance in current relations among states are the numerous international meetings held to codify existing law or formulate new law in areas previously not subject to it. The Bureau acts as the operational arm of the Government in the development and maintenance of international law.

Law of the sea

In an attempt to accelerate the preparation of a comprehensive treaty to regulate the future use of the oceans, the Third United Nations Law of the Sea Conference held two sessions in New York during 1976, a spring session from March 15 to May 7 and a summer session from August 1 to September 17. Although considerable progress was achieved during the spring session, the summer session failed to live up to expectations; resolution of the more contentious issues, particularly the regime to apply in the deep seabed area, still eluded the delegates.

The New York spring session had before it the "single negotiating text" (SNT) in three parts that was issued on the last day of the 1975 Geneva session, as well as a text on dispute-settlement procedures prepared by the conference president on his own initiative and issued in July 1975. These texts consisted of some 300 articles, as well as appendices, which for the first time attempted to provide formulations for the resolution of complex and interrelated problems. Delegations had not been in a position to comment on the texts themselves before the opening of the spring session, and it was therefore decided that the three main committees would review their respective parts of the SNT in order to produce a "revised single negotiating text" (RSNT), while the president's text on settlement of disputes would be the object of a general discussion in plenary sessions of the conference in order to bring it into line with the other parts of the SNT. Although it had been hoped

that this reviewing process would be over by mid-session, the RSNT was issued only on the last day of the 1976 spring session with a new, unrevised text on the settlement of disputes. The slow rate of progress was inevitable in view of the sheer range and complexity of the issues, the different methods of work adopted by each committee and the number of informal negotiating groups set up to deal with the various issues.

Part One of the RSNT, which deals with the regime of exploitation of the resources of the "international seabed area" beyond national jurisdiction, was substantially modified, in comparison with the Geneva text, in an attempt to strike a more equitable balance between the views of the industrialized states and those of the developing countries. Part Two of the RSNT, dealing with the more "traditional" law-of-the-sea questions (territorial sea, international straits, fisheries, continental shelf, etc.) and with the new conception of the 200-mile economic zone, emerged virtually intact in its revised version, despite the campaign led by the group of landlocked and geographically-disadvantaged states for the recognition of special rights or privileges of transit through the territory and in the economic zones of neighbouring coastal states. Finally, Part Three of the RSNT, concerning the protection of the marine environment, marine scientific research and the transfer of technology, was considerably improved, particularly in providing more adequately for coastal-state jurisdiction over the control and prevention of pollution by ships. A new article on "ice-covered areas" also gave a measure of international sanction to Canada's 1970 Arctic Waters Pollution Prevention Act. On the issue of marine scientific research, the RSNT embodied what was hoped would be a workable compromise by coupling a coastal-state-consent regime with the stipulation that such consent should not be unreasonably withheld. In addition to the first three parts of the RSNT, the spring session also produced a fourth part, covering the settlement of disputes, which provided for a choice by parties to a dispute of one or more of four optional

procedures: the International Court of Justice, a new law-of-the-sea tribunal, arbitration and a system of "special procedures".

Faced with a number of intractable issues at the end of the spring session, the conference decided to reconvene for a fifth session during the summer in order not to lose the momentum gained in discussions and in the hope of settling some of the more outstanding issues. The objects of the New York summer session were, therefore: to negotiate the outstanding key issues, as identified by the chairmen of the three committees; to review Part Four, on the settlement of disputes, to give it the same status as the other parts; and to prepare a preamble and final clauses that could be included in a consolidated draft convention.

This ambitious work program was not carried out. Although significant progress was made on some issues in the second and third committees and a revised Part Four on settlement of disputes was issued in November 1976 as a result of the review conducted during the session, the first committee reached an impasse over the question of the legal regime to apply to the exploitation of the deep seabed. While the industrialized states insisted on incorporation in the future law-of-the-sea treaty of a right of guaranteed access to the seabed by private entities, the developing countries represented in the Group of 77 insisted that access by private companies could not be guaranteed by any treaty and should be allowed only at the discretion of the International Seabed Authority, and that the proposed international enterprise, an operating arm of the Authority, must have a preferred position in mining the deep seabed. Attempts to identify a middle-ground position have not so far produced positive results, and the inability to break this deadlock in committee has unfortunately overshadowed the very real progress achieved on the other parts of the RSNT.

In the second committee, discussion revealed that the conception of the exclusive economic zone is now firmly enshrined in the RSNT as the keystone of a new convention. And, while debate continues on the exact status of the zone (whether it is to be con-

sidered high seas, as some maritime states insist, or an area that is neither territorial sea nor high seas but within which a coastal state exercises specific sovereign rights and functional jurisdiction, as Canada and other coastal states maintain), the sovereign right of a coastal state over the living and non-living resources in the exclusive economic zone remains firmly embodied in the draft text. This clearly-emerging consensus at the conference provided a firm international basis for the action taken by Canada, the United States, Western European states and many other countries to extend national fisheries jurisdiction to 200 miles. Progress was also achieved on the question of rights of access and transit for landlocked states, and there are encouraging indications that states are closer to an agreement on a method of defining the outer edge of the continental margin and on a formula for sharing revenues derived from the exploitation of the mineral resources of the continental shelf beyond 200 miles, issues that to Canada, as a broad-shelf state, are of vital concern. The regime of transit-passage for straits used for international navigation remained embodied in the RSNT, but a number of coastal states were still seeking further safeguards to protect their environmental and security concerns.

Further progress was achieved in the third committee on coastal-state powers to control marine pollution. The negotiations during the summer session confirmed the emerging consensus in favour of a functional sharing of marine-pollution jurisdiction between coastal, flag and port states. The long-standing Canadian aim of a global treaty laying down basic environmental obligations now appears to be generally accepted, and is embodied in the RSNT. Some shipping states have still not been entirely reconciled to this approach, particularly the right of coastal states, already reflected in the draft text, to enforce internationally-accepted standards for vessel-source pollution in their economic zone and the existing right under international law to set national standards in the territorial sea. In the area of marine scientific research, there

were indications at the end of the session that elements of a compromise might now exist based on a "qualified-consent" regime, where consent of the coastal state would be required (and could be refused only in certain instances) before any research activities could be carried on in its economic zone or on its continental shelf.

A clearly positive result of the fifth session was the complete revision of Part Four, on settlement of disputes relating to the law of the sea. This part, in its RSNT version, has been considerably refined, both in its substantive articles and in its appendices, although it is still not entirely satisfactory from the point of view of the exercise of a coastal state's discretionary powers in the economic zone in relation to living and non-living resources, prevention of pollution and marine scientific research.

The sixth session of the conference was to convene in New York from May 23 to July 8, 1977, with the possibility of continuing to July 15. Crucial intersessional discussions are scheduled before the opening of the session in the hope of identifying a workable formula on the regime of exploitation of the deep seabed. A resolution of this question is pivotal to the success or failure of the conference, in view of the general understanding, from its outset, that any final convention on the law of the sea must embody all the subjects covered by the RSNT and the interrelation between the two basic premises of the new order for the world's oceans: a 200-mile economic zone reserved for the jurisdiction of the coastal state and an international seabed area constituting the "common heritage of mankind".

Environmental law

While multilateral discussions on marine pollution at the Law of the Sea Conference have constituted an important part of environmental-law work during the past year, the main focus of activity was with the United States, on transborder environmental problems, literally from coast to coast.

Discussions between Canadian and U.S. authorities continued on the Garrison Diver-

sion Unit, an irrigation project that would divert the waters of the Missouri River to irrigate a quarter of a million acres in North Dakota. On the basis of studies conducted in both countries, the Canadian Government had concluded that, if the project were completed according to existing plans, it would have adverse effects on Canadian portions of the Souris, Assiniboine and Red Rivers and on Lake Winnipeg. This could constitute a contravention of Article IV of the Boundary Waters Treaty of 1909, under which both countries have an obligation not to pollute boundary waters, or waters flowing across the boundary, to the injury of health and property on the other side. In October 1975, a reference was presented to the International Joint Commission, asking it to make recommendations that would assist both governments in ensuring that the Article IV provisions of the treaty were honoured. The IJC was unable to complete its investigation by the October 1976 deadline, and the release of its report was postponed until early in 1977. In view of this delay and the continuing construction of various components of the diversion unit, the Canadian Government delivered a note to the United States on October 12, 1976, requesting "that further construction and decisions on construction of the Lonetree Reservoir be deferred until after the Commission's report has been received and subsequent consultations between the two governments have taken place".

On the East Coast, the proposed Pittston Company oil-refinery at Eastport, Maine, has been of increasing concern. The refinery, as at present envisaged, would use the Canadian waters of Head Harbour Passage, the marine approach to Eastport, for the movement of large volumes of pollutants. A study on Head Harbour Passage, completed by the Department of Fisheries and the Environment and released in December, indicated that Head Harbour Passage was "by far the least acceptable area for tanker operations" among 22 Canadian oil-port sites. In addition, a report by the Department of Transport concluded that, in relation to Head Harbour Passage, "the risk

of pollution remains high and is environmentally unacceptable". As a result of these new studies, the Under-Secretary of State for External Affairs reaffirmed, in a letter dated December 1, 1976, to the Pittston Oil Company, Canada's continued opposition to the movement of tankers through the waters of Head Harbour Passage. The Under-Secretary stated that "in view of the well-established Canadian position, it will not be possible for the Canadian Government to enter into any such agreements, extend such approval or grant such permits" as would permit tankers to use Head Harbour Passage.

In the Far North, environmental discussion centred on oil-drilling activity in the Beaufort Sea. Canada initiated discussions with the United States in February 1976 in the light of accepted principles of international law and practice as reflected, for example, in the OECD declaration of 1974 calling for prior notification of projects having potential transfrontier pollution effects. Consistent with general Canada-U.S. practice in environmental matters, talks were held with U.S. officials both before and after the issuing of drilling authorization to Dome Petroleum Ltd. Since there were legal difficulties in extending to potential U.S. claimants a statutory right to compensation for pollution damage available to Canadians, an arrangement was developed whereby an amount of \$10 million would be made available by the operators to satisfy U.S. claimants in the event of an oil-well blow-out in the Beaufort Sea. Inter-agency discussions also began on the drafting of a joint oil-spill contingency plan applicable to any clean-up operations that might result from a blow-out in the area.

On the West Coast, discussions took place between Canadian and American officials in expectation of an increase in tanker traffic resulting from the completion of the pipeline from the North Slope oil-field in Alaska to the West Coast. Negotiations with American officials were scheduled for early 1977 to develop a mandatory traffic-management system for the Strait of Juan de Fuca, involving procedures to control the movements

of vessels and minimize the likelihood of collision and other marine accidents.

At the multilateral level, Canada has been a leader among the governments advocating further international efforts to obtain stricter environmental standards. Canada continued to press for agreement at the Law of the Sea Conference for adequate authority and controls over marine pollution in the proposed 200-mile economic zone. In the Intergovernmental Maritime Consultative Organization, Canada has been negotiating for higher international standards. At the December 1976 session of the Marine Environment Protection Committee (MEPC), Canada pressed for standards on such important technical aspects of marine transportation as segregated ballast, double hulls and sewage-treatment plants on ships. As a member of the United Nations Environmental Program, Canada participated in the Working Group on Shared Natural Resources, advocating that states recognize the obligation to notify other nations and provide them with information regarding activities that could have extra-territorial effects on the environment.

International fisheries

The year 1976 was decisive for the protection of fishing resources off Canada's shores. Following the spring session of the Law of the Sea Conference, and to counter the threat of depleted fish-stocks off the Atlantic Coast, the Secretary of State for External Affairs announced in the House of Commons on June 4 the Government's decision to extend its fishing-limit to 200 miles. The five bilateral agreements that had been negotiated in less than a year with Norway, Poland, the U.S.S.R., Spain and Portugal prepared the way for this extended fisheries jurisdiction, for which the groundwork — the articles that are being drafted by the Law of the Sea Conference — was laid during the two sessions of the conference held in New York in 1976.

In order to ensure a smooth transition to the new management regime that Canada was to establish on January 1, 1977, bilateral and multilateral discussions took place through-

out 1976 and, in particular, during the June and December sessions of the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF). As a temporary measure for 1977, the Canadian authorities agreed to apply as Canadian regulations those measures adopted by ICNAF with Canada's concurrence, including those on allowable catches in Canadian waters off the Atlantic Coast. These quotas generally correspond to those that would have been set by the Canadian authorities if the 200-mile fishing zone had already been established when the ICNAF meeting took place. The catches allowed by Canada off the West Coast were established following consultations with the countries concerned — Japan, the U.S.S.R., South Korea and Poland.

Since there are no accepted maritime boundaries with the United States or France (round the French islands of St. Pierre and Miquelon), negotiations were begun with these two countries to establish an interim regime in order to avoid conflicts regarding fisheries regulations in boundary areas and to pursue, in the best possible atmosphere, the study of long-term arrangements for their fishing operations.

During his official visit to France in November 1976, the Secretary of State for External Affairs, Don Jamieson, met with the French Minister of Foreign Affairs. Following their discussions and subsequent negotiations between French and Canadian fisheries officials, an agreement was reached on interim arrangements based on a special regime of mutual restraint in the reciprocal application of fishing regulations in a specified ICNAF area adjacent to the islands of St. Pierre and Miquelon.

As negotiations were still going on with American officials at the end of 1976, the Canadian Government decided, in order not to interfere with them, to waive licensing requirements for American fishing vessels until a temporary fishing agreement had been reached between the two countries.

Towards the end of 1976, several sessions of bilateral consultations took place with all the fishing nations operating off Canada's

coasts for the purpose of familiarizing them with the new Canadian regulations applicable to their continued activities in Canada's 200-mile fisheries zone and with the methods of licensing their fishing vessels for part of the stocks that were beyond Canada's capacity to harvest. It is obvious that, initially at least, these countries will have to reduce their fishing operations greatly in the new zone in order to allow the fish stocks to be replenished and to increase their long-term yield for the benefit of all concerned.

International economic law

In 1976, the impetus given to the "New International Economic Order" during 1974 and 1975 resulted in far greater emphasis on the "dialogue" between North and South, which included the multilateral trade negotiations, the Conference on International Economic Co-operation, and the work of the World Bank, the International Development Association and the International Monetary Fund and the fourth United Nations Conference on Trade and Development. As it was the first major international conference on trade and development since the seventh special session of the United Nations General Assembly, UNCTAD IV had to provide a legal framework for the formulation of a "New International Economic Order" by means of the resolutions it adopted.

Regarding the transfer of technology, the conference decided to establish an international group of experts within UNCTAD to draft a code of conduct, which would be completed about the middle of 1977 and would be the subject of a United Nations conference at the end of that year. No decision was reached, however, on whether or not this code would be legally binding. This would undoubtedly be a determining factor for the developing countries, which see the code as a tool for eliminating the economic disparities between nations and contributing to their economic and social development.

On the matter of intellectual and industrial property, UNCTAD IV reiterated the need for member countries to accept the decla-

ration concerning the goals of the review of the Paris Convention, as adopted at the second meeting of the *ad hoc* group of governmental experts on the review of the convention in December 1975. It also decided that the Secretary-General of UNCTAD ought to continue his efforts to have UNCTAD fulfil its responsibilities concerning the role of the international patent system in the transfer of technology and the reform of that system. It should be noted that developing countries attach a great deal of importance to the impact that such reform will have on their economies and development.

The year 1976 also witnessed an important development for Canada in international economic law : the concluding of the Framework Agreement for Economic and Commercial Co-operation with the European Communities. This agreement sets a precedent in that it is the first non-preferential pact of its kind to be negotiated between the European Communities and an industrialized nation.

There were also developments with legal significance in other areas of international economic activity. In June, the governments of the member countries of the Organization for Economic Co-operation and Development issued a declaration that included guide-lines for multinational enterprises, decisions regarding national treatment, international investment incentives and disincentives, and consultation procedures. While the terms of the declaration apply only to OECD countries, they could well have a wider impact in international economic relations — for instance, in the continuing efforts of the UN Commission on Transnational Corporations to develop a code of conduct for TNCs. The UN Economic and Social Council established an inter-governmental working group, in which Canada was a participant, to draw up an international agreement to prevent corrupt practices such as bribery and illicit payments in international commercial transactions.

Co-operation between Canadian and U.S. anti-combines agencies has been conducted in recent years in accordance with the bilateral Fulton-Rogers and Basford-Mitchell under-

standings, as well as the multilateral arrangements concluded within the OECD. These arrangements have proved to be of considerable benefit to agencies in both countries. Certain aspects of U.S. anti-trust investigations during 1976, however, particularly in relation to potash and uranium, raised issues not covered by these arrangements. It was fortunately possible to agree upon methods of avoiding direct jurisdictional conflicts, but these were both temporary and very specific in nature. There remains a need to identify more general and longer-term solutions to deal both with conflicts of legal jurisdiction and with divergencies of policy.

Nuclear law

Although the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons is the best available legal instrument to ensure the continuance of effective international safeguards and commitments against the spread of nuclear weapons, a series of significant events, not all of them directly associated with the NPT, signalled a rapid evolution of Canadian and international safeguards requirements during 1976.

Throughout the year Canada continued negotiations with its nuclear clients with a view to making agreements on safeguards in line with the high Canadian standard announced in December 1974. Agreement was reached with the Republic of Korea, Argentina, Finland and Spain. These bilateral safeguards agreements serve a double function in that, in the case of NPT parties, they complement the commitments made pursuant to the NPT, whereas, in the case of states not parties to the NPT, they require safeguards administered by the International Atomic Energy Agency and complementary commitments to Canada itself. Canada announced the end of its nuclear co-operation with India and Pakistan, both of which had refused to meet its safeguards requirements.

Early in 1976, following a series of meetings in London, a consensus was reached among major nuclear-supplier states on the standards of safeguards to be applied to nuclear exports. Canada received from the other sup-

pliers unilateral declarations indicating that, as a matter of national policy, they would insist on the level of safeguards required by the consensus. This was a major breakthrough, both because the NPT is not specific in the precise nature of safeguards and other controls to be applied to nuclear exports and because not all suppliers who joined in the consensus are NPT parties.

The position reached by suppliers reflected much, but not all, of the Canadian policy announced in 1974. Like Canadian policy, it stipulated that safeguards should apply to items for their useful life and for the life of any items produced thereby. It also noted that technology for sensitive nuclear activities should be transferred only if the nuclear material produced by means of such activities was safeguarded. The consensus required the observance of strict measures to guard against nuclear terrorism. It also drew attention to the desirability of requiring mutual agreement between supplier and recipient states on arrangements for reprocessing and enrichment, as well as storage or retransfer, of plutonium and highly-enriched uranium, both of which are readily usable in nuclear weapons. The problems of nuclear terrorism and the stockpiling of weapons-usable material for electricity-generation thus attacked by suppliers are not dealt with by the NPT and hence the suppliers' positions represent important advances.

Suppliers failed to reach consensus on several problems that are important for an international non-proliferation régime. International modalities for the reprocessing, enrichment and storage of weapons-usable material (e.g., a temporary moratorium on further commercial development of facilities for these activities, or the restriction of such activities to multinational fuel-centres) were not settled. Nor was it stipulated that safeguards would need to be applied to the full nuclear program of a recipient country.

Despite the lack of supplier-consensus on a full-scope safeguards requirement, the Canadian Government decided, in December 1976, that future Canadian nuclear exports would

be approved only if the recipient state had either ratified the NPT or otherwise made a binding commitment to nuclear non-proliferation and had accepted the application of safeguards to its entire nuclear-fuel cycle. Canada is doing its best to persuade other suppliers to follow its lead in this area. The step is significant not only because Canada is the first major supplier to make such a decision — thereby placing itself at a commercial disadvantage — but also because the NPT review conference urged suppliers to review their practice in this regard. Though Canada has been accused of weakening the NPT by imposing additional safeguards requirements on parties to the treaty, it is the first country that, in this respect, has ensured that the safeguards it requires of non-NPT parties are as stringent as those required of parties to the NPT.

Outer-space law

During the past year, Canada continued to participate actively in the work of the United Nations Committee on the Peaceful Uses of Outer Space and in the work of its legal subcommittee.

In an attempt to keep pace with rapidly-advancing technology, the legal subcommittee continued in 1976 to consider the following subjects as matters of high priority: the draft treaty relating to the moon; the elaboration of principles governing the use by states of artificial earth-satellites for direct television broadcasting; and the legal implications of "remote-sensing" of the earth from space.

There was little progress on the draft moon treaty. In the course of its previous sessions, the subcommittee could reach no agreement on questions of the scope of the treaty, information to be made available on missions to the moon, and the natural resources of the moon. At the fifteenth session of the subcommittee, priority was again given to the question of the moon's resources, since many delegations believed that a resolution of this problem would facilitate agreement on the remaining two issues. Basic differences remained, however, between those countries that

believed the moon's resources should be treated as the "common heritage of mankind" and those that did not wish to place undue international legal restriction on research and unforeseen prospects for exploitation of the moon's resources.

Considerable progress was made, however, in the elaboration of principles to govern the use of satellites for direct television broadcasting. At its last session, the legal subcommittee was able to produce nine draft principles. Canada played a major role with Sweden in the development of these principles. Both countries believed that a concerted effort should thenceforth be made to complete a full set of draft principles, including principles to regulate consent and participation. On this latter point, the two countries believe that the most effective way to ensure an orderly development of this technology, and to avoid its abuse, is through international co-operation complemented by principles requiring the consent of receiving states to the establishment of direct television-broadcasting systems intended to broadcast specifically to those states, and enabling such states to participate in activities related to the setting-up of such systems. Canada was pleased to note growing support for this approach at the last session of the legal subcommittee.

Considerable progress was also made during the past year on the question of the legal implications of remote-sensing of the earth from space. At the fifteenth session of the legal subcommittee, five common elements identified at the previous session were converted into draft principles and three further common elements were identified. In spite of this relative success, there are still basic differences between states that will require resolution before any set of principles can be drafted. Substantial disagreement exists on whether and how "sensed" states could protect themselves from acquisition and release of information acquired by the "sensing" states that might be detrimental to the interests of the "sensed". Following a thorough and careful review of Canada's national experience and of the international legal implications of remote-sensing,

the Canadian delegation, at the last session of the legal subcommittee, advanced propositions designed to reflect a recognition of the need to safeguard national interests without creating obstacles to the maximum co-operative utilization of this promising technology. The underlying purpose would be to develop an international legal regime for remote-sensing that would be cautionary without being unduly inhibitory. Canada believes these propositions will help to provide a basis for further progress at the next session of the subcommittee.

Legal measures against terrorism

International terrorism was originally inscribed on the agenda of the United Nations General Assembly in 1972 by the Secretary-General, following the tragic events at the Munich Olympics. The Assembly adopted a resolution that created a Committee on International Terrorism — which met only once, however, in 1973, its work being hindered from the outset by highly-ambiguous terms of reference. In the face of strong resistance by certain African and Arab delegations to the introduction of international measures against terrorist acts, the agenda item was tacitly permitted to remain inactive through the 1973, 1974 and 1975 General Assembly sessions.

In 1976, at the thirty-first session of the Assembly, this issue was revived by a number of Third World countries, which introduced a resolution calling for the reactivation of the Committee on Terrorism. Canada, though a member of the committee, voted against this resolution in the belief that it could be used to provide justification for certain acts of terrorism. Secondly, the terms of reference of the reactivated committee were as ambiguous and unsatisfactory as those contained in the earlier resolution. Canada was doubtful that the Committee on Terrorism, which was to meet in New York in March 1977, would be able to achieve agreement on effective measures against international terrorism; nevertheless, Canada would seek to ensure that developments in this body would be consistent with existing international law on the subject, in-

cluding the Tokyo, Hague and Montreal conventions on aerial hijacking and the Vienna convention on the protection of diplomats.

While the prospects for the Terrorism Committee did not appear encouraging, the thirty-first General Assembly session also witnessed the birth of a West German initiative that proposed the establishment of a committee to draft an international convention against the taking of hostages. Canada supported this proposal and co-sponsored the West German draft resolution embodying it. A modified version of that resolution was adopted by consensus after lengthy corridor discussions. The committee, which will meet in Geneva in August 1977, was requested to make every effort to submit a draft convention to the General Assembly in time for consideration at its next session.

As co-sponsor of the West German resolution, Canada hoped that the committee established under it would be able to achieve concrete results, if not in the short term at least in the long term. It is to be hoped that ambiguities in the mandate of the committee will not block progress on this front.

International humanitarian law in armed conflicts

The Diplomatic Conference on the Re-affirmation and Development of International Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts held its third session in Geneva from April to June. The object of the conference is the adoption of two additional protocols to the Geneva conventions of 1949 on the protection of war victims.

The first session of the conference, in 1974, was principally involved in establishing rules of procedure and in forming draft committees, and it adopted only seven articles. The second session, in 1975, was more productive and adopted in working committees more than 70 articles of the two draft protocols, generally through consensus. The third session, which was expected to be the last, was successful in resolving several difficult issues remaining from the previous sessions. A number of difficult questions remained, however, in-

cluding that of the taking of reprisals in certain conditions, superior orders, final provisions (adhesion of non-state liberation movements to Protocol I), civil defence and prisoner-of-war status for guerilla fighters. In the opinion of the Canadian delegation, the third session was limited in its results but nevertheless valuable for several worthwhile gains and for sharpening the focus on the difficult issues yet to be resolved. These were to be considered at a fourth session of the conference in Geneva, from March 17 to June 10, 1977.

Another way in which international humanitarian law may be strengthened is by banning certain conventional weapons. Before the 1976 session of the Diplomatic Conference, government experts had met in Lugano from January 28 to February 28 to discuss the restriction or prohibition of weapons that might cause unnecessary suffering or have indiscriminate effects.

The Lugano conference produced a report containing more than 20 proposals on various possible restrictions or prohibitions. This report was presented to the *Ad Hoc* Committee on Conventional Weapons of the Diplomatic Conference. However, it is clear that further debate and negotiation will be necessary before any real ban on certain conventional weapons can be achieved.

III Foreign Policy Co-ordination

Interdepartmental Committee on External Relations

The Interdepartmental Committee on External Relations (ICER) consists of the Under-Secretary of State for External Affairs (as chairman), the deputy ministers of the departments of Industry, Trade and Commerce, Manpower and Immigration, and Public Works, the President of the Canadian International Development Agency, the Secretary to the Cabinet and the Secretary of the Treasury Board. The Committee was established in May 1970 to advise the Government, through the Secretary of State for External Affairs, on such matters as the formulation of broad policy for foreign operations, the harmonization of departmental and agency "country plans", the allocation of resources for the conduct of programs abroad, program implementation, the recommendation of heads-of-post appointments and personnel policies for foreign operations. ICER has a small Secretariat staffed by personnel on loan from the departments and agencies responsible for major foreign-operations programs. It is assisted by several subcommittees, including an *ad hoc* subcommittee, a personnel management committee and an information subcommittee.

During 1976, ICER and its subsidiary bodies concentrated on developing measures to improve the effectiveness of Canada's foreign operations. In response to the Government's program of restraint, ICER used its "country-programming" system to undertake a special review of the extent and nature of Canadian representation abroad in relation to Canada's foreign-policy objectives and programs. This comprehensive review included a critical examination of the 13 foreign-operations programs that were being carried out by the 126 Canadian posts (embassies, high commissions, consulates, permanent delegations, offices, etc.) located in 79 foreign countries. One of the major aims of the review was to ensure that Canada's pattern of representation abroad adequately reflected the Government's priorities and the changing nature of its relations with these countries. As a result of this review, a number of reductions and redeployments were made in Canadian representation abroad.

The ICER *ad hoc* subcommittee focused its attention in 1976 on introducing methods of streamlining the country-programming system. The information subcommittee devoted considerable attention to improving the extent and nature of technical co-operation among the departments and agencies having information programs abroad.

Table I (below) provides a summary of the location of the 126 Canadian posts in existence in 1976 and the 4,884 personnel engaged in carrying out the Government's 13 foreign-operations programs in some 140 countries and 39 major international institutions. Table II indicates the relative number of man-years devoted to the major foreign-operations programs abroad by program personnel. For example, approximately 4 per cent (or 62 man-years) of the 1,532 program personnel abroad were engaged, in the fiscal year beginning April 1, 1976, in providing consular services to Canadian visitors, residents and corporations abroad. Table III breaks down the number of program staff abroad by department or agency — which differ considerably from the 13 agreed foreign-operations programs.

TABLE I

Distribution of Canadian posts and personnel abroad
by geographical region in fiscal year 1976/77

Geographic region	Number of Canadian posts, missions, offices	Number of countries and institutions involved ⁽¹⁾	Number of ⁽²⁾	
			program personnel	support staff
Africa and the Middle East	<u>27</u>	<u>60</u>	<u>199</u>	<u>477</u>
— English-speaking Africa	9	22	64	164
— French-speaking Africa	10	21	67	137
— Middle East	8	17	68	176
Asia and the Pacific	<u>17</u>	<u>27</u>	<u>235</u>	<u>616</u>
— East Asia	3	8	47	114
— Pacific	10	12	140	277
— South Asia	4	7	48	225
Europe	<u>38</u>	<u>37</u>	<u>536</u>	<u>1,289</u>
— Eastern	6	8	64	206
— Northwestern	10	8	192	443
— Western	22	21	280	640
Western hemisphere	<u>35</u>	<u>36</u>	<u>489</u>	<u>833</u>
— Caribbean	4	9	58	110
— Latin America	13	21	127	258
— United States of America	18	6	304	465
International institutions	<u>9</u>	<u>19</u>	<u>73</u>	<u>137</u>
	<u>126</u>	<u>179</u>	<u>1,532</u>	<u>3,352</u>

(1) Countries with which Canada has diplomatic or consular relations and major international institutions (e.g., the United Nations and its Specialized Agencies, UN regional economic commissions and regional development banks)

(2) Program personnel include Canada-based officers (1,193) and locally-engaged personnel (339) who have responsibility for program-management. Support staff include stenographic, clerical, administrative and other support personnel, both Canada-based (952) and locally-engaged (2,400). These figures include all employees abroad of all federal departments and

agencies except those working for or on loan to international institutions, Canadian Armed Forces personnel on operational military duty in NATO and UN peace-keeping operations, and personnel overseas from Crown corporations and other government commercial or proprietary agencies (e.g. Atomic Energy of Canada Limited, Air Canada, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Commercial Corporation and the National Film Board). The figures do not include employees of provincial governments or CIDA technical-assistance personnel in developing countries.

TABLE II

Percentage of time devoted to Canadian foreign-operations programs by program staff abroad in fiscal year 1976/77

Program	Percentage distribution of program staff
Consular	4.1
Customs and excise administration	1.0
Defence relations ⁽¹⁾	5.8
General relations	15.9
International development assistance ⁽²⁾	6.6
Manpower and immigration	17.9
Police liaison	2.1
Public affairs	7.8
Science, technology and environment	1.0
Tourism	4.9
Trade and industrial development	24.5
Transport, communication and energy	0.7
Other	7.9
Total	100

(1) Excludes Canadian Armed Forces personnel engaged in operational activities (e.g., Canada's contingents with NATO, UN peace-keeping operations).

(2) Excludes persons under CIDA's technical assistance programs abroad (i.e. advisers, experts, educators).

Source: FY 1977/78 country programs submitted by posts abroad.

TABLE III

Number of program staff abroad by department or agency, in fiscal year 1976/77

Department or agency	Number of program staff abroad
Agriculture Canada	2
Canadian International Development Agency	51
External Affairs	571
Finance	3
Health and Welfare Canada	27
Industry, Trade and Commerce	481
Labour Canada	3
Manpower and Immigration	252
National Defence	90
Public Archives	4
Public Works	9
Revenue Canada	16
Royal Canadian Mounted Police	48
Supply and Services Canada	23
Transport Canada	2
Total	1,532

Source: FY 1976/77 ICER manning-level data.

Federal-provincial relations

The Department's Federal-Provincial Co-ordination Division was established in September 1967 to expand the Canadian Government's capacity to satisfy the international aspirations of provincial authorities and facilitate their legitimate international activities.

The division seeks to keep the Department informed of provincial aims, aspirations and policies relating to international questions. It serves as a tool for the development of effective co-operation by visits to provincial capitals and the co-ordination, with provincial intergovernmental secretariats or the equivalent, of the activities of provincial government departments, the preparation of missions abroad and liaison with other federal departments and agencies. Officers maintain a continuous dialogue with provincial officials and visit them regularly.

The division ensures that information from provincial governments is brought to bear on the aspects of foreign policy that have a special interest for the provinces, whether or not an issue falls within provincial jurisdiction.

The Department has continued to expand the wide range of services to the provinces. It makes available its telecommunications network, as well as the facilities and services of missions abroad. It maintains a system for the regular distribution to the provinces of information and documentation on the international aspects of matters of provincial concern. The division also ensures that all provincial documents relating to international matters are transmitted to authorities in Ottawa. It facilitates provincial contacts with foreign governments on matters within the internal responsibility of the provinces.

Both levels of government have co-operated effectively in various fields involving international relations. The liaison function of the division was illustrated by the publication in August 1976 of the OECD study on educational policies in Canada and by the signing by Canada, following lengthy consultations with the provinces, of two United Nations human-rights covenants and an op-

tional protocol. Major international conferences in 1976 with significant provincial participation included the World Conference on Employment, held in conjunction with the annual conference of the International Labour Organization, and the UN *Habitat* conference in Vancouver. There were also extensive discussions between federal and provincial authorities in preparation for the UN Conference on Water to be held at Mar del Plata, Argentina, in March 1977.

The Information-Flow Program was created in 1973 to provide the provinces with information from the Canadian Embassy in Washington on the policies and activities of the United States Government in certain areas of provincial interest. The program encompassed the transmission of this information by oral briefings and exchanges of visits by officials, as well as by written reports and documents.

When the Information-Flow Program began, only Ontario took part. However, the results and provincial response were so favourable that the program was expanded to include Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Prince Edward Island, Newfoundland and Nova Scotia; it is hoped that it will soon include all the provinces. In this expansion of the program, the topics covered have widened from those that are largely economic in orientation to such diverse subjects as United States policies concerning the development of fisheries, social policies and energy and environmental topics.

Ottawa and Québec signed a new federal-provincial immigration agreement late in 1975. The new agreement improved co-operative measures the federal and provincial governments would use to encourage the movement of French-speaking, or potentially French-speaking, immigrants to Quebec. These measures made possible a more rapid exchange of information on immigration, more recruitment missions and an active role for the province during the selection process. As a result of the agreement, the Quebec government opened an immigration office in Port-au-Prince, Haiti, in 1976.

The division provided assistance to provincial officials for their visits abroad. Arrangements were facilitated for the following missions, among many others: Premier Moores of Newfoundland to Europe; Premier Schreyer of Manitoba to Brussels; Premier Lougheed of Alberta to the United States, and the British Columbia Economic Commission to Japan. The assistance and co-operation of the Department laid the basis for a dialogue among the parties involved in the various negotiations.

The division also helped to arrange the visits to various provinces by François-Xavier Ortoli, former President of the Commission of the European Communities, Prime Minister Léo Tindemans of Belgium, Prime Minister James Callaghan of Britain, Prime Minister Ali Bhutto of Pakistan and Prime Minister Manley of Jamaica.

As a result of the interest expressed by various provinces in the "contractual link" of the Canada-EC framework agreement, the Department is giving consideration to the mechanisms for co-operation between the federal and provincial governments and the private sector.

IV Services to Canadians

Consular activity

The Bureau of Consular Services provides consular assistance of all kinds to Canadians living or travelling outside Canada. Because of the growth of Canada's role in world affairs and the increasing facility of international travel, more Canadians than ever are visiting different parts of the world. With this increase in the number of Canadians travelling abroad, the need has been growing for more sophisticated and complex consular assistance and services from the Bureau and from External Affairs posts.

In Ottawa, the Bureau of Consular Services consists of two divisions — Consular Operations and Consular Policy. The former is concerned with day-to-day consular cases abroad (distressed Canadians), long-range emergency planning, family-reunification, applications for non-immigrant visas, registration of Canadians abroad, and responses to enquiries from the public. The latter deals with consular reports and statistics, consular conventions and multilateral and bilateral agreements, consular training and evaluation programs, the monitoring of relevant legislative developments, liaison with the travel industry and advice on questions about consular activities. At diplomatic and consular posts, consular services range from routine services like the issuing of passports or assisting Canadian travellers who are ill, destitute or in legal trouble to full emergency-evacuation procedures.

In 1976, Canadian missions abroad dealt with some half million requests for consular assistance. About 490,000 of these requests were for information and advice about Canadian and foreign government regulations, help in obtaining visas and the issuing or replacement of passports.

Almost 3,200 Canadians who experienced emergency financial difficulties abroad were assisted by posts and the Department in obtaining funds from relatives and friends in Canada or elsewhere. Another 250 Canadians without means to return to Canada were repatriated on a cost-recovery basis. The deaths abroad of 460 Canadians were reported to

External Affairs posts, and next-of-kin were notified and given help in making burial arrangements.

The number of Canadians who became ill or were injured abroad was over 600. Besides helping these persons to get medical care, posts informed their families or friends of the circumstances and, when appropriate, provided details to provincial health-insurance departments to facilitate the settlement of medical accounts overseas.

During 1976, 1,018 Canadians were arrested or detained in foreign countries for a variety of offenses, one-third involving drugs. The Canadian missions helped the accused to obtain legal counsel, took steps to see that they were not denied due process of law in accordance with the laws of the country concerned and, in general, tried to guarantee humane treatment of the accused.

The UN *Habitat* conference in Vancouver and the Olympic Games in Montreal, Kingston and several other cities involved the Bureau in establishing procedures and regulations to facilitate the entry of visitors, in responding to a mounting number of enquiries from foreign embassies and the general public about visa matters, and in issuing non-immigrant visas to certain categories of visitor. About 12,000 such visa applications were processed during 1976.

The signing at Helsinki in August 1975 of the Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe had the effect in 1976 of focusing renewed attention on human contacts. The Department sought to promote the freer movement of people and, in particular, to reunite divided families in Canada. This involved an increasing number of representations, on humanitarian grounds, to governments of countries where emigration was controlled.

The Bureau is responsible for the development of contingency plans for the protection and evacuation of Canadians in disturbed parts of the world. During 1976, it reviewed resources and contingency measures and concentrated on the development of plans to cover local conflicts and natural disasters.

Several thousand requests for information were received from relatives about the welfare of Canadians believed to be travelling or living in Guatemala after earthquakes caused widespread damage there in February, and the safety of more than 800 Canadians was confirmed. Similar services were provided after earthquakes in Italy and China later in the year. Crisis-management groups were formed to deal with incidents in Lebanon and at Uganda's Entebbe Airport in which Canadians were held hostage.

To meet the increasing demand for consular services abroad, two new honorary consuls were appointed in 1976, in Guadalajara and Acapulco, Mexico. There are honorary consuls also in Malaga, Spain, and Reykjavik, Iceland. The need for such services in other parts of the world is being examined. Consideration is also being given to Canadian consular requirements in countries where Canada has no diplomatic or consular representation and where consular services to Canadians are at present provided by British consular representatives.

The Bureau has continued to develop training programs for consular staff at home and abroad. During 1976, some 150 persons undertook an intensive training course before being posted abroad.

The new Canadian Citizenship Act was given royal assent in July 1976 and, as administration of the act abroad is an important aspect of consular work at many posts, the Bureau co-operated with the Citizenship Branch of the Department of the Secretary of State in preparing new instructions and guidelines for the administration of the act at posts abroad.

During 1976, examination was continued of the obligations resulting from Canada's accession to the Vienna Convention on Consular Relations, and of the arrangements to be made with the relevant authorities at the federal and provincial levels for the interpretation and implementation of the convention.

As part of the Department's Consular Awareness Program, an advertising campaign was undertaken to warn travellers of university

age of potential pitfalls, and an "awareness campaign" was begun in foreign-language newspapers for Canadian citizens who might be considered dual nationals in the countries of their origins. Bureau officers participated in television and radio programs to increase "consular awareness". Efforts were also made to improve contacts with travel-agency associations and travel editors, as well as airlines, in order to ensure that changes in regulations and entry requirements of foreign countries were quickly brought to the attention of the travel industry in Canada.

Legal assistance to Canadians

Settlement of claims

The Bureau of Legal Affairs deals with Canadian claims against other states. The claims may be those of individual citizens or Canadian corporate and governmental bodies that arise from losses due to such causes as expropriation of property, breach of contract, bodily injury or death. The advice and assistance the Department gives to claimants is determined by the applicable international law of state responsibility and by the unique circumstances of each claim or class of claim.

In some cases, the Department has used its good offices to contact appropriate foreign authorities to urge the expeditious and just settlement of a claim, to obtain information useful to a claimant, or to protect property rights. For example, in the past year the Department has continued its attempts to assist Canadians who have property interests in northern Cyprus that were affected by the fighting in 1974 and by the subsequent separation of Greek and Turkish Cypriots.

Other claims have either been espoused by the Government or been the subject of direct discussions with another state. The Government of the People's Republic of China has continued its study of Canadian claims submitted to it last year. Further work was completed on claims in the Canada-Cuba claims program in preparation for another, and perhaps final, negotiating session before a formal agreement is signed. Yugoslav authorities have continued to supply information

relevant to claims of Canadians against that country.

One individual claim that attracted public interest was that of David McTaggart against the French Government for damages suffered by him during encounters with French naval vessels while his ship, the *Greenpeace III*, was sailing near Mururoa Atoll in the South Pacific in 1972 and 1973. Although Mr. McTaggart instituted private litigation in the French courts, the Government of Canada, at his request, formally espoused his claim in 1976 and communicated that espousal to the French Government. The Government of Canada thus raised its representations on behalf of Mr. McTaggart from the level of assisting him through the use of its good offices to the level of an interstate claim.

The Foreign Claims Commission has made further progress in evaluating and making recommendations concerning claims that are already the subject of treaties between Canada and other countries. The commission has completed virtually all the substantive work on the Hungarian and Romanian claims program and expects to complete most of the necessary work on the Czechoslovak and the Polish program within the next year.

Private international law

In the area of private international law, the Bureau of Legal Affairs offers a variety of services intended to facilitate legal proceedings between Canadian and foreign jurisdictions on the basis of conventions or by arranged procedures. Private lawyers in Canada create a large volume of requests for the service of legal documents, such as divorce petitions and writs of summons addressed to persons residing abroad, in cases where civil suits have been started in Canada. Evidence from witnesses abroad has to be obtained either by private arrangements or by rogatory commissions when the co-operation of foreign courts is required. Through Canadian missions abroad, the Bureau assists in the transmission of documents for such purposes. It also assists in serving foreign legal documents and in arranging for rogatory commissions in Canada,

and authenticates signatures on Canadian documents required for use abroad.

With the increase in travel and the greater mobility of individuals, it is inevitable that questions of social security, enforcement of maintenance orders and judgments and other related issues should become subjects for international co-operation. Many of these subjects fall within areas of provincial jurisdiction, and liaison is carried on between the Bureau and provincial attorney-general departments to establish and administer the necessary reciprocal arrangements.

Another area of co-operation between states involves enforcement of criminal law. To facilitate extradition of persons to and from Canada and of fugitive offenders in Commonwealth countries, the Bureau is in contact with police forces at all levels and with provincial and federal departments of government, as well as with Canadian and foreign diplomatic missions. During 1976, negotiations were conducted with Denmark, Finland and France concerning the conclusion of new extradition treaties. During the past year, extradition treaties between Canada and the United States and Canada and Sweden were ratified, and these are now in force.

The Bureau also performs an advisory function in the lawmaking activities of international law organizations such as the International Institute for the Unification of Private Law and the Hague Conference on Private International Law.

The Bureau has become extensively involved in the international aspects of a number of civil-kidnapping or "childnapping" cases involving disputes between the mother and father over custody of a child. The number of cases of this kind has been on the rise. The Bureau attempts to obtain reports on the well-being of the children involved and, if possible, arranges for their return to Canada in those cases where the Canadian courts have already ruled on custody. Because of the acute distress caused by such disputes, there is considerable public interest in the roles of the Federal Government and the Department. The matter was raised at the federal-provincial conference

of attorneys-general in October 1975, at which time the provinces were urged to adopt model provincial legislation on reciprocal enforcement of provincial custody orders. Since that time, five provinces have enacted the model legislation, and it is expected that the remainder will take similar action in the near future. When most or all of the provinces have the necessary legislation in force, it is expected that Canada will be in a position to conclude bilateral agreements with the foreign states most concerned or to accede to international conventions in these fields, in consultation with the appropriate federal and provincial authorities.

Passport Office

The Passport Office provides passport services to Canadian citizens. In addition, it issues certificates of identity and UN refugee-convention travel documents to legally-landed aliens currently living in Canada. Regional passport offices are located in Edmonton, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg and Vancouver, the major departure-points for destinations abroad.

In 1976, the number of passports issued increased by 12.3 per cent over 1975, to 653,164. Most of this increase occurred in the last quarter of 1976. Of the total, 38,224 passports were issued at posts abroad. The balance between regional offices and Ottawa levelled off after the postal strike in November 1975. Regional-office activity, which had shown an increase of 21 per cent in 1975, increased only 3 per cent, to 309,494, while Ottawa activity, which had decreased in 1975 by 6.4 per cent, increased by 25.1 per cent, to 305,446.

The number of certificates of identity and refugee travel documents issued reflected events outside Canada, in particular the influx of refugees from Vietnam. The issuance of these documents increased 108 per cent over the previous year, to 3,975.

The number of valid passports in current use in December was estimated to be approximately 2,858,000. There were at that time

13,157 valid certificates of identity and refugee travel documents in circulation.

Regional offices issued about 50 per cent of the total number of passports in Canada. They continued to promote public-information programs relating to passports and to assist with the Department's consular awareness program by means of talks to interested groups and radio and television messages. In addition, they provided travellers with information on conditions in troubled areas of the world and helped Canadians to determine the whereabouts and wellbeing of relatives travelling abroad and to make arrangements for sending funds to them if they were in distress.

On April 1, 1976, the fee for passports was increased \$2.00, to \$12.00, to meet increasing financial commitments.

V Public Affairs

The object of the Department's public-affairs program is to provide the means of communication between the Canadian Government, Canadians and important audiences abroad for the attainment of Canada's foreign-policy aims. In the making and execution of foreign policy, there is a constant need for accurate knowledge of the nature of public opinion both in those countries that are of chief interest to Canada and in Canada itself. The attitudes of particular sections of any nation can exert an important influence on the behaviour of its government and sometimes on that of other governments as well.

The environment in which Canadian foreign relations are being conducted has been changing and, in the public dimension, will require increasing sensitivity, flexibility and involvement on the part of Canadian representatives abroad. In 1976, there was a marked increase in the international attention devoted to Canada, and (except for the Olympic Games) this was principally due to domestic political and economic events. This development has created a new sense of the need to explain the democratic process of the country to foreign audiences, and to emphasize its underlying strength and national purpose, its importance in world affairs and its versatility and diversity.

In mid-1976, the Public Relations Division was created from within the existing establishment of the Public Affairs Bureau to provide a means for rapidly processing policy information, whatever its point of origin within Canada, and speeding it to posts abroad. The new division is also concerned with increasing public awareness in Canada of the nature and relevance of foreign-policy issues and Government responses to them.

During 1976 the Bureau sought to develop a headquarters organization for administering a day-to-day information and public-relations program at home and abroad and, at the same time, for enhancing, through cultural and academic relations, the longer-range promotion of mutual understanding between Canada and a number of foreign countries. The Bureau sought to reflect inter-

nationally the growing creativity, scope and diversity of Canadian culture and learning, both as achievements in themselves and as essential contributions to Canadian foreign policy. It also kept abreast of, and often supported or associated itself with, the activities of private Canadian citizens and organizations — involved in religious affairs, commerce, communications, science and technology, sports and so on — in association with other departments, agencies and levels of government in Canada. The scope of international public diplomacy is being extended rapidly by electronic communication and by rapid and easy travel. The pursuit of Canada's public diplomacy in turn presents increasingly widespread opportunities, and increasingly complex difficulties, both for the Bureau of Public Affairs and for Canadian posts abroad.

Academic relations

The Academic Relations Division has the responsibility of promoting and co-ordinating relations between the Department and universities, at home and abroad, possessing an interest in Canadian foreign policy, and with other organizations interested in this field. The object is to develop lines of communication between officials responsible for implementing foreign policy and scholars and others who are studying the many aspects of international relations. A second responsibility of the Division is the development of programs of Canadian studies abroad.

Foreign service visitors

One fruitful form of exchange has been the seconding of senior foreign-service officers as "visitors" to Canadian universities. This program frees officers from departmental duties for an academic year, enabling them to devote their time to research, teaching, writing and the holding of seminars and consultations on international relations under arrangements worked out with the universities they visit. At the beginning of the program, two foreign-service visitors were designated, but in 1972 three were appointed — one each to York University and the Universities of British

Columbia and Montreal. In 1976 a senior officer was seconded to Trinity College of the University of Toronto.

Departmental speakers' program

Under a departmental program, foreign-service officers speak to university audiences and other groups, attend conferences on foreign policy and participate in international-affairs seminars. In 1976, over 63 officers accepted invitations to visit 42 universities and 27 other groups. This program has been successful not only in spreading information about Canadian foreign policy but also in exposing departmental officers to unfamiliar perspectives and ideas, and to informed questioning and criticism.

Conferences and seminars within the Department

In order that Government might benefit from their analysis of foreign-policy problems, the Department invited academics to Ottawa to give talks and to take part in seminars. The subjects they considered ranged from current foreign-policy issues to theories on various aspects of international relations. One of the main topics in 1976 was the Conference on Security and Co-operation in Europe.

Professors and journalists were also invited to the Department to speak on such matters as the effects of the Angolan situation on Portugal, the Lebanese conflict in a regional context, and the Commonwealth in the modern world. In 1976, 20 such lectures were delivered, in English or French.

To maintain its ties with the academic community and obtain the services of experts, the Department from time to time engaged professors on a temporary basis. In addition, research contracts were awarded for the preparation of special studies; one of these focused on a survey of what Canadians thought of the Common Market, and was carried out in conjunction with the Centre d'études et de documentation européennes of the University of Montreal.

Outside seminars and conferences

The Department organizes seminars and conferences in various parts of Canada and also helps universities and centres of international affairs to organize them. Departmental officers often take part in these meetings. For example, a series of seminars on Canadian themes was inaugurated late in the year by the Canadian Embassy in Bonn in co-operation with various German academics and research organizations. Both Canadian and German contributors took part.

Canadian studies abroad

The Department extended its program of Canadian studies abroad to expand the nucleus of professors and students familiar with Canada, to develop an awareness of the distinctive quality of Canadian scholarship, particularly in the social sciences and the humanities, and to provide a stimulus and network for productive exchanges between Canada and foreign academics. In this way, the program serves to strengthen Canada's bilateral relations with the countries involved.

The principal areas of concentration in 1976 were the United States, Britain, France, Japan, Belgium, Italy and Germany. Canadian studies were developed by awarding visiting professorships, the funding of joint research projects, the encouragement of inter-university contacts, the donation of Canadian books and learned journals, the organization of conferences and seminars, and grants to national associations for Canadian studies and to newsletters and journals devoted to this subject.

United States

In 1976 major budgetary support was provided to 20 American universities interested in Canadian studies, mainly by funding conferences, speakers and seminars. Additional funding and support were extended to faculty members at 250 other institutions. In September, as part of Canada's Bicentennial salute to the United States, Professor John Meisel of Queen's University became the first visiting professor of Canadian studies to be sent to the United States under the program, taking up

a one-year appointment to Yale University. In October, Duke University was host to a meeting of Canadian and American scholars in the field of Canadian studies for their Bicentennial conference on the topic "Evolution and Revolution — Development in the United States and Canada". Another element in Canada's Bicentennial salute to the United States was the presentation to the Johns Hopkins University's Center of Canadian Studies of a grant of \$50,000. A program for the granting of funds to American professors for the "re-training" necessary to make them competent to offer new courses on Canada began during 1976. The Department continues to offer a large number of books and journals to American institutions in support of their Canadian studies program. To fill a gap in the resource material on Canada available in the United States, a multi-disciplinary text on Canada, which will be written by American academics, has been commissioned by the Department.

The Department continues to provide support for the Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS), which now has over 500 members in 42 states and publishes *The American Review of Canadian Studies*.

Belgium

Investigation over the previous two years had indicated that Belgians felt the need to develop Canadian studies, and the Universities of Liège, Ghent, Antwerp and Louvain have expressed a keen interest in the idea. The University of Liège offers a course in French literature in which some time is devoted to French-Canadian literature and, in 1976, the University of Louvain organized an important seminar based on Canadian experience in bilingualism, which was attended by a number of Canadian professors belonging to the Canadian Political Science Association.

Britain

Despite the close traditional academic relations between Britain and Canada, little attention was given in Britain to Canadian studies until recent years. During 1976, the program

in Britain continued to encourage the development and growth of Canadian studies in British universities. The Centre of Canadian Studies at the University of Edinburgh received Dr. James Gibson, a former President of Brock University, as its second occupant of the Chair of Canadian Studies. A very successful seminar on Canada-EEC relations was held in November at the University of Edinburgh.

In 1975-76, the second visiting Canadian Studies Fellow in Britain, Professor Dennis Magill of the University of Toronto, occupied a chair at the University of Sussex in Brighton and lectured widely throughout Britain. His successor for 1976-77 is Professor Trevor Price of the University of Windsor. The program continued to support seminars on Canadian studies held at various British universities and offered assistance to the British Association of Canadian Studies.

Federal Republic of Germany

Investigation during the first year of the program indicated that a number of German universities and academics had an interest in Canadian studies. The initial reaction of German scholars to a series of lectures by Canadian professors and to several well-attended seminars on Canadian topics was encouraging for the future development of the programs. While in 1976 the program's activities consisted largely of the provision of Canadian books and journals, lecture tours by Canadian academics and regional seminars, steps are now being taken to form the nucleus of a German association for Canadian studies and to organize more seminars on the subject.

France

The program in France includes conferences, regional seminars, exchanges of speakers and researchers and support for an interdisciplinary newsletter on Canadian studies modelled on other scholarly journals and published under the aegis of the Association française des études canadiennes (AFEC), which came into being officially on May 1. Late in the year, the Association organized a

geography seminar in Paris on water-control in the St. Lawrence River basin.

As a result of the interest shown by the University of Grenoble III, a Canadian professor, Claude Racine, became the first person appointed to the chair of *francophone* studies at that university. The University of Bordeaux continued to develop its Canadian studies teaching program and to expand its library holdings in this field. These and other activities, including the March 1976 organizational seminar, are evidence that the University of Bordeaux is becoming one of the main European centres for Canadian studies.

Italy

In 1976, the program in Italy was primarily the identification of Italian academics and universities with an existing or potential interest in Canadian studies.

During this process, a substantial number of Canadian books and learned journals were donated to those universities that expressed interest in introducing Canadian content into their curricula. In the near future, several of these universities will offer their first courses in a variety of Canadian studies disciplines. Preparations have also begun for a number of regional seminars on Canadian topics.

Japan

Prime Minister Trudeau formally inaugurated the Canadian studies program during his visit in October. During the visit, Prime Minister Miki and Mr. Trudeau expressed their satisfaction with the progress that had been made in the promotion of Canadian studies in Japan and Japanese studies in Canada, and in academic exchanges between the two countries. Already in its first year of operation in Japan, the Canadian studies program encompasses several universities in the Tokyo and Kyoto areas. Professor H. Vivian Nelles, the first visiting professor of Canadian studies to be sent to Japan under the program in 1976, is offering courses in Canadian history at Tsukuba, Keio and International Christian Universities. In 1976-77, Kyoto and Doshisha

Universities played host to Professor Toyomasu Fusé, a Canadian sociologist. In order to ensure that resource material on Canada was available in Japanese universities, library support — including books and learned journals and translation into Japanese of some basic Canadian texts — was provided by the Department. With an eye to developing expertise in Canadian studies among the Japanese academic community, Japanese scholars were brought to Canada under the program to conduct research.

Cultural affairs

Cultural relations are an increasingly important means of bringing about understanding between nations and awareness of the values they share. The programs of cultural and academic relations with other countries underwritten by the Department of External Affairs are designed to support foreign-policy aims by concentrating cultural activities in those countries that are of primary concern — political, economic and social — to Canada. Such programs also serve the needs of the Canadian artistic and academic communities by publicizing Canadian achievements abroad and providing more and better opportunities for Canadians to work and study professionally in other countries. These programs involve exchanges of persons, tours by performing companies, art exhibitions, book donations, special events such as "Canada Weeks" and representation at international competitions and festivals. Such activities are administered by Canadian embassies, high commissions and consulates-general, particular responsibility devolving upon the Canadian cultural centres in Paris, Brussels and London and upon cultural-affairs officers in Bonn, Mexico, New York, Peking, Rome, Tokyo and Washington.

Cultural agreements and programs

Cultural agreements were made in 1976 with Mexico (January 25) and with Japan (October 21). These instruments were signed during visits to the two countries by Prime Minister Trudeau. Canada has similar agreements with Brazil (1944), Italy (1954), France

(1965), Belgium (1967) and the Federal Republic of Germany (1975). In addition, there is a General Exchange Agreement (which includes cultural and academic programs as well as various scientific exchanges) that Canada signed with the U.S.S.R. in 1971. A preliminary meeting with officials from the Mexican Ministry of External Affairs took place in September, and the Canada-Belgium Mixed Commission met in Brussels in October to discuss exchanges for the coming year. Canada also has active exchange programs with many countries that are not governed by formal diplomatic instruments. For example, officers of the Cultural Affairs Division met with members of the U.S. State Department in February to discuss cultural and academic exchanges.

Artistic exchanges and cultural promotion

A wide variety of performing groups and art displays was sponsored by the Department during 1976 under various continuing programs for the fostering of cultural relations with other countries. A major musical event of the year was the series of concerts given by the Montreal Symphony Orchestra, under the baton of Rafael Fruhbeck de Burgos, in New York, Bordeaux, Lausanne, Lyons, Paris, London, Edinburgh and Prague. Maureen Forrester, contralto, and Ronald Turini, pianist, accompanied the orchestra as guest soloists. Canada's *avant-garde* musicians were represented in Japan by the percussion ensemble "Nexus", in Belgium and the Netherlands by Le Groupe d'Interprétation de Musique électronique, and in Sweden, Norway, West Germany, Switzerland, Belgium, France, Britain and Iceland by New Music Concerts. The last-mentioned group, with members of the Société de Musique contemporaine du Québec, received the Department's help in taking part in the "World Music Days" program of the International Society of Contemporary Music with a concert in Boston. Other ensembles on tour during 1976 were The Canadian Brass and the Orford String Quartet,

which visited the United States, and Camarata, which performed in Mexico, Cuba and Venezuela.

Individual musicians helped by the Department to make foreign concert appearances were the soprano Gaelyne Gabora (U.S.S.R.), the saxophonist Paul Brodie (England and France), the organist Bernard Lagacé (France, Belgium, Switzerland and Germany), the harpsichordist Kenneth Gilbert (Norway), the cellist Denis Brott (Switzerland, Germany and France), the pianist Arthur Ozolins (Brazil), the soprano Joan Patenaude (Belgium and Britain), the baritone Bruno Laplante (Britain, the Netherlands, Belgium) and the pianist Malcolm Troop (Chile). Among the popular entertainers sponsored by External Affairs were Edith Butler (for concerts in tribute to the U.S. Bicentennial), André Gagnon (who performed at the Cervantino Festival and in other cities in Mexico), the Manitoba folk singers Gerry and Ziz, who visited Algeria, Ivory Coast and Senegal, the *chanteuse* Gabrielle Bugeaud, who performed in Washington, and the native folk-singer Curtis Jonnie, who performed in Germany. The Department also assisted the Canadian Opera Company with its tour of the U.S.

Theatre projects included the Toronto Workshop Productions (England and the Netherlands), le Théâtre du Rideau vert with *La Sagouine* (France, Belgium and Switzerland), the Canadian Mime Theatre (New Zealand, Australia, Singapore and Britain), Les Mimes électriques (Tunisia), the Centre for Experimental Arts and Communication (Italy, Belgium, Britain), Marionnettes Merinat (France and Switzerland), and Lampoon Puppet Theatre (Poland and the U.S.S.R.). The theatre designers François Barbeau and Murray Laufer represented Canada at the Prague quadriennal international exhibition and competition of stage design and theatre architecture. Also included in the Canadian display were samples of stage designs by students of the National Theatre School and plans and photographs of the new Shaw Festival Theatre at Niagara-on-the-Lake.

Under visitors' programs, the Department sponsored familiarization tours of Canada for foreign critics and impresarios and helped the playwright Michael Garneau to attend the Paris opening of his play *Quatre à Quatre*. Brian Macdonald, artistic director of Les Grands Ballets Canadiens, was also assisted in preparing a performance of one of his ballets by the National Ballet of Cuba, which took place during Prime Minister Trudeau's visit to Cuba.

In support of the fine arts, the Department arranged a major exhibition tour of works by the Group of Seven, with a collection of 44 paintings on loan from the McMichael Canadian Collection. The works opened their British tour in Glasgow and were then displayed in galleries in Edinburgh and Aberdeen. The exhibition is to go on to London and major cities in Germany and the U.S.S.R. in 1977. Another principal undertaking by the Department on behalf of the National Museums of Canada was negotiation with the Soviet Ministry of Culture of an agreement to bring an exhibition of masterworks from the Hermitage and State Russian Museums to the Winnipeg Art Gallery and to the Musée des Beaux Arts in Montreal. The exhibition was seen by over 150,000 persons. As part of the program of Canadian cultural activities saluting the United States during its Bicentennial year, the Canadian Government donated an *inukshook*, an Inuit stone figure, to the World Sculpture Garden in Philadelphia. The permanent collections of the Department continued to circulate abroad. One selection of Eskimo prints was displayed in Algeria, Morocco, Tunisia, Senegal and Ivory Coast. Another collection went to galleries in the United States and a display entitled "Four Canadian Photographers" was sent to Iran. Craft works and a collection of Eskimo artifacts have been travelling through France. A new collection of "Hard-Edge" art was seen in Belgium and Poland, and the print collection entitled "Canadian Landscapes" toured the U.S. The Smithsonian Institution in Washington took two Canadian collections as part of its touring program, one a series of

prints by the Eskimo artist Pitseolak and the other a collection of historical maps showing the routes followed by Captain J. E. Warre in his travels across Canada and the Western United States.

During July, a number of foreign art critics and curators were brought to Canada to view the art work assembled for the Olympic Games arts and culture program. The Canadian cultural centres in London, Paris and Brussels continued their exhibition programs. The Greg Curnoe show was seen at the Venice Biennale and later at Canada House in London. Atlantic art works were shown in Paris and works by the painter George Rackus were displayed in Brussels. A collection entitled "Alberta Art", from the Alberta Art Foundation, was shown in all three centres. The Canadian Institute in Rome sponsored an exhibition of contemporary prints featuring works by nine Canadian artists. A new sculpture garden at the Canadian Cultural Centre in Paris was opened with an exhibition of ceramic works by Louis Gosselin.

In literature, the first winner of a new prize for English-language writers in Canada and Australia was announced in November. The Australian playwright John Romeril received the award of \$2,500. A Canadian author will be selected in 1977. The Canada-Belgium Prize for writers in French was awarded to the Canadian novelist Marie-Claire Blais. Miss Blais is the sixth writer to receive the award, which has alternated between authors in the two countries since its inception in 1971. Other Canadian writers were sponsored for lecture and reading tours abroad; Anne Hébert was sent to Australia and Earle Birney to Mexico. Under the Canada-U.S.S.R. exchange agreement, four Canadian writers visited the Soviet Union.

Under the continuing program of book donations, the Department presented publications to over 50 foreign universities and public libraries. Each presentation contained 150 French and English titles on Canadian politics, economics, sociology, arts and literature. As part of the Government's continuing program of assistance to Canadian publishers, the De-

partment distributed new titles to libraries abroad, through Canadian embassies, on behalf of the Canada Council. In association with the Department of Industry, Trade and Commerce, the Department also helped Canadian publishers obtain representation in the Brussels Book Fair and at meetings of the American Library Association and the American Booksellers' Association. The attendance of journalists from Britain, France and the United States at the International Book Fair in Montreal in May was facilitated by the Department.

Apart from the programs of artistic exchange administered directly from Ottawa, Canadian embassies, consulates and cultural centres undertake many activities on their own (concerns, film showings, lectures, poetry readings and art exhibitions), which are chosen with the public-affairs aims of the individual post in view.

Academic and youth exchanges

In addition to the long list of exchange scholarships sponsored by the Department, new exchanges were started with Hungary, Poland, Yugoslavia and Iran. Existing programs undertaken with Belgium, Brazil, the People's Republic of China, Denmark, Finland, France, the Federal Republic of Germany, Greece, Italy, Japan, Luxembourg, Mexico, the Netherlands, Sweden, Switzerland and the U.S.S.R. continued to attract scholars. More than 250 students from Canada took part, and an equal number of foreign students attended Canadian universities. Travel grants from the Department permitted nearly 100 academics to give courses at foreign universities or to read papers at international scholarly conferences. Another program of grants, funded by the Department and administered for it by the Canada Council, enabled more than 60 foreign professors, experts and artists to give special courses in Canada. The Department also helped nearly 40 English-speaking Canadians to travel to France to teach English as part of an exchange program that brought an equal number of French-speaking language assistants to Canada.

For the twelfth successive year, six graduates of the Ecole nationale d'Administration of Paris were given the opportunity to travel across Canada and to attend briefings by senior public officials. The tours are offered in exchange for a program, administered by the Public Service Commission of Canada, in which the Ecole nationale offers scholarships to Canadian civil servants.

During 1976, lecture tours in Canada by the American historian Eric Goldman and the author Merle Miller ushered in a new program shared with the U.S., called "Intellectual VIP Exchanges". Two Canadians will make similar speaking tours in the U.S. during 1977. An inter-faculty comparative-law research project jointly undertaken by the University of Western Ontario and Case Western Reserve University in Ohio, was launched in 1976, with the assistance of the Department.

Youth exchanges are considered a particularly effective way of making cultural contacts abroad. In 1976 the Department funded 40 scholarships to the Lester B. Pearson College of the Pacific in Victoria, British Columbia, one of three United World Colleges for secondary-school students. These scholarships cover the tuition and living expenses of foreign students.

In association with the Council of Ministers of Education (made up of the education ministers of the ten provinces) and national non-governmental organizations concerned with education, the Department ensured Canadian participation in various educational activities, carried out under the auspices of international organizations. These included education committees of the Organization for Economic Co-operation and Development, UNESCO and Commonwealth institutions, the biennial international conference of the Bureau of Education and the first international conference of ministers and senior officials responsible for physical education and sport, held in Paris in April 1976.

UNESCO

The activities of UNESCO, encompassing as they do the natural and social sciences, edu-

cation and culture, are of interest to many governmental departments and agencies in Canada, both federal and provincial, to institutions of higher learning, and to a large number of private organizations. The Department works closely with the Canadian Commission for UNESCO, and the Director of the Cultural Affairs Division is a member of its Executive Committee. Canada's permanent delegate to UNESCO in Paris serves as intermediary between these Canadian authorities and the Secretariat of the organization to ensure that UNESCO benefits fully from Canadian experience and that affiliated Canadian bodies are kept informed of matters of interest to them.

Many of the Department's efforts in this field during the past year went into preparing for the nineteenth general conference of UNESCO, held in Nairobi from October 26 to November 30, 1976. In co-operation with the Canadian Commission for UNESCO, representatives from the provinces and interested non-governmental organizations held preliminary meetings throughout the summer to examine the 1977-78 UNESCO program and projections for the period 1977-82. As a result, the Canadian delegation to the Nairobi conference was thoroughly briefed to represent Canada.

The chairman of the Canadian delegation was the Canadian Ambassador to UNESCO in Paris. On the 16-member team were representatives from Quebec, Manitoba, British Columbia, Alberta and Ontario, as well as officers from the Department of External Affairs, the Secretary of State Department, CIDA and the Canadian Commission for UNESCO.

Historical affairs

The Department has now published the eighth volume in its series *Documents on Canadian External Relations*, which consists of basic foreign-policy records designed to aid scholarly research and instruction at the university level. Each of the volumes contains basic documentation selected from a large collection of files to reflect the scope of available

official information. This material covers the principal aspects of foreign policy and the network of relations that Canada maintains with other countries and with international organizations.

Each volume is a self-contained, comprehensive and readily understandable collection in which the major decisions reached by the political authorities and the motives behind them are presented in the context of global influences that affect and complicate international relations.

These volumes, produced by professional historians, cover the period from the formation of the Department in 1909 to 1941. The eighth volume, published in the autumn of 1976, constitutes the second in the series devoted to the cataclysmic events that took place at the outset of the Second World War. It was not possible to compress these events within a single volume because of the great increase in foreign-policy records.

Research and compilation of the volumes covering the post-1941 period are progressing rapidly, and the publication of the 1946 volume is scheduled for mid-1977.

Although they were transferred to the public domain in accordance with the policy announced by the Prime Minister in 1969, the files for 1941-46 have been retained in the custody of the Department to facilitate the preparation of the volumes covering the Second World War. Until their eventual transfer to the Public Archives of Canada, these files may be consulted on application to the Historical Division. During the past year, many researchers have been granted permission to consult them. So far as possible, access to some post-1946 files may also be granted. Some 40 researchers received authorization during 1976 to consult these records.

The Division has also examined a certain number of manuscripts, theses or publications prepared on the basis of information obtained from departmental files. Similarly, the division has arranged personal interviews with members of the Department in order to assist researchers who wish to obtain additional information on their individual studies. In addi-

tion, it has provided oral and written replies to numerous requests from university professors, journalists, writers and researchers. In November alone, for example, about 50 requests were received.

The Oral History Program, introduced several years ago to obtain firsthand contemporary verbal accounts from ministers and senior departmental officials directly involved in important events, is continuing, and a number of interviews have been conducted. The transcription of these recordings, however, is a long-term undertaking, the pace of which is determined by the modest allocation available for this purpose.

Canada has played an active role in the Pan-American Institute of Geography and History, a specialized agency of the Organization of American States. Its activities have been of two kinds, the preparation of reports on the meetings of the Geography Commission, which were held from May 12 to 16 at the Conference Centre in Ottawa, and the organization and direction of a meeting of the Geophysics Commission, which also took place in the Conference Centre, from September 27 to October 1. The latter meeting, which dealt with the prediction of earthquakes, attracted more than 40 geophysicists from Canada, the United States and most of the countries of Central and South America. This working meeting was made possible by the close collaboration between External Affairs and the Gravity and Geodynamics Division of the Department of Energy, Mines and Resources.

Information and public relations

The sophistication of mass communications since the Second World War has made public opinion an increasingly significant factor in the formation of the foreign policy of many governments. This, perhaps inevitably, has affected the conduct of diplomacy. Traditionally, international relations have been conducted principally through direct diplomatic contacts and between governments. Today it may no longer be enough for an ambassador to explain his country's views to ministers and officials of the country to which

he is accredited; he may also find it necessary to inform or seek to influence the general public, or special sections of it, in his area of accreditation. It is also important to promote within Canada a broader interest in, and a greater knowledge of, Canadian foreign-policy objectives.

During the year, all Canadian embassies, high commissions and consulates undertook some kind of information program. Such activity was most intensive in the United States, Western Europe and Japan, because of the importance Canada attaches to these areas and the benefits it expects from the distribution of Canadian information within them. The general direction of the information program abroad was, of course, the responsibility of the Department in Ottawa. Large quantities of information material were produced at headquarters, and a variety of projects were devised to convey the messages of the Government information program to particular foreign audiences in terms suited to their special needs. Much of this work consisted of the routine answering of inquiries and the distribution of materials reflecting Canadian policy and Canadian interests in various regions. Films, displays, audio-visual aids, publications, speeches and seminars were employed in the effort to elicit a favourable response to Canadian attitudes and achievements from "priority" audiences and influential individuals and to create an understanding of Canadian aims. The purpose of all this activity has been to project the image of Canada abroad as a distinctive, advanced society that has much to offer the rest of the world.

To help them with their local programs, Canadian posts received, on a regular basis, briefing on Government policy for use in their contacts with foreign governments, the news media and the public, as well as the texts of statements and speeches, press scans and press guidance on a variety of domestic- and foreign-policy issues, and background material on issues of an urgent nature. The Department produced a variety of publications — in English, French and several foreign languages — on Canadian themes, directed at selected

audiences. The periodical *Canada Weekly* was distributed in English, French, German and Spanish versions to some 20,000 readers throughout the world. About half a million copies of the booklet *Facts on Canada* were distributed in nine languages to the general public abroad. Illustrated articles and photo-stories were prepared for publications edited by Canadian posts in local languages or for submission to foreign publications. Over 450 journalists and "opinion-formers" were brought to Canada for briefings and familiarization tours. Assistance was given to foreign television crews that came to film programs on Canada. Background materials were prepared for speakers, and lecture tours by Canadians were arranged in various areas in support of specific objectives. General exhibits on Canada, and displays on particular themes, were shown abroad by Canadian missions.

The bimonthly magazine *International Perspectives*, a journal of informed opinion on Canada's role in world affairs and on current international questions, has established itself during the five years of its existence in a special position among the publications officially sponsored by foreign offices throughout the world. Its distinctive feature is the policy of opening its pages to free expression of opinion by specialists — foreign as well as Canadian — on various aspects of international affairs.

Some information materials were produced in co-operation with other federal departments and agencies and with private firms. For example, the Department collaborated with the National Film Board and private filmmakers in the production of three films and several television-clips concerning Canada's international aims, which have been widely distributed abroad. Arrangements were made for the rebroadcast of CBC television programs at certain posts. Appropriate exhibits were put together and shown abroad in collaboration with the Canadian Government Expositions Centre and the National Film Board.

The Department also helped arrange the annual visit of the Institute of Comparative

Physical Education of Concordia University to its sister institution in the U.S.S.R., where the Canadians studied Soviet physical-training methods. It was involved in arrangements for the Canada Cup of Hockey in September 1976, and began to approach foreign governments regarding preparations for the Commonwealth Games that are to take place in Edmonton during 1978.

The Department also organized speaking tours in Canada by both Canadian and foreign officials and group visits to international organizations such as NATO and the European Community. It arranged participation in seminars on foreign-policy themes by officials of the Department or foreign guests. It co-operated with the information services of NATO, the Commonwealth, the UN and the European Community by producing or participating in the production of exhibits and slide shows and by distributing in Canada publications such as *NATO: Facts and Figures*. The Department is responsible for administering grants to organizations in Canada with a special interest in foreign policy, such as the Canadian Institute of International Affairs, le Centre québécois des relations internationales and the Atlantic Council of Canada.

Special projects

Special projects included the 1975-76 visit of the famed Newfoundland fishing-schooner *Norma & Gladys* to ports in the United States, the Caribbean and Western Europe, under the co-sponsorship of the Federal Government and the government of Newfoundland. This voyage provided opportunity for the public display of materials illustrating Canada's preoccupation with the protection of fisheries by international agreement on the law of the sea. Law-of-the-sea and circumpolar exhibits were shown in the United States and Europe to impress on selected audiences Canada's concern for the environment. Programs were specially organized to support the aims of the Prime Minister's visits to Latin America and to Japan, and the aims of other important ministerial visits.

U.S. Bicentennial

Another special project was Canadian participation in the commemoration of the United States Bicentennial. The object was to show Canadian understanding and regard for American achievements, and to heighten American appreciation of the distinctive character of Canada's history, society, culture and national goals. To conform with American policy on the celebration, activities were planned on a regional or local basis rather than a national one. Canadian missions in the United States participated in events within the communities where they were located. Other Bicentennial projects ranged from grants and visiting professorships in support of Canadian studies at Yale and Johns Hopkins Universities to the production of a booklet on Canada and the American Revolution for use in selected U.S. secondary schools. Tours of Canadian art exhibits and entertainment projects featuring performers from across Canada and representing the nation's diversified ethnic makeup had the aim of illustrating to Americans both the similarities and differences of their Canadian neighbours. The photographic album *Between Friends/Entre Amis* was the focal-point of Canada's salute to the United States as a nation; over 13,000 copies were presented to prominent American individuals and to public institutions. The album also formed the basis for a photographic exhibit viewed by over 300,000 people in Chicago, New York and Atlanta. A series of parade-show salutes was staged in conjunction with events sponsored by the American Revolution Bicentennial Administration in Los Angeles, San Francisco and Philadelphia. Twin postage stamps honouring Benjamin Franklin as the first Postmaster-General of the British colonies in North America were unveiled in Philadelphia by the Postmasters-General of Canada and the United States.

International sports

A program of international sports liaison has been designed to promote the interests of Canadian sports bodies in international arenas by liaison with, and assistance to, those bodies

and by co-operation with Canada's Ministry of State for Fitness and Amateur Sport. The Department assisted a number of Canadian teams in 1976 with their foreign travel arrangements and promoted sports exchanges with a number of countries. For example, it was involved in the visit of the University of Toronto hockey team to China under a Canada-PRC sports-exchange program.

Olympic Games

In July 1972, an External Affairs officer, Mr. C. O. Roger Rousseau, was lent to the Montreal Organizing Committee for the 1976 Olympic Games (COJO) to serve as Commissioner-General for the Games and President of the Organizing Committee.

Because of its responsibility for Canada's foreign relations, and since it had establishments abroad, the Department was involved in the Olympics in a number of ways. Canadian missions distributed information about them as part of the general Canadian information program abroad. As the Games drew nearer, the scope and tempo of this program increased to meet the growing demand. Departmental co-operation with COJO included exhibitions in a number of key countries. Canadian heads of mission presented sets of Olympic coins to heads of state and other persons of international prominence. The attractions of the Olympic stamp program were widely promoted.

Arrangements were made, in co-operation with COJO and municipal and provincial authorities, to meet the heavy protocol obligations imposed by the attendance of distinguished foreigners at the Games. The thousands of visitors from abroad imposed heavy demands on consular and visa staff. Consultation and pre-planning with interested departments and agencies, as well as with COJO, made possible the smooth entry of the many foreign visitors who attended the Games and the many athletes who took part in them.

The Olympics caused an increase of nearly one-third in the telegraphic traffic of the Department of External Affairs and in the use of its facilities to ensure secure movement

of such items as Olympic identity-cards and the distribution after the Games of Olympic diplomas.

Political issues and related public-information problems arising out of the Games were dealt with by various bureaux within the Department. As the Games drew nearer, the work-load became so great that almost the whole Department was involved. Among the problems encountered were the question of the participation of Taiwan, the withdrawal of certain African and Caribbean teams, and political demonstrations and defections. In spite of these problems, the Games — the major international event in Canada during 1976 — achieved the success desired for these historic athletic competitions.

Press Office

Day-to-day relations between the media of information and the Department are the responsibility of the Press Office, whose primary function is to help journalists in the Parliamentary Press Gallery and throughout the country report on Canadian foreign policy and current international developments.

The Press Office provides the Department's official view on foreign-policy questions, answers journalists' enquiries, arranges briefings and is responsible — in conjunction with the Minister's spokesman — for press relations with the Minister.

The Press Office helps Canadian journalists travelling abroad on reporting assignments or accompanying the Minister on visits or to attend international conferences. It also arranges press conferences and briefings for the Minister in Ottawa.

Press releases, speech texts and policy statements on international affairs are issued by the Press Office on behalf of the Department and the Minister.

World Exhibitions Program

Canada concluded its participation in the International Ocean Exposition (Expo 75) Okinawa, Japan, with the celebration of Canada's National Day on January 14, carrying

through to the close of the exposition on January 18.

The continuation of the World Exhibitions Program is contingent upon the outcome of plans originating in the United States for an international universal exhibition in the Los Angeles area in 1981, and for an international special exhibition on energy in Knoxville, Tennessee, in 1982. Both events have been registered by the International Bureau of Exhibitions and invitations from the Government of the United States for Canada to participate in the exhibitions are expected during 1977.

VI Resources: Personnel and Communications

Protocol

The number of countries and agencies with resident diplomatic missions in Canada continued to grow in 1976. Three nations — Saudi Arabia, Guatemala and Vietnam — and the Commission of the European Communities established resident missions in Ottawa, bringing the total to 87. In addition, 42 states had non-resident accreditation, making a total of 129 missions accredited to Canada. There were also 323 offices of foreign governments — consular and other — throughout Canada.

The Department's Office of Protocol maintained contact with the missions, providing services and advice in accordance with Canada's obligations under international conventions and Canadian laws and regulations. Such matters as the protection of foreign embassy and consular personnel, ceremonial arrangements involving the diplomatic corps and Government hospitality offered to foreign visitors were the responsibility of the Office of Protocol. The Office was also responsible for overseeing the privileges and immunities of 544 diplomatic personnel and their families in Ottawa, 624 individuals and families attached to consulates, and foreign administrative and support staff and their families. It continued to help newly-arrived foreign personnel to understand Canadian customs and the Canadian laws and regulations they are obliged to observe, and to intervene to prevent misunderstandings between members of the diplomatic community and Canadian citizens from having an adverse effect on the work of foreign missions, while protecting the interests of Canadians.

The Office of Protocol's Visits and Conference Service, in co-operation with other government departments and agencies, co-ordinated or assisted with the arrangements for 123 visits to Canada. These included state or official visits by: the heads of state of Jordan, Senegal and Botswana; the heads of government of Belgium, Britain, Jamaica and Pakistan; and the ministers of foreign affairs of Benin, Ghana, Greece, Israel, Nigeria, Poland, Rwanda, Spain and Togo. The service

also made the logistic arrangements for official travel abroad by the Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs.

The Special Olympics Co-ordination Unit, set up in 1975 as a separate entity under the Chief of Protocol, gave its attention to the diverse aspects of the Department's interests and role in the Olympics. The unit established close liaison with other departments and agencies and with the Organizing Committee for the 1976 Games, conducted basic research, and served generally as a co-ordination and resource centre. Considerable assistance was provided by the Department to the Olympics Organizing Committee — for example, in the provision of communications facilities with overseas members of the Olympic family. During the Games, the unit was represented in the Security Co-ordination Centre in Montreal. In addition to its increased responsibilities for security and accreditation, the Office of Protocol co-ordinated arrangements for a great number of private visits to the Olympics by distinguished foreign personages, including heads of state and of government, and facilitated the participation of resident foreign missions in events related to the Olympics, including the attendance of heads of mission at the opening and closing ceremonies of the Games.

Personnel

In a department engaged in foreign service operations like External Affairs, the Bureau of Personnel has a special impact on the professional and personal lives of employees at all levels. It must respond to the challenges that arise from complex operations carried on both at home and in virtually every part of the world. It must respond, with frequency and sensitivity, to the diverse concerns that arise within a career foreign service. It is under constant pressure to innovate, because it is dealing with people scattered round the globe, people requiring training for long-term careers in a *rotational* foreign service — i.e., entailing service both at home and abroad, and thus moving with their families and belongings between Canada and many dozens of countries

of diverse climatic and medical, geographical, cultural and linguistic conditions.

In 1976, the number of External Affairs employees increased slightly owing to growing pressure upon those responsible for managing and co-ordinating the foreign operations of the Canadian Government. At the end of the year, the rotational component consisted of 786 officers and 1,375 "support staff", of whom 453 officers and 898 staff were serving abroad. Offices abroad engaged 2,283 local employees, whose services were available to the foreign operations of all federal departments and agencies. There were 1,070 non-rotational officers and others working at External Affairs headquarters in Ottawa.

During 1976, numerous courses were organized for employees on new assignment at home and abroad. A pre-posting training course prepared rotational employees for work abroad, and monthly orientation programs helped recruits adapt to a new work environment in Ottawa. A new pre-posting briefing centre offered a variety of information materials about life abroad and ran a number of workshops on matters such as health, safety and intercultural relations. Instruction was provided in 25 foreign languages, from Arabic to Urdu. Courses in management and supervision were also provided for employees at all levels.

Advanced language programs in French and English were initiated to help employees in Canada and abroad improve their ability to work in and serve the public in both official languages.

The Department continued during 1976 to ensure that all its employees received fair and equitable treatment under the terms of the Foreign Service Directives and the other terms and conditions of employment that affect employees in Ottawa and abroad. Of particular importance to employee-employer relations was the Bureau's role in the administration of the 26 collective agreements between the Department and its employees and in the effective operation of the External Affairs Joint Council, a labour-management committee estab-

lished in 1975 to consult on matters relating to all aspects of employment in the Department.

Budget

The Department's approved budget for the fiscal year ending March 31, 1977, of \$241.5 million consisted of operating and capital expenditures and grants, contributions and transfer payments to national and international organizations. The sum of \$160 million was requested for operating expenditures to enable the Department to carry out its responsibilities for the management and co-ordination of foreign operations. Included in this category were expenditures for salaries, wages and personnel costs for departmental and post employees (\$90.8 million), rental of properties abroad (\$18.3 million), and a variety of costs associated with the conduct of foreign relations. Travel and communications represented a large portion of the Department's non-salary operating expenses. To provide efficient communications, including courier services between headquarters and posts abroad, \$8.7 million was needed. The costs of moving departmental personnel to and from posts abroad, both on routine duty and in travelling with dependants, amounted to \$14.9 million.

The capital budget of the Department consisted of \$11.2 million for the regular replacement of equipment, vehicles and furniture and \$17.8 million for the acquisition or construction of property. The latter sum was intended to permit the Department to effect long-term savings through the planned acquisition of property abroad for chanceries, official residences and staff accommodation.

A large part of the total of \$46.9 million identified as *grants, contribution and other transfer payments* consisted of payments resulting from Canada's membership in a number of international organizations. The sum of \$26.0 million was required to meet the mandatory costs of Canadian membership in the United Nations and its Specialized Agencies, and included \$4.2 million as Canada's assessed share of the expenses of the United Nations Emergency Force in the Middle East.

Grants and contributions were also paid to such organizations as the North Atlantic Treaty Organization (\$2.5 million), the Organization for Economic Co-operation and Development (\$2.5 million), the Agency for Cultural and Technical Co-operation (\$3.2 million), the Pearson College of the Pacific (\$0.8 million), and the Pan-American Health Organization (\$1.7 million). The sum of \$1.2 million was paid by the Department to local authorities in Canada in lieu of taxes on diplomatic and consular property; comparable Canadian Government property abroad is also untaxed.

Embassies

A) Resident

(Canadian representative resident in country)

Country	City
Algeria	Algiers
Argentina	Buenos Aires
Austria	Vienna
Belgium	Brussels
Brazil	Brasilia
Cameroon	Yaoundé
Chile	Santiago
China, People's Republic of,	Peking
Colombia	Bogota
Costa Rica	San José
Cuba	Havana
Czechoslovakia	Prague
Denmark	Copenhagen
Egypt, Arab Republic of,	Cairo
Ethiopia	Addis Ababa
Finland	Helsinki
France	Paris
Germany, Federal Republic of,	Bonn
Greece	Athens
Guatemala	Guatemala City
Haiti	Port-au-Prince
Holy See	Rome
Hungary	Budapest
Indonesia	Jakarta
Iran	Tehran
Iraq	Baghdad
Ireland	Dublin
Israel	Tel Aviv
Italy	Rome
Ivory Coast	Abidjan
Japan	Tokyo
Korea	Seoul
Lebanon ¹	Beirut
Mexico	Mexico City
Morocco	Rabat
Netherlands	The Hague
Norway	Oslo
Pakistan	Islamabad
Peru	Lima
Philippines	Manila
Poland	Warsaw
Portugal	Lisbon
Romania	Bucharest
Saudi Arabia	Jeddah
Senegal	Dakar
South Africa	Pretoria
Spain	Madrid
Sweden	Stockholm
Switzerland	Berne
Thailand	Bangkok
Tunisia	Tunis
Turkey	Ankara
Union of Soviet Socialist Republics	Moscow
United States of America	Washington
Venezuela	Caracas

Yugoslavia
Zaire, Republic of,

Belgrade
Kinshasa

B) Non-resident
(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Country
 Afghanistan (Pakistan)
 Bahrain (Iran)
 Benin, People's Republic of, (Ghana)
 Bolivia (Peru)
 Bulgaria (Yugoslavia)
 Burma (Thailand)
 Burundi (Zaire)
 Cape Verde Islands (Senegal)
 Central African Republic (Cameroon)
 Chad (Cameroon)
 Congo, People's Republic of the, (Zaire)
 Dominican Republic (Venezuela)
 Ecuador (Colombia)
 El Salvador (Costa Rica)
 Gabon (Cameroon)
 Guinea (Senegal)
 Guinea-Bissau (Senegal)
 Honduras (Costa Rica)
 Iceland (Norway)
 Jordan (Lebanon)
 Kuwait (Iran)
 Laos (Thailand)
 Liberia (Ghana)
 Libya (Arab Republic of Egypt)
 Luxembourg (Belgium)
 Madagascar (Ethiopia)
 Mali (Ivory Coast)²
 Mauritania (Senegal)
 Mongolia (Union of Soviet Socialist Republics)
 Nepal (India)
 Nicaragua (Costa Rica)
 Niger (Ivory Coast)³
 Oman (Iran)
 Panama (Costa Rica)
 Paraguay (Argentina)
 Qatar (Iran)
 Rwanda (Zaire)
 Somalia, Democratic Republic of, (Tanzania)
 Sudan (Arab Republic of Egypt)
 Surinam, Republic of, (Guyana)
 Syrian Arab Republic (Lebanon)
 Togo (Ghana)
 Union of Arab Emirates (Iran)
 Upper Volta (Ivory Coast)⁴
 Uruguay (Argentina)
 Vietnam, Socialist Republic of,
 (People's Republic of China)

High Commissions

A) Resident
(Canadian representative resident in country)

Country	City
Australia	Canberra
Bangladesh	Dacca
Barbados	Bridgetown
Britain	London
Ghana	Accra
Guyana	Georgetown
India	New Delhi
Jamaica	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaysia	Kuala Lumpur
New Zealand	Wellington
Nigeria	Lagos
Singapore	Singapore
Sri Lanka	Colombo
Tanzania, United Republic of,	Dar-es-Salaam
Trinidad and Tobago	Port of Spain
Zambia	Lusaka

B) Non-resident
(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Bahamas (Jamaica)
 Botswana (South Africa)
 Cyprus (Israel)
 Fiji (Australia)
 Gambia (Senegal)
 Grenada (Barbados)
 Lesotho (South Africa)
 Malawi (Zambia)
 Malta (Italy)
 Mauritius (Tanzania)
 Papua New Guinea (Australia)
 Seychelles (Bangladesh)
 Sierra Leone (Nigeria)
 Swaziland (South Africa)
 Tonga (New Zealand)
 Uganda (Kenya)
 Western Samoa (New Zealand)

Permanent delegations to international organizations

Organization	City
European Communities (Atomic Energy, Coal and Steel, Economic)	Brussels
Food and Agriculture Organization	Rome
International Atomic Energy Agency	Vienna
North Atlantic Council	Brussels

Organization for Economic Co-operation and Development	Paris	Germany	Stuttgart
United Nations	New York	Macao ⁶	
United Nations (Geneva Office and Conference on Committee for Disarmament)	Geneva	San Marino ⁷	Cape Town
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	Paris	South Africa	Buffalo
United Nations Environment Program	Nairobi	United States of America	Cleveland
United Nations Industrial Development Organization	Vienna		Dallas
Organization of American States (Observer Mission)	Washington		Detroit
			Minneapolis
			Philadelphia
			San Juan
			(Territory of Puerto Rico)

Consulates General

Country	City
Australia	Melbourne
France	Sydney
Germany	Bordeaux
Iceland	Marseilles
Italy	Strasbourg
Mexico	Düsseldorf
Monaco ⁵	Hamburg
South Africa	Reykjavik
Spain	(Honorary Consul)
United States of America	Milan
	Acapulco
	(Honorary Consul)
	Guadalajara
	(Honorary Consul)
	Johannesburg
	Malaga
	(Honorary Consul)
	Atlanta
	Boston
	Chicago
	Los Angeles
	New Orleans
	New York
	San Francisco
	Seattle

Consulates

Country	City
Britain	Belfast
Brazil	Birmingham
	Glasgow
	Manchester
	Rio de Janeiro
	Sao Paulo

Delegations to international conferences

Conference	City
Mutual and Balanced Force Reduction Talks	Vienna
Multilateral trade negotiations	Geneva

Military mission and consulate

Country	City
Germany	Berlin

Commission

Country	City
Belize ⁸	
Bermuda ⁹	
Hong Kong	Hong Kong
West Indies Associated States and Montserrat ¹⁰	

- 1) The Canadian Embassy in Lebanon was temporarily resident in Aman, Jordan, effective April 1, 1976.
- 2) Officer resident in Bamako (Office of the Canadian Embassy to Mali).
- 3) Officer resident in Niger (Office of the Embassy to Niger).
- 4) Officer resident in Ouagadougou (Office of the Embassy to Upper Volta).
- 5) Care of Canadian Consulate General, Marseilles, France.
- 6) Care of Canadian Commission, Hong Kong.
- 7) Care of Canadian Embassy, Rome, Italy.
- 8) Care of Canadian High Commission, Kingston, Jamaica.
- 9) Care of Canadian Consulate General, New York, U.S.A.
- 10) Care of Canadian High Commission, Bridgetown, Barbados.

Handling of information

The increasing communications requirements of this and other government departments under conditions of severe financial restraint put available resources under great pressure. To maintain rapid and efficient telecommunications services in the face of such difficulties, the program to up-date obsolete equipment throughout the world-wide network was intensified. Its full implementation over the next two years will result in significant savings.

At departmental headquarters, the installation of a digital message-switch was an immediate success, as its ability to handle the peak Olympic Games traffic during the normal summer reduction of staff strikingly demonstrated. Consequently studies were initiated for the purpose of expanding the switch's capacity to take advantage of a new tariff structure for circuits leased abroad. The object of all these changes was to reduce costly relay work abroad by establishing more direct communications between posts and Ottawa. New automated "input-output" devices for the switch are also being examined with a view to greater efficiency and economy. In the teleprinter and cryptographic areas, the development of interfaces and terminals proceeded in the expectation of early "first deliveries" under the re-equipment program started in 1975. Radio-teletype was introduced at two posts and, while a number of problems have reduced its usefulness at this early stage, the basic merit of radio for use in certain cases — particularly where commercial-circuit costs are high — has been clearly demonstrated.

The first steps were taken to implement the information-storage and -retrieval system for which approval in principle had been given in 1975. The key elements of the system include the decentralization of the records-management function, the introduction of computer facilities to index the full flow of material on foreign policy, and the conversion of the closed volumes of the Department's files to microfiche. Computerized indexing will ensure that all documents on a given subject are

quickly identified, while decentralization of the records service, combined with the use of microfiche, will ensure that all bureaux have rapid access to the information contained in the Department's files.

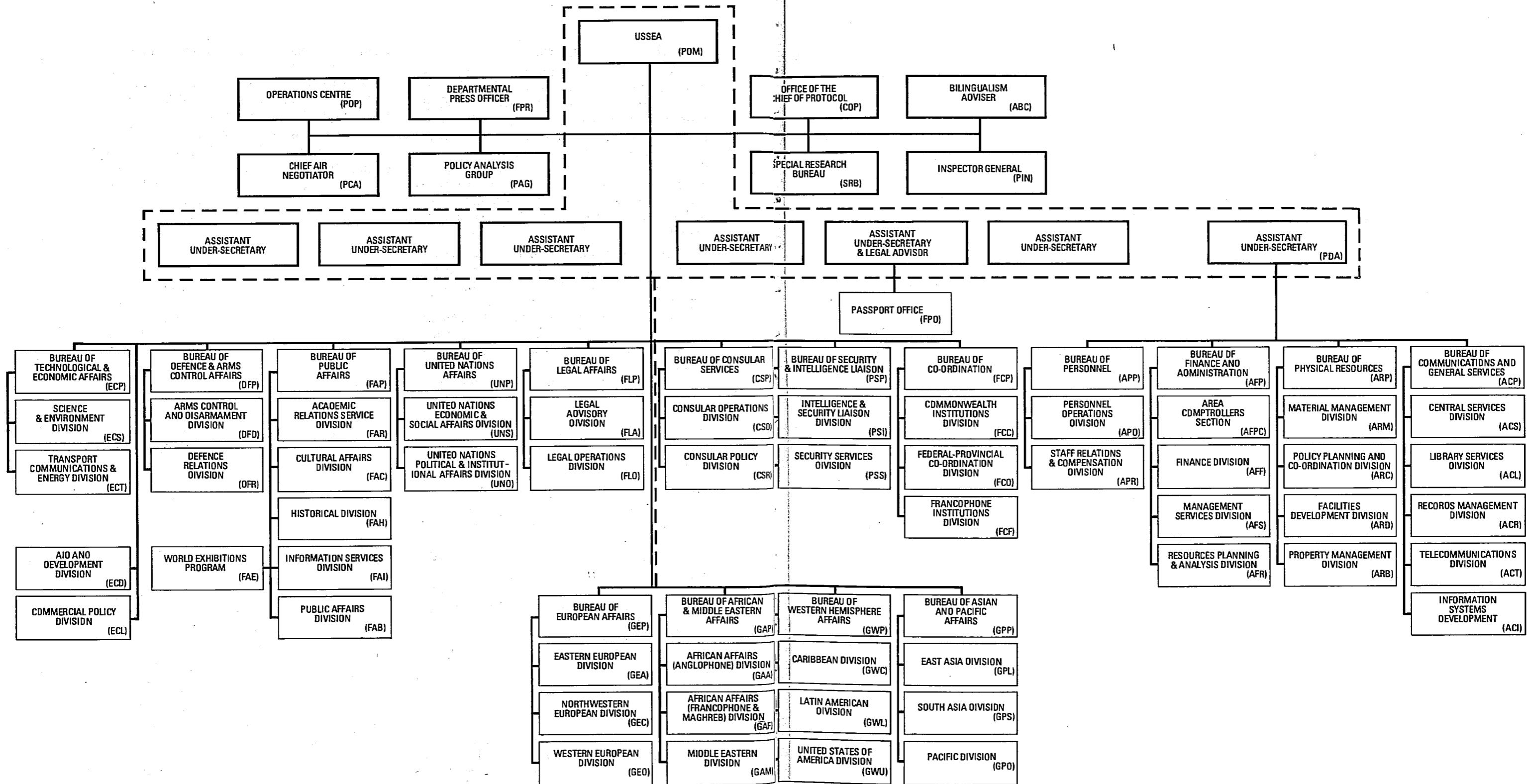
A description of the operation of the system, with its general specifications, accompanied the invitations to tender for the computer component of the system. While this part of the project was under way, a small team was assembled to draw up the glossary that would provide the essential basis for "on-line" computerized indexing.

While the information-systems program was being developed, a number of complementary changes were being introduced in the Records Management Division. Mail operations were strengthened and co-ordinated more closely with the diplomatic courier service. A micrographic unit was set up to microfilm and duplicate departmental records and many other basic documents. To economize on manpower, a special high-speed microfiche camera was installed, which will probably increase savings and convenience in many areas. The first steps were taken to set up a separate section, which would be associated with the micrographic unit, to prepare some 30,000 subject files for conversion to microfiche.

Library

December 31, 1976, brought to a close the Library's third year in the Lester B. Pearson Building, and provided a vantage-point from which to review the progress made since the Library had moved into its permanent quarters. During its earlier days, the Library, which was itself housed in totally inadequate space, had constantly to face the nearly impossible task of serving a fragmented department distributed throughout 13 buildings. The planning that was so carefully done for the best use of an attractive location in the new building has had excellent results, and a much-improved service is now available to the Department, both at its headquarters in Ottawa and at its posts abroad. A sound foundation has been laid for the development

**DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
HEADQUARTERS ORGANIZATION CHART**



of a fully modern Library that can respond effectively to the increasing demand for specialized support of numerous departmental activities.

In this propitious setting, the Library continued during 1976 to take advantage of computerized cataloguing methods in co-operation with university libraries in Ontario and Quebec and the Co-operative Documents Cataloguing System. Subscription services and other services to post libraries have been improved by the use of an automated control system. In co-operation with the micrographic unit, the External Affairs Library is beginning to establish one of the larger micrographic collections in Canada of United Nations documents and those of other intergovernmental organizations and some national governments. The documents so reproduced will be made available to institutions throughout the country.

VII International Agreements to which Canada is a party: Developments during 1976

The *Canada Treaty Register* shows that during 1976 Canada signed 49 bilateral agreements. During the year ten bilateral agreements were ratified and three came into force by exchanges of notes. In the same period, action was taken in connection with 25 multilateral agreements.

Among the bilateral agreements signed or ratified during 1976 have been 11 treaties concerned with double taxation, two concerned with extradition, eight with fisheries and six with foreign-investment insurance.

On the multilateral side, Canada's accession to the 1966 Covenant on Civil and Political Rights, the Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, and the Optional Protocol to the International Covenant on Civil and Political Rights is of major importance.

I Bilateral Agreements

Algeria

Long-Term Commercial Wheat Agreement between the Government of Canada and the Government of the Democratic and Popular Republic of Algeria

Algiers, May 27, 1976
In force May 27, 1976

Argentina

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Argentine Republic for Co-operation in the Development and Application of Atomic Energy for Peaceful Purposes

Buenos Aires, January 30, 1976
In force January 30, 1976

Australia

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Australia concerning the Use of the Australian Woomera Range for Launching a Canadian Sounding Rocket for Scientific Investigation

Canberra, August 26 and 27, 1976
In force August 27, 1976

Austria

Convention between the Government of Canada and the Government of Austria for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income and on Capital

Vienna, December 9, 1976

Barbados

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Barbados extending the Interim Air Transport Agreement of November 20, 1974, as extended

Bridgetown, November 9, 1976

In force November 9, 1976
With effect from April 1, 1976

Belgium

Convention between the Government of Canada and the Government of Belgium for Avoidance of Double Taxation and the Settlement of other Matters with Respect to Taxes on Income

Ottawa, May 29, 1975
Instruments of Ratification exchanged
July 28, 1976
In force August 12, 1976

Belize

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Belize constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Belize insured by the Canadian Government through its Agent the Export Development Corporation

Belize, February 17, 1976
In force February 17, 1976

Brazil

Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of the Federative Republic of Brazil

Brasilia, April 2, 1975
Instruments of Ratification exchanged
January 6, 1976
In force January 6, 1976

China, People's Republic of

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China extending for three years the Trade Agreement of October 13, 1973

Ottawa, October 13, 1976
In force October 13, 1976
With effect from July 13, 1976

Cuba, Republic of

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Revolutionary Government of the Republic of Cuba

Ottawa, September 26, 1975
In force provisionally September 26, 1975
In force definitively August 5, 1976

Dominican Republic

Convention between the Government of Canada and the Government of the Dominican Republic for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and on Capital

Ottawa, August 6, 1976

European Communities

Protocol concerning Commercial and Economic Co-operation between Canada and the European Coal and Steel Community (ECSC)

Brussels, July 26, 1976
Framework Agreement for Commercial and Economic Co-operation between Canada and the European Communities

Ottawa, July 6, 1976
In force October 1, 1976

Fiji

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Fiji constituting an Agreement relating to Canadian Investment in Fiji insured by the Government of Canada through its Agent the Export Development Corporation

Canberra and Suva, February 25 and
March 29, 1976
In force March 29, 1976

Finland

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Finland concerning the Uses of Nuclear Material, Equipment Facilities and Information transferred between Canada and Finland

Helsinki, March 5, 1976
Instruments of Ratification exchanged
July 16, 1976
In force August 15, 1976

France

Agreement between Canada and France for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income

Paris, March 16, 1951
In force January 1, 1952
Terminated July 29, 1976

Convention between the Government of Canada and the Government of the French Republic for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and on Capital

Paris, May 2, 1975
In force July 29, 1976

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of France

Paris, June 15, 1976
Provisionally in force June 15, 1976

Gambia

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Gambia constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Gambia insured by the Government of Canada through its Agent the Export Development Corporation

Dakar, Senegal, and Banjul, Gambia,
May 24, 1976
In force May 24, 1976

Germany, Federal Republic of

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and certain Other Taxes

Bonn, January 22, 1976

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany amending the Agreement concerning the

Training of *Bundeswehr* Units in Canada (CFB Shilo) of January 23, 1973

Ottawa, February 27 and April 23, 1976
In force April 23, 1976

Ghana

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Ghana constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Ghana insured by the Government of Canada through its Agent the Export Development Corporation

Accra, April 2 and June 10, 1976
In force June 10, 1976

Guatemala

General Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Guatemala

Guatemala City, February 16, 1976
In force October 26, 1976

Guinea

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Guinea relating to Canadian Investments in Guinea insured by the Canadian Government through its Agent the Export Development Corporation

Dakar and Conakry, March 29 and April 1, 1976
In force April 1, 1976

Israel

Convention between Canada and the State of Israel for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and Capital

Ottawa, July 21, 1975
Instruments of Ratification exchanged July 27, 1976
In force July 27, 1976

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Israel amending the Schedule of Routes annexed to the Agreement on Commercial Scheduled Air Services of February 10, 1971

Ottawa, December 10, 1976
In force December 10, 1976

Japan

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Japan constituting an Agreement concerning Textile Restraints

Ottawa, July 28, 1976
In force July 28, 1976

Cultural Agreement between the Government of Canada and the Government of Japan

Tokyo, October 26, 1976

Korea

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Korea for Co-operation in the Development and Application of Atomic Energy for Peaceful Purposes

Seoul, January 26, 1976
In force January 26, 1976

Liberia

Convention for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income and on Capital

Ottawa, November 30, 1976

Malaysia

Agreement between the Government of Canada and the Government of Malaysia for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income

Ottawa, October 15, 1976

Mexico

Cultural Agreement between the Government of Canada and the Government of Mexico

Mexico, January 25, 1976

Norway

Agreement between the Government of Canada and the Government of Norway on their Mutual Fishing Relations

Ottawa, December 2, 1975

Instruments of Ratification exchanged

May 11, 1976

In force May 11, 1976

Pakistan

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Islamic Republic of Pakistan relating to Canadian Investments in Pakistan insured by the Government of Canada through its Agent the Export Development Corporation

Ottawa, February 24, 1976

In force February 24, 1976

Convention between the Government of Canada and the Government of the Islamic Republic of Pakistan for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income

Ottawa, February 24, 1976

Philippines

Convention between Canada and the Philippines for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income

Manila, March 11, 1976

Poland

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of Poland constituting an Agreement on Interim Measures concerning Polish Fishing Activities off the Canadian Pacific Coast

Ottawa, March 24, 1976

In force March 24, 1976

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic

Ottawa, May 14, 1976

In force provisionally May 14, 1976

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Re-

public constituting an Agreement relating to Articles IX, XI, XIII and XV of the Air Transport Agreement of May 14, 1976

Ottawa, May 14, 1976

In force provisionally May 14, 1976

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic on Mutual Fisheries Relations

Ottawa, May 14, 1976

In force May 14, 1976

Long-Term Grain Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of Poland

Ottawa, November 24, 1976

Portugal

Agreement between the Government of Canada and the Government of Portugal on their Mutual Fishery Relations

Ottawa, July 29, 1976

Singapore

Convention between the Government of Canada and the Government of Singapore for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income

Singapore, March 6, 1976

Spain

Agreement between the Government of Canada and the Government of Spain for Co-operation in the Development and Application of Atomic Energy for Peaceful Purposes

Madrid, July 7, 1975

Instruments of Ratification exchanged

April 21, 1976

In force April 21, 1976

Agreement between the Government of Canada and the Government of Spain on their Mutual Fisheries Relations

Madrid, June 10, 1976

In force June 10, 1976

Convention between the Government of Canada and the Government of Spain for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and on Capital

Ottawa, November 23, 1976

Sweden

Extradition Treaty between the Government of Canada and the Government of Sweden

Stockholm, February 25, 1976

Instruments of Ratification exchanged

June 25, 1976

In force June 25, 1976

Switzerland

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Swiss Confederation

Ottawa, February 20, 1975

In force provisionally February 20, 1975

In force definitively March 12, 1976

Convention between Canada and Switzerland for the

**Avoidance of Double Taxation with Respect to Taxes
on Income and on Capital**
Berne, August 20, 1976

U.S.A.

Exchange of Notes between Canada and the U.S.A. to provide for the Continued Operation and Maintenance of the Torpedo Test Range in the Strait of Georgia including the Installation and Utilization of an Advanced Underwater Acoustic Measurement System at Jervis Inlet

Ottawa, January 13 and April 14, 1976
In force April 14, 1976

Treaty on Extradition between Canada and the United States of America signed at Washington December 3, 1971, Amended by an Exchange of Notes signed at Washington June 28 and July 9, 1976

Instruments of Ratification exchanged at
Ottawa March 22, 1976
In force March 22, 1976

Exchange of Notes between Canada and the United States of America extending and amending the Agreement concerning a Joint Program in the Field of Experimental Remote Sensing from Satellites and Aircraft (ERTS) of May 14, 1971

Washington, March 19 and 22, 1976
In force March 22, 1976
With effect from May 14, 1975

Exchange of Notes between Canada and the United States of America extending until April 24, 1977, the Agreement on Reciprocal Fishing Privileges in certain Areas off their Coasts signed June 15, 1973, as extended

Ottawa, April 14 and 22, 1976
In force April 22, 1976

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement concerning the Development and Procurement of a Space Shuttle Attached Remote Manipulator System

Washington, June 23, 1976
In force June 23, 1976

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America to extend the 1973 Agreement concerning the use of Facilities at the Goose Bay Airport by the United States of America

Ottawa, June 28 and 29, 1976
In force July 1, 1976

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement concerning the Continued Use of the Churchill Research Range

Ottawa, July 30, 1976
In force July 30, 1976
With effect from July 1, 1976

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America concerning Arrangements for the Continuing Use of Facilities at the Goose Bay Airport by the U.S. Armed Forces after September 30, 1976

Washington, November 24, 1976
In force November 24, 1976
With effect from October 1, 1976

U.S.S.R.

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics extending the Agreement on Co-operation in Fisheries of January 22, 1971, as amended and extended and the Agreement on Provisional Rules of Navigation and Fisheries Safety of January 22, 1971, as extended

Ottawa, February 9, 1976
In force February 9, 1976

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics on their Mutual Fisheries Relations

Moscow, May 19, 1976
In force May 19, 1976

Protocol to further extend the Trade Agreement between Canada and the Union of Soviet Socialist Republics signed at Ottawa on February 29, 1956

Ottawa, July 14, 1976
In force provisionally July 14, 1976
With effect from April 18, 1976

Long-Term Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics to facilitate Economic, Industrial, Scientific and Technical Co-operation

Ottawa, July 14, 1976
In force July 14, 1976

II Multilateral Agreements

- Convention on Damage Caused by Foreign Aircraft to Third Parties on the Surface
Done at Rome, October 7, 1952
Signed by Canada May 26, 1954
Canada's Instrument of Ratification deposited January 16, 1956
In force for Canada February 4, 1958
Canada's Notice of Denunciation deposited with ICAO June 29, 1976, effective December 29, 1976
- International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights
Done at New York, December 19, 1966
In force January 3, 1976
Canada's Instrument of Accession deposited May 19, 1976
In force for Canada August 19, 1976
- International Covenant on Civil and Political Rights
Done at New York, December 19, 1966
In force March 23, 1976
Canada's Instrument of Accession deposited May 19, 1976
In force for Canada August 19, 1976
- Optional Protocol to the International Covenant on Civil and Political Rights
Done at New York, December 19, 1966
In force March 23, 1976
Canada's Instrument of Accession deposited May 19, 1976
In force for Canada August 19, 1976
- Protocol Amending the Single Convention on Narcotic Drugs, 1961
Done at Geneva, March 25, 1972
In force August 8, 1975
Canada's Instrument of Acceptance deposited August 5, 1976
In force for Canada September 4, 1976
- Convention concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage
Adopted at Paris, November 16, 1972
In force December 17, 1975
Canada's Instrument of Acceptance deposited July 23, 1976
In force for Canada October 23, 1976
- Customs Convention on Containers
Done at Geneva, December 2, 1972
Signed by Canada December 5, 1972
Canada's Instrument of Ratification deposited December 10, 1975
Date of entry into force for Canada June 10, 1976
- International Convention on the Simplification and Harmonization of Customs Procedures
Done at Kyoto, Japan, May 18, 1973
By letter to the Secretary-General of the CCC dated February 12, 1976
Canada accepted the Annex concerning Customs Transit, without reservation, and the Annex concerning Clearance for Home Use with reservations concerning recommended practices 16, 20, 25 and 55.
- Convention on the Prevention and Punishment of Crimes against Internationally Protected Persons, including Diplomatic Agents
Done at New York, December 14, 1973
Signed by Canada, June 26, 1974
Canada's Instrument of Ratification deposited August 4, 1976
- Second Additional Protocol to the Constitution of the Universal Postal Union
Done at Lausanne, July 5, 1974
Signed by Canada July 5, 1974
Canada's Instrument of Ratification deposited September 8, 1975
In force for Canada January 1, 1976
- General Regulations of the Universal Postal Union and Final Protocol: Annex Rules of Procedure for Congresses
Done at Lausanne, July 5, 1974
Signed by Canada July 5, 1974
Canada's Instrument of Approval deposited September 8, 1975
In force for Canada January 1, 1976
- Universal Postal Convention with Final Protocol and Detailed Regulations
Done at Lausanne, July 5, 1974
Signed by Canada July 5, 1974
Canada's Instrument of Approval deposited September 8, 1975
In force for Canada January 1, 1976
- Convention on Registration of Objects Launched into Outer Space
Done at New York, January 14, 1975
Signed by Canada, February 14, 1975
Canada's Instrument of Ratification deposited August 4, 1976
In force for Canada September 15, 1976
- Agreement establishing a Financial Support Fund of the Organization for Economic Co-operation and Development
Done at Paris, April 9, 1975
Signed by Canada April 9, 1975
Canada's Instrument of Acceptance deposited February 23, 1976
- Agreement between the Government of Canada and the Governments of Dahomey, Mali, Niger, Senegal and Upper Volta relating to a Section of the Pan-African Telecommunications Network
Done at Ottawa, May 14, 1975
In force January 1, 1976
- Fifth International Tin Agreement (with Annexes)
Done at New York, July 1, 1975
Signed by Canada April 29, 1976
Canada's Instrument of Ratification deposited June 30, 1976
Provisionally in force July 1, 1976
- International Cocoa Agreement, 1975
Done at New York, November 10, 1975
Signed by Canada July 30, 1976
Canada's Instrument of Ratification deposited September 17, 1976
In force provisionally October 1, 1976
- Protocol for the Third Extension of the Wheat Trade Convention of 1971

Done at Washington, March 17, 1976
Signed by Canada April 7, 1976
Canada's Instrument of Ratification deposited
April 16, 1976
In force June 19, 1976, with Respect to all
Provisions of the Convention other than Articles
3 to 9 inclusive and Article 21, and July 1, 1976,
with Respect to Articles 3 to 9 inclusive, and
Article 21 of the Convention

Protocol for the Third Extension of the Food Aid
Convention of 1971
Done at Washington, March 17, 1976
Signed by Canada April 7, 1976
Canada's Instrument of Ratification deposited
June 16, 1976
In force June 19, 1976, with respect to all provisions
other than Article II of the Convention and
Article III of the Protocol and July 1, 1976,
with respect to Article II of the Convention and
Article III of the Protocol

Convention of the Postal Union of the Americas and
Spain
Done at Lima, March 18, 1976
Signed by Canada March 18, 1976
In force for Canada October 1, 1976
Canada's Instrument of Approval deposited
November 17, 1976

Additional Protocol to the Constitution of the Postal
Union of the Americas and Spain
Done at Lima, March 18, 1976
Signed by Canada March 18, 1976
In force for Canada October 1, 1976
Canada's Instrument of Ratification deposited
November 17, 1976

Parcel Post Agreement of the Postal Union of the
Americas and Spain
Done at Lima, March 18, 1976
Signed by Canada March 18, 1976
In force for Canada October 1, 1976
Canada's Instrument of Approval deposited
November 17, 1976

General Regulations
Regulations of the Transfer Office
Regulations governing the International Office of the
Postal Union of the Americas and Spain
Done at Lima, March 18, 1976
Signed by Canada March 18, 1976
In force for Canada October 1, 1976
Canada's Instrument of Approval deposited
November 17, 1976

1976 Protocol to Amend the Interim Convention on
Conservation of North Pacific Fur Seals of February
9, 1957
Done at Washington, May 7, 1976
Signed by Canada May 7, 1976
Canada's Instrument of Ratification deposited
October 6, 1976
In force for Canada October 12, 1976

International Coffee Agreement, 1976
Done at New York, July 30, 1976
Signed by Canada, July 30, 1976
Canada's Instrument of Ratification deposited
September 17, 1976

In force provisionally October 1, 1976
Amendment to the International Convention on Load
Lines, 1966
Adopted at London November 12, 1975
Canada's Letter of Acceptance deposited
October 14, 1976

International Sugar Agreement, 1973
Done at Geneva October 13, 1973
Signed by Canada December 14, 1973
Canada's Instrument of Ratification deposited
December 28, 1973

In force for Canada January 1, 1974
Canada's Letter of Acceptance of Further
Extention of this Agreement until December 31,
1977, deposited December 15, 1976



External Affairs Canada Affaires extérieures Canada

② 52
8315 MK.

